

Sa compétence est reconnue. Son image est maintenant définie. Dans le grand cirque publicitaire du sport, le Swatch Group est en passe de devenir l'égal de Coca-Cola. Il égrènera les minutes et les secondes olympiques au moins jusqu'en 2010. Nicolas Hayek a de nouveau flairé le bon coup.

Opinion Le temps olympique

Au-delà de ses aspects purement financiers, l'opération a valeur de symbole. La Suisse représente le savoir-faire par excellence en matière de mesure du temps. Les techniciens de l'Arc horloger sont toujours à la pointe du progrès. Au cours du XX^e siècle, le passage du chronométrage manuel à l'électronique n'a en rien altéré leur crédibilité. Aujourd'hui, c'est en quelque sorte une médaille d'or qu'ils reçoivent.

Pour sa part, le Swatch Group se positionne dans un créneau où les adversaires se font de plus en plus rares. Partenaire attitré des Jeux olympiques, il est omniprésent dans une manifestation à l'aura planétaire.

Et la gagnante s'appelle... Swatch. Même si la marque n'est pas la seule impliquée - le nom du groupe figure sur les panneaux des sites des JO -, l'homonymie fait son effet. A Paris, le jour de l'ouverture des Jeux de Sydney, des dizaines de personnes se sont ruées dans les magasins pour y acquérir la «Swatch Sydney».

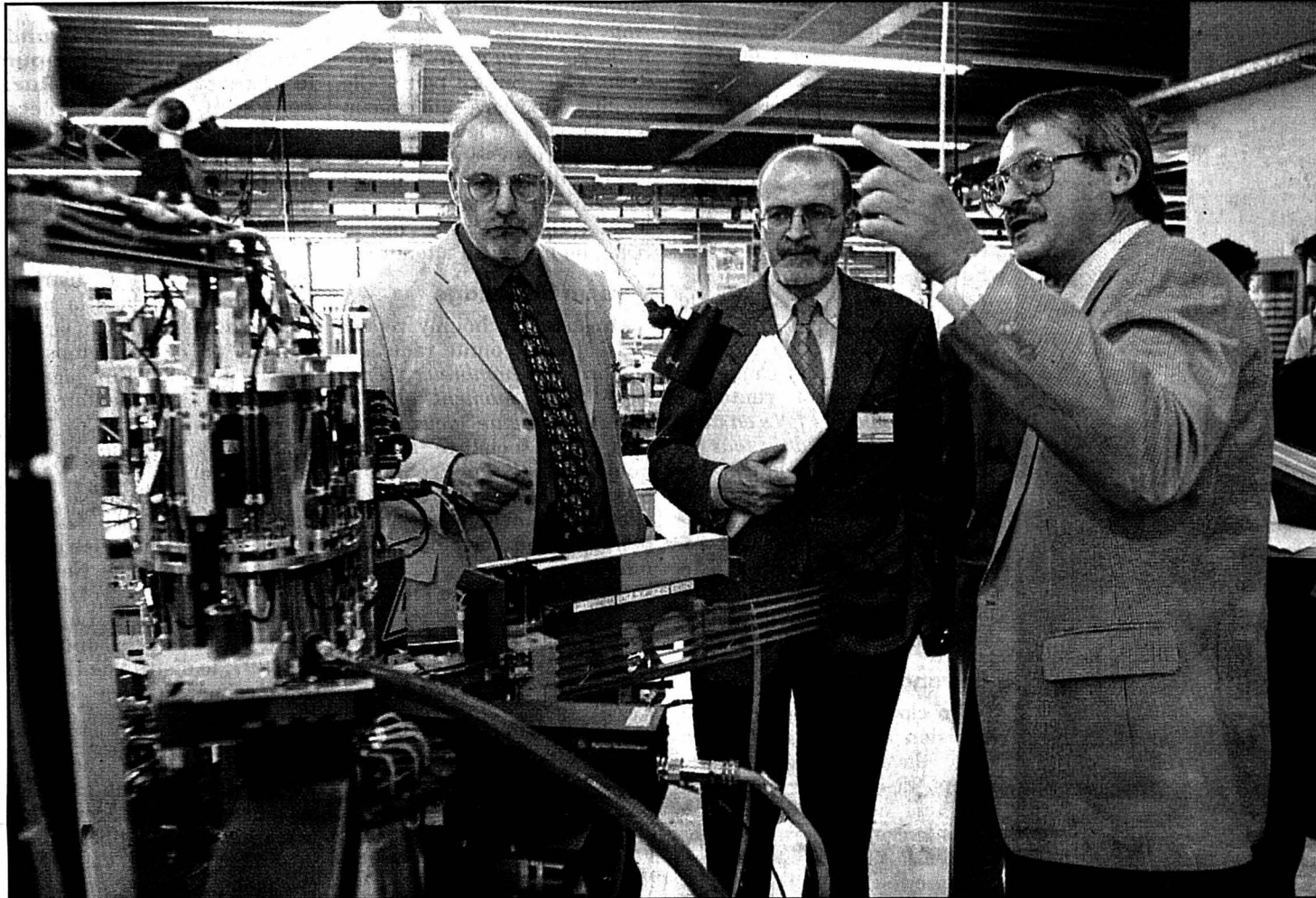
Nicolas Hayek poursuit ainsi son bonhomme de chemin. Pour lui, il n'y a pas que le luxe qui compte. Les chiffres semblent lui donner raison.

La Swatch, elle, fait déjà partie de l'histoire. Elle a constitué l'innovation horlogère la plus importante de ces vingt dernières années non seulement en terme de technologie, mais aussi en raison de son concept. Mieux encore: jeune et branchée, qui plus est bon marché, la petite montre continue d'évoluer en phase avec son temps.

Dans ce contexte, la présence aux Jeux du groupe horloger apparaît logique. La manifestation constitue un rendez-vous incontournable. Les lauriers sont garantis pour Swatch: le temps olympique ne se compte pas qu'en secondes et en minutes.

Daniel Droz

La Chaux-de-Fonds Visite de parlementaires fédéraux



A l'initiative de Didier Berberat, une quinzaine de conseillers nationaux se sont déplacés hier dans les Montagnes neuchâtelaises pour voir concrètement quel apport a engendré l'arrêté Bonny. Les visites d'Ismecha et de Johnson&Johnson ont impressionné les membres de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national par leur haute technologie et la qualité de la main-d'œuvre. Cette journée est donc un «plus» qui va pencher dans la balance en faveur de la reconduction de l'arrêté Bonny. Après son escapade neuchâtelaise, la commission en discutera d'ailleurs formellement aujourd'hui à Berne.

photo Galley

Page 3

Xamax Bonora ne veut pas de Geiger et «Facchi»!

Nouveau rebondissement - un de plus - dans le feuilleton xamaxien. Hier en fin d'après-midi, les esprits semblaient apaisés. Gilbert Facchinetti avait mis de l'eau dans son vin. L'accord définitif avec Gian Paolo Bonora était en bonne voie. L'équipe s'appropriait à mettre le cap sur Rome pour y suivre un camp d'entraînement d'une dizaine de jours. Mais en début de soirée, on apprenait que l'homme d'affaires italien déclarait Alain Geiger et Gilbert Facchinetti indésirables. Les négociations sont une fois de plus au point mort.

Page 17



Alain Geiger ne sait plus trop où téléphoner pour réserver des chambres d'hôtel. photo Leuenberger

MIH Une personnalité d'envergure a été nommée



La responsable des affaires culturelles, la conseillère communale Lise Berthet, a présenté hier à la presse le nouveau conservateur du MIH, Ludwig Oechslin. photo Galley

Les milieux horlogers comme les acteurs culturels attendaient avec une certaine impatience la nomination du successeur de Catherine Cardinal, conservatrice du MIH durant douze ans. Le choix du Conseil communal s'est porté sur une personnalité d'envergure, Ludwig Oechslin. Universitaire au parcours atypique, ce Lucernois de 48 ans n'est pas un inconnu. En 1995, il fut le lauréat du prix Gaïa, que lui décerna l'Institut l'homme

et le temps pour l'ensemble de ses recherches dans l'histoire horlogère.

Titulaire d'un doctorat, le nouveau conservateur, qui est également maître horloger, a insisté pour travailler à 60 pour cent. Afin de conserver ses activités d'enseignant à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) et du temps pour ses recherches.

Page 4

Conseil d'Etat Liste commune à droite menacée

Le Parti radical neuchâtelois pourrait désigner jeudi d'autres candidats en plus du sortant Thierry Béguin au Conseil d'Etat. Cette décision sonnerait le glas d'une liste commune à droite.

Page 2

Patinage Bonne surprise aux Mélèzes

La Chaux-de-Fonnière Camille Cochet a pris la deuxième place des championnats de Suisse cadets de patinage, disputés aux Mélèzes et remportés par Kathrin Meier.

Page 23

Rail Tunnels à haut niveau de sécurité

Aucune mesure d'urgence ne s'impose pour les tunnels ferroviaires suisses. Selon un rapport de l'Office fédéral des transports, le niveau de sécurité reste élevé. Des mesures spécifiques s'imposent cependant pour les ouvrages les plus longs.

Page 12

BRETROUVEZ
Minie
en page 19

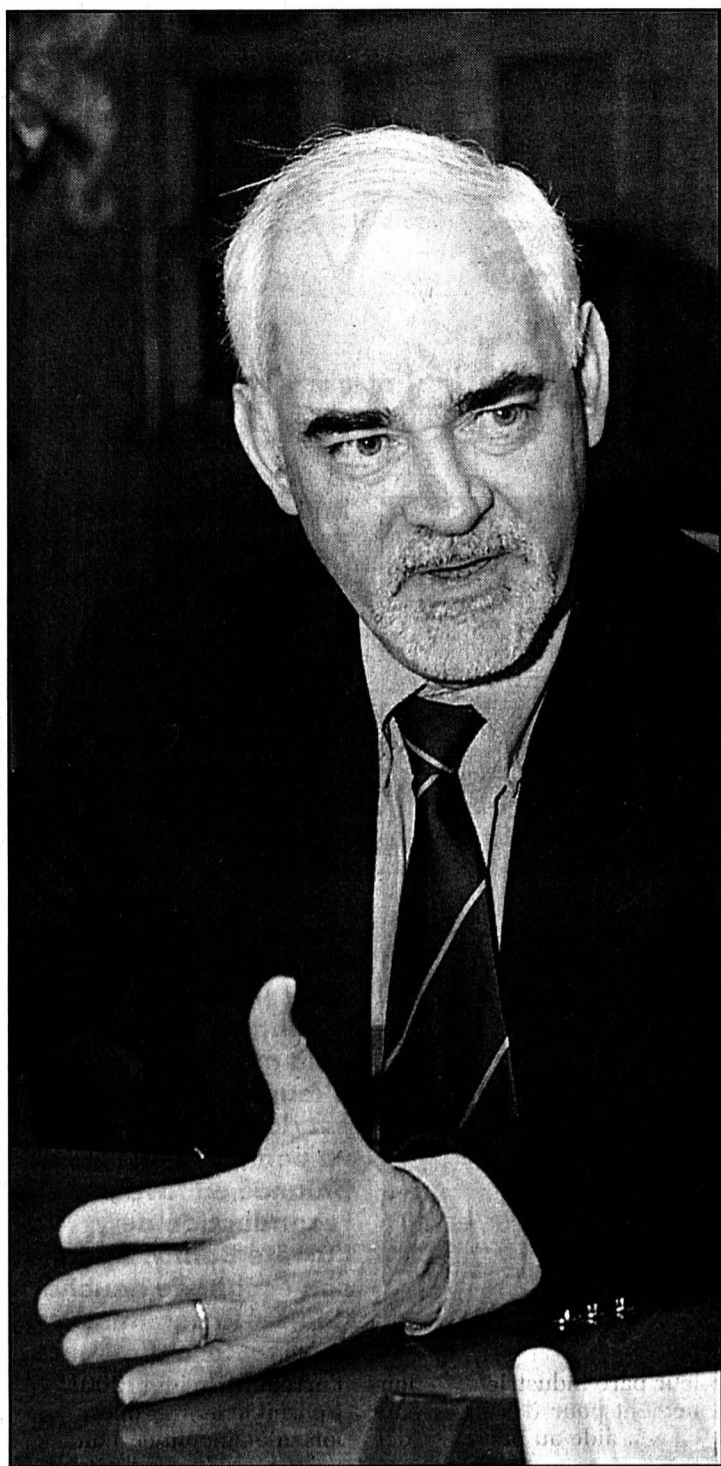
La Chaux-de-Fonds Plus de 6500 signatures pour le référendum sur l'impôt

Page 4

La Bouège L'auberge va rouvrir sur un parfum de culture

Page 11

Conseil d'Etat Deux listes distinctes à droite?



Le Parti radical décidera jeudi s'il lance d'autres candidats au gouvernement en plus de Thierry Béguin.

photo a-Galley

Après la gauche, c'est la droite qui remet en cause le principe d'une liste commune au Conseil d'Etat neuchâtelois. Le Parti radical pourrait désigner jeudi plusieurs candidats. Le cas échéant, ceux-ci ne figureraient pas sur la même que les deux libéraux déjà désignés en décembre.

Et si le Parti radical présentait deux, voire trois candidats au Conseil d'Etat neuchâtelois en avril prochain? La réponse tombera à l'issue de l'assemblée générale du parti, qui aura lieu jeudi soir à Fontainemelon. En attendant, l'hypothèse sème l'émoi dans les rangs du Parti libéral-PPN, qui a réuni son comité cantonal et ses députés (70 personnes!) dimanche à Bôle. A l'ordre du jour: la réaffirmation claire de sa position, définie au soir du 14 décembre. Soit lors de l'assemblée générale ayant désigné le conseiller d'Etat sortant Pierre Hirschy et la députée Sylvie Perrinjaquet candidats au gouvernement cantonal. «Le Parti libéral-PPN s'en tient à cette position-là dans tous les cas de figure. Il soutient ses candidats avec conviction et sans faille», insiste un communiqué publié hier. Qui appelle de ses vœux une liste «avec trois noms de centre droit», constituée de deux libéraux et d'un radical.

En rangs dispersés

En clair, quelle que soit la décision radicale, il n'y aura pas davantage que deux noms. Et ils ne seront portés sur une liste commune que dans le cas où les radicaux se rallient à l'idée de ne présenter que le sortant Thierry Béguin. S'il devait y avoir un nom radical de plus, c'en serait fait de la liste commune.

Libéraux et radicaux iraient au combat en rangs dispersés. Ce qui ne ferait pas forcément l'affaire des premiers: leur second siège - celui que quitte Jean Guinand - serait ainsi sous la double menace de la gauche... et des radicaux!

Ce serait faire injure à ces derniers d'imaginer qu'ils n'y ont pas songé. La base, en tout cas, pousse pour que le Parti radical se montre dynamique et qu'il offre un vrai choix à la population. Dixit la présidente Huguette Tschoumy, qui ne cache pas sa préférence: une liste «2+3». «Plusieurs personnes ont été approchées. Nous avons des candidats, il y a une relève au parti», assène-t-elle. Qui? Sur ce point, elle ne pipe mot, renvoyant chacun à la décision de jeudi. Un seul des «approchés» a confirmé avoir dit non: l'ancien conseiller national chaud-fonnier Daniel Vogel. Pour le reste, on est prié d'attendre...

Vers un ballottage

Huguette Tschoumy répète aussi que le comité radical a élaboré «de nombreux scénarios». «Du moment que la gauche présente deux listes (réd. une socialiste à trois noms, une PopEcoSol à quatre), allons-y», estime-t-elle, convaincue qu'il y aura ballottage au terme du premier tour.

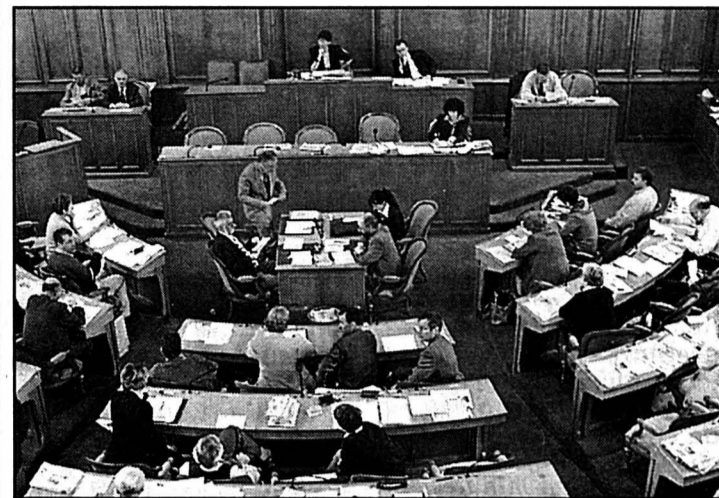
Stéphane Devaux

Rubrique Canton de Neuchâtel

Stéphane Devaux
Rémy Gogniat
Sylvie Jeanbourquin
Sandra Spagnol
Brigitte Rebetez
Nicolas Huber

Tél. (032) 723 53 01
Fax: (032) 723 53 09

Députés Gain d'un siège au Val-de-Ruz



Le Grand Conseil conserve 115 sièges, mais les distribue autrement aux districts.

photo a

Gain d'un siège au Grand Conseil neuchâtelois pour le district du Val-de-Ruz: ce sont les derniers chiffres de la population qui l'imposent. Le district de Neuchâtel en perdra un.

Suite à l'évolution de la population dans les districts neuchâtelois et dans la perspective des élections au Grand Conseil de ce printemps, le district du Val-de-Ruz gagnera un siège supplémentaire au détriment du district de Neuchâtel. Il n'y a pas d'autre changement.

Le Grand Conseil se compose actuellement de 115 sièges répartis par district de la manière suivante: Neuchâtel 36, Boudry 25, Val-de-Travers 8, Val-de-Ruz 9, Le Locle 10 et La Chaux-de-Fonds 27. En 1997, le district de Boudry avait gagné un siège supplémentaire au détriment du district du Locle.

Au Val-de-Ruz actuellement, radicaux, libéraux et socialistes se partagent chacun trois sièges. Qui gagnera le dixième? Si le Val-de-Ruz en avait bénéficié en 1997, nous expliquait l'autre jour le député libéral Christian Blandier, c'est son parti, selon

les calculs de répartition, qui l'aurait eu.

Depuis lors, les libéraux, du moins sur l'ensemble du canton lors des dernières élections fédérales, ont perdu quelques forces... L'arrivée annoncée des écologistes dans ce district est aussi une nouvelle donne qui ouvrira les appétits. Comment évolueront par ailleurs les socialistes, sans Bernard Soguel sur la liste des candidats au Grand Conseil mais avec lui quand même en raison de sa candidature au Conseil d'Etat? Réponse le 8 avril.

Dans le district de Neuchâtel, évaluer qui pourrait faire les frais du siège en moins est très difficile. En 1997, en comparant les pourcentages de voix avec les sièges obtenus et sans tenir compte des apparentements, libéraux et socialistes, mais surtout les socialistes, avaient été plutôt bien payés. Les écologistes, qui s'approchaient fort du deuxième siège, avaient été les plus sacrifiés en n'obtenant qu'un siège. Avec un siège en moins dans le district, ce sont peut-être les socialistes qui auraient dû se contenter de 12 sièges au lieu de 13.

RGT

AUTOS-MOTOS-VÉLOS

BMW Service Plus
Service gratuit jusqu'à 100 000 km ou 10 ans*
Garantie jusqu'à 100 000 km ou 3 ans*
*Seule la BMW présente un premier sans frais en compte.



Le plaisir de conduire

144-055631/ROC

Un talent naturel:
la transmission intégrale intelligente de la BMW Série 3.



38%

62%

Les animaux ont la faculté de s'adapter parfaitement à leur milieu et se déplacent avec agilité sur terrain accidenté. Les tigres en sont un saisissant exemple dont BMW s'est inspiré pour développer la transmission intégrale qui équipe la Série 3. La répartition des forces y est de 38% sur l'essieu avant et de 62% sur l'arrière. Jouant de cet équilibre, les nouveaux modèles de la Série 3 (325xi, 330xi, 330xd, versions berline et touring), comprenant transmission intégrale, garde au sol optimisée, train roulant sport avec ABS et Dynamic Stability Control (DSC), conservent leur fougue et leur agilité. D'une redoutable efficacité, la transmission intégrale saura se faire discrète jusqu'à ce qu'elle devienne indispensable.

Autoprestige Boudry SA
Boudry
Route Cantonale
Téléphone 032/842 50 10

Automobiles Transjurane SA
Courgenay
Rue Sédrac
Téléphone 032/471 01 01

Les nouveaux modèles Série 3 à transmission intégrale sont disponibles dès Fr. 52 900.- (325xi/192 ch). Laissez vous tenter par une course d'essai sans engagement chez votre concessionnaire.

Opel Astra 1.4

Fifteen, 4 portes rouge métal, avec roues hiver, 1997 - 55'000 km échange - crédit

078/714 73 76 ou
032/753 11 53

028-291486/DUO

DIVERS

Montana-Crans (VS)
Pour vos vacances de Carnaval!

Profitez de nos prix avantageux entre le 10.2.2001 et le 10.3.2001

Agence immobilière
Montan'Agence

Tél. 027/481 43 43 Fax 027/481 28 25

Adresse E-mail:
montan_agence@span.ch

028-433619/ROC

La Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel a le plaisir de vous inviter à suivre une conférence donnée par **Me Jürg Schneider**, docteur en droit, le vendredi 26 janvier, à 17 h 15, à l'Aula du bâtiment principal de l'Université, sur le thème

Faut-il supprimer le capital social dans la Sàrl?

Me Schneider donnera cette conférence afin de présenter sa thèse de doctorat, intitulée: «Le capital social initial de la société à responsabilité limitée».

La présentation sera suivie d'un apéritif offert par la Faculté.

Pierre Wessner
Doyen

011-702234

Arrêté Bonny Députés fédéraux en visite dans le canton de Neuchâtel

A l'initiative de Didier Berberat, une quinzaine de conseillers nationaux se sont déplacés hier dans les Montagnes neuchâtoises pour voir concrètement quel apport a engendré l'arrêté Bonny. Les visites d'Ismecca et de Johnson & Johnson ont permis de casser certains clichés sur la région. Cette journée est un «plus» qui devrait donc permettre de reconduire l'arrêté Bonny.

Sylvie Jeanbourquin

«Tous les membres de la commission ont été impressionnés par la haute technologie, le haut degré d'automatisation, la qualité de la main-d'œuvre et la fierté des travailleurs de cette région», a commenté hier Rudolf Strahm, président de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national, après avoir visité Ismecca à La Chaux-de-Fonds et Johnson & Johnson au Locle. La zone industrielle chaux-de-fonnière «avec tous ses nouveaux bâtiments» a marqué également le président de la commission.

Les députés n'ont pas boudé cette journée «course d'école» puisque 15 membres de la commission sur 25 étaient présents. Mais pas de Christoph Blocher à l'horizon qui a dit à Didier Berberat: «Je suis considéré comme le diable dans cette région». Fort heureusement, les 15 députés présents n'étaient pas tous des convaincus à la cause de l'arrêté Bonny, puisque par exemple trois UDC s'étaient déplacés. La représentativité linguistique était aussi assurée.

Journée utile

Le socialiste bernois Rudolf Strahm estime donc que cette visite de travail hors de Berne «était une bonne initiative, très utile. Elle a permis d'avoir un feed-back sur une région qui n'existe pas dans la presse alémanique habituellement. On a ainsi pu se rendre compte du poids du secteur industriel dans le canton de Neuchâtel».

Le conseiller national neuchâtois Didier Berberat, qui a convaincu la commission de se rendre dans les Montagnes neuchâtoises, s'est déclaré «très satisfait de cette journée».

Elle a permis de sentir le pouls économique de la région où certains membres n'étaient jamais venus. Ces visites d'entreprises ont montré que l'on peut y faire de la technologie de pointe».

Lors des discussions avec les autorités neuchâtoises et des représentants de l'économie neuchâtoise, Rudolf Strahm a aussi été frappé par «l'absence de réticences idéologiques. Tout le monde, aussi bien le patronat que les syndicats, soutient cet arrêté. En Suisse alémanique, ce n'est pas le cas. Les partis bourgeois luttent contre cet interventionnisme étatique qui, selon eux détériore la concurrence».

Didier Berberat estime toutefois que cet interventionnisme se justifie car les conditions-cadre ne sont pas les mêmes à La Chaux-de-Fonds qu'à Zurich: fiscalité haute, voies de communication nettement moins performantes, peine à recruter des cadres de l'extérieur, exode du tertiaire. Il va donc plaider aujourd'hui devant la commission pour une reconduction de l'arrêté Bonny. Si la prolongation de l'arrêté semble acquise, des affrontements idéologiques



Les autorités neuchâtoises ont tenté de convaincre les membres de la commission économique du Conseil national. Deuxième depuis la droite: Rudolf Strahm, président de la commission. photo Galley

verront le jour pour sa forme finale. Certains veulent en effet supprimer l'aide au paiement d'intérêts.

SJE

Création de 17.000 emplois

L'arrêté Bonny est entré en vigueur en 1979. Il s'agissait de venir en aide aux régions dévastées par la crise des années 70, celles qui vivaient essentiellement sur un seul secteur industriel (notamment l'horlogerie, mais aussi le textile et la machine-outil). On a créé trois instruments pour permettre à ces régions de restructurer et diversifier leur parc industriel: cautionnement pour des prêts bancaires, aide au paiement des intérêts sur ces emprunts, allègements fiscaux.

Arrivé à échéance en 1994, l'arrêté Bonny a été reconduit temporairement puis remanié en 1996. En pleine récession, on a voulu cibler l'aide sur les régions confrontées à un chômage au-dessus de la moyenne. Ce qui a élargi l'aire géographique des régions bénéficiaires.

Bilan 1979-1999: 723 projets soutenus, 80 millions dépensés (4 millions par an), 17.000 emplois créés (sans les retombées indirectes). Mais chaque crédit fédéral accordé s'est doublé d'une participation cantonale et d'une part privée. En tout, les investissements induits se sont chiffrés à 4,5 milliards.

Nouvelle échéance de l'arrêté: fin juin 2001. Le Conseil fédéral propose cette fois d'abandonner l'aide au paiement des intérêts (les conditions bancaires se sont assouplies), de créer un volet de soutien aux projets inter-entreprises et de supprimer le lien entre les instruments. En décembre dernier, le Conseil des Etats est allé au-delà des propositions faites, en maintenant l'aide au paiement des intérêts. Le National se prononce en mars.

FNU

237 projets neuchâtois

Depuis 1979 - date de l'entrée en vigueur de l'arrêté Bonny - jusqu'à janvier 2001, 237 projets ont été soutenus dans le canton de Neuchâtel. Quelques entreprises ont en bénéficié plusieurs fois pour divers projets, puisque en tout 194 firmes neuchâtoises en ont profité. Didier Berberat estime qu'il a permis de créer 3000 à 4000 emplois dans la région. Francis Matthey, conseiller d'Etat, a précisé que l'arrêté a bénéficié en majorité à des entreprises endogènes, plutôt qu'à des sociétés qui se sont implantées dans le canton. En quantité, si l'arrêté a bénéficié davantage aux Montagnes

neuchâtoises et au Val-de-Travers, le volume d'investissement est toutefois supérieur dans le Bas du canton notamment à cause de l'arrivée de Baxter ou de Silicon Graphics.

Un exemple d'entreprise aidée dans le canton: la société chaux-de-fonnière Ismecca, qui a eu l'honneur de la visite des députés fédéraux hier. L'entreprise a bénéficié en 1996 de l'arrêté Bonny ce qui lui a permis de s'agrandir et d'innover à un coût plus raisonnable. En effet, l'entreprise a bénéficié du cautionnement de la Confédération pendant dix ans et de la prise en charge d'intérêts.

SJE



Les membres de la Commission ont échangé leurs impressions à l'issue de la visite d'Ismecca. photo Galley

Requérants d'asile Le canton redessine les contours de la prise en charge médicale

L'Etat de Neuchâtel a signé une convention avec les pharmaciens pour la prise en charge médicale des requérants d'asile. A terme, le réseau de soins sera élargi à d'autres prestataires de santé.

Dans un souci de qualité des soins, mais aussi de saine gestion des deniers publics, le canton de Neuchâtel, via le Service de l'asile et des réfugiés,

vient de signer une convention le liant à l'Ordre neuchâtois des pharmaciens (ONP), ont expliqué hier à Neuchâtel les partenaires concernés. En réalité, cette réflexion a aussi été induite suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur l'asile. Depuis le 1er janvier, la Confédération a en effet forfaitisé le remboursement des frais médicaux et enjoint les cantons d'organiser un réseau

de soins à l'intention des requérants d'asile.

Système actuel

En l'état, le canton accueille près de 2000 requérants d'asile, dont 1500 environ sont assistés par le canton. Sur le plan médical, cela signifie que Neuchâtel et une caisse-maladie partenaire collaborent avec les différents prestataires de santé dans le cadre de la Lamal. Ce sont ainsi environ 22.000 factures médicales qui ont été établies l'an passé, qui représentent un montant de l'ordre de trois millions de francs, dont 100.000 francs environ sont à charge du canton, a expliqué Daniel Schouwey, chef de l'Office administratif de l'asile et des réfugiés.

Nombreux avantages

Grâce à l'accord signé avec l'ONP, dont l'entrée en vigueur a été arrêtée au premier avril prochain, chacun devrait y trouver son compte, a estimé Jean-Louis Monnier. Entre autres avantages, la convention permettra d'alléger les procédures administratives, notamment pour les pharmaciens.

Cette collaboration diminuera les frais à charge du canton dès lors que, autant que possible, le pharmacien choisira de délivrer des médicaments qui sont remboursés, à tout le moins de substituer les spécialités originales par un équivalent thérapeutique

économique. Mais il pourra aussi faire office de «filtre» en évitant que l'assuré ne se rende chez un médecin pour «une bagatelle». Le requérant, enfin, devrait quant à lui apprécier de bénéficier d'un cadre réglementé de distribution de médicaments.

Les 54 pharmacies du canton de Neuchâtel ont été informées par le canton de ces nouveautés et conviées à adhérer à ce système. En l'état, une douzaine d'entre elles ont fait connaître leur intérêt. Le canton espère évidemment que le cercle s'élargira.

SSP

Etapes suivantes

Le projet neuchâtois de réseau de soins à l'intention des requérants d'asile au bénéfice de l'aide sociale comprend trois volets. Outre l'accord signé avec les pharmaciens, le canton désire obtenir la collaboration des médecins. Un projet leur a été soumis, qui doit encore être examiné dans les détails.

L'idée principale consiste à instaurer le principe d'un médecin dit de premier recours. Cela pour «éviter les

examens superflus et les répétitions de traitement», a expliqué Daniel Schouwey.

Troisième volet, la mise en place d'une infirmière itinérante dans les bureaux d'accueil. Cette soignante serait chargée d'assurer une première prise en charge médicale, mais aussi d'opérer un travail de prévention. Des «discussions avancées» sont en cours avec une fondation d'aide et de soins à domicile.

SSP



Le canton de Neuchâtel a signé une convention de collaboration avec les pharmaciens neuchâtois (photo: Nicole Winkler et Jean-Louis Monnier, à droite) dans la perspective de la mise en place d'un réseau de soins. photo Leuenberger

Nomination Une personnalité de grande envergure à la tête du MIH

Le Musée international d'horlogerie (MIH) a un nouveau conservateur. Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds a nommé mercredi dernier à ce poste un universitaire au parcours atypique, Ludwig Oechslin. Après une période d'intérim, il prendra les rênes de l'institution le 1er juillet prochain. Mais il n'y consacra, à sa demande, que 60% de son temps. Une petite révolution.

Léo Bysaeth

Accompagné du chancelier Sylvain Jaquenoud, la conseillère communale Lise Berthet a présenté hier à la

presse le nouveau conservateur du MIH, nommé mercredi dernier par l'exécutif. Le tri n'a pas été simple entre «les treize offres intéressantes en provenance des quatre coins de la Suisse», a dit Lise Berthet. Mais, en réalité, le dossier de Ludwig Oechslin occupait d'emblée le sommet de la pile.

Brillante personnalité

Nouvelle tête de l'institution, Ludwig Oechslin n'est pas un inconnu. En 1995, il fut le lauréat du prix Gaïa pour l'ensemble de ses recherches dans l'histoire horlogère. L'Institut l'homme et le temps avait ainsi souhaité «honorer un scientifique éminent doublé d'un horloger de grand

talent» et distinguer la «rencontre d'une brillante intelligence théorique et d'une parfaite maîtrise pratique».

De fait, le nouveau conservateur, c'est un peu le mouton à cinq pattes dont personne n'osait rêver. Un héritier des humanistes des Lumières, historien, philosophe, théoricien et cependant maître horloger, capable de fabriquer une montre de A à Z.

Après les horloges, les horlogers

Il connaît le MIH comme sa poche, tout en déclarant modestement qu'il doit maintenant apprendre à le connaître de l'intérieur avant de mettre en œuvre ses idées.

Et d'idées, il n'en manque pas. Il veut développer la théorie de la restauration. Donner une impulsion au rayonnement international du musée. Utiliser le potentiel dormant des collections non exposées, en s'inspirant par exemple du modèle de la collection Guggenheim de Bilbao.

Mais ce à quoi il tient le plus, c'est de développer l'aspect sociologique et historique du MIH. Il se propose, après les horloges, de faire entrer au MIH les horlogers. «Jusqu'à présent, la région n'y est pas très bien représentée», estime-t-il. Son credo: «Les aspects scientifiques et culturels du MIH forment un tout».

Le parcours de Ludwig Oechslin, qui aura 49 ans le

10 février prochain, donne un peu le vertige. Titulaire d'une maturité latin-grec, docteur depuis 1995, il est également licencié en archéologie, histoire ancienne et grec. Il a étudié l'astronomie, la philosophie et l'histoire des sciences.

Depuis 1995, il est agrégé à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ). Ses cours couvrent un vaste spectre socioculturel autour des montres, du temps, de l'art, de la technique et du cosmos. Un programme qui pourrait aussi allécher l'Université de Neuchâtel...

Ludwig Oechslin s'est également formé à la muséographie dès 1978. Il a dirigé plusieurs groupes de projet dans les grandes expositions à Rome, Stuttgart, Munich, Vienne, Salzbourg et Prague. Sans compter les mandats pour des musées suisses.

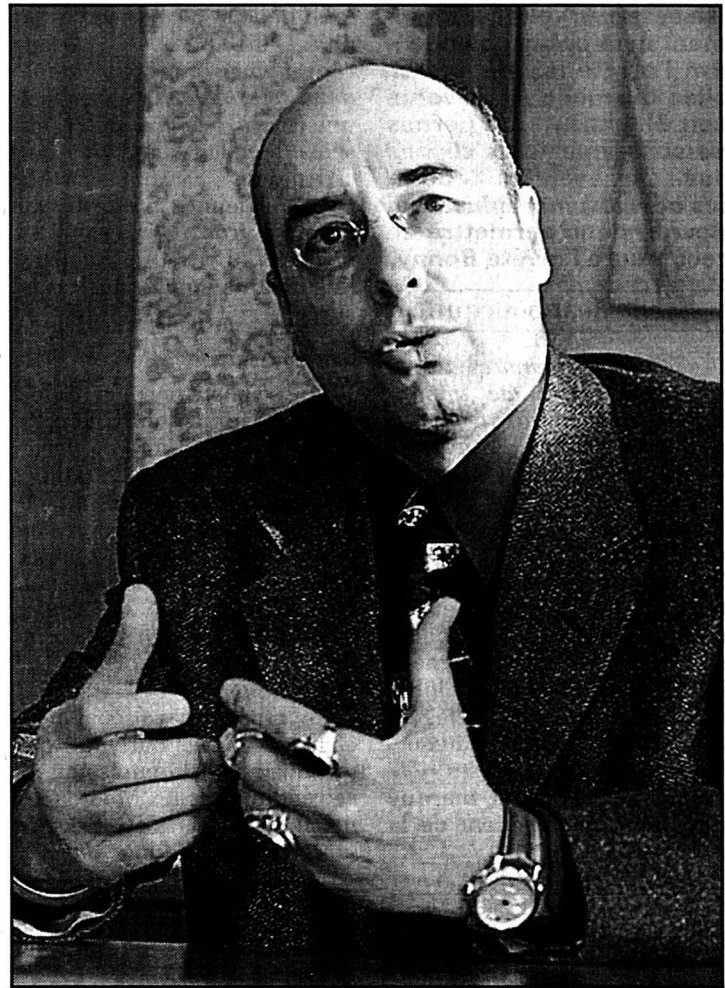
Mais, si impressionnant que soit un tel cursus, l'homme serait incomplet sans son autre face. Depuis 1983, il a mis en pratique ses connaissances techniques. Il a collaboré très régulièrement avec des entreprises horlogères - dont Ulysse Nardin au Locle où il fut responsable technique entre 1994 et 1996. En 1993, il obtient une maîtrise fédérale en horlogerie, au terme d'une formation menée en parallèle à ses nombreuses activités scientifiques.

En plus de cette activité débordante, Ludwig Oechslin

trouve le temps de publier des dizaines et des dizaines d'articles dans les journaux spécialisés ou les revues universitaires.

Comme l'a dit hier Lise Berthet, «on se demande si le MIH va lui suffire!»

C'est un risque à prendre... LBY



Ludwig Oechslin dirigera l'institution à temps partiel. photo Galley

Une petite révolution

Ludwig Oechslin, qui vit actuellement à Lucerne, déménagera prochainement à La Chaux-de-Fonds. Il assumera son mandat à 30% dès le 1er avril pour une période intérimaire, avant de prendre ses fonctions à 60% dès le 1er juillet. Or, l'ex-conservatrice, Catherine Cardinal, travaillait à 100% et l'annonce pour la recherche de son successeur mentionnait ce taux d'occupation. Mais Ludwig Oechslin, désireux de poursuivre ses activités dans la recherche et l'enseignement, a conditionné sa ve-

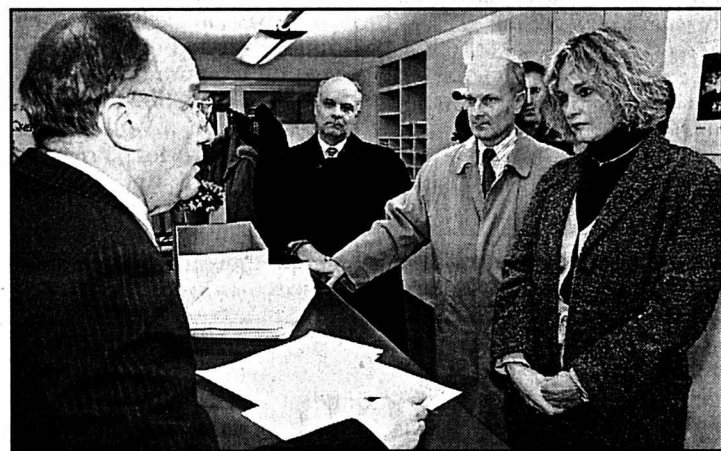
nue à la tête du MIH à un partage de son temps. Pour le second, le Conseil communal va mettre au concours un poste d'adjoint(e) du directeur, à 40 pour cent. Le nouveau conservateur commence donc son mandat en imposant une petite révolution dans le management de l'institution. Celle-ci sera dirigée à l'avenir par un comité de direction formé de Ludwig Oechslin, conservateur, Jean-Michel Piguët, conservateur-adjoint, et du/de la futur(e) adjoint(e) de direction. LBY

Référendum Plus de 6500 signatures pour voter sur le coefficient d'impôt

Le Parti libéral chaux-de-fonnier a déposé hier après-midi à la chancellerie sa demande de référendum sur le coefficient d'impôt communal fixé à 106, signée par 6504 Chaux-de-Fonniers. Il en faut 4300 environ pour qu'elle aboutisse. Une fois la démarche avalisée, le vote devrait avoir lieu à l'horizon du mois de mai.

C'est une délégation du Parti libéral satisfaite qui a déposé hier à 15h à la chancellerie 396 listes de demande de référendum sur le coefficient d'impôt fixé à 106 par rapport au barème de référence cantonal, totalisant 6504 signatures. «Notre objectif est largement atteint», a commenté la présidente de la section, Manuela Surdez.

En l'absence du chancelier Sylvain Jaquenoud - occupé à recevoir la commission fédérale de l'économie et des redevances - c'est le préposé à la police des habitants François-Xavier Jobin qui a officiellement réceptionné les listes, notant que la chancellerie en avait reçu de son côté quelques-unes de plus. Il faudra deux semaines environ pour vérifier les signatures. Pour être avalisée, la demande de référendum



Le préposé à la police des habitants François-Xavier Jobin reçoit les 6504 signatures récoltées par les libéraux pour contester le coefficient d'impôt communal. photo Galley

doit recueillir 4300 signatures valables environ, le registre électoral bouclé hier soir faisant foi. Compte tenu d'un «déchet» de 20% au maximum, le compte est a priori plus que bon.

François-Xavier Jobin a résumé la procédure à venir. Après la vérification, le Conseil communal prendra un arrêté constatant l'aboutissement de la demande. Il pourrait le faire lors de sa séance du 7 février. Suivra un délai de recours de six jours, après quoi le Conseil communal devra

fixer une date de votation. «Elle ne peut pas avoir lieu avant le 20 mars, en particulier avec l'introduction du vote par correspondance», a noté le chef de la police des habitants.

Campagne d'information

En fait, le vote sur le coefficient d'impôt ne devrait pas tomber avant mai. Les prochaines votations auront lieu le 4 mars et les Neuchâtelois éliront ensuite leurs députés le 9 avril, avec un deuxième tour prévu pour le

Conseil d'Etat le 30, et Pâques entre-temps.

Pour les libéraux, l'accueil de la population a été excellent. «En fait, nous n'avons commencé réellement de récolter des signatures qu'à partir du 5 janvier (l'annonce du référendum a été publiée dans la Feuille officielle le 22 décembre avec un délai de 30 jours); il y a eu un phénomène d'accélération, une semaine de plus et nous aurions atteint 9000 signatures», affirme Pierre Golay, membre du comité du Parti libéral. «Nous sommes très heureux que la population chaux-de-fonnaise puisse s'exprimer», note le président du groupe des conseillers généraux libéraux, Gérard Bosshart, qui ajoute que, sauf erreur, c'est la première fois qu'on lui demandera son avis sur l'impôt communal.

La campagne? «Elle sera axée sur notre souhait de voir le coefficient tendre vers 100, en équité avec l'impôt cantonal», note Gérard Bosshart. Pour l'instant, le président du Conseil communal Charles Augsburger se borne à relever que la Ville souhaite mener «une bonne campagne d'information, car le sujet est très important».

Robert Nussbaum

BRÈVES

Bombe La police n'a pas encore le résultat de l'analyse du contenu du colis qui a provoqué l'alerte à la bombe de vendredi dernier à Jumbo. On devrait savoir d'ici la fin de la semaine s'il s'agissait d'une «attrape» ou non. La police n'a pas non plus d'indice qui permettrait d'identifier l'auteur. /ron

Vente de mimosa La traditionnelle vente de mimosa de la Croix-Rouge locale aura lieu vendredi après-midi et samedi toute la journée. Son bénéfice est destiné à venir en aide aux enfants défavorisés de la région, que se soit en participant à l'achat de lunettes, à des frais dentaires ou encore à des camps. Les petits vendeurs peuvent encore s'inscrire au 926 91 20 ou 913 34 23 (Croix-Rouge), sachant qu'ils toucheront comme récompense 10% du produit de leur vente! /ron

Club 44 Ce mardi soir à 20h, le Club 44 accueille une conférence avec dias de Benoît Renevey sur la Grande Cariçaie. Sur 40 km de rive au sud-est du lac de Neuchâtel s'étend, sous ce nom, le plus grand marais lacustre de Suisse.

D'une extraordinaire beauté, avec une flore et une faune abondantes, son importance est d'envergure internationale. Biologiste et Dr en sciences, Benoît Renevey est aussi spécialisé dans la production de diaporamas. La soirée est organisée en collaboration avec le Musée d'histoire naturelle. /ron

La Sagne Le Conseil communal de La Sagne a proclamé élue au Conseil général Anna Béguin, proposée par le Parti libéral-PPN en remplacement de Denis Schallenberger, nommé au Conseil communal. /réd

En ville

Urgences

Entre dimanche soir 18h et hier même heure, les ambulanciers de la police locale sont intervenus à trois reprises, pour deux chutes et un malaise. Les premiers secours n'ont pas été alarmés.

A votre service

Pharmacie d'office: mardi, pharmacie de la Fontaine, Léopold-Robert 13b, jusqu'à 19h30, puis appeler la police locale, tél. 913 10 17.

Agenda

Aujourd'hui
Club 44 20h, conférence et diaporama sur la Grande Cariçaie, par Benoît Renevey, biologiste.
Conservatoire Salle Faller, 19h, audition de classes professionnelles.

Demain
Conservatoire Salle Faller, 19h, audition de la classe de violoncelle de François Abeille.
Salle de musique Concert d'abonnement, 20h15, avec l'orchestre de la Fondation Gulbenkian, avec la participation du quatuor de saxophones Raschèr.

NAISSANCE

Nolwenn, Carolina et Daniel ont attendu tendrement jusqu'au 19 janvier 2001 pour découvrir leur plus beau cadeau pesant 3,130 kg et mesurant 51 cm; une petite fille prénommée

HEAVENLY

Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds
Fam. LEUBA-CUTICONE
Prairie 2
2300 La Chaux-de-Fonds
132-87674

Il est évidemment plus facile de récolter des signatures en faveur d'une baisse des impôts que pour proposer la fermeture des bistrotis à l'heure du culte.

Commentaire L'impôt sous pression

Il n'empêche que trouver et faire signer plus de six mille cinq cents citoyens en moins de trois semaines est une belle

performance à l'actif des militants du Parti libéral, dans la mesure où cela représente près de 23 pour cent du corps électoral. Même en comptant l'inévitable déchet qui sera éliminé lors de la vérification des listes, il restera plus d'un électeur sur cinq à appuyer la démarche des libéraux.

Allant bien au-delà du simple réflexe visant à protéger son porte-monnaie, ce chiffre témoigne que, toutes taxes et impôts confondus, la pression du fisc devient un véritable problème, dans la me-

sure où les contribuables ont la désagréable impression que l'Etat cherche à leur soutirer les quelques bénéfices qu'ils peuvent escompter de l'embellie conjoncturelle.

Introduction du vote généralisé par correspondance et proximité des élections cantonales obligent, les électeurs chaux-de-fonniers ne trancheront pas dans le vif avant mai.

Largement le temps pour qu'entre escarmouches politiques et électoralistes s'instaure un véritable débat de fond. Roland Graf

Le Cerneux-Péquignot Chez Bonnet, institution familiale depuis huit générations

Le Cerneux-Péquignot peut avancer deux particularités. D'une part il s'agit de la seule paroisse catholique du Haut et d'autre part cette localité affiche la plus haute altitude du canton: 1088 mètres. Ainsi qu'en atteste le poteau indicateur planté en face du restaurant Bonnet. Celui-ci présente aussi une double caractéristique rarissime. D'abord, ses actuels tenanciers, Jean et son épouse Marthe, occupent les lieux depuis plus de 40 ans. Ensuite, ce couple perpétue une longue tradition familiale dans la gestion de cet établissement puisqu'il représente la huitième génération.

Jean-Claude Perrin

Dans la petite localité du Cerneux-Péquignot toutes les activités socio-culturelles sont regroupées en son centre. Plus précisément autour de l'église, avec à ses côtés: la salle communale polyvalente, l'école, alors que le bureau de commune et la poste sont situés presque en face.

A cette brève énumération manque un élément essentiel: le café-restaurant Bonnet. Quasiment au pied du clocher, de l'autre côté de la route. Lieu de rendez-vous incontournable

pour qui veut rencontrer un habitant du lieu, cet établissement public est tenu depuis plus de 40 ans par Jean et Marthe Bonnet.

Ils sont les représentants de la huitième génération à s'occuper de ce commerce. «Pendant 10 ans, nous étions avec les parents, puis nous avons repris ce café à notre compte en 1970», explique Jean. Mais que d'autres Bonnet avant le couple actuel. Jusqu'en 1970 ce fut donc le père, Charles, et précédemment le grand-père, Louis-François Philomain, l'arrière-grand-père, Charles Ulysse...

En fait, on pourrait remonter jusqu'à la construction de cette ferme auberge datant de 1672, ainsi qu'en atteste la date inscrite sur le four à pain d'origine et parfaitement conservé.

Grands fêtes et traditions

Ces tenanciers successifs, tout comme Jean, il n'y a pas si longtemps encore, étaient aussi agriculteurs, l'étable et le café étant sous le même toit. De l'avis de Jean Bonnet ces deux activités ont coexisté dès la construction de cette maison par une famille aristocratique française, les ancêtres des de Bellefon.

Fidélité à toute épreuve

Au fil des ans, tous les autres établissements publics, comme l'hôtel de la Poste qui servait de relais aux diligences, les cafés implantés du côté du Gigot, ont tous disparus. Ainsi, le café Bonnet s'est imposé comme une véritable institution. Le dimanche, au temps où les habitants des environs venaient à l'église avec des chevaux, ceux-ci étaient accueillis dans l'écurie de l'établissement. Le temps de la messe et... de l'apéro. Pendant des années le café a aussi fait fonction de petite

épicerie. Avec des denrées de première nécessité, mais aussi dépôt de sel et diverses bricoles pour dépanner: des ampoules électriques, des fusibles, des cartes de deuil, de naissance... Pour ces derniers articles, c'est d'ailleurs toujours le cas aujourd'hui. Autre caractéristique de ce bien sympathique restaurant aux chaleureuses salles boisées: la fidélité des clients. Certains y mangent chaque dimanche depuis... trente ans. S'ils ont un empêchement, ils téléphonent!

JCP

Rappelons que le Cerneux-Péquignot, à l'époque, était français, dépendant de l'évêché de Bourgogne. Ce n'est qu'au terme du traité de Paris de 1815, finalement appliqué avec peine quatre ans plus tard, que Le Cerneux-Péquignot devint suisse.

Ce n'est qu'il y a quelques années que Jean Bonnet a acquis cette demeure, d'ailleurs

transformée et surélevée en 1947. Jusque là, lui-même et ses aïeux étaient locataires des lieux. C'est dire si l'entente avec les propriétaires était solide. Ainsi, depuis plus de trois siècles, le restaurant Chez Bonnet a pris une part prépondérante à la vie sociale du village.

Dans de grandes occasions: la fête d'histoire, les 50 ans du sacerdoce de l'abbé Gilbert Mar-

guet... La grange était décorée et transformée en salle des fêtes.

Mais cet établissement est aussi celui des traditions. Comme celle du souper tripes du 1er de l'an (qu'il faut doubler courant janvier tant la demande est forte) ou les repas basés sur la viande des porcs élevés dans la ferme. Ici, la traçabilité des produits est garantie.

JCP



Marthe et Jean Bonnet. Derrière le comptoir depuis plusieurs dizaines d'années.

photo Perrin

Jazz Six Belges enflamment le cellier



The Smoky Midnight Gang, un groupe qui a de l'énergie à revendre.

photo Favre

Quelle débauche d'énergie, mes amis! Samedi soir, les six musiciens du groupe belge The Smoky Midnight Gang ont littéralement enflammé la chaleureuse cave à jazz du Crêt-Vaillant, au Locle, en adressant au passage de sincères remerciements aux gens qui représentent Marianne et son cellier. Comme on peut le constater, l'humour a également été au rendez-vous de cette veillée entièrement consacrée au boogie-woogie et au rythm'n'blues.

Cheveux laqués et peignés en arrière, costard noir et cravate généralement assortie à l'instrument, chaussures à la mode des années cinquante, les protagonistes ont véritablement soigné leur look, de manière à ap-

paraître encore plus authentiques. Tant et si bien que le proverbe qui affirme que l'habit ne fait pas le moine s'est révélé fort adapté à la circonstance. Car, à l'image de leur tenue, tous ont parfaitement répondu aux attentes du public en jouant avec les notes comme avec les mots.

Sur scène, il a d'ailleurs été révélateur d'analyser la personnalité à la fois fondamentalement différente mais complémentaire de chaque instrumentiste. Le calme tout olympien du batteur a offert un singulier contraste avec l'enthousiasme et les acrobaties pour le moins tordantes du contrebassiste. On retiendra du chanteur et saxophoniste baryton les mimiques, la voix un rien haut perchée et un amour sans borne pour la belle et bonne musique.

Charmeur à ses heures, le pianiste, comme mû par un ressort, s'est distingué par un doigté subtil et raffiné. Discret lui aussi, le guitariste a soutenu le groupe dans ses swinguants élans. Last but not least, le saxophoniste ténor n'a manqué ni de souffle ni de talent pour se lancer dans de grandes et fabuleuses envolées au service du folklore noir américain. Cette touche humoristique pour conclure: «Qui, ici, s'appelle Marianne?», a demandé le chanteur. «Personne», lui a-t-on répondu depuis la salle. «C'est dommage, car on l'aurait remercié pour l'accueil», a-t-on entendu en écho.

PAF

La Grange L'humoriste Alain Meury ne s'interdit aucun sujet tabou

Alors que sa moitié vient de le quitter, Alain Meury réalise la réelle signification de ce terme. Elle a tout partagé en deux, ne lui laissant que la moitié du téléviseur, de la voiture, du téléphone.

Dès lors, dans un décor sobre, l'univers de la «revue interdite» présentée en one man show par cet acteur est planté. Son titre est révélateur. Alain Meury ne s'interdit rien et ne fait ni dans la dentelle, ni les choses à moitié, lui.

Seul avantage de se retrouver avec un demi-poste de TV, les habitudes défaits de l'équipe suisse de football sont divisées par deux. Même Bernard Challandes, présent vendredi soir à La Grange, a éclaté de rire, de-

vant ce jongleur de mots à la satire particulièrement aiguisée.

Inconvénient de cette séparation, l'homme, maintenant séparé de sa femme agente de police «qui s'était mise à penser», se retrouve avec seulement la place du mort comme moitié de bagnole et uniquement la moitié du téléphone où sa femme cause sans qu'il puisse en placer une. Mais seul, il ne se gêne pas de soliloquer. Faisant partager ses expériences «d'homme à casquette», engagé à mi-temps, qu'il a tenté pour faire face à la pension que sa moitié n'a, en revanche, pas voulu partager.

Avec un humour particulièrement caustique Alain Meury passe à la moulinette et en vrac toutes ces «casquettes», de

l'agent de sécurité à l'agent de police en passant par le pilote de Crossair. Mais, du second métier, il dit vouloir un boulot pour «manger, pas pour boire» alors qu'avec le dernier, il craint ne pas faire de vieux os.

Humour décapant

Avec des jeux de mots truculents, aucun sujet n'est tabou pour l'humoriste qui fait un peu sienne la maxime de Pierre Desproges: «On peut rire de tout, mais pas avec tout le monde» et «pas n'importe où» ajoute-t-il. Ainsi, il ne s'interdit pas d'être décapant à l'égard de la Suisse, proposant une initiative pour limiter les Suisses allemands de 73 à 18%, ou de l'Europe à propos de laquelle on dit parfois

n'importe quoi. «Même Francis Matthey a cru qu'on allait supprimer les feux rouges en introduisant la libre circulation des personnes...»

Spectateurs, deux conseillers nationaux socialistes se bidonnaient! Le pape, le mouvement olympique (dopé) «qui s'écrit avec deux P», n'échappent pas à sa prose décapante.

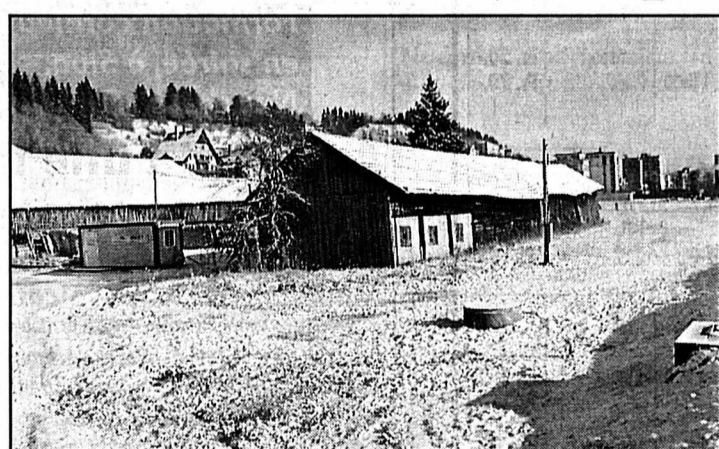
La presse, par les titres accrocheurs de ses manchettes, lui fournit aussi des prétextes à interprétation un brin salace. Alain Meury ne s'interdit rien et le regard ironique, parfois froid et cruel qu'il jette sur le quotidien, et les événements, même tragiques, mettent en lumière nombre d'absurdités de notre monde.

JCP

Conseil général Demande d'une vente de terrain en faveur d'une entreprise

Créée en 1902 par l'autorité communale et quelques commerçants, la société Entrepôt fédéral SA a décidé, il y a dix ans, d'abandonner ses activités commerciales, tout en conservant ses propriétés foncières, en se transformant en une société immobilière. Actuellement le bâtiment principal est principalement loué par un agent en douane. Ce dernier souhaite développer son activité. D'où un besoin de surface supplémentaire. D'où le désir de la société immobilière d'acquérir un terrain attenant actuellement propriétaire de la commune.

De 1902 à 1990, la SA de l'Entrepôt fédéral a quasiment traversé tout le siècle. Exploitant jusqu'en 1990 un bâtiment d'entrepôt de marchandises en magasin (libre ou en transit) ainsi qu'une activité de dédouanement import-export, les difficultés rencontrées il y a dix ans ont incité cette société à



La vente de cette parcelle de terrain permettrait de donner un meilleur look à l'entrée ouest du Locle. photo Perrin

abandonner ses activités commerciales. Elle a, en revanche, conservé ses propriétés foncières en créant la Société immobilière France 85 SA, dans laquelle la commune est majoritaire.

Cette SI souhaite acquérir une parcelle de terrain attenante au bâtiment principal de l'ex-Entrepôt fédéral maintenant essentiellement loué par

un transitaire, Trémil SA qui, outre les transports internationaux, exploite en ces lieux un entrepôt douanier et un département d'importation.

La surface convoitée, propriété de la commune à la suite d'un échange de terrains avec une entreprise horlogère implantée à proximité, est de 950 mètres carrés. Malgré la disparition du trafic de marchan-

dises par le rail, située non loin de la frontière française, de la gare marchandises du Col-des-Roches, sa situation reste commercialement intéressante», note le Conseil communal dans son rapport.

Elle est intégrée au périmètre affecté à la zone d'activité économique, mais aussi en zone de protection de captage. De plus le sous-sol tourbeux de cet endroit nécessitera, en cas de nouvelle construction, le recours à des pieux. D'où une augmentation significative du coût d'infrastructure.

En raison de tous ces paramètres, l'exécutif propose de céder ce terrain au prix de 15 fr. le mètre carré. L'agent en douane, via la société immobilière, entend aussi assainir le plan parcellaire pour le moins tourmenté, sur lequel sont implantées plusieurs constructions en bois passablement vétustes. Le Conseil général est appelé à donner son accord à cette transaction lors de sa séance de ce mercredi 24 janvier.

JCP

NAISSANCE

Nathan, Anouk et Pierre-Yves Maire ont la joie de vous annoncer la naissance de

JOAS

le 20 janvier 2001 à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds.

Anouk et Pierre-Yves MAIRE
Citadelle 3
2316 Les Ponts-de-Martel

132-87678

Librairie Inventaire du Pays horloger

«Le patrimoine des communes du Doubs», superbe ouvrage en deux volumes édité par les éditions Flohic, consacre une large place aux communes du Haut-Doubs horloger. De la préhistoire à nos jours, elles sont auscultées à la loupe pour nous raconter leur histoire et nous dévoiler leurs richesses patrimoniales. Cette base de données de 1500 pages richement illustrée est en vente en librairie.

Alain Prêtre

Le val de Morteau, lieu de passage stratégique, a nourri bien des convoitises et provoqué immanquablement des luttes de pouvoir pour se l'approprier. La guerre de Réaumont déclencha les hostilités, pour s'achever en 1348 par un partage des droits sur le fief de Morteau, entre Henry de Montbéliard et le comte Louis de Neuchâtel.

D'autres épisodes guerriers s'ensuivirent avec les guerres de Bourgogne et de Dix Ans pour atteindre un paroxysme de violence et d'horreur lors du déferlement des Suédois. «Dans la seule nuit du 14 au 15 janvier 1638, 200 Mortuaciens sont massacrés», rappelle l'ouvrage. Le calme revenu, le val de Morteau se réveille ravagé et ruiné par trois siècles de guerre. «Il reste peu de fermes antérieures à la guerre de Dix Ans et peu de



L'actuelle maison des jeunes de Morteau abrita la première école d'horlogerie. photo Prêtre

monuments entiers», poursuit ce livre. La situation politique du val se stabilise définitivement en 1678 avec son rattachement à la France.

Il est intéressant de relever l'histoire particulièrement chaotique de Villers-le-Lac. «Le passage des troupes suisses en 1815 confirme l'importance de ce territoire pour toutes les armées. Ainsi les Prussiens emmènent-ils par mesure de représailles, en 1871, le maire et le curé», peut-on lire. Villers-le-Lac, épargné par le glaive de la guerre, est par contre victime de la foudre en 1840.

La proximité de la Suisse a par ailleurs favorisé des liens étroits et particuliers, illicites ou non, avec nos voisins. La contrebande en constitue l'un

des aspects les plus spectaculaires. «Autrefois, la contrebande se faisait sur le lac des Brenets à l'aide d'une vingtaine de barques qui transportaient, par temps de brume ou la nuit, coton, fer et acier», souligne l'ouvrage. Il rapporte encore que la localité du Cerneux-Péquignot, placée sous l'administration de la commune de Montlebon, fut rattachée au canton de Neuchâtel en 1815. A l'inverse, «les terres de la seigneurie de Franquemont situées sur la rive gauche du Doubs à Goumois deviennent françaises en 1780».

Carcasses d'avion

L'inventaire du patrimoine communal présente des ri-

chesses plus ou moins connues ou insolites. Ainsi, l'image du bunker édifié au Pont-de-la-Roche en 1939 est accompagnée d'un commentaire, précisant «qu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, les prisonniers allemands sont employés à drainer la basse vallée du Doubs sur Grand'Combe Châteleur, et à rectifier les méandres du Théverot, à sa confluence avec le Doubs». Vestige d'une activité industrielle florissante, la fabrique d'articles de table Vermot-Gaud, à Montlebon, témoigne en même temps d'une louable tentative de diversification en Pays horloger. «Construite en 1933, elle utilisait des carcasses d'avion de la Première Guerre mondiale pour faire des couverts en aluminium», mentionne le descriptif.

Les édifices culturels tiennent naturellement une place considérable dans ce Haut-Doubs horloger façonné par la religion catholique. Dans le chapitre consacré à la commune de Grand'Combe des Bois, il est présenté le chemin de croix de Notre Dame de la Salette, suivi en septembre par une foule de fidèles. Ce site de dévotion, constitué de statues grandeur nature, a été imaginé et conçu par l'abbé Prêtre (ça ne s'invente pas!), originaire du Bizot, village proche, administré sous la Révolution par un dénommé Prêtre.

PRA

Villers-le-Lac L'orgue attire les mélomanes et les projets

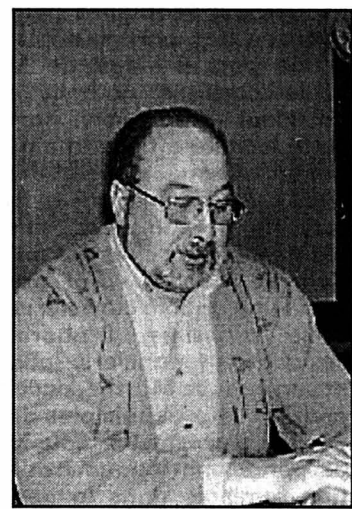
L'association Autour de l'orgue, présidée par Jean-Marie Robbe, vient de tenir son assemblée générale, occasion d'un bilan et de projets. Forte d'une vingtaine d'adhérents, elle veille à conserver le patrimoine et à le faire vivre au service de mélomanes de plus en plus nombreux. Elle a pris le relais d'une précédente association qui a œuvré pour la réintroduction d'un orgue à l'église de Morteau.

Les activités de l'année 2000 ont surtout été un hommage à Jean-Sébastien Bach avec, en particulier, un concert réunissant Bernard Coudurier et le chœur du val de Morteau. «Un ensemble sympathique qui a travaillé dans un bon climat et que j'ai eu du plaisir à diriger», souligne le président.

Avec 180 personnes pour deux concerts, la fréquentation n'est pas encore à la hauteur des espérances, même si le public commence à se fidéliser.

Centenaire à Villers-le-Lac en 2002

Pour 2001, un concert est prévu au Chauffaud en juin et un autre sera donné en fin d'année avec la maîtrise de Dole. Pour 2002, un projet ambitieux est sur les rails, la commémoration du centenaire de l'orgue de Villers-le-Lac. Une plaquette sera éditée avec des documents d'archives et des éléments d'actualité. Un travail musical sera entrepris avec le collège, dont la chorale,



Jean-Marie Robbe, un président plein de projets. photo Roy

épaulée par la Pastourelle, pourrait donner un concert accompagné par l'orgue centenaire.

Certes, c'est un projet lourd, mais Jean Prêtre, le trésorier de l'association, compte sur les subventions des collectivités et sur les sponsors, à l'image de ce qui a été fait en 2000 avec les établissements Petitjean, Péquignot et Joriot.

DRY

Rubrique Haut-Doubs

Alain Prêtre

Téléphone
(0033)381.67.22.70

DIVERS

SPINNING

Le Spinning est le programme le plus rapide du monde pour perdre du poids. Vous éliminez plus de 700 calories en 45 minutes. Le spinning ne demande aucune coordination et l'effet «peltori» est une motivation dont vous ne pouvez plus vous passer. Venez vivre... le cours de votre vie!

Physic club simple efficace **Le calorie Killer!**

WELLNESS club Votre corps en a besoin Renseignements
La Chaux-de-Fonds • Cernier • Le Locle • www.physic-club.ch 032 926 67 77

Le Jardin d'Amélie

Prêt-à-porter, enfants, futures mamans

40%

Soldes jusqu'au 31 janvier

Rue de la Serre 32 - La Chaux-de-Fonds

robert fischer 2074 Marin

Spectacle musical

Jeu. 08.02.2001	Notre Dame de Paris à l'Arena de Genève à 20h00 Départ: 17h00	Transport Place	Fr. 50.- Fr. 70.-
Samedi 10.02.2001	Notre Dame de Paris à l'Arena de Genève à 14h00 Départ: 11h00	Transport Place	Fr. 50.- Fr. 70.-
Pour vous distraire			
Samedi 17.02.2001	Le café théâtre Bamabé présente «On est dans la moïse»! Car et spectacle (places balcon)	Départ 18h	Fr. 80.-
Nos voyages 2001			
Du 23 au 26.02.2001	Carnaval de Nice et la Fête des Citrons à Menton	4 jours	Fr. 549.-
Du 1 ^{er} au 04.03.2001	Florence - Sienna - La Toscane - Montecatini	4 jours	Fr. 398.-
Du 31.03 au 1 ^{er} .04.2001	Strasbourg - Kirrwiller et son Music-Hall «Royal Palace»	2 jours	Fr. 295.-
Du 23 au 27.04.2001	Lugano Paradiso à «un prix doux»	5 jours	Fr. 495.-

Demandez nos programmes détaillés!
Départs également du Locle, de La Chaux-de-Fonds, du Val-de-Ruz et Neuchâtel.

Tél. 032 / 753 49 32

ENSEIGNEMENT

OPTIQUE MANAGER

Formation continue en soirée, à Sion, Neuchâtel, Fribourg

Accédez à une fonction de management en :

- Gestion** Economie, Droit, Comptabilité, Business Plan
- Marketing & Communication** Marketing, Vente, Relations Publiques, Publicité
- Management & Ressources Humaines** Ressources Humaines, Communication, Image de l'entreprise, etc.
- Management de Projet** Conduite de projet, Négociation, Organisation de séances, etc.



Formation modulaire donnant accès aux diplômes de :

- Management
- Adjoint(e) de Direction
- Manager Opérationnel

CEFCO Centre Formations Commerciales
Siège central : Ch. Cèdres 3, CP, 1000 Lausanne 9
Fax 021 / 643 77 09 Tél. 021 / 643 77 00

www.cefco.ch

Sols parquets tapis

La base du confort

SOL & LIT

R. Estenso
La Chaux-de-Fonds Rue du Parc 94
Tél. 032/913 63 23 Fax 032/913 63 27

REVÊTEMENTS DE SOLS
TAPIS, PLASTIQUES
PARQUETS, RIDEAUX
LITERIE, DÉCORATION
MEUBLES, TAPIS D'ORIENT
STORES

132-086130

50% TOTALE LIQUIDATION

Liquidation totale seulement DU 22 AU 24 JANVIER 2000

N'ayant pas trouvé de successeur, nous liquidons notre commerce jusqu'à fin janvier. Le magasin dans le centre de Marin village est à louer dès fin janvier.

Magasin d'horloges

50% 50%

L'univers de l'horlogerie rue Fleur-de-Lys 1, 2074 Marin, tél 032 753 60 61 ou tél. 079 421 67 16
Mardi - Mercredi - 9h à 18h



Dick Optique
Av. Léopold-Robert 64
Tél. 032/913 68 33
La Chaux-de-Fonds

132-081052

vacances en FRANCE

MÉDITERRANÉE - ATLANTIQUE-CORSE. Au bord de mer ou dans le magnifique arrière-pays. 700 appart. et villas à louer. Propriétaires privés, soucieux de bien vous accueillir. Liste 2001 gratuite. LUK, Pichard 9, 1003 Lausanne 021 320 71 06

ENSEIGNEMENT

COURS DE LANGUES D'ÉTÉ

POUR ADOLESCENTS
Suisse alémanique & Angleterre

- Cours de langues intensif le matin
- Activités sportives et excursions variées
- Logement moderne avec pension complète
- Prix global avantageux!

SLC SEJOURS LINGUISTIQUES SA

Av. des Alpes 62
1 8 2 0 Montreux
Tél. 021/963 65 00
Fax 021/963 85 45
information@slc-mtx.ch

INTERLANGUES

L'INSTINCT DE LA LANGUE
COURS INTENSIFS

français - allemand - anglais

tous les niveaux

préparation aux examens de

Cambridge, Goethe-Institut,

Alliance Française

Tous les jours 08h30 - 11h30

Début tous les lundis

La Chaux-de-Fonds
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 6
Tél 032-968 72 68

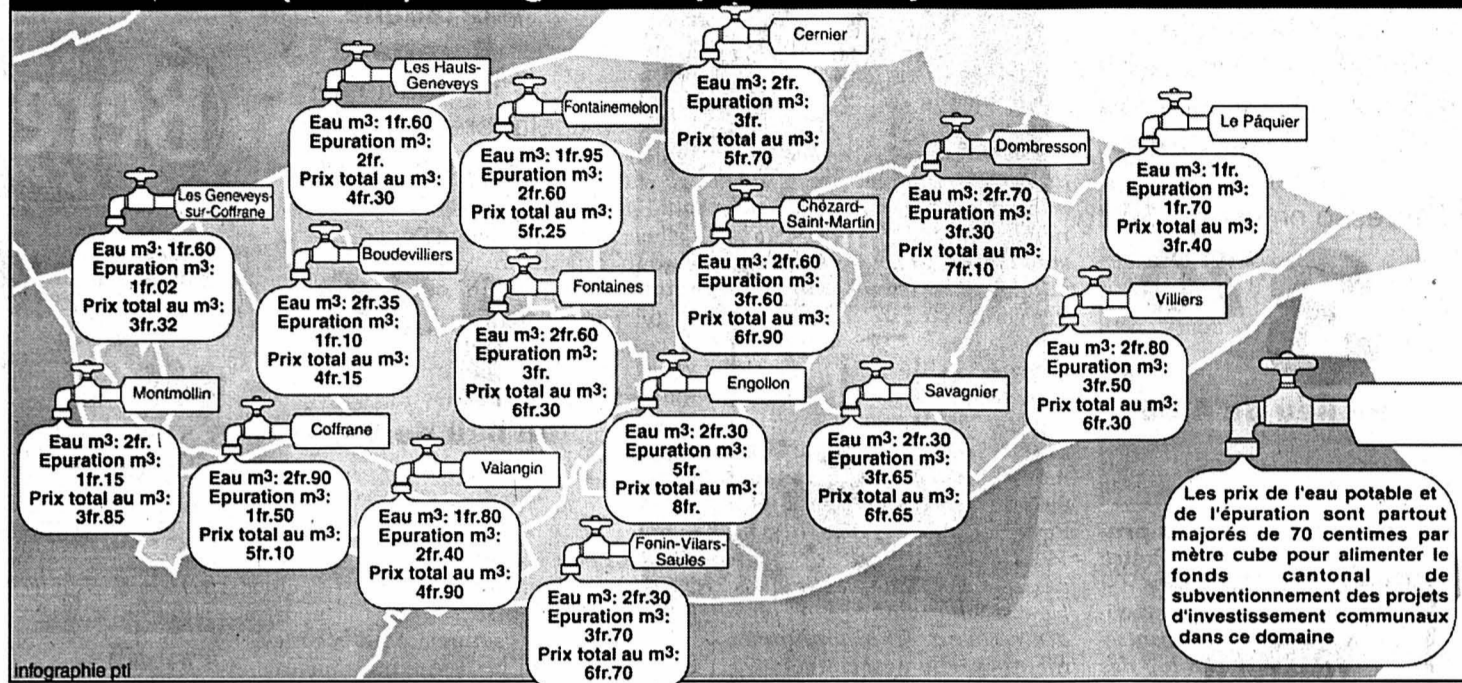
Neuchâtel
Grand'Rue 1A
Tél 032-724 07 77

028-290361

Publicité intensive,
publicité par annonces

Val-de-Ruz Le district met de l'ordre dans son eau

Prix de l'eau (au m³) en vigueur depuis le 1er janvier 2001



Avec l'introduction des taxes causales, les communes du Val-de-Ruz ont mis de l'ordre dans la prodigieuse diversité qui les caractérisait dans la fixation du prix de l'eau et de l'épuration. Les valeurs totales oscillent désormais entre 3fr.32 et 8 fr. au mètre cube, en fonction du degré des investissements consentis. Le contribuable est désormais invité à payer ce qu'il consomme.

Philippe Chopard

Avant que les taxes causales ne montrent le bout de leur nez au Val-de-Ruz, les communes du Val-de-Ruz faisaient état d'une prodigieuse diversité dans la fixation du prix de l'eau potable et de l'épuration. Toujours en fonction de leurs

investissements et de leur participation aux syndicats intercommunaux chargés de gérer ce domaine, et aussi en fonction de caractéristiques locales. Ainsi, il n'y a pas si longtemps, Engollon était encore au règne des fosses septiques pour évacuer ses eaux usées, et il a fallu de grosses dépenses pour voir ce tout petit village se raccorder aux installations flambant neuves de La Rincière.

En étant totalement détachées de l'impôt, les nouvelles taxes vont donc directement déployer leurs effets pour le contribuable, au moment de la réception des factures qui sont désormais calculées sur la consommation. Mais la manière d'équilibrer les comptes de l'eau se décompose en trois domaines. Tout d'abord, il faut rappeler que le canton perçoit un montant de 70 cen-

times par mètre cube d'eau consommée pour regarnir son fonds de subventionnement dans ce domaine.

Ensuite, l'épuration des eaux usées, à un tournant dans le district avec l'ouverture de la station de La Rincière, gérée conjointement par les dix communes de Fontaines, Engollon, Les Hauts-Geneveys, Fontainemelon, Cernier, Chézard-Saint-Martin, Dombresson, Villiers, Savagnier et Fonin-Vilars-Saules, groupées dans le syndicat Sevaru. Les autres villages du district soit possèdent leurs propres installations d'épuration, soit gèrent conjointement une seule station. La table de prix révèle l'ampleur des investissements du Sevaru, où le prix au mètre cube d'eau pour l'épuration est partout supérieur à 3fr.50. Avec, de surcroît, une lacune en ma-

tière d'équipement, puisque tous les villages n'ont pas encore séparé leurs eaux claires de leurs eaux usées. De nouveaux investissements en perspective.

Pour l'eau potable, même constatation, puisque le Syndicat intercommunal des Prés-Royer élargis (Sipre) regroupe exactement les mêmes communes du Sevaru. La manière de percevoir les redevances varie cependant en fonction de la politique pratiquée par les communes, qui peuvent agir sur les compteurs avec une taxe de base, et sur la consommation. Certains villages ne prennent en compte que ce dernier critère, alors que d'autres - comme Chézard-Saint-Martin - agissent fortement sur les redevances sur les compteurs pour réduire le coût de la consommation.

PHC

Un seul mot d'ordre, économiser

Face à ces nouvelles taxes causales et aux augmentations du prix de l'eau décidées dans plusieurs communes à la fin de l'an dernier, le mot d'ordre à donner au contribuable est celui d'économiser. Surtout dans les villages où la consommation sert de base unique à la taxation. Ce qui implique un changement de comportement, selon Enrico Riboni, qui travaille dans le domaine du traitement de l'eau et des possibilités d'économies à Boudry.

Mauvais plis Faites-vous partie de ceux qui laissent couler l'eau du robinet pendant que vous vous brossez les

dents? Pour Enrico Riboni, il s'agit d'un gaspillage de l'ordre de 2 à 10 mètres cubes par an et par personne. «Au prix actuel de l'eau, faire l'effort de fermer le robinet pendant ce temps est bien rémunéré», indique cet ingénieur domicilié à Chézard-Saint-Martin. De même, remplacer son bain quotidien par une douche de 10 minutes peut ainsi économiser presque vingt mètres cubes d'eau en un an.

Débats Enrico Riboni suggère aussi de s'attaquer au débit des robinets, avec la pose de régulateurs qui permettent également des écono-

mies et qui peuvent être amortis en quelques mois. Avec pour résultat de réduire de 20 à 40% la consommation d'eau potable.

Double vitesse La capacité des réservoirs des WC peut aussi être mieux exploitée par la pose de chasses d'eau à deux vitesses utilisables en fonction de ce que l'on «dépose» dans la cuvette.

Penser au toit Enrico Riboni suggère aussi de récupérer l'eau des toits des maisons individuelles ou des petits immeubles en PPE, ce qui représente un investissement important - des milliers de francs - mais qui peut être

amorti en quelques années. Cette eau, avec l'arrivée des installations qui la rendent potable, peut être utilisée pour tous les besoins des habitants. Enrico Riboni indique aussi qu'il n'est pas possible d'échapper à la taxe de raccordement au réseau, mais que les installations de récupération peuvent ainsi générer des économies substantielles.

PHC

Pour en savoir plus, ozone.ch, chemin du Theyeret 25, 2017 Boudry, ou www.ozone.ch, cliquer sur «Applications - Economiser l'eau»

Temple du Bas Ovation pour un flamboyant «Requiem» de Verdi

Pour le centième anniversaire de la mort de Verdi, Théo Loosli a monté, dimanche au temple du Bas, à Neuchâtel, une des pages les plus célèbres et les plus grandioses du compositeur italien: le «Requiem», œuvre d'une envergure inhabituelle et qui nécessite des moyens extrêmes de la part du chœur, de l'orchestre, des solistes et du chef.

C'est une salle comble qui a accueilli les interprètes. Conquis dès les premières mesures par les musiciens, le public a salué cette version flamboyante du «Requiem» par un tonnerre d'applaudissements.

Le Berner Bach-Chor nous a littéralement subjugué par sa manière dense, nette et travaillée de rendre l'immense palette de nuances et la force de cette partition. On se rappellera longtemps la plénitude du «Dies Irae», rendu avec une puissance proche de la violence, mais parfait de cohésion sonore. Quant aux pages plus recueillies, elles furent chantées avec une pénétration impressionnante.

L'Orchestre symphonique neuchâtelois (OSN) a rempli sa tâche à la perfection, soulignant avec souplesse les phrases des solistes et se permettant de trouver un ton franchement symphonique au besoin. En vérité, l'OSN a sans doute offert dimanche soir une démonstration supérieure à celles auxquelles nous étions habitués, et qui pourtant étaient déjà de premier plan.

Un soliste noyé

Pour leur part, les solistes n'avaient guère la partie facile, car le compositeur exige à la fois puissance, souplesse, délicatesse même. En outre, il contraind les voix à puiser dans les registres extrêmes.

Si Liliane Zürcher, alto, a parfaitement réussi sa ga-gaure, si Philippe Huttenlocher, basse, nous a séduits et transportés parfois par sa présence et son timbre profond, on doit tout de même dire que Christa Goetze, soprano, malgré sa belle voix, n'a pas trouvé les accents nécessaires pour s'imposer. Quant à Martin Hostettler, il s'est révélé dé-cidément trop faible pour une partition de cette envergure, au point de se retrouver très sou-vent noyé dans la masse or-chestrale.

On aura donc pris un plaisir presque sans mélange à l'au-dition de ce «Requiem» donné avec éclat et des couleurs sou-vent captivantes.

JPB

Neuchâtel Lettres pour un peu de vie dans un couloir de la mort

Agée de 18 ans, Noémie Reber correspond avec un jeune condamné à mort emprisonné au Texas. Ses lettres amènent un peu de couleur dans la vie du détenu. Dont le courrier lui apprend, entre autres, la tolérance.

Frédéric Mairy

Noémie Reber, de Neuchâtel, et Richard Vasquez Junior, du Texas, s'écrivent depuis deux ans. Une correspondance fournie, la Neuchâteloise ayant déjà «plein de cartons» remplis des lettres de son ami américain. «Une fois, je n'ai pas reçu de lettre de lui pendant un mois. J'ai eu très peur!»

Richard Vasquez Junior a été condamné à mort en juin 1999 pour un meurtre commis alors qu'il était encore mineur. Il est détenu à la prison de Livingston. Elève en troisième année au lycée Denis-de-Rougemont et âgée de 18 ans, Noémie a obtenu son adresse via Lifespark, une association qui lutte pour l'abolition de la peine de mort.

«La misère crasse»

Dans son premier envoi, elle s'est présentée en quelques mots. En retour, Richard lui a écrit «beaucoup de choses. Sa première lettre, c'était terrible. Je n'en ai pas dormi.» De ses conditions de vie, son correspondant ne lui cache rien: «Il est enfermé 23 heures sur 24, seul dans sa cellule. Il est seul aussi quand il peut se promener. Dans les couloirs de la mort, on ne peut avoir aucun contact physique avec d'autres détenus. Et puis, il y a les fouilles, la nourriture, si on peut appeler ça de la nourriture, les suicides des cellules d'à côté, les attaques des gardiens...»

Abandonné par ses parents, recueilli par son oncle et sa tante, Richard a connu la drogue et «la misère crasse».

Comme son cousin, emprisonné dans un couloir de la mort en Floride. Noémie a «accepté» le crime de Richard. Mais elle n'en parle pas volontiers: «Ce serait plus facile de ne pas savoir.»

Noémie évoque tout ça avec le sourire. Il n'y a aucune tristesse dans sa voix, aucun misérabilisme: un sujet aussi grave n'a pas besoin qu'on en rajoute. D'ailleurs, elle écrit ses lettres avec des stylos de toutes les couleurs et les parfume: «J'y mets de la vie!»

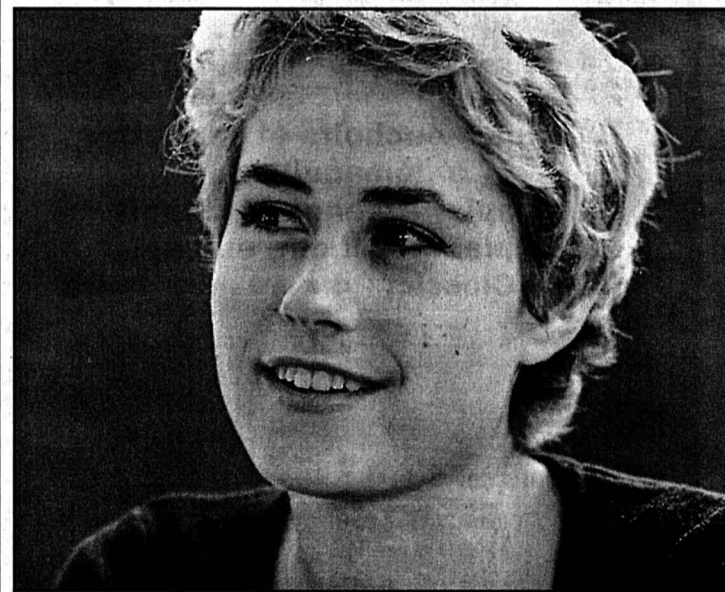
«C'est très gratifiant»

«Dans nos lettres, on parle de tout, de la vie, de la mort. Richard écrit souvent sur Dieu. Il me donne plein de conseils: écoute tes parents, reste sur le bon chemin...» De son côté, elle lui raconte tout ce qu'elle fait: «Tous les mots que j'écris sont importants pour lui. Si je vais me promener en forêt, par exemple, je lui dis ce que j'ai vu.»

Correspondre avec Richard lui «apprend des tas de choses: la tolérance, à accepter l'autre comme il est, à relativiser. Quand j'ai un problème, je pense à sa situation.» L'aider la rend «heureuse. Il me parle beaucoup de ce que je lui apporte. C'est très gratifiant.» Cette expérience l'a aussi confortée dans sa volonté de devenir avocate. «J'aimerais travailler dans les prisons. Il y a beaucoup à faire en Suisse aussi.»

La date d'exécution de Richard n'a pas encore été arrêtée. Admettant le meurtre, mais contestant certains points, il a entamé une procédure en appel, en espérant avoir droit à un nouveau procès et «à un meilleur avocat. Si Richard doit quand même être exécuté et s'il me le demande, je pense que j'irai assister à son exécution.»

Le sourire de Noémie, cette fois, s'en est allé. **FDM**



Noémie Reber: «Dans nos lettres, on parle de tout, de la vie, de la mort. Richard écrit souvent sur Dieu.»

photo Galley

«C'est en train de bouger»

«Je pense que, tôt ou tard, la peine de mort sera abolie aux Etats-Unis.» Tôt, ou tard? «Tard, mais la situation est en train de bouger.» Noémie Reber cite, comme exemples de cette évolution, le moratoire qui a été décidé en Illinois, ainsi que «la pétition qui circule sur internet et qui sera remise au nouveau président des Etats-Unis» (cet entretien a eu lieu avant la remise de la pétition en question).

La correspondante d'un jeune condamné à mort au Texas trouve «fou que la superpuissance mondiale puisse tuer des hommes impunément. Elle condamne même des mineurs et des handicapés mentaux!» Dans ce

système, «tout» la choque. «Mais il y a un truc qui me choque beaucoup: la famille de la victime a droit à un soutien psychologique lors de l'exécution du meurtrier, mais la famille de l'exécuté, elle, n'y a pas droit. C'est «débrouillez-vous!»

Rétablie dans 38 des 50 Etats américains à la suite du feu vert de la Cour suprême des Etats-Unis en 1976, la peine de mort a été appliquée près de 700 fois. Le nombre de condamnés emprisonnés dans les couloirs de la mort dépasse aujourd'hui 3700 (près de la moitié d'entre eux sont noirs). La Californie, le Texas et la Floride en détient à eux seuls près de 1500. **FDM**

Rubrique
Ville de Neuchâtel

Tél. (032) 723 53 20
Fax: (032) 723 53 09

Actions du

PROFITEZ-EN: ICI, POINTS CUMULUS SUPPLÉMENTAIRES



Tous les désodorisants M-Fresh
Exemple: Jaspy Time, parfum
d'ambiance à diffuseur électrique
(1 fiche + 1 flacon de 25 ml)

780



Tous les mouchoirs et serviettes
à démaquiller
en papier Kleenex et Linsoft
Exemple: Mouchoirs en papier
Linsoft Classic, 24 x 10 mouchoirs

320



Tous les vinaigres Bio
en bouteille de 500 ml
Exemple: Vinaigre
de pomme

250



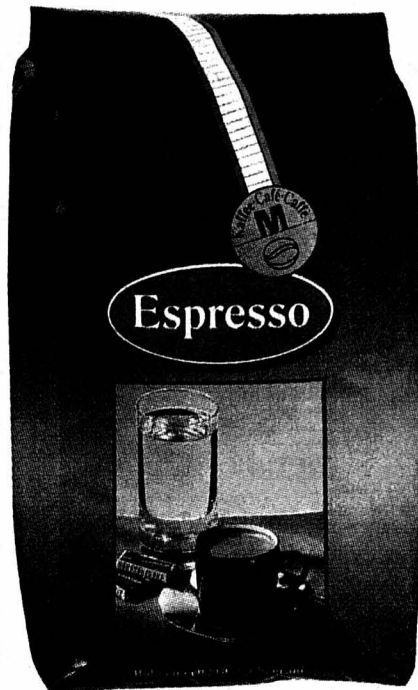
Pour des raisons techniques,
vous ne pouvez pas recevoir
de points de bonus dans certains
magasins.

Tous les cafés en grains
ou moulus

(sans M-Budget)
210/250 g **-.40 de moins**
420/500 g **-.80 de moins**
1 kg **1.60 de moins**

Exemple:
Espresso en grains, 500 g

370
au lieu de 4.50



Mortadelle
Beretta
1^{ère} qualité
élaborée en Italie
avec de la viande
italienne
les 100 g
180
au lieu de 2.40

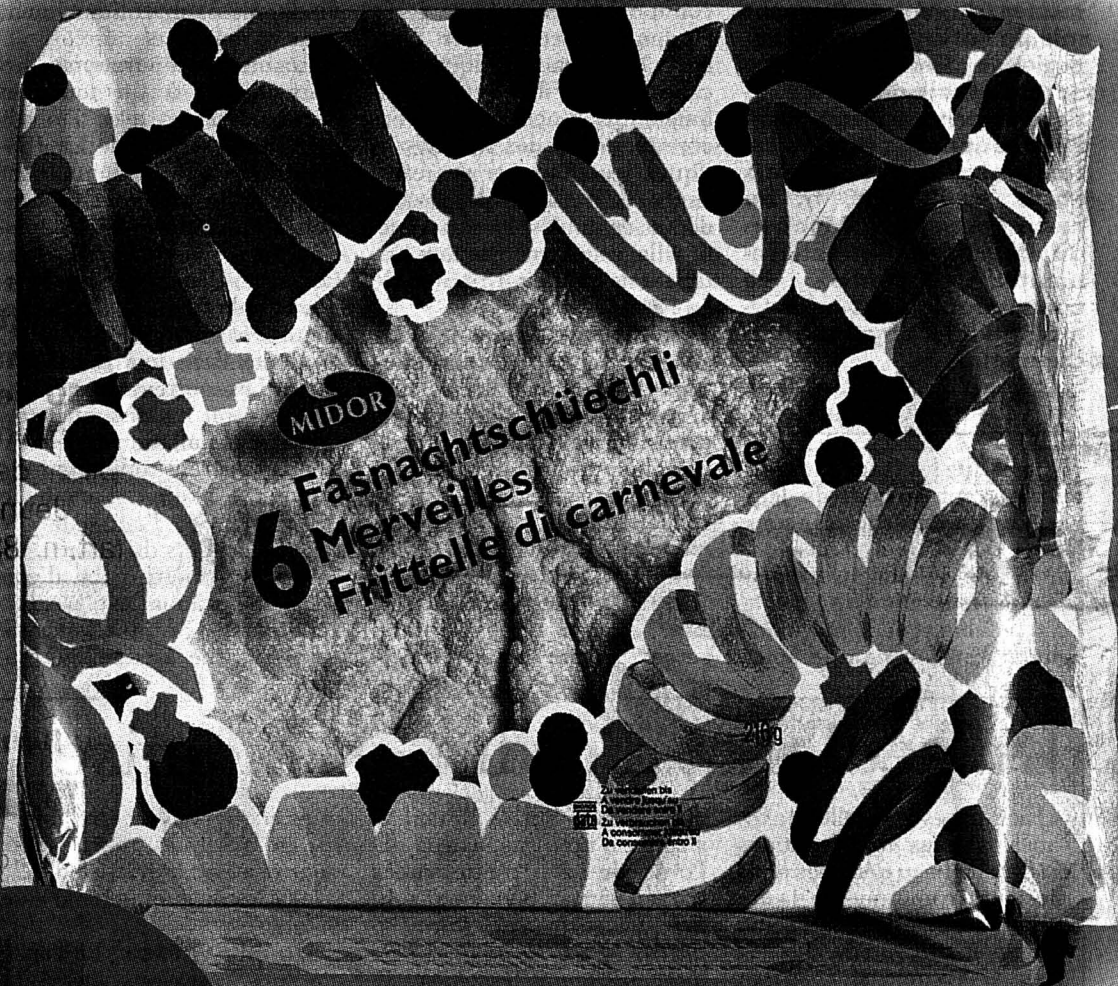


Crème pour
le café UHT,
en brique
1/2 litre

190

au lieu de 2.40

1/4 litre
1.10 au lieu de 1.40



-.80
de moins

Merveilles
6 pièces/216 g

190

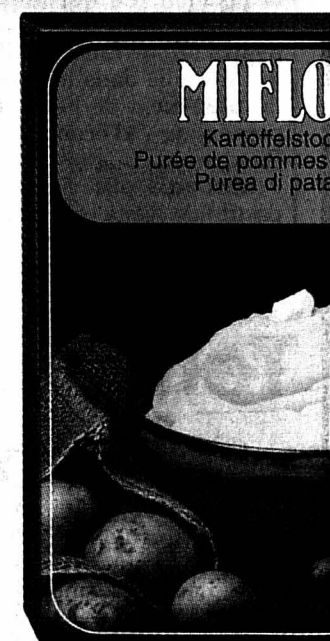
au lieu de 2.70

Toutes les tablettes
de chocolat de 100 g
(sans M-Budget ni emballages
multiples)

à partir de 2 tablettes
-.30 de moins l'une

Exemple:
Chocolat au lait extrafin

-.90
au lieu de 1.20

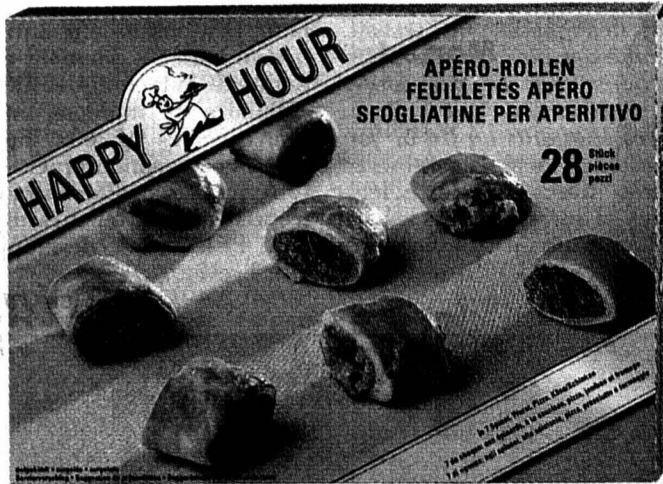


Toutes les purées de
pommes de terre Miflo
1.10 de moins
Exemple: 4 x 95 g

320

au lieu de 4.30

23.1 au 29.1



Tous les feuilletés pour l'apéritif Happy Hour surgelés 1.- de moins
 Exemple:
 Feuilletés Apéro 420 g
4.40
 au lieu de 5.40



JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!
Chemise homme à manches longues
 en duopack
 (art. n° 8705.893)

39.-

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!
Slips féminins le triopack
 (art. n° 8151.108)



13.-

Epicerie

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!
Big Kiss
 l'emballage de 6 x 4 pièces
6.40 au lieu de 9.60

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!
Mélange pour cake en duopack
 (cake tyrolien et cake au chocolat)
 2 x 500 g
6.40 au lieu de 8.40

MULTIPACK
Tous les biscuits Chocmidor à partir de 2 emballages -.50 de moins l'un

Toutes les pizzas familiales Anna's best 900-1000 g 3.- de moins

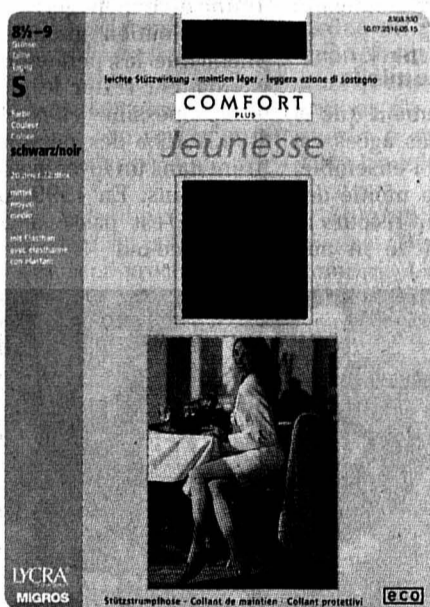
Produits laitiers
Actilife Balance 250 g 1.50 au lieu de 1.90

Hygiène
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!
Toutes les serviettes humides pour bébé, en duopack: Milette 1.40 de moins Huggies 2.- de moins

Lessive et nettoyage
Toutes les lessives Yvette pour linge fin 1.- de moins

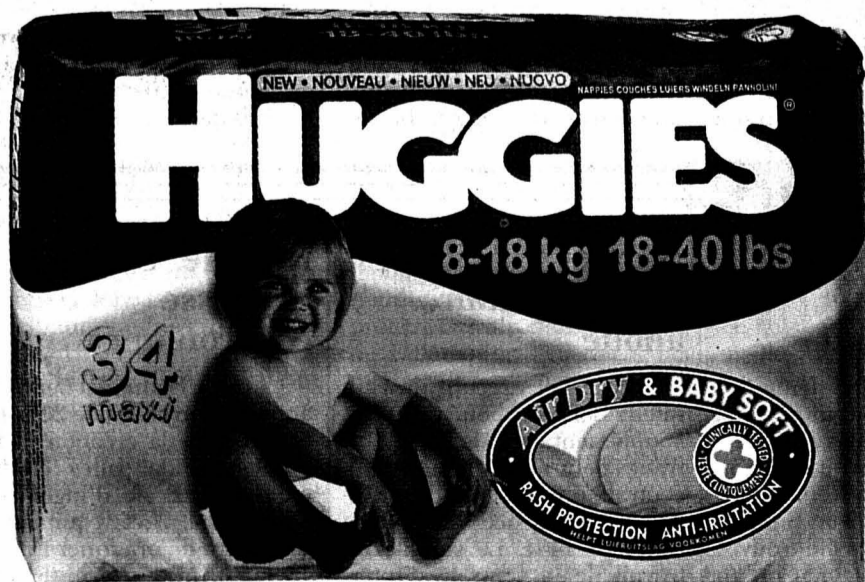
Ménage
Tous les essuie-tout ménagers Hopi et Kleenex à partir de 2 emballages -.30 de moins l'un

Tous les collants de maintien pour femme 1.50 de moins
 Exemple:
 Collant de maintien Jeunesse
 (art. n° 8303.330)
5.50
 au lieu de 7.-



Diverses plantes vertes hauteur jusqu'à 120 cm, le pot

19.80



Toutes les couches-culottes Huggies à partir de 2 emballages 5.- de moins l'un
 Exemple:
 Huggies Maxi, 34 pièces
14.50
 au lieu de 19.50

ESPOIR

Saint-Imier L'école d'ingénieurs peut être fière de ses diplômés

Les travaux de fin de formation viennent d'être présentés à l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier par les nouveaux diplômés. Selon le directeur Jean-Pierre Rérat, il s'agit d'une volée exceptionnelle.

Caractérisée par une culture interdisciplinaire reliant les domaines de la mécanique, de la microtechnique, de l'électronique et de l'informatique, l'EISI vient de convier les représentants des entreprises de l'industrie à la présentation des travaux de fin de formation. Cet honneur est revenu aux formateurs Norbert La-

chat, Gérald Huguenin, Gianni Fiorucci et Philippe Etique. Aucun échec n'a été déploré et le directeur Jean-Pierre Rérat a précisé que la volée HES 2000 était tout simplement exceptionnelle: «On ne peut que se montrer très satisfait des brillants résultats obtenus par les nouveaux diplômés, déclare-t-il. La moyenne générale dépasse la note 5. Dans le département microtechnique, Julien Chaignat a réussi l'exploit de n'obtenir que des 6 dans son étude relative à la production d'un affûte-skis réalisé par injection plastique. C'est un phénomène suffisamment rare pour le souligner.»

Selon le directeur de l'EISI, «ces excellents résultats doivent être attribués à la motivation des étudiants, qui ont également fait preuve d'une grande maturité durant leur formation.» Les travaux présentés étaient à la fois théoriques et pratiques. On pouvait notamment découvrir l'analyse vibratoire d'une machine-outil, la mesure des flux thermiques, l'étude d'un tour multibroche, la création de logiciels pour la gestion d'une société sportive ainsi que l'élaboration d'une boîte à rythmes. Il faut également savoir que l'EISI pratique trois types d'activités: la formation

de base d'ingénieur(e)s HES, la recherche et le développement dans le cadre de mandats industriels et le transfert de savoirs et de technologies sous forme de postformations ou d'autres services.

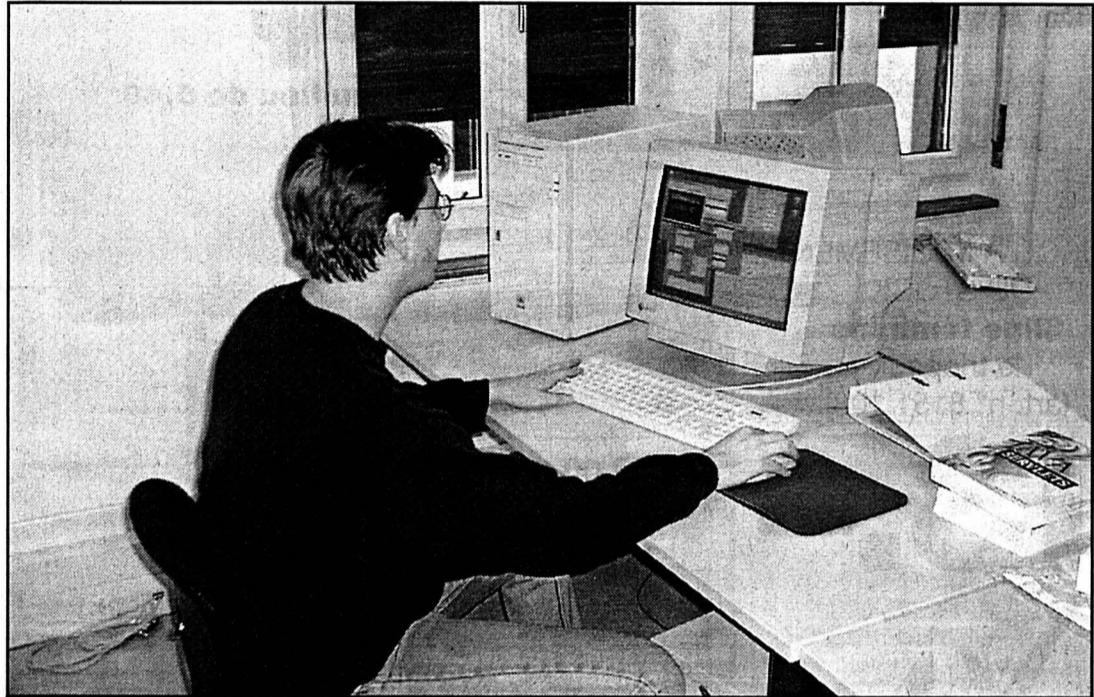
Que d'opportunités!

Les 33 nouveaux diplômés n'auront aucune peine à trou-

ver des places de travail. «L'une des mes grandes satisfactions, c'est de voir toutes les opportunités qui s'offrent à ces étudiants en fin de formation», lâche Jean-Pierre Rérat, avec une fierté légitime. Il est clair que les résultats probants obtenus par les élèves de l'EISI constitue un excellent coup de pub

pour l'établissement, qui se trouve indiscutablement à la pointe de la technique. Et qui collabore de manière intensive avec les milieux industriels et économiques de l'Arc jurassien. Plusieurs entreprises ont d'ailleurs mandaté l'EISI pour développer leur brevet.

Olivier Odiet



Les étudiants de l'EISI ont brillé dans tous les secteurs, y compris celui de l'informatique. photo Odiet

L'EISI tient aussi son diplôme!

Décidément, l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier ne cesse de défrayer la chronique! En plus d'avoir formé des étudiants de toute première catégorie, elle vient d'obtenir une flatteuse récompense avec l'attribution d'une médaille et d'un diplôme. C'est la Société française d'encouragement au progrès qui a remis ce prix au directeur Jean-Pierre Rérat, samedi dernier à Paris. L'EISI collabore étroitement

avec le lycée parisien Jules-Richard depuis une trentaine d'années, en partageant certaines spécialités ainsi qu'en procédant à des échanges d'étudiants et d'enseignants.

Ces relations privilégiées n'ont donc pas échappé à la société suscitée qui récompense les personnes, les entreprises et les institutions d'utilité publique qui prennent une part active au développement de la France. On

souignera encore que l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier est une préparation à des activités fondées sur des bases scientifiques solides et orientées vers les applications pratiques. Elle respecte la loi fédérale sur les HES, qui précise notamment que les futur(e)s ingénieur(e)s doivent être en mesure d'assumer des fonctions dirigeantes.

OOD

Personnes âgées Les Bernois prévoient leurs vieux jours à l'avance

Dans le canton de Berne, les personnes âgées souhaitent rester le plus tard possible chez elles et planifient longtemps à l'avance leur séjour en institution. Telle est la conclusion à laquelle parviennent des évaluations statistiques de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale.

Les chiffres montrent également que seule une petite partie des personnes âgées sont tributaires de soins à domicile ou résident dans un foyer. Dans le canton de Berne, le pourcentage

des plus de 79 ans est supérieur à la moyenne suisse. Il s'élève en effet à 4,64% contre 3,96% à l'échelon du pays. Cette catégorie de la population a également tendance à s'accroître plus vite: en 1990, leur pourcentage se chiffrait à 4,14% dans le canton contre une moyenne de 3,71% au niveau national.

Ce phénomène s'explique par le pourcentage relativement faible d'étrangers dans la population du canton. Alors que les étrangers représentent environ 20% de la population permanente du pays, ce pourcentage

n'est que d'environ 12% dans le canton de Berne. Or, nombre d'étrangers regagnent leur pays lorsqu'ils atteignent l'âge de la retraite. Au total, 4% seulement des étrangers (résidant dans le canton) ont plus de 64 ans, alors que 19% des ressortissants suisses appartiennent à cette tranche d'âge.

Peu de soins à domicile

Il apparaît également que la santé des personnes âgées est bonne dans l'ensemble, puisque près de la moitié des plus de 79 ans n'ont recours ni aux soins à domicile ni aux

prestations d'un foyer. Un cinquième de ces personnes résident en institution alors que quatre cinquièmes restent chez elles. Sur les 34.770 personnes qui demeurent à la maison, près de 15.700 bénéficient de soins à domicile ou d'une aide ménagère.

L'évaluation montre également que les personnes âgées souhaitent rester le plus longtemps possible chez elles. En 1993, 15% des personnes entrant dans un foyer avaient plus de 89 ans. En 1999, ce pourcentage est passé à 20 pour cent. /réd-oid

Garantir l'autonomie

La durée moyenne de séjour dans un foyer s'élève à 5,6 ans, avec de grandes disparités suivant le type d'établissement. Les EMS régionaux enregistrent une durée moyenne de séjour plus de quatre fois supérieure à celle des anciennes divisions pour malades chroniques des hôpitaux. Au total, 12.065 personnes étaient inscrites dans un foyer au 31 mars 2000, dont 84% à titre préventif. Un quart d'entre elles étaient déjà inscrites il y a dix ans,

mais n'ont toujours pas intégré leur foyer. L'enquête suisse sur la santé a montré, par ailleurs, que l'état de santé psychique des plus de 65 ans était meilleur que celui des 15-34 ans. Ainsi, 64% des personnes âgées de plus de 65 ans disent se sentir bien psychologiquement alors que ce pourcentage n'est que de 39% parmi les 15-34 ans. Les prestations doivent être fournies aux personnes âgées de manière à garantir la plus grande autonomie possible. /réd-oid



Dans le canton de Berne, les personnes âgées planifient leur séjour en institution longtemps à l'avance. photo a

Saint-Imier L'Alliance évangélique innove

On joue les prolongations à Saint-Imier où la semaine universelle de prière se déroule avec léger retard sur la date initialement prévue.

En provenance de différentes communautés, Eva Joss, Philippe Nussbaum, Luc Normandin, Jurg Schorro et Alain Geiser forment le comité d'organisation des manifestations mises sur pied à Saint-Imier dans le cadre de la semaine universelle de prière. C'est la première fois que le programme prévu offre des activités accessibles à toutes les tranches d'âge. L'Alliance évangélique entend ainsi

vivre ses différences dans l'unité. Après le culte en commun de dimanche, une rencontre est organisée demain à 20h15 au bâtiment de paroisse des Rameaux pour vivre l'intersession sous forme de chants et de prière. Jeudi, les aînés sont conviés à une médiation qui se déroulera à la chapelle Béthania, dès 14 heures, sur le thème de la Croix. Quant à l'activité réservée aux jeunes, elle aura lieu vendredi soir au Roc de Saint-Imier dès 20 heures. C'est le groupe biennois TSK qui animera cette soirée rap. L'entrée est libre. /réd

Tramelan Beautés de la Californie à découvrir

Un film-conférence du Québécois Marc Poirel sur la Californie américaine et mexicaine sera présenté jeudi 25 janvier à 20 heures au Cinématographe de Tramelan.

Etat de tous les superlatifs, la Californie américaine peut résumer à elle seule tous les autres états des Etats-Unis. L'océan, le désert et les montagnes se côtoient sur une distance très restreinte. La sé-

quence présentera notamment la ville de San Francisco sans oublier le terrible fléau suspendu au dessus de la tête de tous les Californiens: la faille de San Andreas et les séismes qui en résultent. Ensuite, ce film-conférence montrera les nombreuses facettes de la Basse-Californie mexicaine. Il sera ainsi possible d'admirer la diversité de sa faune et de sa flore. Ça vaut le détour... /réd

BRÈVES

Ici et aujourd'hui

Sport

- Patinoire des Lovières, Tramelan, patinage public de 9 à 10h15 (demi-patinoire).

Musique

- Audition de la classe de clarinette d'Ernesto Molinari, haute école de musique, Bienne, grande salle, 18h, entrée libre.

Gouvernement bernois Exploiter la technologie

Le gouvernement cantonal a mis sur pied une organisation de projet pour la mise en place du «gouvernement électronique». La responsabilité du projet et de ses volets techniques est assumée par la Direction des finances. Il s'agira de synchroniser l'évolution du site internet du canton de Berne avec la mise en place du guichet virtuel de la Confédé-

ration tout en exploitant les progrès rapides des technologies de l'information. Le canton doit coordonner son action dans ce domaine avec celle de la Confédération pour engager les moyens disponibles de manière optimale. La première tâche sera de définir la stratégie du Conseil exécutif dans le domaine du «gouvernement électronique». /réd

Courtellary Solution pour l'informatique

A la fin du troisième trimestre 2000, la municipalité de Courtellary avait reçu la dénonciation du contrat de maintenance pour le système informatique de la maison Sinisoft SA. Une solution a été trouvée en fin d'année, si bien qu'un contrat de maintenance sera signé avec l'entreprise Informatique et Développement SA de La Chaux-de-Fonds. /réd

Berne Crédit supplémentaire alloué

Le Conseil exécutif du canton de Berne a alloué un crédit supplémentaire de 355.000 francs pour l'exploitation de la centrale d'intervention en matière d'urgence sanitaire (numéro 144). Le volume de travail de la centrale d'intervention cantonale s'est fortement accru et, de ce fait, la police sanitaire a dû augmenter ses effectifs. /réd

Bienne Salles de classe électroniques

L'exécutif cantonal bernois a approuvé un crédit de 255.000 francs pour la création et l'équipement de salles électroniques à l'Ecole d'ingénieurs de Bienne. Cet équipement permettra de pratiquer l'enseignement à distance, l'enseignement assisté par ordinateur en groupes et la téléconférence dans les domaines de la recherche de cette HES. /réd

La Bouège Gastronomie et culture décollent à Pâques

C'est un photographe de presse bernois, Christophe Hoigné, qui s'est porté acquéreur de l'auberge de La Bouège, sur les bords du Doubs. Il entend rouvrir les portes de l'établissement à Pâques. A partir de cette date, la gastronomie, les séminaires et la culture feront bon ménage dans les profondeurs du Noirmont...

Après Lulu Jeanmaire et sa barque à fond plat qui faisaient passer la rivière aux marcheurs, après le passage de Kurt Zwingli et ses chiens polaires diversement appréciés, l'auberge de La Bouège est aujourd'hui en mains d'un photographe qui travaille dans la région bernoise.

Un lieu unique

C'est une petite annonce qui a mis la puce à l'oreille de Christophe Hoigné, un peu par hasard. Il raconte. «Je connais quelque peu le Jura. Je suis venu voir par curiosité. C'est un endroit particulier, je dirais unique, à cause de la nature et la tranquillité».

Le nouveau propriétaire pense ouvrir l'établissement à Pâques. Il mise sur deux axes pour rentabiliser son hôtel qui compte une dizaine de chambres, pour vingt lits. Primo, il va proposer son éta-

blissement à des groupes pour des séminaires. L'endroit convient aussi à une certaine clientèle qui recherche la tranquillité (La Bouège est inatteignable avec le natel). Il mise pour ce faire sur une excel-

lente cuisine, tout en maintenant une petite carte pour les chercheurs et autres vétéristes.

Second créneau, la culture. Christophe Hoigné a transformé à Berne une chapelle en

un lieu culturel. Il y organise quelque 150 manifestations par an. Il compte donc transporter une partie de ces activités au bord du Doubs en attirant une clientèle bernoise, soleuroise et bâloise. Il songe

par exemple à un brunch musical, avec de la musique classique ou du jazz.

Un passé chargé d'histoire

La Bouège, outre son cadre tout à fait singulier, a un passé chargé d'histoire. En effet, en face de l'auberge, on distingue nettement les restes d'anciennes demeures et, plus haut, on aperçoit nettement un accotement fait de magnifiques blocs de pierre. L'industrie du verre a prospéré dans la région, très habitée à l'époque. C'est à Lobschez, près de Soubey, que les premiers verriers se sont installés au milieu du XVIIe siècle.

Mais cette industrie était gourmande en bois et les verriers remontèrent la rivière, s'installant d'abord au Bief d'Etoz (en face de La Goule) avant de gagner Biaufond. On reconnaissait le verre du Doubs à des éléments scintillants dans la matière. Cela provient de l'ajout de fougère dans le sable pour favoriser la fusion. Le curé Prince, ancien homme d'Eglise du Noirmont, racontait que les ouvriers de la verrerie étaient encordés pour venir à la messe sur la montagne, afin de ne pas être tentés de fuir ou de partir en goquette...

Michel Gogniat



Superbement située entre La Goule et Biaufond, La Bouège immortalisée ici depuis le sol français. photo Gogniat

Tribunal Vols, abus de confiance, drogues et petite délinquance

Le Tribunal de première instance de Porrentruy a infligé hier une peine de 17 mois et demi d'emprisonnement, avec sursis pendant quatre ans, à un Ajoulot de 32 ans, reconnu coupable d'abus de confiance, de vols, dommage à la propriété, d'infractions répétées à la loi sur les stupéfiants. Il devra payer une amende de 3000 francs et supporter les frais judiciaires évalués à 5000 francs.

Ancien sportif, le prévenu, après avoir été victime d'un accident, a été hospitalisé. Il s'est ensuite lancé dans la consommation de drogues, en vue de financer en premier lieu sa propre consommation qui atteindra jusqu'à dix grammes de cocaïne par jour. Pour disposer de l'argent nécessaire, il s'adonnera à la revente sur une grande échelle dans la région jurassienne de cocaïne (plus d'un kilo), d'ecstasy (plus de 3000 pastilles) puis commettra des vols de voitures en vue de les vendre et aussi des déprédations dans les locaux sanitaires de la police, ainsi que de nombreuses infractions à la circulation routière en roulant à des vitesses excessives.

La détention et la consommation de haschisch, de pastilles de LSD et d'autres drogues particulières lui étaient également reprochées. VIG

Médicaments Ceux que paie l'assurance

Par une question écrite, le député Serge Vifian, PLR, relève que de nombreux médecins prescrivent certains médicaments - par exemple le Benerva, le Nasivin - qui ne sont pas pris en charge par l'assurance maladie obligatoire. Ces remèdes ne sont pas non plus couverts par les prestations complémentaires de l'AVS et de l'AI. Il peut en résulter des frais très élevés, pour les patients qui ne disposent pas d'assurances complémentaires. C'est pourquoi le député demande au Gouvernement si le Service de la santé pourrait recommander au corps médical de ne pas prescrire de tels médicaments qui ne figurent pas dans la liste des spécialités ou, à tout le moins, attirer l'attention des patients sur le fait que de tels médicaments seront à leur charge s'ils ne disposent pas d'une assurance complémentaire qui oblige l'assurance maladie à prendre de tels médicaments à sa charge.

VIG

Archéologie Le 10e cahier sort de presse

Le dixième cahier d'archéologie publié par le Service cantonal a été présenté à la presse hier à Porrentruy. Depuis le lancement des fouilles archéologiques en rapport avec la construction de la Transjurane, ce service publie un cahier chaque année, au gré de l'avancement des travaux.

Ce dixième cahier est consacré au site du Noir Bois, près d'Alle, où ont été découverts notamment des sédiments du moustérien (100.000 ans avant notre ère) et des ateliers de taille du silex. Les sédiments éoliens, donc transportés par le vent, provenaient sans doute des massifs rhénans ou alpins. Leur dépôt sur place modifie les roches sous-jacentes. L'analyse chimique ou microscopique permet de déterminer les provenances de ces sédiments, ainsi que le climat de l'époque. On peut ainsi savoir qu'il existait un permafrost et un gel jusqu'à un mètre de profondeur. A d'autres périodes plus tempérées, la faune compre-

nd des mollusques. L'intérêt de ces découvertes est de permettre de rattacher l'histoire régionale à celles d'autres régions comme l'Allemagne ou le bassin parisien. De tels cahiers sont d'un intérêt soutenu pour tous les chercheurs et représentent aussi des mines d'enseignements intéressants pour des techniciens divers. Les dix cahiers déjà édités ont un demeure presque tous connus un très bon succès et le stock des invendus n'est pas très élevé.

Le Jura n'entend pas s'arrêter en si bon chemin, puisque les thèmes des sept prochains cahiers sont arrêtés et se rapportent à des découvertes faites sur les chantiers autoroutiers ces dernières années. Presque toutes les périodes archéologiques sont ainsi concernées et il n'y a guère que l'âge du fer qui n'ait pas encore fait l'objet d'une publication. Les prochains cahiers se fonderont notamment sur les enseignements tirés de l'analyse de l'habitat mérovingien de Develier-Courtételle. VIG

Recensement Le Haut-Plateau entre légère hausse et stabilité

Légère hausse au Noirmont, aux Breuleux et à Montfaucon, stabilité dans le chef-lieu et dans la Courtine: les Franches-Montagnes affichent une relative bonne santé pour ce qui touche l'évolution de leur population, grâce en partie à l'embellie économique. Petit regard sur quelques grandes communes du plateau. Les Bois, quant à eux, n'ont pas encore bouclé leur copie.

Saignelégier Après des années d'expansion (le village comptait seulement 1489 habitants en 1950 pour passer aisément la barre de 2000 voici deux ans), le chef-lieu marque un coup d'arrêt. On dénombrait 2105 habitants à fin 1999, ils sont 2100 à la fin de l'an 2000. Bref, la stabilité. Parmi ces habitants, on trouve 1880 Suisses et 220 étrangers. Dans le détail, on recense les personnes mariées (901), les enfants (503), les célibataires (433), les veufs (125), les divorcés (94) et les séparés (44). Il y a légèrement plus de

femmes (1060) que d'hommes (1040). Le village rassemble 1970 habitants et 130 dans les métairies. On trouve enfin 34 requérants d'asile. Le permis de saisonnier a (heureusement) quasiment disparu, alors que l'on dénombre 150 frontaliers. L'an passé, on a recensé 31 naissances et 11 décès.

Les Breuleux Le village, 1240 habitants en 1950, connaît une lente progression de sa population. On dénombrait 1349 résidents à fin 1999, ils sont aujourd'hui 1357 soit deux Suisses (1217 au total) et six étrangers (140) de plus. A relever ici la belle communauté portugaise, forte de 50 personnes. Les naissances et les décès s'équilibrent (14) alors qu'on trouve 263 retraités dans cette commune.

Le Noirmont La cité des Poilies dénombrait 1455 habitants voici 50 ans. Le village est passé l'an passé de 1559 à 1571 âmes. Les Suisses représentent 1404 personnes contre 167 étrangers. Ce sont les Français (44) qui représentent ici la plus grande

communauté étrangère, suivis des Portugais (41), des Italiens (35) et des Yougoslaves (14).

Montfaucon La paroisse-mère des Franches-Montagnes comptait 540 habitants en 1950, avant de connaître une véritable décade. Aujourd'hui, Montfaucon reprend du poil de la bête. Pour preuve, de 1999 à 2000, sa population est passée de 497 à 509 habitants.

Lajoux et Les Genevez Il est fort intéressant de constater le développement des deux villages de la Courtine (Lajoux et Les Genevez) depuis qu'ils ont quitté le district de Moutier, voici vingt ans. En 1980, Lajoux dénombrait 491 habitants tandis que Les Genevez en comptait 475. Aujourd'hui, le premier nommé recense 620 habitants, tandis que son voisin en comptabilise 517 (dont 21 étrangers). Singularité dans le village des Genevez, où l'on trouve davantage d'hommes que de femmes (270 contre 247). Entre 1999 et l'an 2000, c'est la stabilité qui a prévalu dans ces deux bourgades. MGO

Mondialisation Actions à Davos et à Delémont

Comme indiqué dans notre édition d'hier, le groupe Bélière appelle à manifester mercredi prochain à Delémont contre l'envoi de policiers jurassiens à Davos. Cette manifestation se déroulera à partir de 18h30, devant la gare de la capitale. Un cortège aux flambeaux et des allocutions sont au programme. Il sera demandé au Gouvernement jurassien de ne pas envoyer d'agents de police à Davos. Cette manifestation n'est pas le seul fait des jeunes autonomistes. Ceux-ci font partie d'un groupe de soutien à la manifestation de Davos. On y trouve une quinzaine de mouvements jurassiens, du groupe

Attac à Bio Jura en passant par divers partis (PSJ, PSA, POP, CS, les Verts...) ou encore la Caravane intercontinentale. Ce groupe invite également les Jurassiens à aller manifester à Davos samedi prochain (train de 6h en gare de Delémont). Il ne peut admettre l'interdiction de manifester décrétée par les autorités grisonnes. «Le Tribunal fédéral a invalidé l'interdiction de manifester prise à Davos l'an passé. Mais voilà que le jugement de notre plus haute instance judiciaire est cette année simplement ignoré. Vous appelez cela un Etat de droit?», demande ce comité jurassien. MGO

Delémont Ces pavés chinois qui font des vagues

En automne dernier, dans une question écrite intitulée «Des pavés qui flottent en Méditerranée ou penser globalement et consommer localement», Renée Sorg-Fähndrich (PS) se penchait sur les pavés chinois qui ont été posés en vieille ville de Delémont, dans le cadre du projet «Danse sur la Doubs».

L'intervenante relevait que ce choix suscitait de nombreux commentaires dans la population. Et de demander au Conseil communal pourquoi il n'a pas été choisi du calcaire jurassien pour ce pavage, si des garanties ont été obtenues sur les conditions de production de ces pavés chinois et si le trans-

port (d'Anvers à Delémont) ne devrait pas se faire par le rail.

Dans sa réponse, l'exécutif de la capitale indique que le pavage en calcaire n'entre pas en considération pour des questions de résistance. Quant au prix, le granit suisse coûte 300 francs le m2, le portugais 220 francs le m2 et le chinois 108 francs le mètre carré! Le Conseil communal indique ensuite qu'il n'a pas demandé de garanties sur les conditions de production de ces pavés comme «nous n'en demandons pas aux autres fournisseurs» dit-il. Enfin, il appartient au même fournisseur de choisir son mode de transport. MGO

Jubilé Le désendettement et les divorcés remariés

Le conseil pastoral du Jura a tenu sa première séance de l'année au centre Saint-François à Delémont. L'Eglise s'est penchée sur le fondement biblique du Jubilé. Elle a en particulier eu à cœur de venir en aide aux plus défavorisés. Elle a fait une démarche auprès des gouvernements bernois et jurassien en faveur du désendettement des plus pauvres. Cette intervention a été accueillie favorablement. Une réunion tripartite est prévue pour étudier les différentes propositions concrètes du comité de Jubilé 2000 à ce sujet. Un message s'inspirant du même esprit a été envoyé aux paroisses et aux commu-

nautés, afin de susciter une prise de conscience de ces situations de pauvreté et de rechercher des remèdes dans la mesure des possibilités des institutions concernées.

Une communication d'accueil a aussi été adressée aux personnes divorcées remariées en prenant appui sur l'attitude de Jésus envers toute personne blessée. Dieu continue à faire confiance à ces personnes, les accepte telles qu'elles sont. Les prêtres et les agents pastoraux ont à cet égard reçu des recommandations relatives à l'accompagnement des personnes en cause dans une démarche individuelle. VIG

France Ouverture médiatisée du procès de Roland Dumas

Roland Dumas a essuyé d'emblée deux revers au premier jour de son procès hier à Paris. L'ancien ministre français des Affaires étrangères est jugé avec son ex-maîtresse Christine Deviers-Joncour dans un des volets du tentaculaire dossier Elf.

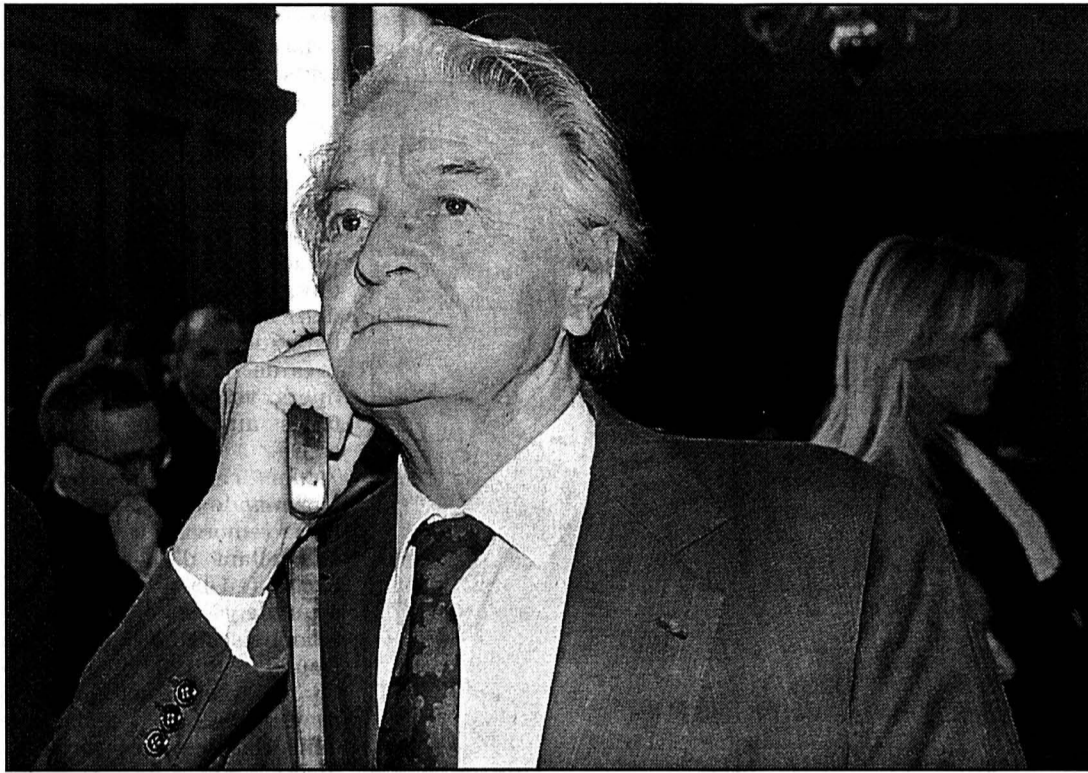
Deux personnalités que Roland Dumas avait citées comme témoins, toutes deux socialistes comme lui, se sont défaussées. Michel Rocard, premier ministre à l'époque des faits, a écrit au tribunal qu'il n'avait «rien à dire». Michel Charasse, ancien ministre du budget, a évoqué pour sa part un problème «d'emploi du temps».

Par ailleurs, le tribunal a repoussé une demande de l'ancien président du Conseil constitutionnel. Il souhaitait voir verser au dossier une soixantaine de documents relatifs à la vente de frégates par la France à Taiwan en 1992, quatre d'entre eux étant classés «secret-défense».

Le tribunal ne juge pas ces pièces utiles à l'examen du dossier, du moins pour l'instant. Pour l'accusation, l'affaire des frégates est un «rideau de fumée».

Visages fermés

Au total six prévenus sont entrés dans le prétoire du tribunal correctionnel sans faire de déclaration, visages fermés. Le septième, Alfred Sirven, en fuite, probablement aux Philip-



L'ancien ministre des Affaires étrangères Roland Dumas au premier jour de son procès à Paris. photo ap

pinès, directeur d'Elf Aquitaine International (EAI) au moment des faits et homme-clé de cette affaire tentaculaire, sera jugé par défaut.

A son arrivée dans la salle, M. Dumas, 78 ans, a échangé des propos avec l'ex-PDG d'Elf, Loïk Le Floch Prigent, et l'homme d'affaires Gilbert Miara, 62 ans, également ancien amant de Mme Deviers-Joncour, 53 ans. En revanche, pas un regard pour celle-ci. Les deux anciens amants assiste-

ront à l'audience sur deux bancs distincts. L'audience a débuté par les interrogatoires d'identités - questionné sur son activité, M. Dumas répondra «avocat à la cour et parlementaire retraité» - puis par l'examen de la liste des témoins cités par la défense.

Enorme bousculade

A l'extérieur, plus d'une centaine de journalistes s'étaient massés pour l'arrivée des protagonistes. L'arrivée de Roland

Dumas a donné lieu à une énorme bousculade.

Appuyé sur une canne, costume à fines rayures et chevelure argent impeccable, l'ex-président du Conseil constitutionnel s'est vite retrouvé cerné par les photographes tandis que les barrières censées les contenir cédaient.

Tout juste protégé par trois gendarmes débordés, il a eu du mal à se frayer un chemin jusqu'au prétoire, mais n'a pas cillé. L'événement avait déplacé

des médias étrangers, taiwanais et allemands en particulier.

L'avocate de Mme Deviers-Joncour, Sophie Bottai, a demandé en vain le renvoi de l'audience. Le tribunal devait commencer en soirée l'examen des faits reprochés aux sept prévenus, qui sont tous soupçonnés d'avoir détourné de l'argent des caisses d'Elf entre 1989 et 1993 et d'en avoir bénéficié.

Interrogée en fin d'audience Christine Deviers-Joncour a assuré à la barre avoir traité des «dossiers importants» pour le groupe Elf et avoir joué «l'interface» entre Roland Dumas, le Ministère des affaires étrangères et Elf.

Embauche favorisée?

Le tribunal aura à comprendre pourquoi Mme Deviers-Joncour a bénéficié de la part d'Elf du versement de salaires, commissions et avantages en nature à hauteur de 64,5 millions de francs (16 millions de francs suisses), sans contrepartie réelle selon l'accusation.

Roland Dumas est soupçonné d'avoir favorisé l'embauche de son ex-maîtresse par Elf et d'avoir bénéficié d'une partie des sommes versées. Christine Deviers-Joncour affirme que l'argent reçu sur un compte suisse constituait sa rémunération pour le «lobbying» qu'elle aurait exercé sur M. Dumas afin de débloquent la vente des frégates militaires de Thomson à Taiwan en 1992./afp-reuter-ap

Qu'on ne s'y trompe pas: derrière l'aspect mondain du procès Dumas-Elf, avec son parfum d'aventure et d'alcôve, se joue une partie autrement cruciale qui risque de mettre à mal l'image, déjà passablement dégradée, des institutions françaises. Et pas seulement parce que le protagoniste central de l'affaire est l'ancien président du Conseil constitutionnel.

Commentaire Parcours piégé

Sous réserve d'incidents de procédure, le procès devrait durer environ un mois. Suffisamment de temps pour laver du linge sale. Roland Dumas estime en effet que la meilleure défense, c'est l'attaque. N'ayant plus grand-chose à perdre, fors l'honneur, il voudrait dépasser l'anecdotique - les bottines Berluti et les statuettes anciennes - pour situer le débat sur le terrain hasardeux du secret d'Etat.

Dès le premier jour, il s'y est employé, sans succès. Mais ses avocats devraient revenir à la charge, en arguant que le procès ne saurait se limiter aux «abus de biens sociaux» de l'affaire Elf et qu'il convient, pour des raisons de cohérence, d'y ajouter le dossier des frégates vendues à Taiwan. Pourquoi? Parce que Roland Dumas, alors ministre des Affaires étrangères, aurait eu le beau rôle en l'occurrence et se serait opposé, en vain, à cette transaction entachée de dessous-de-table.

C'est pourquoi Roland Dumas demande la levée du secret défense sur les documents relatifs à cette vente et veut faire citer comme témoins une brochette d'anciennes gloires des années Mitterrand. Mais seul Pierre Mauroy semble disposé à répondre à une telle requête. Le combat de Roland Dumas paraît d'autant plus difficile à mener qu'il va devoir répondre aux allégations d'une Christine Deviers-Joncour qui désormais se pose en victime d'un système occulte.

Mais c'est également sur un parcours semé d'embûches que s'engage la présidente du tribunal, Sophie Portier - la même magistrate qui avait été récusée dans le procès des fonds secrets du Parti communiste. Aux frontières de la délinquance et du crime d'Etat, la justice risque à tout moment le faux pas.

Guy C. Menuisier

Tunnels ferroviaires Le haut niveau de sécurité peut encore être amélioré

Une étude de l'Office fédéral des transports le révèle: les tunnels ferroviaires suisses sont sûrs. Néanmoins, les chemins de fer sont priés de prendre des mesures pour 26 ouvrages longs.

De Berne:
Stéphane Sieber

Bonne nouvelle: l'examen des tunnels ferroviaires suisses réalisé l'an dernier a révélé «un haut niveau de sécurité». Des mesures d'urgence ne sont pas nécessaires. Cependant, pour les plus longs tunnels en particulier, il faudra améliorer l'état de la construction, les processus d'exploitation et les plans de sauvetage. C'est ce qu'a annoncé hier Max Friedli, directeur de l'Office fédéral des transports (OFT), au cours d'une conférence de presse.

Les tunnels routiers déjà examinés

L'année passée, l'Oftrou s'est déjà penché sur la sécurité des tunnels autoroutiers suisses, passant en revue les 102 galeries qui se trouvent dans tous les cantons. Dans son rapport, publié en mai, l'Oftrou concluait à la nécessité de porter le budget d'entretien des autoroutes de 80 à 100 millions de francs par an pendant les cinq prochaines années, de compléter l'examen pour le permis de

C'est à la suite des très graves incendies dans les tunnels routiers du Mont-Blanc (France-Italie) et du Tauern (Autriche) en 1999 que les autorités se sont penchées sur la sécurité dans les tunnels suisses. Dans un premier temps, l'Office fédéral des routes (Ofrou) a examiné la sécurité des tunnels autoroutiers (voir encadré). Ensuite, c'est l'Office fédéral des transports qui été chargé de contrôler les tunnels ferroviaires.

La sécurité des 689 tunnels ferroviaires en service au 1er janvier 2000 a été évaluée selon leur type de construction (tunnel à simple ou double voie), leur longueur, leur état, la densité du trafic, la proportion du trafic marchandises. Les résultats sont clairs: 579 tunnels examinés (84%) «ne posent pas de problème de sécurité». La plupart de ces tunnels ne dépassent pas 300

mètres (comme une rame voyageurs) et peuvent facilement être évacués.

Neuchâtel concerné

Pour 84 tunnels d'une longueur comprise entre 300 et 3000 mètres, «des mesures doivent être envisagées», en fonction du rapport coût-efficacité. Et surtout, pour 26 tunnels, dont la plupart ont une longueur supérieure à 3000 mètres, «des mesures se justifient». Deux d'entre eux seulement sont en Suisse romande: celui du Mont-d'Or (6 kilomètres entre Vallorbe et Frasne) et celui des Loges (3,2 kilomètres sous la Vue-des-Alpes, entre Les Hauts-Geneveys et Les Convers). Ils n'ont d'ailleurs qu'une voie, ce qui limite encore les risques de collision. Le second avait été fermé pendant quinze jours en juillet 1997 pour des travaux de rénovation de la voie.

Ici, les mesures auront pour précisément but de prévenir les sinistres et d'en réduire l'ampleur d'une part, ainsi que de faciliter le sauvetage d'autre part, notamment en installant des trottoirs munis de mains courantes, un bon éclairage et une bonne aération, et en balisant les chemins de fuite. Il a par ailleurs été constaté que l'accès à de nombreux portails de tunnel était difficile pour les véhicules routiers des services de secours. Les possibilités de communiquer dans les tunnels sont en outre parfois insuffisantes, voire inexistantes. Ce sont de graves lacunes, car les opérations de secours sont toujours

plus difficiles dans les tunnels qu'en pleine voie.

Cette année encore

La sécurité dans les tunnels dépend aussi de l'état du matériel roulant (le pontage du frein d'urgence par exemple, doit pouvoir empêcher le train de s'arrêter dans un tunnel), de l'équipement de l'infrastructure (les détecteurs de boîte chaude, les compteurs d'essieux), du respect des directives concernant le chargement des wagons et les transports de marchandises dangereuses, de l'infor-

mation des voyageurs sur le comportement à adopter en cas d'accident. Ces domaines ont également été examinés.

L'OFT a toutefois renoncé à définir des mesures valables de manière générale. L'ensemble du dossier a été directement transmis aux compagnies ferroviaires pour que, en se fondant sur les spécificités locales notamment, elles élaborent elles-mêmes les mesures adaptées. Ces mesures, que les compagnies financeuront elles-mêmes, seront annoncées à la fin de l'été au plus tard.

STS

Des risques minimes

Le rail reste beaucoup plus sûr que la route, a rappelé Max Friedli. Les moyens de transport les plus dangereux sont les voitures et, surtout, les motos et les vélomoteurs. Quant aux moyens les plus sûrs, ce sont, dans l'ordre, les trolleybus, les trams, les avions, les trains régionaux et les trains directs. Entre 1990 et 1997, il s'est produit chaque année en moyenne 260 accidents ferroviaires, avec 80 blessés et 48 morts. Cela représente 200 à 400 moins d'accidents et de blessés que dans la circulation routière, et 15 fois moins de décès.

Pour les chemins de fer, la probabilité d'un accident est encore plus faible dans les tunnels. Cela s'explique par le fait que plusieurs causes d'accidents fréquentes,

comme les passages à niveau, n'existent pas dans les tunnels, où le dernier accident mortel remonte à 1971, dans le Simplon, et le précédent à Gütsch (LU), en... 1932.

Mais dans le trafic ferroviaire, l'ampleur d'un accident peut atteindre des proportions nettement plus importantes, vu le nombre de personnes transportées par convoi. Or, l'expérience montre qu'il n'y a pas, dans la population, de tolérance vis-à-vis des événements rares à fort potentiel de dommages, alors que les événements fréquents à faible potentiel de dommages sont acceptés comme faisant partie des risques de la vie, même s'ils sont tragiques. Cette vision entraîne parfois des choix biaisés.

STS

Attentat Pourparlers assombrés au Proche-Orient

Israéliens et Palestiniens ont poursuivi hier à Taba en Egypte leurs négociations de paix marathon pour tenter de combler le fossé les séparant avant le 6 février.

Les pourparlers de Taba portent sur le plan de paix de l'ancien président américain Bill Clinton. Ce dernier a proposé la création d'un Etat palestinien sur la bande de Gaza et environ 95% de la Cisjordanie, au prix d'une renonciation du droit au retour des réfugiés de 1948.

Un nouvel attentat a toutefois assombri le climat des discussions. Une bombe a explosé hier près de la colonie juive de Netzarim, dans le nord de la bande de Gaza. L'engin a grièvement blessé un soldat israélien. L'action a été revendiquée par le Hamas./afp-reuter

Tchéchénie Opérations confiées au chef de l'ex-KGB

Vladimir Poutine a confié hier aux services de sécurité russes (FSB, ex-KGB) la direction des opérations en Tchétchénie. Le chef du Kremlin a par ailleurs confirmé une réduction partielle de la présence de l'armée dans la république indépendantiste, sans citer de chiffre.

Le directeur du FSB Nikolai Patrouchev a été nommé chef de l'opération antiterroriste en Tchétchénie, appellation officielle de la guerre déclenchée le 1er octobre 1999 lorsque l'armée russe est entrée dans la république rebelle. Cette opération était jusqu'à présent dirigée par les militaires.

Le président a fait valoir que le FSB était «un organe qui, selon la Constitution, doit lutter contre le terrorisme». «Cela ne signifie pas que l'opération anti-terroriste touche à sa fin. Elle sera poursuivie avec la même intensité, mais en mettant l'accent sur d'autres forces et d'autres moyens», a commenté le chef de l'État.

Nouvel état-major

Vladimir Poutine a confirmé une réduction partielle de la présence de l'armée en Tchétchénie, sans en préciser l'ampleur. Il avait annoncé jeudi dernier avoir donné l'ordre de préparer un retrait partiel des troupes russes. Entre 60.000 et 80.000 hommes sont actuellement déployés dans la république indépendantiste.

Le président russe a également signé hier un décret créant un nouvel état-major pour «diriger les opérations antiterroristes sur



Vladimir Poutine président hier au Kremlin le conseil des ministres.

photo epa

l'ensemble du territoire du Caucase du Nord», a indiqué le Kremlin. Le ministre de l'Intérieur Vladimir Rouchaïlo en fait notamment partie.

Bien que le gros des opérations militaires soit achevé depuis plusieurs mois en Tchétchénie, les principaux chefs rebelles, notamment Chamil Bassaïev, échappent toujours à Moscou. Une attaque dimanche à Goudermes a fait neuf morts parmi les policiers tchéchènes russes.

Les décisions du Kremlin ont été annoncées alors qu'une session parlementaire du Conseil de l'Europe s'est ouverte hier à Strasbourg. L'Assemblée des «41» doit décider jeudi d'une levée ou non des sanctions prises contre la Russie en raison des violations des droits de l'homme en Tchétchénie. La délégation russe à l'Assemblée est privée depuis avril de son droit de vote. Selon des sources diplomatiques, les Russes devraient retrouver leur prérogative, le Conseil de l'Eu-

rope cherchant ainsi à favoriser une solution au conflit tchéchène.

Quelque 2700 soldats russes ont été tués depuis le début de l'opération contre les rebelles indépendantistes dans le Caucase du nord en 1999. Ce bilan a été rendu public hier par le Ministère de l'intérieur. Les troupes fédérales sont intervenues en août et septembre au Daguestan, pour repousser des incursions de rebelles, puis en Tchétchénie le 1er octobre.

Belgrade Le Parlement serbe à pied d'œuvre

Le nouveau Parlement de Serbie, élu le 23 décembre, a été constitué hier. Sa mise en place consacre la victoire de Vojislav Kostunica, le nouveau président de la République fédérale de Yougoslavie (RFY - Serbie et Monténégro), sur Slobodan Milosevic.

«Il nous faut rétablir la dignité du Parlement et commencer, après plusieurs décennies, à reconstruire une démocratie parlementaire en Serbie», a déclaré, après avoir été élu au perchoir à une large majorité, Dragan Marsicanin, membre du Parti démocratique de Vojislav Kostunica.

Des responsables de la DOS (une coalition de 18 partis), qui a remporté les élections, ont dit s'attendre à ce

que le Parlement vote demain la confiance au nouveau gouvernement. Dragan Marsicanin a toutefois indiqué que le gouvernement ne serait vraisemblablement formé que jeudi.

Les dirigeants des groupes parlementaires ont rencontré hier après-midi le président serbe Milan Milutinovic, l'un des derniers vestiges du régime Milosevic. Ses fonctions sont essentiellement protocolaires. Milan Milutinovic devrait désigner comme premier ministre le dirigeant réformiste Zoran Djindjic, qui a joué un rôle essentiel dans la chute de Milosevic.

Le futur ministre de l'Intérieur, Dusan Mihajlovic, a déclaré que l'une de ses premières tâches consisterait à placer Slobodan Milosevic sous surveillance permanente./reuter-afp

BREVES

Ukraine Casette embarrassante

Le gouvernement ukrainien a donné son accord à l'examen par des experts indépendants d'une cassette audio qui impliquerait le président Leonid Kouchma dans l'assassinat d'un journaliste ukrainien. L'information a été annoncée hier à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. L'affaire a déclenché une crise politique en Ukraine./reuter

Philippines Bourse euphorique

La nouvelle présidente des Philippines Gloria Arroyo a pris ses fonctions hier, sous les tambours et trompettes de la Bourse de Manille, en hausse de 17,56% à la clôture. Mme Arroyo a lancé un appel à l'unité nationale et promis de ne pas se livrer à une purge contre l'administration de son prédécesseur. Mais le président évincé Joseph

Estrada ne semble avoir complètement renoncé au pouvoir. Les présidents du Sénat et de la Chambre des représentants ont annoncé avoir reçu une lettre de Joseph Estrada: il y affirme que la présidence n'est assurée par Mme Arroyo qu'à titre intérimaire./afp-reuter

RD Congo Renforts angolais

La population de Kinshasa a rendu hier un dernier hommage au président assassiné Laurent-Désiré Kabila, dont les funérailles auront lieu aujourd'hui. Sur le plan diplomatique, les efforts se poursuivaient en vue d'un sommet des parties au conflit congolais. En attendant, les alliés de Kabila ont promis de maintenir leur soutien militaire afin d'aider Kinshasa à combattre les rebelles appuyés par l'Ouganda et le Rwanda. Des renforts de troupes angolaises ont déjà été envoyés./reuter

Bush Suppression des subventions aux pro-avortement

Les associations favorables à l'avortement seront parmi les premières à subir les effets du changement de président aux Etats-Unis. George W. Bush va prochainement interdire les subventions fédérales aux mouvements de planning familial pro-avortement.

Cet acte, qui viendra casser une des décisions de l'administration Clinton, sera l'un des premiers gestes de la nouvelle administration républicaine. Il a été annoncé le jour où les opposants américains à l'IVG tenaient leur manifestation annuelle à Washington. «Le président est opposé à ce que l'argent du contribuable serve à pratiquer des avortements», a déclaré le porte-parole Ari Fleischer. Selon un responsable de la Maison-Blanche s'exprimant sous le couvert de l'anonymat, le décret présidentiel en ce sens ne devrait pas tarder.

Les financements du gouvernement américain à des organisations internationales soutenant l'avortement avaient été bloqués par l'administration Reagan, puis par l'administration Bush père, et rétablis par Bill Clinton en

1993, deux jours après son arrivée à la Maison-Blanche.

Toujours hier, George W. Bush devait adresser un message aux «pro-life» qui défilaient dans la capitale fédérale pour marquer le 28e anniversaire de la décision «Roe versus Wade» de la Cour suprême légalisant l'avortement.

Un dossier sensible

L'avortement est un sujet test pour le président Bush, qui s'est engagé à unir démocrates et républicains, et n'a pas vraiment fait campagne sur ce dossier sensible, se contentant de rappeler qu'il était contre l'IVG.

Il a en revanche nommé à la Justice un fervent adversaire de l'avortement, John Ashcroft, qui entend aller vite pour casser toutes les décisions de l'administration précédente favorables à l'IVG, comme par exemple la récente autorisation de la pilule abortive RU-486. En tant que sénateur du Missouri, John Ashcroft avait proposé un amendement à la Constitution qui rendrait hors la loi la quasi-totalité des avortements, y compris en cas de viol ou d'inceste. Il est également opposé à toute forme de contraception./ap

L'immunité de l'homme d'affaires suisse Marc Rich, accordée par Bill Clinton peu avant son départ de la Maison-Blanche, suscite la polémique aux Etats-Unis. De nombreuses voix dénoncent le pardon accordé à ce fugitif, installé à Zoug depuis 1983, et inculpé de racket, fraude fiscale et violation d'embargo.

Radio Suisse Internationale

Eclairage

Marc Rich: la polémique

Les procureurs américains qui ont poursuivi Marc Rich pendant 18 ans sont outrés par son amnistie. Le maire de New York, qui connaît bien le dossier Rich pour avoir fait partie de l'équipe de procureurs dans les années 80, se dit «choqué». A l'ambassade de Suisse à Washington, Manuel Sager, le porte-parole, indique que Marc Rich a bien la nationalité helvétique. Par ailleurs, il semble que le négociant d'origine belge ait gardé la nationalité américaine qu'il avait acquise pendant la Deuxième Guerre mondiale. Dans ce cas,

l'immunité dont il bénéficie le rétablit dans ses droits civiques aux Etats-Unis. Et en tous les cas, elle lui permet de visiter le pays et de s'y réinstaller.

Aux Etats-Unis, l'immunité est une prérogative de dernier ressort qui relève de la discrétion du président. Néanmoins, pressé de questions sur le pardon qu'il a accordé à Marc Rich, Bill Clinton se justifie en déclarant: «Les arguments de Jack Quinn m'ont convaincu». Et pour cause: ce Jack Quinn est non seulement l'ancien conseiller juridique de la Maison-Blanche, mais aussi l'avocat de Marc Rich. Par ailleurs, l'ex-épouse américaine de l'homme d'affaires est considérée comme une proche de l'ancien président. Elle a aussi collecté des centaines de milliers de dollars au profit du Parti démocrate et de la campagne électorale d'Hillary Clinton.

Ce réseau de relations amène des élus républicains du Congrès à qualifier l'immunité présidentielle de «pratique injuste et douteuse». Mais les critiques émanent également des milieux démocrates.

Marie-Christine Bonzom

«Je peux pôt changer mes dates de voyage...»

Genève-Nice 80.- aller-retour dès Fr. 2 fois par jour

Changement de vol ou de nom pour Fr. 25.- seulement plus l'éventuelle différence de tarif!



easyJet.com

ONU La double majorité, une nécessité pour adhérer

Le Conseil fédéral ne prend-il pas un risque inutile en soumettant l'adhésion à l'ONU (en principe en 2002) à la double majorité du peuple et des cantons? La question, posée par l'hebdomadaire «Domaine public» dans son dernier numéro, a été tranchée définitivement dès 1982. Selon l'Office fédéral de la justice, l'ONU étant une «organisation de sécurité collective», l'adhésion de la Suisse nécessite la double majorité.

De Berne:
François Nussbaum

En mars 2000, l'initiative populaire «pour l'adhésion de la Suisse à l'ONU» était déposée à la Chancellerie fédérale. Comme toute initiative populaire, elle modifie la Constitution fédérale et, de ce fait, exige la double majorité du peuple et des cantons. En décembre dernier, le Conseil fédéral proposait au Parlement d'accepter cette initiative et de recommander au peuple et aux cantons d'en faire autant.

Minorité de blocage

D'où la question de «Domaine public»: pourquoi le Conseil fédéral n'a-t-il pas voulu régler l'adhésion à l'ONU par un arrêté, que le Parlement aurait adopté et qui aurait entraîné le retrait de l'initiative? En cas de référendum, la majorité populaire aurait suffi. Avantage important dans la mesure où de nombreux petits cantons et demicantons sont peu favorables à

l'ONU: 14 d'entre eux peuvent faire capoter le projet

Interrogé à ce sujet, l'Office fédéral de la justice est catégorique. La majorité du peuple suffit pour adhérer à une «organisation internationale» si le référendum (facultatif dans ce cas) est lancé. En revanche, le référendum est obligatoire (double majorité) s'il s'agit d'adhérer à une «organisation de sécurité collective». C'est clair pour l'OTAN mais, selon la doctrine établie en 1982, aussi pour l'ONU.

Prototype indiscutable

L'avis de droit - déjà ressorti en vue de la première votation sur l'ONU en 1986 - explique que l'ONU interdit toute agression entre Etats membres et que le Conseil de sécurité peut décider d'intervenir en cas de violation de cette interdiction. L'ONU est donc bien une organisation de sécurité collective. Elle en est même le «prototype», ont estimé «sans discussion» les juristes, à l'époque comme aujourd'hui.

La discussion, en revanche, a eu lieu à propos de l'EEE. Il ne s'agissait pas d'une organisation de sécurité collective, mais éventuellement d'une «communauté supranationale» (qui exige aussi un référendum obligatoire, donc la double majorité). Le cas était moins clair mais la question a finalement été tranchée d'un point de vue politique: l'importance du projet justifiait qu'il soit élevé au rang constitutionnel.

Même débat, plus récemment, concernant les accords bilatéraux avec l'UE. La petite frange d'opposants à ces ac-

ords a réclamé du Parlement qu'il soumette l'arrêté d'approbation au référendum facultatif mais avec la double majorité. Malheureusement pour eux, le droit suisse ne connaît pas cette possibilité, ni l'inverse (référendum obligatoire avec majorité simple): c'est l'un ou l'autre, confirme un expert.

L'Office fédéral de la justice répond aussi à une dernière ambiguïté: l'initiative «pour

l'adhésion à l'ONU» ne force pas la main du Conseil fédéral, comme le fait l'initiative «Oui à l'Europe». La première ne fait qu'autoriser» d'avance le Conseil fédéral à déposer une demande d'adhésion à l'ONU (sans fixer de date), alors que la seconde contraint le Conseil fédéral à ouvrir «sans délai» des négociations d'adhésion à l'UE.

FNU



L'intégration de la Suisse au sein des Nations Unies est primordiale pour améliorer la coopération au développement, a déclaré le directeur du Développement et de la Coopération (DDC) Walter Fust lors de la conférence annuelle de cet organisme, hier à Berne. photo Keystone

Médicaments Initiative Denner: trois camps chez les socialistes

Une drôle de bisbille menace le Parti socialiste suisse au sujet de l'initiative Denner du 4 mars sur les médicaments. A la centrale de Berne, l'intention de certains élus de soutenir l'initiative crée des sentiments mélangés.

De Berne:
Georges Plomb*

Rappel: l'initiative Denner - pour faire baisser les prix - libéralise la distribution en Suisse des médicaments français, italiens, allemands et autrichiens. Cela vaut pour les médicaments originaux et génériques, avec ou sans ordonnances. L'initiative privilégie aussi par divers mécanismes la remise de médicaments génériques, moins coûteux.

Au Parlement, l'initiative Denner n'avait reçu aucun soutien en votation finale. Le Conseil national la rejetait par

76 à 0 (avec des abstentions et des absents), le Conseil des Etats par 36 à 0. Seul Flavio Maspoli, de la Ligue des Tessinois, y semblait favorable. Le vent tourne en décembre lors du Comité central du PSS. Plusieurs participants disent leur intention de voter oui. Mais le Comité central laisse la liberté de vote. Du coup, les socialistes se divisent.

Pour le oui

Premier camp: il y a celles et ceux qui se battront ouvertement pour le oui. On y trouve Marlyse Dormond (VD), Michel Béguelin (VD), Erwin Jutzet (FR), Liliane Chappuis (FR), Simonetta Sommaruga (BE), Rudolf Strahm (BE), Jacqueline Fehr (ZH), tous pilotés par l'ex-secrétaire général du PSS Jean-François Steiert. Ils pourraient entrer dans la bagarre au début de février. Marlyse Dormond, experte fédérale en assurances sociales, reconnaît

certes que l'initiative Denner est «mal fichue». Mais elle est fâchée par l'insuffisance des réformes en cours pour les petits revenus (assurance-maladie, loi sur les médicaments), par les avantages offerts aux pharmaciens et à l'industrie. Pour elle, l'initiative sera un levier.

L'Europe d'abord

Deuxième camp: il y a celles et ceux qui voteront oui, mais qui préfèrent, le 4 mars, se battre pour «Oui à l'Europe» et les 30 km/h. Peter Vollmer, autre Bernois, est du nombre. Il ne croit pas les défauts de l'initiative insurmontables. Par exemple, rien n'empêchera d'étendre les avantages consentis aux quatre Etats voisins à d'autres Etats (pour être conformes aux règles du commerce international). Si des médicaments ont déjà fait l'objet de mesures d'enregistrement dans d'autres pays d'Europe, il est persuadé qu'ils se-

ront acceptables pour les patients helvétiques.

Sécurité insuffisante

Troisième camp: il y a celles et ceux qui sont plus sensibles aux inconvénients de l'initiative. Ursula Dubois, porte-parole du PSS, s'en fait l'écho. Pour elle, l'initiative ne garantit pas la sécurité de la distribution des médicaments, elle laisse la porte ouverte à des «pharmacies Denner» dépourvues d'un service traditionnel. En privilégiant les médicaments des pays voisins, l'initiative viole les règles de l'Organisation mondiale du commerce. On favoriserait une surconsommation non désirable de médicaments. Bref, elle doute que l'initiative rassemblerait une majorité au PSS. Mais elle reconnaît que le refus de prendre en compte plusieurs propositions de la gauche en matière de santé rend l'initiative tentante.

GPB

*«La Liberté»

Justice Maspoli accusé de gestion déloyale

Au terme d'une enquête sur la faillite de trois sociétés gérées par Flavio Maspoli, le ministère public de Lugano accuse le politicien tessinois de gestion déloyale. Dans le cadre de la même affaire, l'ex-patron de Denner, Karl Schweri est accusé d'escroquerie. Confirmant des nouvelles parues dans la presse locale, le procureur luganais Emanuele Stauff-

fer a indiqué hier que Flavio Maspoli est accusé de gestion fautive, gestion déloyale, omission de la comptabilité et faux dans les documents. «La défense dispose d'un délai d'un mois pour demander d'éventuels compléments d'enquête», a précisé le magistrat. Passé ce terme, il émettra un acte d'accusation contre le conseiller national de la Lega./ats

HCR Que la Suisse augmente sa contribution

Le nouveau haut commissaire de l'ONU aux réfugiés Ruud Lubbers souhaite que la Suisse augmente sa contribution au HCR. Trois semaines après son entrée en fonction, il a été reçu hier à Berne par les conseillers fédéraux Ruth Metzler et Joseph Deiss. «Durant ces cinq dernières années, la contribution suisse au HCR est restée stable, aujourd'hui il serait

temps qu'elle augmente», a déclaré Ruud Lubbers devant la presse. A ses côtés, le chef du Département fédéral des affaires étrangères, a répondu qu'il «espérait» que cela puisse se faire «à moyen terme», sans donner plus de précisions. Avec un peu plus de 30 millions de francs de contribution annuelle, la Suisse se place au 11e rang des pays donateurs./ats

Génétique Comment justifier un moratoire?

Responsabilité et dissémination en pleins champs au cœur des débats. Avec le risque de tomber dans l'hypocrisie.

De Berne:

François Tissot-Daguette*

Est-ce dû au seul hasard? Hier, les producteurs du riz doré annoncent céder leurs droits sur ce riz génétiquement modifié qui contient de la vitamine A permettant de lutter contre la cécité dans les pays en développement. Et une prochaine campagne d'essais aux Philippines. Or aujourd'hui-même doit tomber la première décision politique portant sur un éventuel moratoire sur la dissémination en pleins champs d'organismes génétiquement modifiés... Avec le risque de voir la Suisse interdire sur son sol ce que ses entreprises feraient à l'étranger... Une contradiction gênante. Les milieux économiques concernés restent cependant confiants sur l'avenir du génie génétique.

Une dissémination nécessaire

La décision concernant un moratoire sur la dissémination en pleins champs d'organismes génétiquement modifiés doit tomber aujourd'hui. Elle est capitale, chacun en est conscient, pour la recherche et le développement du génie génétique en Suisse, également en matière biomédicale. «Cela constituerait un signe négatif pour tout ce secteur que l'on considère comme porteur de progrès», estiment les milieux concernés pour qui il ne s'agit pas de défendre des entreprises: la recherche est largement le fait des hautes écoles suisses. Le riz doré est né à l'Ecole polytechnique de Zurich. Cela serait d'autant plus regrettable que, grâce aux investissements consentis, la Suisse a obtenu une place de choix dans le peloton de tête mondial.

Thomas Cueni, secrétaire général d'Interpharma souligne aussi une contradiction

gênante. En cas de moratoire, la Suisse aura bien de la peine à justifier au plan éthique le fait d'interdire chez elle des essais de dissémination que ses propres entreprises réalisent à l'étranger... avec l'accord des autorités.

Une interdiction serait d'autant moins justifiée que ces essais sont nécessaires pour déceler d'éventuels problèmes puis y remédier, précisément en matière de risques de contamination à l'environnement. Décider d'un moratoire ne constituerait donc pas une mesure de précaution, bien au contraire.

L'industrie se dit d'ailleurs prête à aller «pas à pas» et à «respecter les sensibilités» politique et sociale dans le dossier des essais en pleins champs.

Une seconde décision

Tout aussi capitale est la décision d'aujourd'hui portant sur la responsabilité civile liée aux organismes génétiquement modifiés. Le monde paysan annonce refuser tout OGM s'il doit porter une part de responsabilité, ce qui conduirait à un véritable moratoire de fait. La responsabilité pourrait être reportée exclusivement sur les producteurs, mais la mesure toucherait surtout les PME qui n'auraient pas les moyens de s'assurer, ce qui risquerait de condamner tout développement en Suisse. De plus, l'économie estime injuste d'assumer une responsabilité liée aux erreurs d'utilisation d'un monde agricole qui serait ainsi déresponsabilisé. Ce qui serait néfaste en matière de sécurité.

Reste que l'industrie se déclare optimiste quant aux décisions que doit prendre aujourd'hui la commission des Etats. Elle espère «avoir été entendue»... On pourrait donc s'acheminer vers des compromis mais les pronostics sont délicats à établir. Les commissaires sont très divisés sur ces questions.

FTD

*«L'Agefi»

Porc contaminé Migros suspend ses achats

Migros réagit au scandale de la viande de porc contaminée en Autriche. Le détaillant a décidé hier de suspendre avec effet immédiat ses importations en provenance de ce pays. Le groupe Bell, qui appartient à Coop, s'abstient pour le moment d'une telle mesure.

Micarna, le fabricant de produits carnés de Migros, réagit ainsi à l'utilisation illégale de médicaments dans certains élevages de porcs en Autriche, a indiqué hier soir une porte-parole du grand distributeur.

L'affaire a éclaté le week-end dernier en Autriche: des engraisseurs de porcs auraient eu recours à des produits à base d'hormones et d'antibiotiques pour accélérer la croissance des animaux. La quantité de viande de porc autrichienne importée en Suisse est évaluée à 10.000 tonnes par an.

L'autre géant de l'alimentaire en Suisse, Coop, ne se sent pas directement concerné. «Nous n'avons pas de viande autrichienne sur les étalages de nos magasins ni dans nos restaurants», indique son service de presse.

Partenaires contactés

Le groupe Bell, qui appartient à Coop, importe en re-

vanche environ un millier de tonnes de viande autrichienne par an. Ses responsables ont pris contact avec leurs partenaires en Autriche et assurent que ceux-ci ne sont pas impliqués dans ce scandale.

Bell renonce par conséquent à prendre des mesures dans l'immédiat, comme l'a fait Migros. Le groupe insiste sur le fait que ses produits importés d'Autriche proviennent d'élevages soumis à des règles de qualité et de protection de animaux strictes.

Le scandale frappant la viande de porc s'amplifie en Autriche. Sept élevages où des substances illégales pour engraisser les animaux ont été saisies ont été provisoirement fermés hier dans deux provinces. Dans plusieurs de ces fermes, des listes d'acheteurs de substances illégales ont été saisis.

Au moins sept élevages de porcs avaient déjà été fermés samedi dans la province de Styrie, au sud-est du pays. Une enquête est en cours.

Si l'utilisation de substances illégales est prouvée, les porcs seront mis à mort. L'Autriche compte 86.240 éleveurs de porcs et sa consommation de porc par tête d'habitant est la troisième par ordre d'importance au sein de l'Union européenne./ats

Logiciels SAP sur sa lancée

SAP (Suisse), filiale du fabricant allemand de logiciels SAP, a continué à croître en 2000. Le chiffre d'affaires a progressé de 50,7 millions de francs, soit de 18%, pour s'établir à 333,4 millions de francs.

Près de deux-tiers des contrats ont porté sur les activités de plate-forme de commerce en ligne, a annoncé hier SAP (Suisse). Le chiffre d'affaires net a connu une hausse de 42 millions de francs à 252,3 millions de francs.

Basée à Biemme, la société a occupé 369 personnes. Lors du précédent exercice, SAP a créé 65 emplois, selon ses indications./ats

Banques Secret défendu à Genève

Le patron du Credit Suisse Group, Lukas Mühlemann, a pris la défense hier à Genève du secret bancaire helvétique devant la Chambre américano-suisse du commerce. Il s'agit, à ses yeux, de l'expression d'une conception libérale du rôle de l'Etat.

Le secret bancaire garantit aux clients des banques que leur sphère privée sera respectée. Cette loi n'est cependant pas absolue, a souligné M. Mühlemann. Elle n'offre pas une protection pour les criminels. «*Nous ne voulons pas que la Suisse devienne une terre d'accueil pour le blanchiment d'argent.*»

Le secret bancaire suisse est plus que jamais d'actualité. La pression internationale s'accroît pour que la Suisse l'assouplisse ou, voire même, l'abolisse. Aux yeux du patron du CSG, l'impôt anticipé pourrait constituer une solution acceptable pour tous. Il permettrait de décourager l'évasion fiscale tout en protégeant la sphère privée des clients des banques./ats

JO Le Swatch Group officiera jusqu'en 2010

Le Swatch Group et le Comité International Olympique (CIO) ont signé un accord de partenariat de longue durée dans les domaines du chronométrage, de l'affichage et du traitement des données pour les Jeux olympiques. Les détails financiers n'ont pas été révélés.

Swatch Group sera le chronométrateur officiel des Jeux olympiques à Athènes (été 2004), Turin (hiver 2006), ainsi que des Jeux 2008 et 2010. L'accord porte aussi sur les Jeux paralympiques, a indiqué hier le groupe biennois.

Une première

C'est la première fois que le CIO conclut un accord à long terme pour ces services. Le Swatch Group est un partenaire de longue date du mouvement olympique, a relevé son président Juan Antonio Samaranch, cité dans le communiqué du groupe horloger. Le CIO se réjouit de poursuivre cette collaboration pour les dix ans à venir, ajoute-t-il.

Il n'y aura pas d'indications sur les modalités financières de cet accord, a déclaré à l'ATS Béatrice Howald, porte-parole du Swatch Group. Ce partenariat implique des prestations réciproques, a-t-elle ajouté.

Ce qui est nouveau, c'est le fait qu'il s'inscrit dans le long terme, ce qui permet une meilleure planification et par conséquent certaines économies, a-t-elle encore relevé.

Electronique omniprésente

A quelques exceptions près, le Swatch Group - ou l'une des marques qui en font aujourd'hui partie - a été le chronométrateur officiel de presque tous les Jeux olympiques du XXe siècle.

En 1896, lors des premiers Jeux de l'ère moderne à Athènes, Longines était notamment devenu le premier chronométrateur officiel avec son calibre 19 H. Celui-ci permettait alors de mesurer le temps au cinquième de seconde.



Juan-Antonio Samaranch, président du CIO, et Nicolas Hayek, le patron du Swatch Group. photo Keystone

Aujourd'hui, l'électronique a pris le pas sur le chronomètre classique. A Sydney, avec l'appui technique de sa filiale de Saint-Imier Swiss Timing, le Swatch Group a testé de nouvelles techniques en hippisme, en triathlon et en voile. Dans cette dernière discipline, le GPS a fait son apparition. Il a permis de positionner chaque bateau durant les régates. En triathlon, un émetteur de la taille de la surface d'une montre a permis de définir la place des concurrents après chaque discipline./ats-dad

Le numéro trois mondial de l'automobile DaimlerChrysler prévoit de supprimer jusqu'à 20.000 des 125.000 emplois de sa filiale américaine en difficulté Chrysler, a indiqué le «Wall Street Journal Europe» hier. Cela correspond à 16% de ses effectifs. Le groupe de Stuttgart a refusé de commenter ces «spéculation». Il a renvoyé au 26 février, date à laquelle le constructeur doit présenter à la fois un plan de restructuration pour Chrysler et pour son partenaire Mitsubishi Motors./afp

BRÈVES

Dell Bénéfice revu à la baisse

Le fabricant américain d'ordinateurs Dell Computer a annoncé hier qu'il attendait une nette diminution de son bénéfice net sur le dernier trimestre l'an dernier. Il revoit donc à la baisse ses prévisions initiales. Le groupe Dell prévoit un bénéfice de 18 à 19 cents par action contre une prévision antérieure de 26 cents. Ce bénéfice moins important que prévu s'explique, selon Dell, en raison du ralentissement économique et d'un demande plus faible pour les ordinateurs./afp

Petit crédit Hausse en 2000

Pour la première fois depuis dix ans, le volume des petits crédits a de nouveau progressé en 2000 en Suisse. Il reflète l'embellie du climat de consommation, a relevé hier la Centrale d'information sur les crédits (ZEK). Fin 2000, la ZEK avait enregistré un volume de crédits à la consommation de 5,13 milliards de francs, contre 4,95 milliards l'année précédente. Le nombre de contrats est pour sa part resté stable à 390 000, alors qu'il avait atteint 564 000 en 1991./ats

France Télécom Orange en bourse

L'opérateur français France Télécom a annoncé hier qu'il allait procéder à l'introduction en bourse de 13% du capital de sa filiale de téléphonie mobile Orange. Il se réserve la possibilité de porter cette part à 15%. L'offre de placement auprès du public et des institutionnels sera ouverte demain et durera jusqu'au 9 février. Le prix définitif des actions sera fixé le 12 février, jour de la première cotation, a indiqué l'opérateur téléphonique lors d'une conférence de presse./afp

Chrysler Emplois supprimés?

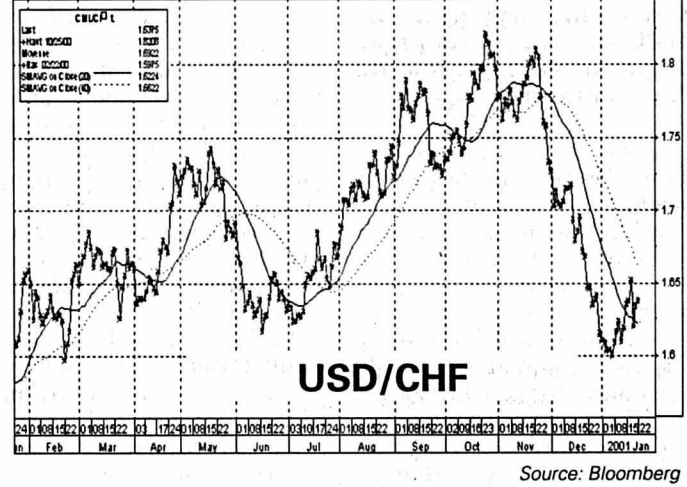
Le plan de redressement mis au point ce week-end prévoit une recapitalisation de la compagnie à hauteur de 30 milliards de francs belges (1,2 milliard de francs suisses). Pour autant qu'il reçoive l'aval des syndicats, le plan devra sans doute aussi passer sous la loupe de la Commission européenne. Elle examinera alors si l'injection d'argent par l'Etat belge est compatible avec les règles européennes./ats

BOURSE

Gestion de fortune
De nouveaux horizons.

INDICES	bas / haut 2001	dernier	22/01
Zürich, SMI	7808.7	8180.1	7862.4
Zürich, SPI	5414.26	5635.47	5454.57
New-York, DJI	10468.04	11028.	10587.59
New-York, Nasdaq 100	2087.32	2740.76	2655.77
Francfort, DAX	6172.44	6737.18	6658.51
Londres, FTSE	6029.3	6276.4	6209.3
Paris, CAC 40	5603.92	5962.8	5845.73
Tokio, Nikkei 225	13123.81	14186.62	13989.12
DJ Euro Stock 50	4571.65	4812.49	4722.36

Internet: www.bcn.ch



Bourse suisse (cours en CHF)

	bas / haut 2001	précédent	22/01
ABB Ltd	161.25	178.	164.5
Adecco	1160.	1150.	1131.
Aluisse Group	855.	990.	905.
Baloise Holding	1740.	1823.	1800.
BB Biotech	1320.	1730.	1554.
BK Vision	414.	446.	445.
BT & T	376.	437.	443.
Ciba Spéc. Chimiques	107.25	115.	110.5
Cicorel Holding	120.	128.	123.
Cie fin. Richemont	3811.	4490.	4400.
Clariant	558.	594.	566.
Credit Suisse Group	295.5	341.5	333.
Crossair	400.5	470.	460.
Ems-Chemie Holding	7325.	7575.	7500.
ESEC Holding	426.	494.	468.
Feldschlössen-Hürlim	510.	557.	554.
Fischer (Georg)	440.	461.	449.
Forho Hld	707.	765.	747.
Givaudan	424.	450.	444.
Helvetia-Patria Holding	1630.	1685.	1650.
Hero p.	200.	210.	205.
Holderbank Fin. p.	1898.	1936.	1954.
Julius Baer Holding	7955.	8940.	8315.
Kudelski SA n.	1546.	2085.	2064.
Logitech International	351.	489.	475.
Lanza n.	935.	984.	950.
Moevenpick	780.	849.	790.
Nestlé n.	3338.	3838.	3395.
Nextron	216.	280.	268.
Novartis n.	2617.	2975.	2650.
Pargesa Holding	3070.	3267.	3170.
Phonak Holding	6180.	6855.	6775.
PubliGroup n.	743.	885.	850.
Feldschlössen-Hürlim p.	3556.	4003.	3559.
Réntenanstalt n.	1315.	1360.	1339.
Rieter Holding	458.	490.	464.
Roche Holding	14955.	16580.	14980.
Roche Holding p.	17800.	20200.	18000.
Saigroup n.	229.	259.	251.
Serono SA	1299.	1570.	1300.
Sulzer n.	1144.	1232.	1156.
Sulzer Medica	413.	470.	425.
Surveillance	2073.	2441.	2073.
Swatch group	389.	433.	432.
Swatch group p.	1876.	2144.	2086.
Swisscom n.	407.	472.	461.5
Syngenta SA	86.85	99.	92.5
UBS n.	256.	285.	283.5
UMS p.	126.	134.	131.
Unaxis Holding	332.	390.	383.
Von Roll Holding	12.	15.8	14.2
Vontobel Holding	4211.	4630.	4590.
Zurich Fin. Serv. n.	906.	1004.	919.

Bourses européennes (cours en EUR)

	bas / haut 2001	précédent	22/01
ABN Amro (NL)	23.62	27.5	26.61
Accor (F)	41.81	50.	49.85
Aegon (NL)	38.35	44.6	38.61
Ahold (NL)	29.96	34.68	31.93
Air Liquide (F)	148.	162.	149.6
AKZO-Nobel (NL)	52.6	57.85	53.4
Alcatel (F)	51.6	72.35	68.75
Allianz (D)	350.5	401.	351.5
Allied Irish Banks (IRL)	12.2	13.4	12.7
Aventis (F)	75.1	93.	80.8
AXA (F)	141.	159.2	141.
Banco Bilbao Vizcaya (E)	15.06	17.3	17.15
Bayer (D)	49.52	57.8	50.6
British Telecom (GB) £	5.4575	7.3	7.04
Carrefour (F)	58.1	70.35	58.2
Cie de Saint-Gobain (F)	157.1	176.2	168.5
DaimlerChrysler (D)	43.4	50.25	48.8
Deutsche Bank (D)	82.55	100.65	98.6
Deutsche Lufthansa (D)	24.1	27.35	25.1
Deutsche Telekom (D)	31.05	39.72	38.99
E.ON (D)	52.2	64.55	58.9
Electrabel (B)	221.1	241.7	235.1
Elf Aquitaine (F)	156.	163.1	156.
Elsevier (NL)	13.75	15.72	14.83
Endesa (E)	17.7	20.1	18.06
ENI (I)	6.57	7.	6.7
France Telecom (F)	84.4	101.6	95.05
Glaxosmithkline (GB) £	19.1	19.17	19.99
Groupe Danone (F)	136.2	163.3	136.8
ING Groep (NL)	78.23	89.49	78.4
KLM (NL)	22.2	27.15	27.
KPN (NL)	12.13	18.24	17.99
L'Oréal (F)	77.5	92.1	78.6
LVMH (F)	61.7	75.5	72.5
Mannesmann (D)	75.	101.	98.5
Metro (D)	47.75	52.3	50.5
Nokia (FI)	36.8	48.4	42.7
Philips Electronics (NL)	34.15	45.95	44.2
Pinaut-Printemps-Redoute	216.5	234.	232.5
Prudential (GB) £	9.8	11.56	9.97
Repsol (E)	16.99	18.43	18.7
Royal Dutch Petroleum (NL)	61.87	67.08	62.62
RWE (D)	42.3	48.05	43.
Schneider (F)	63.1	79.2	68.
Siemens (D)	128.7	159.7	155.5
Société Générale (F)	64.2	74.5	70.2
Telefonica (E)	17.	21.75	20.83
Total (F)	145.	162.4	148.9
Unilever (NL)	56.1	68.3	56.9
Vivendi Universal (F)	65.3	79.6	77.75

Bourses Nord-américaines (cours en USD)

	bas / haut 2001	précédent	22/01
Aluminium Co of America	30.625	35.75	32.6875
American Express Co.	46.125	57.	48.625
American Tel & Tel Co.	17.375	24.6875	20.0625
Baxter Intl Inc.	80.125	91.	83.0625
Boeing Co.	55.5	65.1875	55.6875
Caterpillar Inc.	39.8125	49.625	40.625
Chevron Corp.	78.4375	86.9375	79.3125
Citigroup Inc.	50.0625	57.375	54.375
Coca Cola Co.	55.3125	62.1875	55.8125
Compag Corp.	14.6	20.5	19.82
Dell Computer Corp.	16.9375	26.5	25.625
Du Pont de Nemours	42.125	49.5625	42.625
Exxon Mobil	78.6875	89.75	79.4375
Ford Motor Co.	23.75	27.8125	27.125
General Electric Co.	42.625	48.75	47.
General Motors Corp.	50.8125	57.125	55.4375
Goodyear Co.	22.26	25.25	24.38
Hewlett-Packard Co.	29.75	36.4375	35.8125
IBM Corp.	83.75	113.875	111.25
Intel Corp.	30.	35.375	33.5625
International Paper Co.	34.625	43.25	40.6875
Johnson & Johnson	91.25	104.6875	94.125
McDonald's Corp.	32.3125	35.0625	32.8125
Merck & Co. Inc.	80.5	95.25	82.4375
Microsoft	42.875	61.4375	61.
MMM Co.	106.	121.5	108.875
PepsiCo Inc.	43.25	49.5	43.8125
Pfizer Inc.	36.875	46.75	42.125
Philip Morris Co. Inc.	39.625	46.5	43.4375
Procter & Gamble Co.	69.75	79.1875	69.9375
Sears, Roebuck & Co.	33.07	37.8	33.68
Silicon Graphics Inc.	3.6875	4.8875	3.375
Union Carbide Corp.	44.375	55.5625	44.75
United Technologies Corp.	69.125	77.75	71.875
Wal-Mart Stores	50.	58.75	50.8125
Walt Disney Co.	27.625	34.	32.6875

Bourses japonaises (cours en JPY)

	bas / haut 2001	précédent	22/01
Bank of Tokyo-Mitsubishi	1009.	1188.	1151.
Bridgestone Corp.	944.	1090.	1007.
Canon Inc.	4050.	4550.	4460.
Fujitsu Ltd.	1695.	2100.	2080.
Honda Motor Co Ltd.	4160.	4570.	4470.
Nikon Corp.	1239.	1755.	1716.
Pioneer Electronic Corp.	2920.	3640.	3450.
Sony Corp.	8200.	9160.	9080.
Sunitomo Bank Ltd.	1087.	1270.	1224.
Suzuki Motor Corp.	1112.	1221.	1183.
Toyota Motor Corp.	3370.	4070.	3950.
Yamaha Corp.	1025.	1180.	1145.

Fonds de placement (cours différenciés)

	précédent	dernier
Swisscra America USD	224.1	238.1
Swisscra Asia CHF	96.15	95.3
Swisscra Austria EUR	72.2	72.1
Swisscra Italy EUR	136.65	136.55
Swisscra Tiger CHF	74.1	73.3
Swisscra Japan CHF	94.9	94.1
Swisscra Netherlands EUR	71.55	70.7
Swisscra Gold CHF	419.	401.5
Swisscra Emer. Markets CHF	106.38	105.64
Swisscra Switzerland CHF	322.15	320.95
Swisscra Port. Bal. CHF	279.7	280.8
Swisscra Germany EUR	173.45	173.15
Swisscra France EUR	46.7	46.45
Swisscra G-Britain GBP	232.65	233.6
Swisscra Europe CHF	278.25	275.65
Swisscra Green Inv. CHF	138.5	138.15
Swisscra IFC	292.	297.
Swisscra VALCA	316.9	315.35
Swisscra Port. Income CHF	119.06	118.83
Swisscra Port. Yield CHF	144.99	144.92
Swisscra Port. Bal. CHF	173.7	172.93
Swisscra Port. Growth CHF	216.35	215.11
Swisscra Port. Equity CHF	281.47	279.35
Swisscra Port. Mixed EUR	107.04	106.81
Swisscra Bond SFR	96.45	96.5
Swisscra Bond INTL	102.9	101.75
Swisscra Bond Inv CHF	1056.55	1055.37
Swisscra Bond Inv GBP	1298.77	1297.82
Swisscra Bond Inv EUR	1264.65	1265.67
Swisscra Bond Inv USD	1084.	1089.7
Swisscra Bond Inv CAD	1187.66	1189.66
Swisscra Bond Inv AUD	1226.72	1233.17
Swisscra Bond Inv JPY	116467.	116329.
Swisscra Bond Inv INTL	107.14	107.8
Swisscra Bond Med. CHF	99.15	99.15
Swisscra Bond Med. USD	108.06	108.18
Swisscra Bond Med. EUR	100.99	101.11
Swisscra Communic. EUR	353.48	363.35
Swisscra Energy EUR	533.48	535.88
Swisscra Finance EUR	567.97	578.15
Swisscra Health EUR	589.14	587.67
Swisscra Leisure EUR	476.17	488.75
Swisscra Technology EUR	371.38	389.18

Taux de référence

	précédent	22/01
Rdt moyen Confédération	3.62	3.66
Rdt 30 ans US	5.51	5.605
Rdt 10 ans Allemagne	100.2	99.8
Rdt 10 ans GB	124.92	124.8

Devises

	demandé	offert
--	---------	--------

Dépendance 180 millions de drogués dans le monde

Environ 180 millions de personnes consomment de la drogue dans le monde, a indiqué hier l'ONU. L'Afghanistan, la Birmanie et la Colombie restent les principaux pays producteurs.

Dans un rapport annuel présenté hier à Vienne, le Bureau de l'Organisation des Nations Unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime (UNDCP) calcule que 180 millions de personnes dans le monde consomment de la drogue. Il s'agit essentiellement de cannabis (144 millions de consommateurs), de stimulants aux amphétamines (20 millions), de cocaïne (14 millions) et d'opiacées (13,5 millions).

Production concentrée

L'UNDCP se réjouit que la liste des pays producteurs n'ait jamais été aussi «limitée». L'Afghanistan et la Birmanie «comptent à eux deux pour 90 % de la production totale illicite d'opium». La Colombie est «responsable à elle seule des deux-tiers de la production de feuilles de coca», indique l'UNDCP.

Les Nations Unies se félicitent également que la production de cocaïne ait baissé de 20 % entre 1992-93 et 1999. Celle d'opium - qui sert à la fabrication de l'héroïne - ait chuté de 17 % «au cours de la seule année dernière».

En revanche, les routes de la drogue n'ont jamais été aussi nombreuses, en raison de la mondialisation: 170

pays ont noté une augmentation des saisies sur leur territoire en 1997-98, contre 120 au début des années 80, note l'ONU.

Marchés occidentaux en baisse

Sous le titre «Espoir à l'horizon», l'UNDCP précise dans une présentation de son rapport que «les principaux marchés de consommation (de drogues) se sont stabilisés ou

ont même diminué». Le Bureau relève «une baisse de 70 % de la consommation de cocaïne aux Etats-Unis entre 1985 et 1999».

En Allemagne la consommation d'héroïne s'est stabilisée, alors qu'elle a diminué en Espagne et en Italie. L'UNDCP note aussi une diminution du nombre de morts par surdose dans sept pays européens (Suisse, France, Espagne, Allemagne,

Italie, Autriche, Luxembourg).

Ces bons résultats ont incité l'UNDCP à assurer que le but fixé par l'Assemblée générale des Nations unies en 1998 de «réduire de moitié la consommation de drogues et réduire substantiellement la production d'ici à 2008», semble désormais «atteignable au regard de l'expérience acquise durant les deux dernières années». /ats



Des femmes travaillent dans un champ de pavots dans les environs de Bhopal en Inde. photo ap

Marée noire La nappe s'étend aux Galapagos

La marée noire détectée au large des îles Galapagos, au large de l'Equateur, s'est aggravée. Six cents tonnes de mazout dérivait sur plus de 1200 km² hier matin, a indiqué un porte-parole du Parc national.

«C'est vraisemblablement l'une des plus graves catastrophes frappant les Galapagos». La fuite de pétrole est la conséquence de l'accident d'un petit navire de ravitaillement équatorien, le «Jessica», qui s'est échoué il y a cinq jours à 800 mètres du principal port de l'archipel, sur l'île de San Cristobal.

Des secouristes américains sont arrivés sur l'archipel

avec du matériel anti-pollution.

Des volontaires se tiennent prêts à des opérations de sauvetage ou de nettoyage.

La nappe du «Jessica» a déjà touché plusieurs animaux, dont des otaries, des pélicans et plusieurs autres oiseaux de l'île. Le parc national de l'archipel des Galapagos est unique au monde en raison de sa faune constituée de centaines d'espèces préservées des influences extérieures pendant des millénaires.

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) a réclamé que le trafic maritime soit limité autour des îles qui abritent iguanes et tortues géantes. /ats-reuter-afp

Swissair Boire plus en classe économique

Une vidéo informative sur la prévention des thromboses, le fameux «syndrome de la classe économique», est diffusée depuis le 1er décembre sur les vols long-courriers de Swissair.

Le personnel doit également inciter les passagers à beaucoup boire.

Cette vidéo était systématiquement montrée il y a quelques années. Elle a été réintroduite, a indiqué hier le porte-parole de SAir Group, Jean-Claude Donzel. De l'eau minérale est aussi distribuée aux passagers durant les longs vols de nuit.

C'est un nouveau concept de service introduit l'an dernier qui est à l'origine de ces mesures, a précisé M. Don-

zel, et non pas le «syndrome de la classe économique».

Le SAir Group a connaissance depuis longtemps de l'existence de ce syndrome. Aucun décès à bord d'un avion Swissair ne lui est imputable jusqu'ici.

Selon une étude publiée début janvier en Grande-Bretagne, chaque mois, en moyenne un passager d'un vol long-courrier meurt après son arrivée à l'aéroport londonien de Heathrow, victime du «syndrome de la classe économique».

D'après les experts, le risque de souffrir d'une thrombose en avion est lié à une position assise prolongée dans un espace restreint. /ats

Climat Le réchauffement va en augmentant

Le réchauffement climatique est plus grave que ne le pensaient initialement les spécialistes. Ses effets seront ressentis pendant des siècles, averti hier à Shanghai un groupe d'experts de l'ONU.

Le rapport du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a confirmé que le réchauffement planétaire se traduira par une montée du niveau des océans et aura un impact néfaste pour l'agriculture et les ressources aquatiques.

«Le consensus scientifique présenté dans ce rapport exhaustif sur les changements climatiques provoqués par l'homme doit être un signal d'alarme dans toutes les capitales», a estimé le directeur exécutif du Programme des Nations unies sur l'environne-

ment, Klaus Topfer. Il a appelé les gouvernements et les industriels à «prendre des mesures audacieuses en faveur des énergies propres».

Ecosystèmes en danger

Le GIEC, qui a rassemblé pendant trois ans dans le monde entier les meilleures données scientifiques sur le phénomène, estime que la température de la Terre va augmenter de 1,4 à 5,8 degrés au cours du siècle. Dans le même temps, le niveau des mers progressera de 0,09 à 0,88 m, a déclaré R.J. Watson, le président du GIEC.

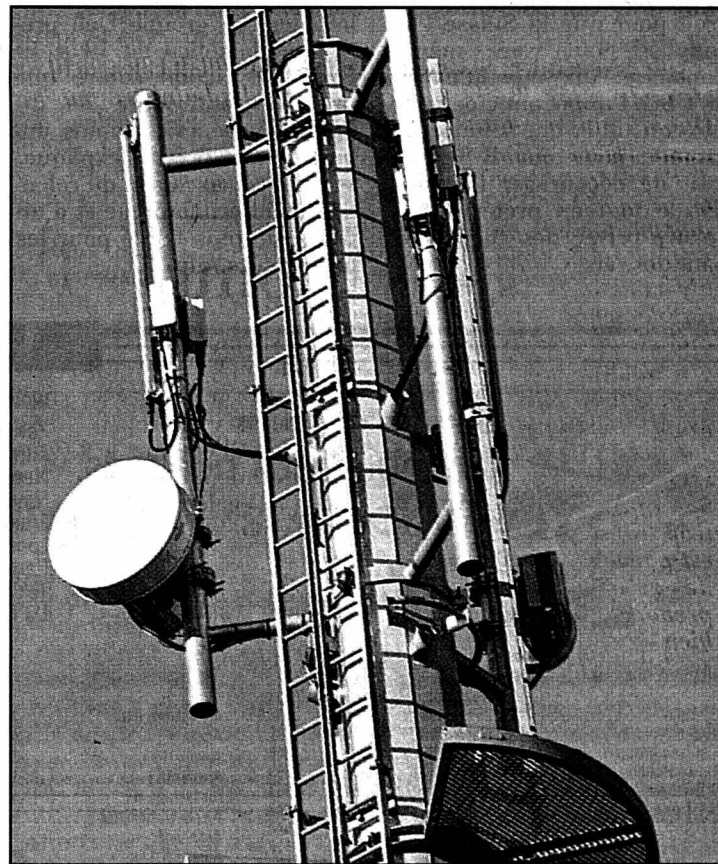
Même si ces changements peuvent sembler minimes, ils sont suffisants pour détruire certains écosystèmes comme les barrières de corail menacées de mort si la température de la mer augmente d'un seul degré. /ats-afp

Communication Mieux protéger le paysage

Le paysage et l'environnement doivent être mieux protégés lors de la construction de nouvelles antennes de téléphonie mobile (photo Keystone). La Confédération et les cantons ont publié des recommandations en ce sens.

Le marché de la téléphonie mobile continuera à se développer à grande vitesse ces prochaines années. Une saturation du marché n'est attendue qu'en 2010 en Europe. Un groupe de travail dirigé par

l'OFCOM a établi des recommandations afin de mieux coordonner les procédures de construction d'antennes. Les directives traitent de l'utilisation commune des sites en dehors des zones à bâtir. Elles visent à réduire au maximum le nombre des emplacements grâce à une coordination anticipée de l'espace entre toutes les personnes concernées et, d'autre part, à intégrer au mieux les installations dans le paysage. Dans la mesure du possible, les opérateurs devront utiliser les emplacements existants. /ap



BRÈVES

Salvador Un million de francs

Un peu plus d'une semaine après le séisme qui a ravagé le Salvador, la Chaîne du bonheur a récolté des dons pour environ un million de francs. Cette somme correspond au montant débloquent jusqu'ici par les œuvres d'entraide actives sur place, à savoir la Croix-Rouge suisse, l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière, Caritas, l'Entraide protestante et Terre des Hommes. Les secouristes ont distribué des milliers de couvertures à des sans-abris, de la toile plastifiée, des matelas et des toiles ondulées. Ils ont aussi fourni de l'eau potable, de la nourriture et des médicaments, a indiqué lundi la Chaîne du bonheur. /ats

Incendie Vingt chiens carbonisés à Däniken (SO)

Vingt chiens ont péri brûlés dans un incendie qui a totalement détruit la partie habitable d'une ferme à Däniken (SO) dans la nuit de dimanche à hier. Aucune personne n'a été blessée. Les pompiers ont réussi à éviter que les flammes ne se propagent à la grange attenante. Les dégâts au bâtiment, loué par les CFF à un exploitant, sont estimés à plusieurs centaines de milliers de francs, a indiqué la police cantonale soleuroise. Le feu s'est déclaré en début de soirée. Une habitante, qui résidait au premier étage, a pu échapper de justesse aux flammes. Les pompiers n'ont pu que protéger la grange attenante et sauver les chevaux qui s'y trouvaient. /ats

Parking Querelle réglée au sabre

Un Strasbourgeois de 27 ans a été présenté par les policiers au parquet de la ville pour tentative d'homicide volontaire... avec un sabre, a-t-on appris de source policière. Une violente querelle avait opposé samedi matin sur un parking d'un magasin de pièces auto de Strasbourg-Haute-pierre (Bas-Rhin) deux automobilistes qui apparemment se connaissaient. L'un d'eux, fou de colère, est allé chercher un sabre qui se trouvait dans le coffre de sa voiture. Avec cette arme inhabituelle, il a cassé le pare-brise de la voiture de son rival avant de lui porter un coup de sabre à l'abdomen. La victime, âgée de 24 ans, a été hospitalisée dans un état très sérieux. /ap

Audiovisuel Suisses à Las Vegas

Pour la première fois, la Suisse participe à la plus grande foire de programmes audiovisuels, le NATPE, qui a ouvert ses portes hier à Las Vegas.

Un bataillon de 20 000 professionnels se retrouve au NATPE qui réunit quelque 860 exposants venus de 18 pays. Le stand suisse regroupe les trois chaînes nationales de télévision neuf sociétés de production de cinéma, quatre festivals de télévision et de cinéma ainsi que deux entreprises spécialisées dans la technique cinématographique. Cette initiative est soutenue par le Département fédéral des affaires étrangères. /ats

IMPRESSUM

Société éditrice: SNP Société Neuchâtelaise de Presse SA
Editeur: Fabien Wolfrauth.
Directeur des rédactions: Mario Sessa

Rédacteurs en chef (resp.):

Mario Sessa,
Roland Graf.
Secrétaire général:
Jacques Girard.

Canton de Neuchâtel: Stéphane Devaux (resp.), Rémy Gogniat, Sylvie Jeanbourquin, Sandra Spagnol, Brigitte Rebetez, Nicolas Huber.

Ville de Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard, Frédéric Mairy.

Littoral et Vallées: Philippe Chopard (resp.), Florence Veya, Hélène Koch, Mariano De Cristofano, Micheline Huguélet, Pascale Béguin.

Montagnes: Irène Brossard (resp.), Léo Bysaeth, Robert Nussbaum, Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz, Alain Prêtre.

Jura bernois: Dominique Egger, Olivier Odiet.

Canton du Jura: Michel Gogniat, Victor Giordano.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), Julian Cervino, Gérard Stegmüller, Thomas Truong, Patrick Turuvani, Claude-Olivier Volluz.

Magazine: Sonia Graf (resp.),

Dominique Bosshard, Sophie Bourquin.
Édition Suisse / Monde / Économie / Société: Guy C. Menusier (resp.), Chantal Amez-Droz, Daniel Droz, Eugenio D'Alessio, Catherine Lüscher.
A Berne: François Nussbaum, Stéphane Sieber.

Édition régionale: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Merz, François Truthardt, Serge-André Maire.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, David Marchon.

Infographiste: Pascal Tissier.

Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements:

rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/911 23 11
Régie des annonces: Publicitas SA
La Chaux-de-Fonds, rue Neuve 14
Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

Jusqu'où iront-ils? Jusqu'où oseront-ils s'aventurer sur le sentier rocailleux des contradictions? Dès lors que rien ne semble les effrayer, on peut craindre le pire...

Commentaire Un abcès à crever

Les esprits ayant retrouvé un peu de sérénité, le bon sens semblait pouvoir reprendre des droits qu'il n'aurait jamais dû céder. Une séance dite de conciliation pour faire prévaloir les intérêts du club, un accord de principe entre les membres d'un conseil d'administration unis tels les doigts de la main, une concession ici ou là, et en route pour la Ville éternelle...

Le voyage n'aura toutefois duré que l'espace d'un coup de fil. A peine défini, l'accord allait en effet être violé. Informé des décisions par une bonne âme, Gian Paolo Bonora s'est vexé. L'homme d'affaires italien a manifesté son ras-le-bol, lâchant des paroles qui ont vraisemblablement dépassé sa pensée. Reste que cette attitude pourrait aussi trahir son incapacité à remplir les conditions minimales exigées par les dirigeants xamaxiens, à savoir un contrat en bonne et due forme et des garanties bancaires. Autrement dit, les données de base d'une collaboration qui apparaît une fois encore sérieusement compromise.

Que Neuchâtel Xamax s'envole pour Tunis puis Dubaï plutôt que pour Rome relève somme toute de l'anecdote. Ce qui importe, c'est de crever l'abcès une fois pour toutes. Manifestement, la séance d'hier n'y a pas suffi. Les dysfonctionnements, voire les intérêts divergents, au sein du conseil d'administration sont en effet aussi flagrants que frappants.

Quoi qu'il en soit, l'issue est sans doute proche dans une affaire qui n'aura que trop traîné. Au point où on est parvenu, on ne demande qu'à se laisser surprendre. Tout en restant bien entendu prêt à affronter le pire...

Jean-François Berdat

Football Bonora déclare Geiger et Facchinetti persona non grata

Nouvelle journée folle hier dans les parages de la Maladière. En fin d'après-midi, les esprits semblaient calmés. L'équipe devait partir mercredi pour Rome. En début de soirée, patatras! Gian Paolo Bonora déclarait Alain Geiger et Gilbert Facchinetti persona non grata. Au secours!

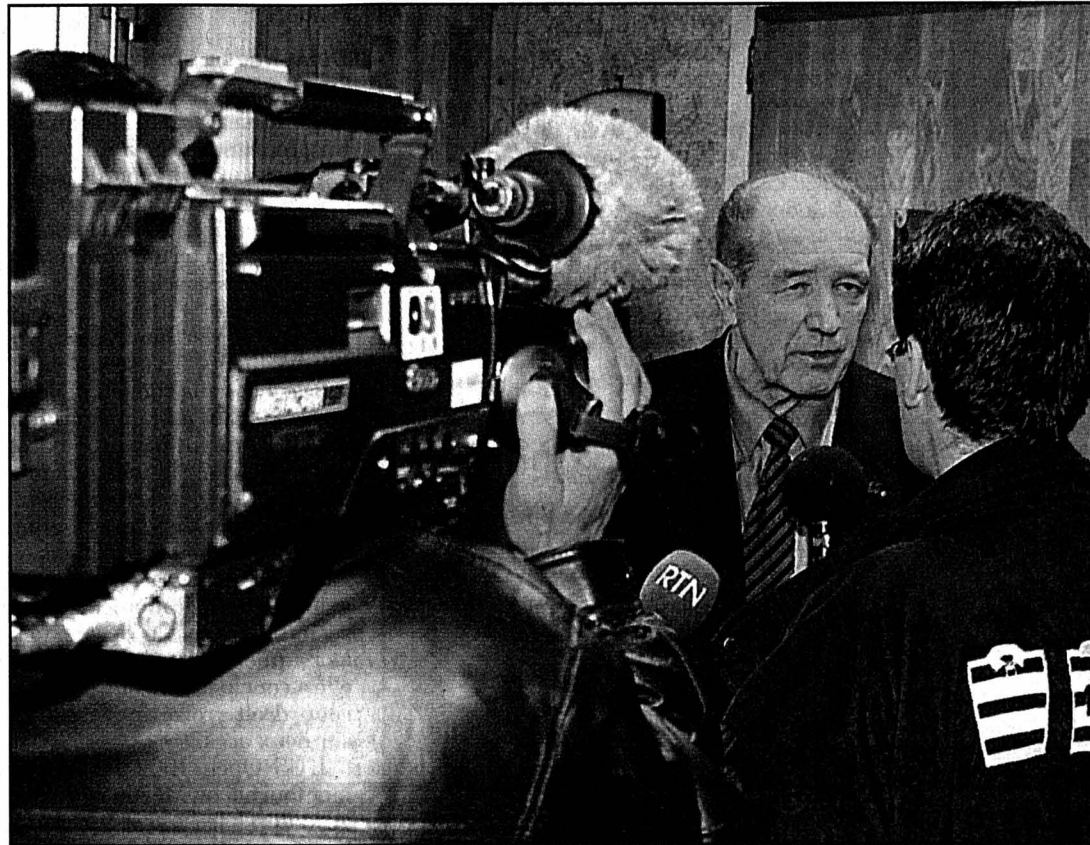
Gérard Stegmüller

Alors qu'il y a des gens qui s'ennuient sur cette terre, il existe des endroits qui bougent 24 heures sur 24. La Maladière fait partie de ceux-là. Et dire que les agences de voyages ne le savent même pas!

Hier sur le coup de 11 h 30, le conseil d'administration de Neuchâtel Xamax SA a siégé pour adopter une fois pour toutes une position claire et définitive à l'égard de Gian Paolo Bonora. La séance a duré quatre heures. Pour reprendre les termes du communiqué officiel intitulé «Unanimité retrouvée», «des tensions sont nées entre certains membres du conseil d'administration au sujet de la manière d'envisager l'avenir du club. Elles ont généré des déclarations qui ont été parfois excessivement passionnées ainsi que des malentendus regrettables. Au terme d'un échange de vue franc, parfois vif et finalement constructif, le conseil d'administration est parvenu à rapprocher les points de vues et a retrouvé la voie du consensus.»

Comme Parmalat...

Et si l'on évoquait un autre feuilleton? Celui de Parmalat, qui a défrayé la chronique il y a à peine une année. A l'époque, le groupe agro-alimentaire italien s'appropriait également à racheter Neuchâtel Xamax. Mais après de longs mois de palabres, l'affaire avait finalement capoté. Gian Paolo Bonora est quelqu'un qui possède de la mémoire. «Si Parmalat a renoncé à inves-



Gilbert Facchinetti hier à la Maladière: à 16 h 30, «l'unanimité était retrouvée». Trois heures plus tard, le renversement de situation était total. photo Leuenberger

Muni d'un décodeur: certaines personnes sont allées un peu loin dans le manie- ment de l'image et il fallait rectifier le tir.

Sandoz absent

Vers 16 h 30, tout allait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes. Les choix effectués en fin de semaine étaient confirmés. La convention (qui comprend

entre autres une garantie bancaire de 800.000 francs) allait être envoyée à l'homme d'affaires italien - il la recevra aujourd'hui par DHL -, ce dernier disposant de sept jours non cumulables pour donner son aval. Le camp d'entraînement se déroulera à Rome et il sera dirigé par Alain Geiger et Gilbert Facchinetti, avec l'appui du manager François Laydu.

«Tout le monde a mis de l'eau dans son vin, a déclaré Gilbert Facchinetti, l'homme à la base de la rébellion. On a agi pour le bien du club.» Qu'il est beau, le langage diplomatique. Et merci pour la «piquette!» Concrètement, le président du comité central de Neuchâtel Xamax a essuyé un échec personnel. Selon une source digne de foi, dimanche soir, les six autres membres du conseil d'administration étaient contre lui.

Hier, il n'y a pas eu de vote à main levée. Chacun a donné son avis. Chacun, sauf Georges Sandoz! Le président de la SA n'a pas participé à

cette séance, retenu qu'il était par des obligations professionnelles «prévues de longue date». Heureusement pour lui, M. Sandoz a trouvé le temps de se rendre hier soir à Genève pour participer à l'émission culte de la TSR, Fans de foot. C'est à la sortie des studios qu'il a appris l'incroyable. Texto!

«Des amateurs!»

Dans la précipitation, les responsables de Neuchâtel Xamax - Alain Geiger en tête

«On arrête tout ici!»

Gian Paolo Bonora, et il n'est pas le seul, estime désormais que la plaisanterie a assez duré. «On arrête tout ici» s'est-il écrié à l'autre bout du fil. L'homme d'affaires italien mettra-t-il ses menaces à exécution? Hier soir, le cas semblait bel et bien réglé. Mais dans ce vaudeville, il est prétentieux

- préparait le départ pour Rome. C'est alors que Gian Paolo Bonora est entré en scène. Hors de lui, depuis ses bureaux de Bologne, l'Italien a décidé de monter aux barricades. «Je ne suis pas d'accord d'accueillir MM. Facchinetti et Geiger, a-t-il lancé. Je l'ai déjà dit le week-end dernier. Ces gens-là ne sont pas fiables. Ce sont des amateurs. Gilbert Facchinetti m'a mal reçu à Neuchâtel et il est hors de question que je le reçoive à Rome.»

On reprend son souffle. Puis M. Bonora, de très mauvaise humeur, a ressorti son flingue: «Ils ne savent pas ce qu'ils veulent. Si Subiat n'est finalement pas venu (réd: le brave Nestor a été enrôlé par Lucerne), c'est à cause de l'imbroglio qui règne au sein du club. Il y a décidément des gens qui ne veulent pas de moi à Neuchâtel.»

Dans un tel fatras, où il y a à boire et à manger, la question est de savoir quelle attitude Gian Paolo Bonora va adopter ces prochains jours, voire ces prochaines heures (lire encadré). Pour Angel Cassilas, secrétaire du conseil d'administration, les négociations ne sont pas rompues pour autant. En attendant, l'équipe s'appête à mettre le cap sur la Tunisie mercredi (retour dimanche). Puis, mardi prochain, départ pour six jours à Dubaï. Si les annulations confirmées hier dans l'après-midi peuvent être rattrapées à temps...

Dieu est grand de nous avoir donné Neuchâtel Xamax!

GST

d'être affirmatif. «Je n'ai pas encore reçu de documents, comptable comme juridique, a-t-il ajouté. Je ne peux pas travailler dans ces conditions. Je n'achète pas quelque chose les yeux bandés. Dans les faits, on se retrouve comme au premier jour des négociations.»

Pitié!

GST

Magazine

Psy La pratique de Marcel Rufo

Professeur Marcel Rufo

Œdipe toi-même!

Consultations d'un pédopsychiatre

document

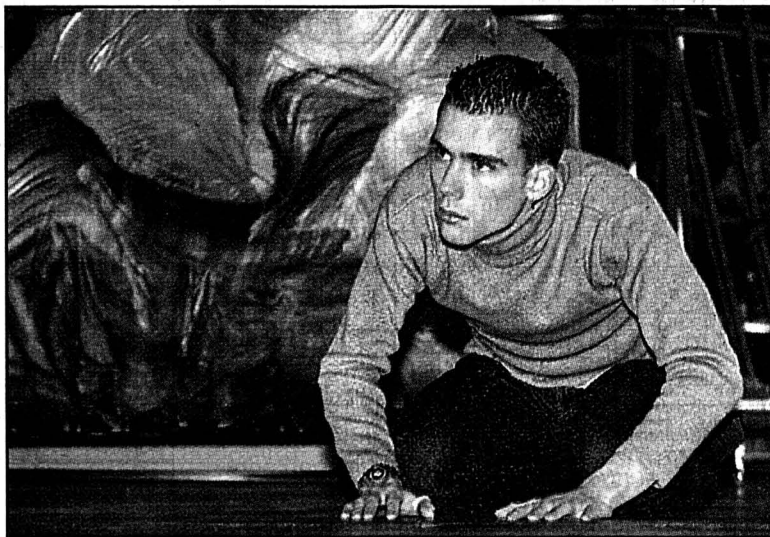
p 28

Pédopsychiatre à Marseille, Marcel Rufo livre le fruit de 35 années de pratique dans «Œdipe toi-même!». Un ouvrage accessible, où bien des parents trouveront leur bonheur. Entretien. photo sp

Comédie musicale Mathieu défend l'innocence sur la scène du Passage

Création d'un jeune auteur-compositeur neuchâtelois, «Mathieu et l'innocence» aura les honneurs de la grande salle du théâtre du Passage, vendredi et samedi à Neuchâtel. Une représentation supplémentaire est d'ores et déjà agendée demain mercredi, au même endroit.

Qu'est-ce que l'innocence? Où se loge la perversité? Dans la chose elle-même ou dans le regard que l'on porte sur elle? Aujourd'hui, accorde-t-on encore à l'enfance le droit de rêver? Les interrogations de Daniel Rousseau ont donné lieu à une comédie musicale monopolisant une quinzaine de comédiens expérimentés et sept danseurs professionnels mise en scène par Isabelle Caelen et



Devenu grand, Mathieu aura-t-il sauvé sa part d'innocence? photo Marchon

produite par Francis von Büren. Assumant la direction

artistique de son spectacle, Daniel Rousseau a, en outre,

fait appel aux trente choristes de la Chanson du Pays de Neuchâtel.

Au centre du spectacle, écrit en vers, il y a le regard d'un enfant. Parce que ce regard se pose, un instant, sur une femme nue, il soulève l'ire du Prêtre, incarnation de toutes les âmes bienpensantes pour qui le plaisir et la chair sont synonymes de honte et de péché. D'autres allégories - Morale, Justice, le Sage, le Fou - interviennent dans cet apprentissage de la vie, où les connaissances que l'on inculque aux enfants parasitent parfois leur curiosité naturelle.

DBO

«Mathieu ou l'innocence», Neuchâtel, théâtre du Passage, mercredi 24, vendredi 26 et samedi 27 janvier, 20 heures.

Concert Tessinois à l'honneur

L'Orchestre de la fondation Gulbenkian de Lisbonne donne deux rendez-vous aux mélomanes, à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. Dirigée par Luca Pfaff, la formation interprétera la Symphonie No 1 en ut majeur, op. 21 de Beethoven, les «Saudades do Brazil» de Darius Milhaud et les «Messages from the Unseen World», une création du Tessinois Nadir Vasse-na, qui s'affirme comme l'un des grands espoirs de la jeune génération des compositeurs suisses. Cette œuvre - on y entendra le Rascher Saxophon Quartet en soliste - rend hommage à Alan Turing, mathématicien mort en 1954, qui avait dénoncé le totalitarisme en général et le nazisme en particulier. De nombreuses autres créations figurent au répertoire de l'Orchestre de la fondation, fort aujourd'hui d'une cinquantaine de musiciens. / sp-dbo

Neuchâtel, temple du Bas, mar. 23 janv., 20h, La Chaux-de-Fonds, salle de musique, mer. 24 janv., 20h15.

Tennis Les sœurs Williams sur le chemin de Martina

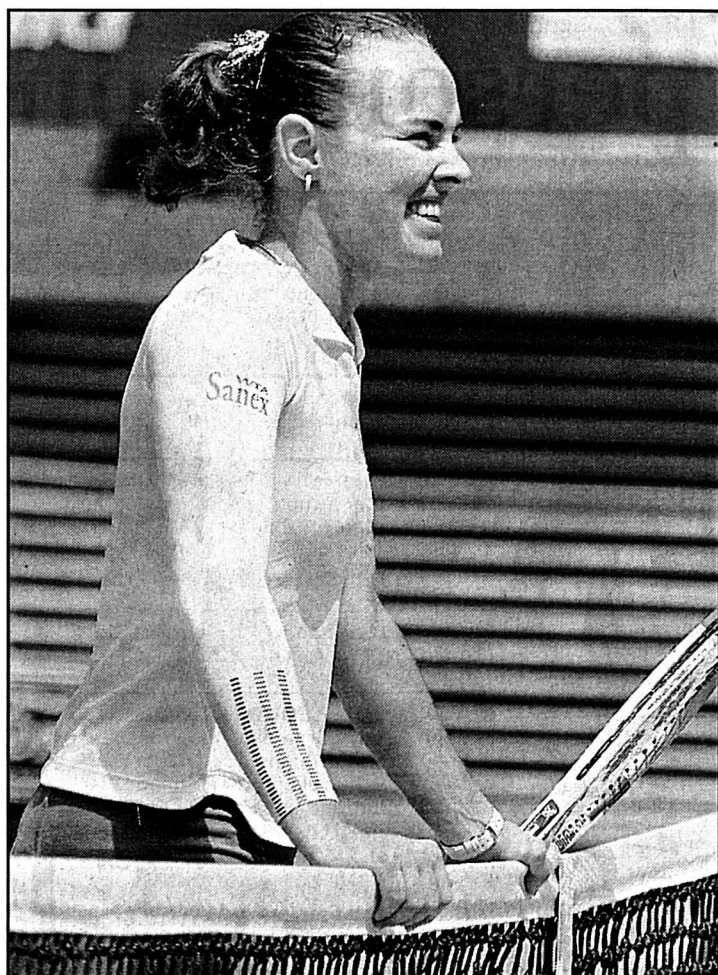
Après Araxta Sanchez en 1998 et Steffi Graf une année plus tard toujours à Sydney, Martina Hingis sera-t-elle cette semaine à Melbourne la troisième joueuse à battre les sœurs Williams dans le même tournoi? «Les battre l'une après l'autre est difficile. Mais pas impossible. Je peux le faire», affirme Martina avant d'affronter Serena demain en quart de finale de l'Open d'Australie.

Si elle s'impose face à la cadette, c'est l'aînée, Venus, qui l'attendra très certainement le lendemain. Pour y parvenir, la championne olympique doit encore écartier demain la Sud-Africaine Amanda Coetzer (No 10).

La Saint-Galloise se hisse pour la sixième année consécutive en quart de finale à Melbourne. Elle s'est qualifiée en battant 6-0 6-3 l'Italienne Rita Grande (WTA 62) en seulement 46 minutes. Un match sans histoire pour la No 1 mondiale qui a cueilli aisément son 12e succès de l'année.

Un set accroché sur huit

Jusqu'à présent, seule l'étonnante Virginie Razzano (WTA 144) a inquiété l'espace d'un set Martina Hingis. «En étudiant mon tableau, je savais que mes quatre premiers matches ne seraient pas trop difficiles, explique Martina. Il était important de m'économiser dans l'optique des chocs contre les Williams». Face à Serena, qui



Martina Hingis affrontera Serena Williams en quart de finale demain à Melbourne. photo Keystone

fut très convaincante contre la Tchèque Daja Bedanova (WTA 51), Martina compte cinq victoires en neuf rencontres. Elle a enlevé le dernier match qui les a opposées, il y a deux semaines à

Sydney où elle l'avait emporté 6-4 7-5 sur la route de son 36e titre.

La championne de l'US Open 1999 apparaît moins redoutable que sa sœur. Si l'on excepte la

rencontre de Sydney contre Martina, qui n'était qu'un simple prétexte, elle n'a pas livré de match qui «compte» vraiment depuis son quart de finale perdu l'an dernier à Flushing Meadows devant Lindsay Davenport.

Deux aces pour finir

Venus, en revanche, affrontera Martina avec dans les jambes une rencontre qui a eu valeur de test: son huitième de finale contre Amélie Mauresmo (No 13). L'Américaine s'est imposée 6-2 3-6 6-3 au terme d'un match débridé. Les enseignements à tirer de cette partie n'ont pas échappé à Martina Hingis. Venus Williams accuse un énorme déchet dans son jeu de fond de court. Face à Mauresmo, qui elle aussi ne fut pas un modèle de régularité, la championne olympique a tout de même commis 43 fautes directes. Sa grande force réside toujours dans sa faculté d'armer des coups gagnants dans les moments décisifs. Ainsi dans le dernier jeu alors qu'elle était menée 30-40, elle a conclu la rencontre sur un coup droit croisé imparable et sur deux aces.

L'US Open 1999 fut le dernier tournoi où Martina avait dû affronter les deux sœurs Williams. Elle avait battu Venus 6-1 4-6 6-1 avant de s'incliner le lendemain en finale 6-3 7-6 contre Serena. Comme à New York, Martina Hingis ne bénéficiera pas à Melbourne d'une journée de repos entre les deux rencontres. /si

Duel Deux Français pourraient s'affronter

Comme à l'US Open 1999, avec Cédric Pioline et Nicolas Escudé, la France place deux représentants en quart de finale de l'Open d'Australie 2001.

Meilleurs amis du monde, Arnaud Clément (No 15) et Sébastien Grosjean (No 16) pourraient, pourquoi pas, se retrouver vendredi dans une demi-finale fratricide. Après leurs succès respectifs devant le Britannique Greg Rusedski (ATP 65) et le Suédois Magnus Norman (No 4), une seule victoire les sépare de ce derby marseillais.

Clément, qui n'a toujours pas lâché un set depuis le début du tournoi, a rendu fou Rusedski, comme il avait rendu fou Roger Federer deux jours plus tôt. Demain, le Français sera opposé à Yevgeny Kafelnikov (No 5), le joueur le mieux classé parmi les huit qualifiés pour les quarts de finale. Extrêmement motivé depuis qu'il est parti en croisade pour une

augmentation du «price-money» des tournois, le Russe semble en mesure de neutraliser Clément en fond de court.

Pas favori

Comme son pote, Sébastien Grosjean ne partira pas favori dans la rencontre qui l'opposera à Carlos Moya (ATP 42). Victorieux en trois sets de l'Allemand Rainer Schüttler (ATP 58), l'Espagnol est toujours aussi impressionnant. Il devra toutefois se méfier de la vitesse de bras de Grosjean. Face à Norman, le Français a été souvent très percutant en coup droit. Il a toutefois bénéficié d'une certaine réussite pour s'imposer en quatre sets. Dans la première manche, qu'il remportait 9-7 au tie-break, il écartait cinq balles de set. Le Suédois ne devait jamais se remettre de la perte de cette manche, même si Grosjean, après une heure et demie de match, a connu un gros passage à vide /si

Badminton La Suisse lorgne le groupe A

Une année après sa relégation dans le groupe B, l'équipe de Suisse (avec la Chaux-de-Fonnière Corinne Jörg) ambitionne de remonter dans le groupe A du championnat d'Europe par équipes. Les Helvètes, devront batailler ferme dès demain et jusqu'à dimanche à Most (Tch) pour y parvenir. L'équipe de Suisse devra se passer des présences de Thomas Wapp et Morten Bundgaard, qui se sont retirés de la compétition, ainsi que de celle de Fabienne Baumeyer, qui a renoncé cette année à l'équipe nationale.

Outre les absences de Wapp, Bundgaard et Fabienne Baumeyer, l'équipe nationale doit renoncer aux services de l'Helvético-Brésilien Paulo von Scala, pas encore qualifié, qui évoluait jusqu'ici sous les couleurs cariocas. De plus, certains membres de l'équipe ne sont pas au sommet de leur forme ou reviennent de blessures, ce qui laisse augurer une tâche difficile. Ajoutons à cela un tirage au sort peu clément, qui leur a réservé notamment l'hôte tchèque et la Belgique.

Malgré tout, l'entraîneur national Jonas Herrgardh reste confiant. Il voit son équipe terminer à l'une des trois premières places de la compétition, synonymes de promotion, à condition que la chance soit de son côté.

«Notre point faible est le simple messieurs, mais nous pouvons prétendre remporter les quatre autres parties face à tous nos adversaires» affirmait Herrgardh.

La sélection suisse: Arnet (28 ans, Adligenswil), Bircher (26, Uzwil), Matthey de l'Etang (30, Basilisk/GOM), Unternährer (20, Adligenswil), Wieland (23, Tavel), Baumeyer (24, Tavel), Jörg (22, La Chaux-de-Fonds), Kretzer (21, Uzwil), Razi (16, Adligenswil), Wibowo (26, Genève). /si

RÉSULTATS

Melbourne. Open d'Australie. Tournoi du Grand Chelem doté de 13 millions de francs. Principaux résultats. Simple messieurs. Huitièmes de finale: Grosjean (Fr-16) bat Norman (Su-4) 7-6 (9-7) 6-3 0-6 6-4. Kafelnikov (Rus-5) bat Vinguerra (Su) 7-5 7-5 6-1. Clément (Fr-15) bat Rusedski (GB) 6-3 6-2 7-5. Moya (Esp) bat Schüttler (All) 7-6 (7-2) 6-3 6-4.

Simple dames. Huitièmes de finale: Hingis (S-1) bat Grande (It) 6-0 6-3. V. Williams (EU-3)

bat Mauresmo (Fr-13) 6-2 3-6 6-3. S. Williams (EU-6) bat Bedanova (Tch) 6-2 6-2. Coetzer (AFS-10) bat Suarez (Arg) 6-1 6-4.

Double dames: Hingis-Seles (S-EU) battent Clijsters-Courtois (Be-16) 6-2 6-4.

Juniors. Simple garçons. Premier tour: Valent (S-2) bat Sipaeya (Indo) 6-4 6-4. Bohli (S) bat Henry (Aus) 6-4 6-4.

Juniors. Simple filles. Premier tour: Jelena Jankovic (You/1) bat Daniela Casanova (S) 6-0 7-6 (7/4). /si

VOLLEYBALL

Première ligue féminine

NUC - SEFTIGEN 3-1 (10-25 25-10 25-21 25-21)

Seftigen imposa d'entrée un rythme élevé par le biais de ses puissantes ailières. Le NUC, pris à froid, joua petit bras et se heurta à l'imposant bloc adverse. Le résultat était sec et sans appel. La réaction des Neuchâteloises ne se fit heureusement pas attendre. Plus solidaires, prenant de l'assurance au service, elles infligèrent à leur tour un sévère 25-10 à leur hôte! Le NUC connut ensuite des baisses de concentration et son jeu se fit moins précis. Il compta jusqu'à cinq points de retard mais, dans un sursaut d'orgueil, il égalisa à 20-20 avant de conclure, contre toute attente, sur le score de 25-11! Dans le quatrième set, les joueuses locales se battirent sur tous les ballons, les échanges furent long et disputés. Menant du début à la fin, les Neuchâteloises ont remporté une superbe victoire face au leader du classement.

NUC: Kennedy, Lecci, Baurand, Biselli, Du Bois, Rossel, Schori, Scheuerpflug, Grossweiler, PPE

FULLY - VAL-DE-TRAVERS 3-0 (26-24 25-16 25-15)

Dans ce match contre le dernier du groupe, Val-de-Travers n'a fait illusion qu'un set. Menant 24-21 sans vraiment être dans un grand jour, les visiteuses ont littéralement «pété les plombs» sur une grossière erreur d'arbitrage. Fully ne s'est pas fait prier et a réussi à renverser la vapeur. Ensuite – et c'est beaucoup plus grave – il n'y a pas eu photo. Dans tous les gestes, on sentait percer un énervement et une impuissance qui allaient en augmentant point après point. Fully, de manière méritée et fort logiquement, remporta les deux sets suivants. Il faudra absolument que l'attitude générale change lors des rencontres à venir. Pour gagner, il faut avoir envie de «bouffer» le parquet. Val-de-Travers a perdu une bataille importante et accroche à nouveau le wagon des relégués.

Val-de-Travers: Röthlisberger, Schneider, Baroni, M. Roy, J. Roy, Iervolino, Masi, Petremand, Dubois, Vogel. **KAB**

BÖSINGEN - PLATEAU-DE-DIESE 3-0 (25-22 25-11 25-17)

Les «Plateausiens» sont très vite entrés dans le match. Après quelques bons services et autant d'attaques, ils menaient 9-6. Puis, au lieu de continuer à faire le jeu et à mettre de l'ambiance, ils se sont désolidarisés. Bösingen a su profiter de ce changement pour revenir dans le match, puis distancer son adversaire. De son côté, Plateau a commis beaucoup trop de fautes pour accrocher son adversaire jusqu'au bout de ce set initial. Les deux manches suivantes furent un monologue de Bösingen, les joueurs locaux parvenant à monopoliser le filet. Lors du deuxième set, multipliant les blocs gagnants et les attaques faisant mouche, les receveurs ont humilié un VBC Plateau qui ne savait plus son nom. Durant la troisième manche, les visiteurs, jouant plus souvent par le centre, ont fait illusion jusqu'à 6-8. La suite: Aerni est arrivé au service et ses bolides smashés ont causé des ravages. Plateau ne s'en est pas remis. **Plateau-de-Diesse:** G. Hermann, M. Hermann, Briker, Von der Weid, Giauque, R. Hermann, Neuhaus. **MHE**

Première ligue masculine

ENTRE-DEUX-LACS - CNEF II 2-3 (19-25 25-17 25-20 19-25 14-16)

Dans ce match très tendu, Entre-deux-Lacs recevait les jeunes joueurs du centre de formation suisse. Tous très grands, ceux-ci ont été tenus en échec au début du premier set. Le score évolua lentement et ce n'est qu'à la fin de la manche que le Cnef prit le dessus. Par la suite, les Neuchâtelois imposèrent leur jeu, précis et efficace, et remportèrent le deuxième set. Le troisième continua dans la même lignée. Alors qu'on croyait que l'équipe du Landeron allait boucler le match, les jeunes du Cnef se réveillèrent et leur grandeur fit la différence. Tout allait se jouer au tie-break. Celui-ci offrit des émotions

PMUR	Cheval	Poids	Jockey	Entraîneur		Perf.	NOTRE OPINION
Demain à Pau Prix de Annie Hutton (steeple-chase, Réunion I, course 4, 3900 m, 15 h 40)	1 Flamanville	71	D. Deligne	J. Ortet	9/1	1o5oTo	10 - L'école Artu fait loi.
	2 Ifrak-D'Airy	70	C. Pieux	J. Ortet	20/1	0oTo2o	7 - Encore des progrès en vue.
	3 Barakini	69	D. Desoutter	J.-P. Totain	6/1	5o3oAo	1 - L'inévitable Ortet.
	4 Emmaguy	68	C. Cheminaud	C. Diard	5/1	3o3o2o	9 - Peut mettre tout le monde d'accord.
	5 Passing-Ship	68	Y. Gadbled	I. Pacault	20/1	4o1o7o	3 - D'une grande fiabilité.
	6 Royal-Vergaland	68	E. Lequesne	B. Barbier	11/1	0o4oTo	4 - Régularité métronomique.
	7 Dominateur	67	S. Juteau	G. Cherel	7/1	4oAo0o	2 - Pour Pieux uniquement.
	8 Klaar	67	G.-J.-M. Grand	F. Rohaut	9/1	0o0o2o	8 - Il faut le reprendre tout de suite.
	9 Milarepa	67	P. Sourzac	A. Chaille-Chaille	7/1	3o3o1o	LES REMPLAÇANTS:
	10 Golden-Spring	64	L. Métais	J.-Y. Artu	12/1	1o3o5o	11 - Il ne lui manque que peu de choses.
	11 Lumid	64	P. Marsac	G. Cherel	30/1	7o5o4o	5 - Ce ne serait pas une surprise.
	12 Flambeau-D'Assoux	61,5	S. Sferazza	E. Lemartinel	25/1	0o0o3o	
	13 Cincinnati-Night	61	J. Guiheneuf	S.P. Haes	55/1	Ao6o0o	
	14 Lococitato	61	R. Delozier	E. Lemartinel	35/1	0oAo4o	

Seule la liste officielle du PMU fait foi



Immobilier à vendre



CHEYRES (FR), très beau chalet 6½ pièces, 2 salles d'eau, sur parcelle de 923 m², très bien aménagé, à 150 m du lac. Prix intéressant. Renseignements et visites Tél. 079 324 93 00. 028-291322

MÔTIERS, à vendre ou à louer, villa jumelle 5½ pièces, originale, spacieuse, lumineuse, 2 salles d'eau, superbe cuisine, véranda, dans verdure. Tél. 032 863 24 29. 028-291267

SAINT-AUBIN, dans petite copropriété de six appartements, un 4½ pièces, bordure du lac, très beau style, poutres dans toutes les pièces, cheminée de salon, cave, place de parc privée. Fr. 320'000.-. Tél. 079 478 05 50. 028-290810

Immobilier à louer



AU CERNEUX-PEQUIGNOT, 3 pièces, mansardé, rénové, cuisine agencée. Tél. 032 936 14 73. 132-087583

BÔLE, 5½ pièces, cuisine agencée, 2 salles d'eau, balcon, garage, place de parc cave, galetas. Fr. 1680.- ou Fr. 1560.- sans garage. Tél. 079 425 24 62. 028-289744

MAGASIN, atelier, local, 2 pièces, Midi 1, Le Locle, Fr. 350.-. Tél. 032 914 11 30. 132-087586

BEVAIX, appartement 2 pièces, cuisine agencée, grande terrasse. Loyer subventionné par l'État. A louer au plus vite ou 31.03.01. Tél. 078 792 24 94 ou le jour 847 06 62, Alex. 011-702259

CORTAILLOD, près du lac, joli appartement 2 pièces, cuisinette agencée, grande salle de bain, WC et douche avec sauna, machine à laver et sèche linge, petite terrasse, places de parc. Fr. 790.- + charges 85.-. Libre dès le 01.03.01 ou à convenir. Tél. 032 842 58 85. 028-290925

CORTAILLOD, urgent, 2½ pièces, cuisine agencée, balcon, cave. Fr. 940.-, charges comprises. Tél. 078 657 83 26 ou 079 288 04 24. 028-291402

CORTAILLOD, urgent, appartement 2½ pièces, pour le 01.02.01. Fr. 670.-. Tél. 079 383 97 27. 028-291441

CRESSIER, 4 pièces, rez, jardin privé. Fr. 1560.-, charges comprises. Libre dès le 01.05.01. Tél. 032 757 65 32. 028-291190

LA CHAUX-DE-FONDS, Espace 2, divers locaux. Libres tout de suite ou à convenir. Tél. 032 913 26 55. 132-084755

LA CHAUX-DE-FONDS, Jaquet-Droz 26, vitrines, idéales pour votre publicité. Fr. 45.-. Libres tout de suite ou à convenir. Tél. 032 913 26 55. 132-087624

LA CHAUX-DE-FONDS, Numa-Droz 43, 3 pièces refait à neuf, parquet, cuisine agencée, calme, ensoleillé. Loyer Fr. 895.-. Possibilité de garage Fr. 130.-. Tél. 078 625 06 51. 028-291112

LA CHAUX-DE-FONDS, 3½ pièces, rue du Nord 63, 1er étage, cuisine agencée, balcon, cave. Fr. 1300.-, charges comprises. Libre dès le 01.04.01. Tél. 032 841 12 69. 028-290924

LA CHAUX-DE-FONDS, au même étage, 2 petits appartements simples mais sympas, de 2 pièces, cuisines agencées et douches. Prix avantageux Fr. 390.- + (environ) Fr. 50.- chauffage etc Fr. 420.- + (environ) Fr. 50.- chauffage. Libre tout de suite ou pour date à convenir. Pour visiter : Tél. 078 652 11 51. 132-087373

LE LOCLE, rue de France 9, 3 et 4 pièces, cuisines non agencées, salles de bains, WC séparés, caves et chambres hautes, buanderie. Tél. 032 931 28 83. 132-086510

LE LOCLE, centre ville, 4 pièces, cheminée de salon, cuisine agencée, ascenseur, parking au sous-sol, accès handicapés. Libre tout de suite. Fr. 1150.-. Tél. 079 560 74 00. 132-087325

LES PONTS-DE-MARTEL, 3 pièces, 3e étage, excellent état, lave-linge à disposition, centre du village, Fr. 570.- charges comprises. Libre 1er mars 2001 ou à discuter. Tél. 032 937 22 25 ou 078 715 77 88. 132-087282

LA CHAUX-DE-FONDS, grand 3½ pièces, cuisine agencée avec vitrocéram. et lave-vaisselle, balcon. Fr. 865.-, charges comprises, libre tout de suite ou à convenir. Tél. 079 310 06 91. 132-087619

LA CHAUX-DE-FONDS, Numa-Droz, proche du centre et des écoles, bel appartement de 3 pièces, cuisine agencée, petit balcon, cave, ascenseur, accès jardin. Libre tout de suite. Tél. 032 954 20 64. 014-054967

MONTMOLLIN, studio avec cuisine agencée, 1 cave, balcon, entrée 01.04.01. Loyer Fr. 690.- charges comprises. Tél. 032 731 12 89, de 10 à 12 heures. 028-290814

NEUCHÂTEL, Raffinerie 7, urgent, appartement meublé, 4 pièces, cuisine agencée. Fr. 1500.-. Tél. 022 320 06 60. 028-291481

NEUCHÂTEL, à sous-louer, studio meublé refait à neuf. Fr. 680.-, charges comprises. Tél. 076 385 26 58. 028-290960

Loue-moi
Service de location
Avenue Léopold-Robert 165, La Chaux-de-Fonds
Tél. 926 77 77

NEUCHÂTEL, rue des Parcs, 3½ pièces duplex, neuf, cuisine agencée, galetas. Dès avril, Fr. 1'226.-, charges comprises. Tél. 032 724 26 01 ou 032 722 97 22. 011-702240

NEUCHÂTEL, Orée 116, 2 pièces avec cheminée, vue, bordure de forêt, cachet. Fr. 1000.- + charges. Tél. 078 625 90 91. 028-291348

NEUCHÂTEL, Orée 116, tout de suite, très bel appartement 3 pièces, cheminée, vue, balcon, bordure de forêt. Fr. 1200.- + charges. Tél. 078 625 90 91. 028-291338

NEUCHÂTEL, Gibraltar 20, appartement 3 pièces, cuisine non agencée, libre dès le 01.04.01, Fr. 710.-, charges comprises. Tél. 032 753 11 11. 028-291366

NEUCHÂTEL, Fbg de l'Hôpital 31, tout de suite, 3 pièces, cuisine agencée, balcon. Fr. 1180.- charges comprises. Tél. 079 683 46 48. 028-291459

NEUCHÂTEL 4½ pièces, 108 m² tout confort, avec balcon, vue, cuisine habitable, dans ancienne maison rénovée. Fr. 1630.- + charges Fr. 190.-. Tél. 032 731 36 16. 028-291443

SAINT-IMIER, rue B.-Savoie, 3 pièces, cuisine non agencée, salle de bains, cave, chambre haute. Loyer très intéressant. Libre tout de suite. Tél. 032 954 20 64. (aux heures de bureau). 014-054978

10 KM de La Chaux-de-Fonds, Jura Bernois, appartement 3 pièces, sans confort. Tél. 032 968 82 24. 132-087499

Immobilier demandes d'achat



HAUT DU CANTON, Famille avec petits enfants cherche petite maison à petit prix. Etudie toutes propositions. Tél. 079 398 44 64. 132-087332

Immobilier demandes de location



CERCHE à louer ou à acheter, appartement minimum 5 pièces, environ 150m², très calme, vue sur le lac, parquets, cuisine agencée et cheminée: pas obligatoires, garage et/ou place de parc, de St-Blaise à Corcelles-Cormondrèche. Tél. 032 913 51 35. 132-087267

COUPLE SUISSE, trentaine, non fumeur, cherche appartement 4 - 5 pièces à Neuchâtel près de la gare, confortable ou à rénover. Tél. 079 346 17 80. 010-716453

RETRAITÉE, cherche à proximité d'un arrêt de bus, appartement avec ascenseur, place de parc, 2 pièces, cuisine, balcon. Possibilité d'échange. Tél. 032 731 47 14. 028-291468

Cherche à acheter



POUPÉES anciennes, vieux ours en peluche et premières "Barbie". Tél. 032 913 07 06. 132-086511

A vendre



À VENDRE au plus offrant et à enlever sur place, 1 chambre de congélation de 4 m³, bon état. 1 vespa 1967, 125 cm³, à bricoler. 1 fourneau à catelles, début 18e. La Rouvraie, 2022 Bevaix. Tél. 032 846 12 72. 028-291073

ANTIQUITÉ, commode à tiroirs avec armoire, fin 1800. Tél. 032 968 18 86 le soir. 132-087285

NINTENDO 64, avec 4 manettes, 2 cartes mémoire et 10 jeux. Fr. 300.-. Tél. 032 757 25 51. 028-291473

Vacances



CAP D'AGDE, appartement 4/5 personnes, grande terrasse, garage, piscine, tennis. Avril-mai-oct., Fr. 600.- / Juin-sept., Fr. 800.- / Juillet-aout, Fr. 1000.-. Tél. 079 474 63 74. 028-291492

Demandes d'emploi



DAME à la Chaux-de-Fonds cherche heures de ménage et de repassage ou garde d'enfants. Tél. 079 542 37 21. 132-087286

AVONS SOLUTION aux problèmes de débarras et nettoyages. Tél. 079 377 23 23. 028-288397

DAME EXPÉRIMENTÉE cherche à s'occuper d'une personne âgée, les matins de la semaine, région Neuchâtel-Bevaix. Tél. 032 842 22 24 de 10 à 13h30, ou dès 17 heures. 028-291466

HOMME cherche travail, menuiserie - peinture - carrelage - maçonnerie. Prix intéressant. Tél. 032 914 43 82. 132-085008

Offres d'emploi



MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN ou automatique est recherché rapidement pour travaux de câblage et mise au point dans le domaine de l'automatisation. Tél. 032 937 18 88 pour prise de contact. 132-087350

URGENT, cherche aide-coiffeuse + junior pour formation de coiffeur/se. Tél. 032 724 20 00. 028-291035

CERCHE personne pour garder une petite fille de 3 mois et pour aider aux tâches ménagères. Environ 15 heures par semaine, à discuter, bonne rémunération. Tél. 032 757 30 05 ou 079 242 12 89. 028-291353

FAMILLE à Cormondrèche cherche femme de ménage, 4 matins par semaine. Tél. 032 730 18 90. 028-290398

MAMAN DE JOUR dynamique et patiente, pour garde à notre domicile de 2 enfants (6 mois/3 ans), 1½, à 2 jours par semaine, dès avril. Langue allemande bienvenue. Voiture indispensable. Écrire sous chiffre W 028-291191 à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

RESTAURANT du Cruchon Cortailod, cherche tout de suite, serveuse à temps partiel. Sans permis s'abstenir. Tél. 032 842 12 62. 028-291449

Véhicules d'occasion



A SAISIR!!!, Ford Escort, excellent état, expertisée, bon prix. Tél. 078 624 81 42. 011-702224

ACHAT VOITURES récentes (fort kilométrage ou accidentées) et utilitaires. Tél. 079 621 92 92. 028-288396

CLIO WILLIAMS, 1993, 155 000 km toutes options, version numérotée, 4 pneus hiver + été montés sur jantes, expertisée. Fr. 7000.-. Tél. 079 637 95 93. 028-291392

OPEL ASTRA 1.4 i BREAK, 1995, 60 000 km, climatisation, ABS, airbags, expertisée, parfait état, Fr. 10 200.- Tél. 079 301 38 82.

SEAT IBIZA 1.4 i, 1995, 70 000 km, options, 5 portes, 8 roues, expertisée, Fr. 7 000.-. Tél. 079 240 55 57. 028-290972

Divers



MASSAGES nuque tendue, stress, dos douloureux, migraine. Assez? Essai gratuit. Tél. 032 968 46 60. 132-086782

BLEU DÉMÉNAGEMENTS. Expérience. Travail soigné. Devis gratuit. Tél. 079 420 26 23. 028-289673

PESEUX, cherchons étudiant/e pour soutien à une élève de 7e année. Maturité classique, math et allemand, 2 heures par semaine. Tél. 079 240 71 90. 028-291105

insertion gratuite

malades chroniques.
aider, là où personne ne le fait plus, les malades de longue durée dépendent de notre soutien.
dons sur
c.p. 30-289 986-6



LIGUE PULMONAIRE SUISSE

La colère balaya sa tristesse. Il refusait de capituler. On tentait de le rendre coupable, de l'affaiblir en lui donnant du remords. Sarah lui reprochait des broutilles montées en épingle, de petits riens examinés à la loupe. Il avait été un bon père, il en était intimement persuadé. Il aimait sa famille, avait désiré pour elle une existence hors du commun. Il en resterait là, avec intransigeance.

Il échafauda différents plans, qui aboutirent à une seule solution. Revoir Hélène, la convaincre de reprendre la vie commune. Son amour brûlait d'une flamme si vive qu'elle n'y demeurerait pas insensible. Elle refusait obstinément le tête-à-tête. Pendant des semaines, il envoya message sur message chez Sarah, dosant les menaces et les appels à la raison. Le silence s'éternisant, il oublia toute stratégie, soudain humble, pressant, pathétique.

Une lettre lui parvint. Une missive dépourvue de rancune qui évoquait le début de leur mariage, quand il était gai, tendre, attentif aux siens. Hélène s'étonnait de sa tristesse, persuadée que, depuis longtemps, elle lui était indifférente. Elle paraissait sincèrement désolée de sa souffrance, mais répétait que sa décision était irrévocable. Il partit en Allemagne. Une mission délicate, les intérêts d'un important consortium étranger qu'il fallait soustraire à la mainmise de banques rivales. De nombreuses démarches n'avaient pas abouti. Le directeur dépêchait sur place son collaborateur le plus efficace. Hugo avait écouté distraitement les recommandations de son supérieur. Pour une fois, l'issue d'une affaire le laissait indifférent. Par habitude, il consulta consciencieusement le dossier dans l'avion et décida d'une

tactique. Puis la lettre d'Hélène revint au premier plan, lancinante.

Dans la salle, la tension montait au même rythme que les enjeux. Hugo avait participé mollement aux débats. Brusquement, il eut la sensation désagréable d'être déjà vaincu. D'accumuler les échecs, sur le plan professionnel et sur le plan familial. Un sursaut d'orgueil le traversa. Il enlèverait cette affaire coûte que coûte, comme si c'était Hélène qu'il arrachait à ses adversaires. Il l'avait perdue, mais se donnerait l'illusion, pendant quelques heures, d'être victorieux. Sa famille l'avait condamné. Par défi, il prouverait ce dont il était capable. Il serait brillant, rusé, subtil. Il triompherait.

À LOUER, à La Chaux-de-Fonds
Rue du Tertre 2. Libre tout de suite ou à convenir

APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES

Cuisine semi-agencée, machine à laver le linge.
Loyer: Fr. 600.- + charges.

AZIMUT SA, Membre SVIT/USFI
Tél. 032/731 51 09

Entre Bulle et Château-d'Ex
près de plusieurs domaines skiables
Molésion, Gstaad, Les Mosses



Appart. 4 1/2 pièces
cédé avec un rabais de 50%
sur coût de construction

Seulement Fr. 100 000.-
Fonds propres min. Fr. 25 000.-
Tél. 079/417 40 34

A louer Nord 70-72 à La Chaux-de-Fonds

► **Locaux industriels:**
180 m² au rez-de-chaussée
160 m² au 1^{er} étage
- W.-C. à disposition
- Loyer Fr. 100.-/m² par an + charges

► **Libres tout de suite ou à convenir**
- Liste des postes vacants à disposition

Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO La Chaux-de-Fonds UNPI
Groupe GECO SA
75, rue Jardinière - 2301 La Chaux-de-Fonds ▶ 032/913 26 55

Gérance Elio PERUCCIO
Location
Conseils en immobilier
France 22, 2400 Le Locle
Tél. 032/931 16 16

À LOUER AU LOCLE

Rue des Cardamines
Quartier ensoleillé

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

avec cuisine équipée, grand balcon.
Immeuble avec ascenseur.

Libre dès le 1^{er} avril ou date à convenir.
Tél. 931 16 16

Notre offre complète sur www.peruccio.ch

SERVICE DE LA GÉRANCE DES IMMEUBLES

À LOUER LE LOCLE

Envers 18-20-22

Appartement de 2 pièces,
(52 m²) rez supérieur ouest.

Appartement de 3 pièces,
(64 m²) 1^{er} ouest, cuisine agencée.

Appartement de 5 pièces,
(118 m²) 2^e étage, cuisine agencée.

Loyer en fonction de la situation fiscale du locataire (loyers subventionnés).

Carabiniers 5

Appartement de 2 1/2 pièces,
1^{er} sud (70 m²) cuisine agencée,
balcon, ascenseur.

Appartement de 3 1/2 pièces,
6^e nord (85 m²), cuisine agencée,
balcon, ascenseur.

Loyer en fonction de la situation fiscale du locataire (loyers subventionnés).

Pour tous renseignements:
Caisse de pensions de l'Etat
Service de la gérance des immeubles
Tivoli 22
2003 Neuchâtel
Tél. (032) 889 64 90

L'annonce, reflet vivant du marché



À VENDRE À LA CHAUX-DE-FONDS

Quartier sud-ouest, dans immeuble ancien rénové

BEL APPARTEMENT DUPLEX DE 7 PIÈCES

composé de:
Quatre chambres + un grand salon/salle à manger avec cheminée, cuisine agencée, coin à manger, deux salles d'eau, un WC séparé, une grande galerie, réduits, une cave.

Surface de l'appartement: 206 m².
Surface de la cave: 12 m².
Libre dès mars 2001.

Pour renseignements et notice, sans engagement s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
© 032/913 78 33, Fax 032/913 77 42

A louer Studios

Crêtets 10 à 14

► **Loyer: Fr. 300.- + charges**

- Immeuble situé dans quartier tranquille
- A proximité du centre ville
- Cuisines aménagées
- Service de conciergerie compris

► **Libres de suite ou à convenir**
Liste des appartements vacants à disposition

Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO La Chaux-de-Fonds UNPI
Groupe GECO SA
75, rue Jardinière - 2301 La Chaux-de-Fonds ▶ 032/913 26 55

VILLA À VENDRE AU LOCLE

Année de construction 1982
ensoleillement idéal, 3 pièces, salle de bain à l'étage, salon avec cheminée et salle à manger, cuisine, une chambre, WC-douche au rez, garage pour 2 véhicules, abri, chauffage à mazout-bois.

Volume 660 m³.
Terrain env. 2300 m².

078/648 88 98

À VENDRE À La Chaux-de-Fonds

Quartier Nord - proche des écoles et du centre ville

BEL APPARTEMENT AVEC CACHET 3 1/2 PIÈCES - 110 m²

Magnifique vue sur la ville.
Très beau jardin avec barbecue pour la PPE.

Cet appartement comprend:
Très grande et belle cuisine agencée.
Grand hall d'entrée avec placards.
Salon.
2 chambres à coucher
Grande salle de bains-WC.

Prix non spéculatif.
Notice sur demande
Visite sur rendez-vous.

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67
Case postale
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 77 77/76
www.espace-et-habitat.ch

A LOUER LE LOCLE

Crêt-Vaillant 9
Joli appartement de 3 pièces

A proximité des magasins, 2^{ème} étage, cuisine agencée
Fr. 775.- charges et Cablecom compris
Libres 1^{er} avril 2001

SMH IMMEUBLES SA
Gérance immobilière • Grand-Rue 5
2400 Le Locle • Tél. 032/931 62 40

À LOUER au Locle, rue du Verger 22
Libre tout de suite ou à convenir

Appartement de 4 1/2 pièces

Cuisine agencée.
Loyer: Fr. 650.- + charges.

AZIMUT SA, Membre SVIT/USFI
Tél. 032/731 51 09

A vendre à Alle/JU, env. 10 km de Porrentruy, dans un quartier calme et ensoleillé

très belle villa de 6 pièces

avec garage, terrain de 2400 m², surface utile 310 m². La maison est d'un très grand confort. Intérieur soigné, très bonne isolation, grand standing.

Studio de 2 pièces sép. (convient pour bureau ou cabinet), joli jardin et verger.

Visite selon convenance:
tél. 061 765 91 60
www.gribitheurillat.ch

A vendre de particulier cause départ
La Chaux-de-Fonds

4 1/2 pièces

Cuisine agencée, cheminée, cachet. Quartier Place Dubois.
Prix attractif à discuter.

Tél. 079/413 67 48

LA CHAUX-DE-FONDS

Rue Croix-Fédérale 27c

Appartements 1 pièce dès Fr. 501.- ch. incl.
Appartements 1 pièce meublés dès Fr. 482.- ch. incl.
Appartements 3 pièces dès Fr. 789.- ch. incl.

- libre de suite ou à convenir
- cuisines partiellement agencées
- balcon
- immeuble avec ascenseur
- situation tranquille dans la verdure
- environnement idéal pour les enfants
- place de jeux à disposition
- à proximité des transports publics

wincasa


Services Immobilier
Stéphane Quartier
Téléphone 032 723 09 17
stephane.quartier@wincasa.ch
www.wincasa.ch

DIVERS

Dans les restaurants suivants,
vous pouvez déguster le

Neuchâtel blanc non filtré 2000 de la cave Keller à Vaumarcus

- La Cravache, Cernier
- Hôtel de Tête-de-Ran
- Hôtel des Communes, Les Geneveys-sur-Coffrane
- Café de la Charrière, La Chaux-de-Fonds
- Le Shalamar, La Chaux-de-Fonds
- Le Rubis, Le Locle
- Le Forum, La Chaux-de-Fonds
- Hôtel et Relais de La Vue-des-Alpes
- Le Pacha, La Chaux-de-Fonds
- L'Univers, La Chaux-de-Fonds
- Hôtel de La Corbatière, La Sagne
- Restaurant des Tunnels, La Chaux-de-Fonds
- La Bonne Auberge, La Corbatière
- Le Moulin, Le Cerneux-Péquignot



Sandoz Boissons
La Corbatière
distributeur des vins Keller
pour le haut du canton

Les 25 et 26 janvier de 15h à 18h,
nous vous attendons dans le nouveau caveau
de dégustation chez Sandoz à La Corbatière.



Prévois ton avenir



viscom

Métiers de la branche graphique
Région Suisse romande · Tél. 021 343 21 15
www.viscom.ch

Réservé à votre annonce
La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/911 24 10

PUBLICITAS

À L'AFFICHE

LNA

Ce soir

19.30 Ambri-Piotta - FR Gottéron
 Berne - Rapperswil
 Davos - Kloten Flyers
 Lugano - Langnau Tigers
 ZSC Lions - La Chx-de-Fonds
 Zoug - Coire

Classement

1. Lugano*	37	25	3	9	109-67	53
2. ZSC Lions*	38	22	7	9	115-89	51
3. Davos	37	19	6	12	126-85	44
4. Zoug	37	21	2	14	137-118	44
5. Kloten Flyers	38	18	7	13	105-94	43
6. Berne	38	16	9	13	108-88	41
7. Rapperswil	37	17	2	18	108-102	36
8. FR Gottéron	37	15	6	16	111-111	36
9. Langn. Tigers	37	14	6	17	90-100	34
10. Ambri-Piotta	38	15	4	19	100-104	34
11. Coire*	37	8	4	25	74-110	20
12. Chx-de-Fds*	37	4	4	29	69-164	12

*qualifiés pour les play-off
 + condamnés aux play-out

LNB

Ce soir

19.30 Bâle/Petit-Humingue - Ajoie
 20.00 Bienne - Grasshopper/CPK
 Lausanne - Viège
 Sierre - Herisau
 Thurgovie - GE Servette

Classement

1. Bienne*	34	22	5	7	134-87	49
2. Lausanne*	34	23	3	8	153-108	49
3. GE Servette*	33	21	3	9	142-97	45
4. Viège*	34	17	4	13	142-128	38
5. Ajoie	33	14	5	14	142-130	33
6. Olten	34	14	5	15	128-131	33
7. Grasshopper/CPK	34	13	5	16	120-120	31
8. Sierre	33	14	2	17	113-121	30
9. Thurgovie	33	10	3	20	102-132	23
10. Bâle/Petit-H.	34	8	4	22	93-154	20
11. Herisau	34	9	1	24	95-156	19

*qualifiés pour les play-off

Première ligue, groupe 3

Ce soir

20.15 Forward Morges - Moutier
 Neuchâtel YS - Saas Grund
 Villars - Guin
 Tramelan - Sion
 Octodure - Star Lausanne
 Fr.-Montagnes - Marly

Classement

1. Guin	20	14	2	4	85-51	30
2. Star Lausanne	20	13	3	4	78-49	29
3. Saas Grund	20	12	2	6	93-73	26
4. Octodure	20	11	3	6	84-53	25
5. Fr.-Montagnes	20	11	3	6	80-62	25
6. Moutier	20	10	4	6	71-57	24
7. Neuchâtel YS	20	7	3	10	73-69	17
8. F. Morges	20	7	3	10	71-80	17
9. Marly	20	7	3	10	53-72	17
10. Villars	20	6	2	12	58-77	14
11. Tramelan	20	5	0	15	64-100	10
12. Sion	20	3	0	17	44-111	6

SANS GRADE

Troisième ligue, groupe 9

Courrendlin - Reconvillier	4-1
Ajoie II - Delémont II	5-2
Sonceboz - Court	4-3
Moutier II - Les Enfers	3-7
Courrendlin - Corgémont	8-7
Reconvillier - Reuchenette	1-3

Classement

1. Ajoie II	12	11	0	1	66-30	22
2. Les Enfers	12	9	1	2	67-39	19
3. Reuchenette	12	8	2	2	57-38	18
4. Courrendlin	11	6	1	4	61-49	13
5. Corgémont	12	5	1	6	61-63	11
6. Moutier II	11	5	0	6	39-39	10
7. Delémont II	12	5	0	7	31-45	10
8. Reconvillier	12	4	0	8	35-47	8
9. Sonceboz	12	2	1	9	32-71	5
10. Court	12	1	0	11	33-61	2

Groupe 10

Université II - Le Landeron	4-3
Université II - Anet	3-2
Le Locle - Pts-de-Martel	4-3
Boesingen - Alterswill	4-8
Les Brenets - Le Landeron	7-6

Classement

1. Les Brenets	15	10	3	2	97-65	23
2. Alterswill	14	8	2	4	66-39	18
3. Le Locle	14	7	3	4	55-55	17
4. Boesingen	13	7	0	6	60-48	14
5. Le Landeron	13	7	0	6	61-59	14
6. Pts-de-Martel	13	5	2	6	69-61	12
7. Université II	15	4	0	11	37-90	8
8. Anet	13	1	2	10	37-65	4

Quatrième ligue, groupe 9a

Delémont III - Tavannes	3-8
Fuet Bellelay - Bassecourant	4-4
Franches-M. III - Courrendlin	5-1

Classement

1. Bassecourant	14	10	3	1	111-48	23
2. Franches-M. III	14	10	1	3	82-40	21
3. Crémines	13	8	1	4	86-41	17
4. Fuet Bellelay	14	7	3	4	63-57	17
5. Tavannes	14	7	1	6	84-71	15
6. Delémont III	14	4	0	10	60-99	8
7. Courrendlin	14	3	1	10	53-98	7
8. Court II	13	1	0	12	41-126	2

Groupe 9b

Couvet II - Cortébert	10-2
Pts-de-Martel II - Serrière-P.	6-4
Tramelan II - Couvet II	3-4
Cortébert - Star-Mont-II	5-6

Classement

1. Tramelan II	13	12	0	1	113-39	24
2. Serrière-P.	12	11	0	1	83-35	22
3. Star-Mont-II	14	9	0	5	67-59	18
4. Couvet II	14	8	0	6	67-53	16
5. Pts-de-Mart. II	14	7	0	7	85-47	14
6. Plateau Diessie	13	4	0	9	43-71	8
7. Val-de-Ruz	12	1	0	11	29-84	2
8. Cortébert	12	0	0	12	39-138	0

Soutenez le HCC avec

HELIOMAZOUT S.A.

Hockey sur glace Encore une mission impossible pour le HCC?

Après les ours, les lions... Trois jours après s'être frottés à Berne, Dan Hober et les siens entreprendront le déplacement de Zurich, histoire de défier les champions en titre. De prime abord, la soirée se présente comme une nouvelle mission impossible pour le HCC...

Jean-François Berdat

Les matches se suivent et les probabilités sont grandes pour que celui de ce soir ressemble au précédent. «Nous serons vraisemblablement confrontés au

Une lettre à la Ligue

Comme ce fut le cas à Coire avant Noël et à Berne samedi dernier, le HCC n'aligera donc qu'un seul joueur étranger ce soir à Zurich. «Dans les contacts que nous entretenons, il n'y a rien de concret pour l'heure, se lamentait hier Marius Meijer. A mon avis, la piste Ivo Prok n'est pas très sérieuse et nous ne l'explorerons pas plus loin. Cela étant, la pause du week-end prochain nous permettra de souffler un peu dans nos démarches dont je me demande au demeurant pourquoi elles n'aboutissent jamais. Je veux bien admettre que le HCC n'est pas aussi attractif que certains de ses adversaires, mais quand même...»

même type de problème qu'à Berne, estime Dan Hober. A savoir que nous aurons à nous défendre, tout en tentant de saisir la moindre opportunité de contre qui se présentera. Mais ce sera à n'en pas douter très difficile, car les ZSC Lions sont de toute évidence supérieurs au HCC.»

Frustration

Au fil des rendez-vous, le ton ne varie donc pas. Il devient d'autant plus monotone que le Suédois ne dispose pas des moyens qui lui permettraient d'aborder les matches sous un autre angle. «J'aurai la même

équipe à ma disposition et il n'y a donc rien à changer dans notre préparation» souffle-t-il, un brin résigné. Ce qui ne signifie nullement que les gens des Mélèzes vont servir de pâture à des ZSC Lions dont on sait qu'ils lorgnent plus que jamais la première place et qui ne seront donc pas enclins à la

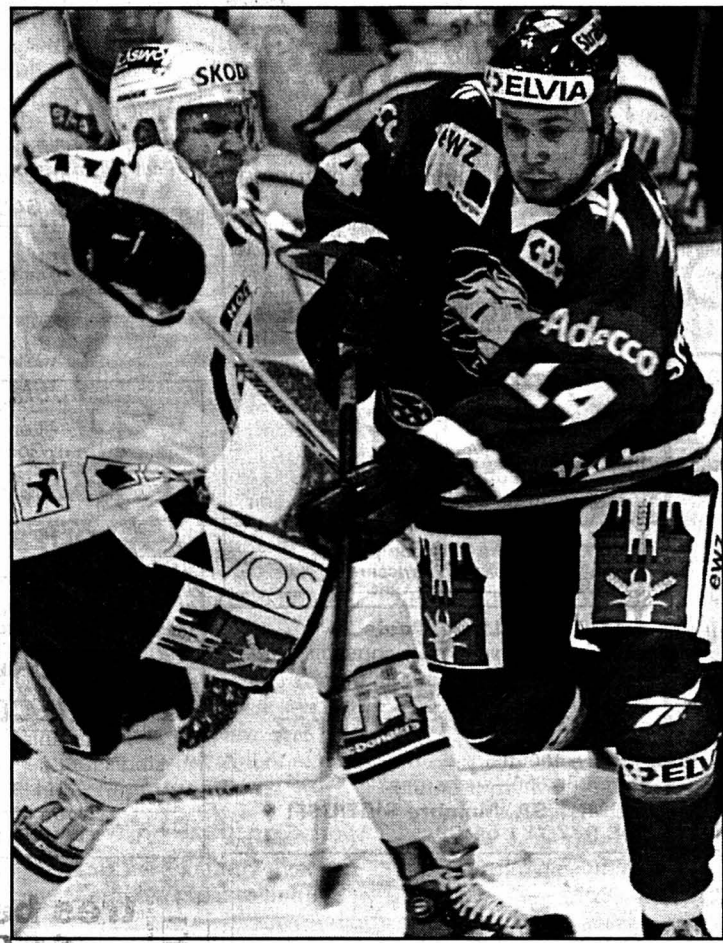
moindre concession. «Je ne pense pas pour autant que notre cause soit perdue d'avance, glisse Dan Hober. Si nous parvenons à résister, nos opposants deviendront vraisemblablement nerveux, se sentiront frustrés. Dans ce cas, nous aurons peut-être une chance. Néanmoins, il faut bien admettre qu'il nous est

diablement difficile de prétendre à la victoire à l'extérieur.»

C'est donc une fois encore avec un effectif réduit que le Suédois sera contraint de procéder ce soir au Hallenstadion. «Nakaoka et Pochon reprendront la compétition mardi prochain au plus tôt. Quant à Nilsson, il est parti en Suède pour y soigner son genou. A ce jour, je ne connais pas l'évolution de sa blessure, mais il devrait être de retour en fin de semaine.»

Pour ce qui est de l'engagement d'un nouvel étranger, Dan Hober demeure de plus en plus perplexe face à une situation qui tarde désespérément à se décanter. «Je comprends parfaitement les réactions de nos supporters qui s'impatientent, assure-t-il. C'est tout de même incroyable: nous avons été sur le point de conclure à cinq ou six reprises et, à la toute dernière minute, la transaction est tombée à l'eau. Honnêtement, je ne comprends pas pourquoi et je dois bien admettre qu'à la longue, cette situation devient frustrante.»

Il faudra bien pourtant que ce cas soit résolu un jour ou l'autre... JFB



Morgan Samuelsson (à droite, face au Davosien Beat Equilino) sera ce soir sur la route du HCC. photo Keystone

BRÈVES

HOCKEY SUR GLACE

Plavucha prêt

Les Langnau Tigers ont cédé en prêt leur attaquant slovaque Vlastimil Plavucha (32 ans) au club tchèque de Trinec, se réservant toutefois la possibilité de le rappeler en tout temps. Plavucha était étranger surnuméraire au cours des dernières semaines, derrière Daniel Gauthier, Ray Sheppard et Erik Kakko. /si

Pont prolongé

Benoit Pont (25 ans) a prolongé de deux ans, soit jusqu'au 30 avril 2003, le contrat le liant aux Langnau Tigers. Souvent tenu éloigné des patinoires cette saison en raison de diverses blessures, l'attaquant vaissais peut évoluer aussi bien au centre qu'à l'aile. /si

Un assist pour Ziegler

NHL. Dimanche: Anaheim Mighty Ducks - Colorado Avalanche 2-4. Atlanta Thrashers - New York Islanders 4-4 ap. Minnesota Wilds - New Jersey Devils 2-4. Columbus Blue Jackets - Tampa Bay Lightning 3-1. Calgary Flames - Detroit Red Wings 4-2. Chicago Blackhawks - Pittsburgh Penguins 0-4. Phoenix Coyotes - Dallas

Stars 5-2. IHL. Dimanche: Detroit Vipers (avec Thomas Ziegler) - Cleveland Lumberjacks 4-1. Ziegler a réalisé un assist sur le troisième but. /si

SNOWBOARD

Les Suisses discrets

Au lendemain de leur démonstration lors des épreuves ISF de Leyzin, les snowboarders suisses ont brillé par leur discrétion lors de la première journée des championnats du monde FIS à Madonna di Campiglio. Seul Philippe Schoch a passé la ligne d'arrivée du slalom géant, mais à une très modeste 18e place. Le Canadien Jasey Jay Anderson a remporté l'or. Ce Québécois s'est adjugé récemment trois épreuves de la Coupe du monde. /si

SKI ALPIN

Snowbasin pour Wengen

La descente du Lauberhorn, qui a dû être annulée en raison du brouillard qui régnait sur Wengen le 13 janvier dernier, sera reprise par la station américaine de Snowbasin (Utah), cadre des épreuves de ski lors des Jeux olympiques 2002. Deux descentes et un super-G, prévus entre

HELIOMAZOUT S.A.

Succ. Meyer-Franck
 La Chaux-de-Fonds
 Mercier - Le Locle

TRÈS PROCHE DE VOUS...

032 927 32 32

MAZOUT - ESSENCE - DIESEL
 SE CHAUFFER AU MAZOUT
 LA BONNE DÉCISION

Première ligue
Un air de revanche

Battus ce week-end, Neuchâtel YS, Franches-Montagnes et Tramelan évolueront ce soir devant leur public, respectivement face à Saas Grund, Marly et Sion. De la revanche dans l'air?

Après Moutier, Neuchâtel YS se frottera à un autre «très gros morceau», glisse Marc Gaudreault. Les Valaisais ont engagé Andy Ton, un ancien joueur de LNA, qui leur donne encore plus d'envergure. De notre côté, à part Bontadelli, on ne va récupérer personne...» Frigeri, N. Stehlin, Batscher, Choffat, Van Vlaenderen, Castioni (blessés) et Reichen (malade) n'entrent pas encore en ligne de compte. «Face à une équipe qui ne panique pas facilement, on va essayer de mettre de la vitesse, poursuit l'entraîneur canadien. Avec un peu plus de réussite et d'attention que face à Moutier - à la moindre petite bêtise, le puck terminait au fond... - on ne sait jamais. Samedi, on n'a jamais été asphyxiés, on a juste été un peu légers!»

«Pas de la tarte!»

La venue de Marly au Centre de loisirs ne coïncidera pas avec «un petit match facile pour se remettre en selle, prévient Eric Morin. Les Fribourgeois comptent 17 points, dont 12 marqués à l'extérieur! Ce ne sera pas de la tarte! D'autant que notre bilan à domicile n'est pas très reluisant, avec cinq victoires et autant de défaites contre un seul revers à l'extérieur!»

L'occasion est donc belle de faire pencher l'aiguille du bon côté. Reste à trouver la bonne recette... «Notre jeu est basé sur la vitesse du patinage et une circulation rapide du puck, explique l'entraîneur de Franches-Montagnes. Marly dispose d'un petit contingent et ne joue souvent qu'avec deux lignes. Si l'on insuffle suffisamment d'intensité à la partie - les duels à la bande devront être pour nous - on parviendra peut-être à les épuiser...» Le HCFM jouera sans Vuilleumier, Braillard ni Faivet (blessés). Jeanbourquin sera en revanche de la partie.

«Pas les gros favoris»

Du côté de Tramelan, l'infirmerie - Boss, Habegger, Goselin - ne désemplit pas non plus. Malmené samedi lors d'un contact à la bande, Mafille (fracture du péronée) est venu ajouter son nom à une «belle petite liste» tente de sourire Lucien Ramseyer. Qui devra encore se passer de Jeannotat (raisons familiales) ce soir face à Sion.

Après le leader Guin, place donc à la lanterne rouge! «Comme nous sommes juste devant eux, nous ne serons pas les gros favoris, rappelle l'entraîneur tramelot. Les absences de plusieurs titulaires importants offriront à un ou deux juniors de plus une bonne chance à saisir. Je reste malgré tout confiant. Sion est une équipe à notre portée, à nous de faire le petit plus pour décrocher les deux points. Au niveau du gardien, je prendrai ma décision ce soir (réd.: hier soir) à l'issue de l'entraînement.» PTU

PUBLICITÉ

GRANDE VENTE D'ENTREPÔT
 du 25 janvier au 3 février 2001

RABAIS DE 45% à 70% (TVA incluse)
 Liquidation incroyable

CHIP SPORT

CHIP SPORT NEUCHÂTEL
 J.L. Pourtales 10
 2000 Neuchâtel
 Tél. 032/725 38 80
 Fax 032/725 38 88

CHIP SPORT LAUSANNE
 Rte de Genève 77
 1004 Lausanne
 Tél. 021/626 38 28
 Fax 021/626 38 34

CHIP SPORT FRIBOURG
 Petit Moncor 6-A
 1752 Villars-sur-Glâne
 Tél. 026/402 66 66
 Fax 026/402 66 67

CHIP SPORT DELÉMONT
 Vieux Moulin 13
 2852 Courtételle
 Tél. 032/423 33 60
 Fax 032/423 33 61

NARDIN

132-087615

GÉRANCE IMMOBILIÈRE

A louer au Locle

♦ **Studio**

Fritz-Courvoisier 4

1 chambre, 1 alcôve, 1 douche/W.-C. 1 cuisinière et 1 cave.
Loyer mensuel: Fr. 450.- charges comprises.
Libre tout de suite ou à convenir.

♦ **2½ pièces**

Tuilerie 24

2 chambres, 1 cuisine, 1 hall, 1 salle de bains/W.-C., 1 cave, 1 chambre haute et 1 balcon.
Loyer mensuel: Fr. 710.- charges comprises.
Libre dès le 1^{er} avril 2001.

♦ **4 pièces - duplex**

Grenier 2

Appartement de 4 pièces - duplex.
Loyer mensuel: Fr. 1250.- charges comprises.
Libre dès le 1^{er} avril 2001.

Léopold-Robert 31 - 032 / 913 59 70
La Chaux-de-Fonds

A LOUER

SAINT-IMIÉ

Soleil 38

Appartement 2½ pièces

Immeuble locatif ensoleillé
Fr. 580.- charges et Diatel compris
Libre de suite ou à convenir

SAINT-IMIÉ

Reine-Berthe 1

Appartement 3 pièces

Petit appartement au pignon
Fr. 590.- charges et Diatel compris,
Libre de suite ou à convenir.

VILLERET

Neuve 67

Appartement 3 pièces

Plein pied, dégagement, ensoleillé,
Cuisine semi-agencée
Fr. 775.- charges comprises,
Libre de suite ou à convenir.

SMH IMMEUBLES SA

Gérance immobilière • Grand-Rue 5
2400 Le Locle • Tél. 032 / 931 62 40

NARDIN

132-087618

GÉRANCE IMMOBILIÈRE

A louer au Locle

♦ **Local commercial (env. 90 m²)**
Grenier 5-7

Local commercial avec vitrine: un grand local et un petit local arrière avec lavabo/W.-C.
Loyer mensuel: Fr. 1200.- charges comprises.
Libre tout de suite ou à convenir.

Léopold-Robert 31 - 032 / 913 59 70
La Chaux-de-Fonds

A louer
4 pièces
Stand 10

► **Poste de conciergerie à repouvoir**

- cuisine agencée
- salle de bains/WC
- cave
- proche du centre ville

► Libre dès le 1^{er} avril 2001 ou à convenir

Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO La Chaux-de-Fonds UNPI
Groupe GECO SA
75, rue Jardinière - 2301 La Chaux-de-Fonds ► 032 / 913 26 55



Gerance Elio PERUCCIO
Location
Conseils en immobilier
France 22, 2400 Le Locle
Tél. 032/931 16 16

À LOUER AU LOCLE

Rue des Cardamines

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

avec balcon.
Immeuble avec ascenseur.
Libre tout de suite ou date à convenir.
Tél. 931 16 16
Notre offre complète sur www.peruccio.ch

À LOUER au Locle, Foule 20
Libres tout de suite ou à convenir

Locaux commerciaux, rez

Surface 100 m².
Loyer: Fr. 650.- + charges.
AZIMUT SA, Membre SVIT/USFI
Tél. 032/731 51 09

Quartier Sud-Est de la ville à vendre

Grande propriété

6 chambres à coucher, salon - salle à manger de 50 m² avec cheminée, cuisine agencée et coin à manger, véranda, 2 salles d'eau et W.-C. indépendant. Garage pour 3 voitures. Situation ensoleillée. Notice détaillée sur demande.

Pierre Grandjean Immobilier

Av. Léopold-Robert 12 - Tél. 032/914 16 40 - Fax 914 16 45

A vendre à Cernier
ANCIENNE FERME

2964 m², transformée en 2 vastes appartements. 2200 m² de terrain.

Pour tous renseignements ou visite
Tél. 079/301 23 73
028-290920/00

132-087605



GÉRANCE CHARLES BERSET SA LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/913 78 35
Fax 032/913 77 42
www.berset-gerance.ch

À LOUER

3 PIÈCES

> **Rue Jaquet-Droz**: appartement composé de cuisine avec frigo, 2 chambres mansardées, salon, salle de bains-WC, hall. Libre tout de suite. Loyer de Fr. 850.- charges comprises.

> **Rue Numa-Droz**: logement rénové avec cuisine agencée, salon, 2 chambres, salle de bains-WC, vestibule. Libre au 1^{er} avril 2001. Loyer de Fr. 810.- charges comprises.

> **Rue de la Paix**: appartement composé de cuisine, 2 chambres, salon, salle de bains repeinte-WC, vestibule. Libre tout de suite. Loyer de Fr. 785.- charges comprises.

> **Rue Jardinière**: logement avec cuisine meublée, salon, 2 chambres, vestibule, salle de bains-WC. Libre au 1^{er} avril 2001. Loyer de 890.- charges comprises.

Plus de détails sur ces appartements sur notre site Internet.

LA CHAUX-DE-FONDS

URGENT, RECHERCHONS

Villas, propriétés, terrains, appartements, locaux commerces, PME, PMI
Etudions toutes propositions
AGI : 032/724 24 25
Internet: www.mici.fr
Acheteur, recevez gratuitement notre magazine d'offres
Vente et achat entre particuliers

4x4/18-697901

La Chaux-de-Fonds

A louer, centre ville, avenue Léopold-Robert 19, à 10 minutes de la gare, transports publics et commerces à deux pas

Surface commerciale de 470 m²

2e étage, bruts ou aménagés, places de parc à disposition.
Libre de suite ou à convenir.
Loyer à discuter.

Contact:
Mme J. Pasquier, tél. 021/324 75 30

oscar Weber

NEUE WARENHAUS AG

CASTEL REGIE

A louer à

Fontainemelon

Jonchère 3

BEAU

3,5 PIÈCES

EN DUPLEX

Cuisine agencée, cheminée de salon
Loyer Fr. 990.- + ch.

TÉL. 032/730 42 11

028-290014/00



Pour votre manifestation sportive, misez sur le bon cheval: l'annonce.
Tél. 032-911 24 10 ou fax 032-968 48 63.
PUBLICITAS

Publicité intensive, publicité par annonces



Notre nouveau site est online! Dans plus de 300 journaux suisses, 24 heures sur 24, rédigez, éditez et publiez vous-mêmes vos annonces! C'est simple, rapide et vous en connaissez immédiatement le prix!

www.publicitas.ch
Passer une annonce, c'est simple comme CLICK

Cyclisme Premiers heureux

Les noms des seize premières équipes assurées de participer au prochain Tour de France seront dévoilés aujourd'hui par la société organisatrice. Les quatre dernières invitations seront adressées fin avril, plus de deux mois avant le départ fixé à Dunkerque, le 7 juillet.

La date de fin avril a été avancée d'un mois par rapport à l'année passée, à la demande des groupes sportifs, a précisé la Société du Tour de France, qui ne pourra par conséquent tenir compte des épreuves par étapes du mois de mai. Au moins six des 20 équipes (de neuf coureurs) seront françaises, selon la promesse du directeur du Tour, Jean-Marie Leblanc. Mais ce souci d'assurer une représentation minimale au peloton français s'oppose partiellement à la contrainte de présenter les meilleures équipes du monde au départ de la plus grande course.

Les groupes français sont classés en retrait dans la hiérarchie internationale et trois d'entre eux seulement (Festina, Cofidis, Crédit Agricole) figurent en première division en 2001.

Pour déterminer sa première sélection, le Tour de France a prévu de retenir en priorité les dix premières équipes de la hiérarchie 2000, sous réserve que les équipes n'aient pas trop reculé (au-delà de la 16e place) après les mouvements de l'intersaison. L'équipe italienne Vini Caldirola, décimée par les départs de ses meilleurs coureurs (Romans Vainsteins, Francesco Casagrande), pourrait être victime de cette règle.

Team Coast menacé?

Pour compléter son choix, la société organisatrice a également prévu de se baser sur le classement mondial des groupes sportifs établi par l'Union cycliste internationale (UCI) à partir des effectifs 2001. Dans ce classement que l'UCI n'a pas encore officialisé, les groupes français jouent à distance des premiers. AG2R, Jean Delatour, Bonjour et, plus encore, La Française des Jeux et BigMat, sont situés au-delà de la 20e place.

Mais le souci de tourner la page d'un certain cyclisme est aussi évoqué à Issy-les-Moulineaux (région parisienne) dans les bureaux de la Société du Tour de France, qui doit donner des gages après le procès Festina et les événements de ces deux dernières saisons.

A cet égard, la sélection ou non de l'équipe allemande Team Coast devenue titulaire en première division au prix coûteux d'un recrutement de coureurs d'expérience (Zuelle, Escartin, etc), par rapport à des formations qui jouent la carte de la formation, aura valeur de symbole. /si

GAINS

Sport-Toto	
1 x 13	Fr. 210.210,20
48 x 12	952,80
670 x 11	51,20
4997 x 10	6,90
Toto-X	
73 x 5	Fr. 406,70
2320 x 4	12,80
19.904 x 3	3,-

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 920.000.-

BANCO JASS

♥ 6, 9, D, A ♦ 8, A
♣ 10, V, R ♠ 8, V, D

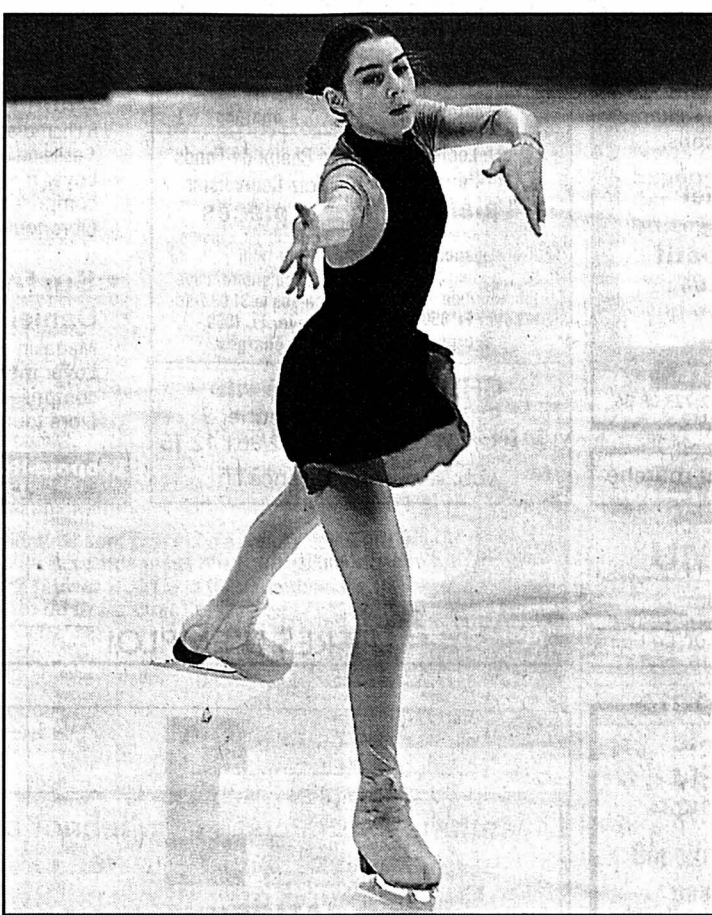
Patinage artistique Surprise: Camille Cochet deuxième aux Mélézes

Personne ne l'attendait si bien classée! La Chaux-de-Fonnière Camille Cochet a créé la grande surprise des championnats de Suisse cadets en prenant la deuxième place de l'épreuve. Sur la patinoire des Mélézes, seule la Zurichoise Kathrin Meier a devancé la sociétaire du club organisateur.

Le patinage suisse semble être une affaire de famille. Après Sarah Meier, gagnante du titre dans la catégorie élites le week-end dernier, sa cousine Kathrin est montée sur la première marche des championnats nationaux cadets. La Zurichoise s'est illustrée en montrant le seul double Axel parfaitement réussi de la journée. Par contre, son programme libre, bien que joliment patiné, fut entaché de plusieurs petites fautes. Comme, du reste, la plupart des programmes présentés dimanche aux Mélézes, lors de ces championnats qui n'ont pas été, techniquement, d'une cuvée exceptionnelle.

L'exploit de Cochet

L'exploit est à mettre au compte d'une Chaux-de-Fonnière. Cinqième au terme du programme court, Camille Cochet était la dernière à s'élancer sur la glace pour présenter son programme libre. Bénéficiant des fautes de plusieurs patineuses qui l'ont précédée, la sociétaire du club organisateur parvenait à se hisser au deuxième rang au terme d'un programme sans chute. Un exploit que personne n'attendait.



La Chaux-de-Fonnière Camille Cochet a réalisé une très bonne prestation lors des championnats de Suisse cadets disputés aux Mélézes.
photo Leuenberger

«La deuxième place est une récompense méritée pour Camille, s'exclame, rayonnant, son entraîneur, Eric Miotton. Mon élève a mis tout ce qu'il fallait pour ces championnats. Le travail qu'elle effectue depuis deux à trois ans a payé. Je suis ravi pour elle.» Revenant sur la prestation sportive de son élève, Eric

Miotton poursuit: «Malgré la tension dans le programme court, Camille a bien tenu le coup. Et, lors du libre, elle a su s'exprimer complètement tout en se faisant plaisir.»

Sarah Widmer surprend

Cette performance est en core complétée par celle de Sa-

rah Widmer. Représentant également le CP Chaux-de-Fonds, elle pointait au 10e rang après le programme court. Sixième du programme libre, la Chaux-de-Fonnière termine septième du classement final. «Sarah a également dépassé les objectifs fixés pour ces championnats, confie Eric Miotton. Je suis particulièrement satisfait de sa remontée lors du libre, et Sarah a réussi pour la première fois son double Axel effectué toutefois avec une rotation incomplète et retourné.»

La joie était également de mise sur le visage de la présidente du CP Chaux-de-Fonds, Patricia Augusto, qui n'est autre que la maman de la nouvelle vice-championne suisse. «Ces championnats se sont très bien déroulés et le jury nous a félicités pour avoir parfaitement mis sur pied ce concours. La ville et son Service des sports jouent très bien le jeu en nous aidant au maximum. Merci à eux.» Sur le plan sportif, il est difficile d'être plus heureux. «Nos deux patineuses ont largement dépassé leur objectif. Elles ont également fait des progrès sur le plan artistique grâce à notre chorégraphe, Mylène Rathfelder. Mais ce succès est aussi celui d'Eric Miotton qui a su préparer Sarah et Camille pour qu'elles soient au top pour ces championnats.» Maman émue, Patricia Augusto ajoutait encore: «Je ne m'attendais pas à voir Camille à ce niveau. Elle a très bien su gérer ses nerfs

après son cinquième rang du court.»

A noter encore que seules les deux Chaux-de-Fonnières et la championne de Suisse ont reçu une ou plusieurs notes de 5,0.

Chez les messieurs, la lutte pour le titre a opposé les deux favoris. Le Zurichois Moris Pfeifferhofer l'a emporté face à son rival Daniel Widmer en gagnant aussi bien le programme court que le libre. Le club de Bülach remporte ainsi le titre aussi bien chez les filles que chez les garçons. Un bel exploit.

Enfin, en danse, Leonie Krail et Marc Fausch remportent le titre après une lutte serrée avec leurs dauphins Lisa Pennella et Philippe Piccardi. **PHW**

Classements

Championnats de Suisse cadets. Dames. 28 classées:

1. Kathrin Meier (Bülach) 1,5 pt. 2. Camille Cochet (Chaux-de-Fonds) 4,5. 3. Anita Bernasconi (Bellinzzone) 5,0. **Puis:** 7. Sarah Widmer (Chaux-de-Fonds) 11,0. 20. Nadia Bachmann (Moutier) 28,5. 21. Sarah Bächler (Bienne) 31,0. **Non qualifiée pour le libre:** 25. Roberta Zöllig (Ajoie).

Hommes. 6 classés: 1. Moris Pfeifferhofer (Bülach) 1,5 pt. 2. Daniel Widmer (Winterthur) 3,0. 3. Marco Walker (Engelberg) 4,5.

Danse. 3 classés: 1. Leonie Krail + Marc Fausch (Frauenfeld) 3,0 pts. 2. Lisa Pennella + Philippe Piccardi (Ascona) 3,4. 3. Sabina Raber + Boris Raber (Zurich) 5,6.

BRÈVES

PATINAGE ARTISTIQUE

Lambiel en vue

Le triple champion du monde russe Alexei Jagudin et son compatriote Evgeni Plushenko, détenteur du titre continental, ont dominé sans partage les deux groupes qualificatifs de la compétition masculine, en ouverture des championnats d'Europe de Bratislava. Le champion de Suisse Stéphane Lambiel (16 ans) a pris une brillante cinquième place dans son groupe. Favoris de la compétition par couples, les Russes Elena Bereshnaïa et Anton Sikharidze, champions du monde 98 et 99, se sont portés en tête dès le programme court, devant les Français Sarah Abitbol et Stéphane Bernadis. /si

TENNIS

Avec trois Suisses

Trois Suisses disputeront cette semaine en Allemagne le tournoi challenger de Heilbronn (100.000 dollars): le Saint-Gallois Ivo Heuberger a franchi le cap des qualifications pour rejoindre dans le tableau principal le Vaudois George Bastl et le Zurichois Lorenzo Manta. Heuberger (ATP 234) a éliminé dans le match décisif le Finlandais Jarkko Nieminen (ATP 312) 6-2 2-6 6-4. Au premier tour, Bastl (ATP 108) affrontera la tête de série No 7, le Français Anthony Dupuis (ATP 103). /si

VOILE

Mc Arthur revient

Ellen McArthur («KingFisher») est revenue à 70 milles du Français Michel Desjoeaux («PRB»), en début de matinée hier, mais la petite Anglaise s'est mise à progresser moins vite que le premier du Vendée Globe, la course en solitaire, sans escale et sans assistance, et son retard en milieu d'après-midi était de 77 milles. Toujours sixième, le Genevois Dominique Wavre («UBP») est sur les talons du cinquième, le Français Thomas Coville («Sodebo»), dont il n'était plus séparé que de 32 milles hier. Bernard Galley («Voilà.fr») conserve sa dixième place. /si

En Nouvelle élande!

Le cavalier seul de «Club Med» du Néo-Zélandais Grant Dalton dans The Race se poursuivait hier dans l'Océan Indien, son skipper prédisant qu'il passerait samedi le détroit de

Cook, entre les deux grandes îles de Nouvelle-Zélande. «Club Med» est passé dans la nuit de dimanche à hier à proximité de l'Archipel Prince Edward. L'avance sur son suivant, «Innovation-Explorer» du Français Loïck Peyron, ne cesse de croître. Elle était hier à 15 h de 706,1 milles, soit un peu plus de 1307 km. /si

FOOTBALL

Benfica en vedette

La quatrième édition de La Coupe des Rois, tournoi international en salle, se déroulera aujourd'hui à la patinoire des Vernets, à Genève. Saint-Étienne, Benfica Lisbonne, Aararat Erevan et Servette se disputeront un trophée remporté l'an dernier par Marseille. /si

Ex-Lausannois visé

Titulaire lors de la finale de la Coupe de Suisse perdue aux tirs au but par Lausanne contre Zurich l'an dernier, Tomas Danilevicius (22 ans) voit son avenir fort compromis à Arsenal dont il porte les couleurs depuis un mois. Né à Moscou mais de nationalité lituanienne, l'ex-attaquant lausannois dispose d'un passeport grec dont la validité est aujourd'hui fortement remise en question par les autorités britanniques. /si

Celestini au repos

Le milieu de terrain de Troyes Fabio Celestini souffre d'une luxation de l'épaule droite. L'ancien joueur de Lausanne était sorti sur une civière à la 66e minute de la rencontre de Coupe de France remportée par son club à Lens. L'international suisse devrait être éloigné des pelouses pendant environ un mois. /si

Völler ne veut pas

Rudi Völler, sélectionneur de l'équipe d'Allemagne, a déclaré qu'il n'envisageait pas de rester en poste après la Coupe du monde 2002, au Japon et en Corée du Sud. «Je ne vois pas la nécessité d'un contrat à longue durée. Les temps ont changé. La DFB (Fédération allemande) peut très bien gérer ce poste de tournoi en tournoi, sur des échéances de deux ans, entre championnat d'Europe et Coupe du monde. J'ai en outre un contrat avec Leverkusen qui entre de nouveau en vigueur après le Mondial 2002, a ajouté l'ex-directeur sportif de Leverkusen. Je ne me vois pas sélectionneur à long terme. Je ne voulais pas

devenir entraîneur. Un jour, je retournerai à des fonctions dans le management.» /si

BASKETBALL

En quête d'un président

Deux jours après la défaite du président sortant Gilbert Burkhardt à l'élection de la présidence de la Ligue nationale masculine, samedi à Fribourg, Richard Baillif (57 ans) a annoncé qu'il ne serait pas candidat à sa propre succession lors de l'élection du président de la Fédération suisse (FSBA), le 10 mars prochain à Fribourg. Il ne reste plus que quelques heures aux candidats à la présidence pour faire connaître leur volonté. Le délai d'inscription est fixé au mercredi 24 janvier. Hier, personne ne s'était encore annoncé. /si

Les Lakers battus

NBA. Dimanche: Washington Wizards - Atlanta Hawks 94-90. Philadelphia 76ers - Toronto Raptors 106-110 ap. Utah Jazz - Phoenix Suns 109-98. Vancouver Grizzlies - Minnesota Timberwolves 94-96. Los Angeles Lakers - Miami Heat 92-103. Detroit Pistons - Milwaukee Bucks 98-102. Golden State Warriors - Boston Celtics 94-91. Seattle SuperSonics - Sacramento Kings 109-107. New York Knicks - Indiana Pacers 74-87. /si

BOXE

Suicide d'un champion

Le champion d'Italie des superplume, Prisco Perugino (28 ans), a été trouvé mort sur une voie ferrée à Santa Maria Capua Vetere (sud). Selon les enquêteurs, Perugino s'est suicidé en se jetant sous un train. Il comptait 19 victoires, dont six avant la limite, et deux défaites à son palmarès. /si

SKI NORDIQUE

Victoire de la Finlande

La Finlande (Sampa Lajunen, Jaakko Tallus et Hannu Manninen) a remporté devant l'Autriche et la Norvège l'épreuve de Coupe du monde de combiné par équipes, disputée à Salt Lake City, sur le site des Jeux olympiques 2002. L'équipe de Suisse n'était pas en lice, mais Andy Hartmann et Ivan Rieder, associés au Tchèque Ladyslav Rygl, ont pris le sixième rang final. /si

HOCKEY - JUNIORS

Elites A: Ambri-Piotta - Kloten 3-4. CPZ Lions - Zoug 5-1. Berne - Lugano 2-2. Davos - Uzwil 6-4. FR Götteron - Langnau Tigers 4-1.

Classement: 1. Kloten 30-48. 2. Davos 31-46. 3. Berné 31-39. 4. Ambri-Piotta 31-32. 5. Uzwil 31-29. 6. Lugano 31-29. 7. Langnau 30-27. 8. CPZ Lions 31-26. 9. FR Götteron 31-22. 10. Zoug 31-10.

Elites B. Groupe ouest: Viège - Bienne 4-8. Lausanne - GE Servette 3-5. La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel Sports 8-2.

Classement: 1. Bienne 24-35. 2. Lausanne 24-34. 3. La Chaux-de-Fonds 24-30. 4. GE Servette 24-29. 5. Ajoie 22-23. 6. Sierre 23-19. 7. Viège 24-13. 8. Neuchâtel Sports 23-5.

Juniors A. Groupe 1. Promotion: Singine - Tramelan 4-5. Monthey - Saint-Imier 9-2. Sion - Nord Vaudois 5-2.

Classement: 1. Monthey 3-4. 2. Saint-Imier 3-4. 3. Singine 3-4. 4. Tramelan 3-4. 5. Sion 3-2. 6. Nord Vaudois 3-0.

Groupe 2. Maintien: GE Servette - Delémont 7-4. Le Locle - Vallée de Joux 5-0. Vallée de Joux - GE Servette 0-5.

Classement: 1. Le Locle 3-6. 2. GE Servette 3-6. 3. Delémont 5-6. 4. Ajoie 2-4. 5. Neuchâtel YS 3-4. 6. Vallée de Joux 10-0.

Juniors A. Groupe 1. Promotion: FR Götteron - Villars 5-0. Meyrin - Octodure 0-6. Octodure - Villars 5-0.

Classement: 1. Octodure 4-20. 2. Villars 4-14. 3. FR Götteron 3-13. 4. Meyrin 3-9.

Relégation: Franches-Montagnes - Forward Morges 3-3.

Classement: 1. Franches-Montagnes 3-8. 2. Forward Morges 1-6. 3. Fleurier 1-5. 4. Lausanne 1-4.

Novices élite. Relégation tours 3 et 4: Lausanne - GE Servette 4-2. Ambri-Piotta - FR Götteron 3-1. GE Servette - Coire 2-8. Lausanne - Coire 1-3.

Classement: 1. Coire 5-21. 2. Lausanne 5-16. 3. FR Götteron 5-14. 4. Ambri-Piotta 4-13. 5. La Chaux-de-Fonds 4-6. 6. GE Servette 5-6.

Novices Top. Groupe 1. Promotion: Monthey - Sierre 1-7.

Classement: 1. Sierre 3-16. 2. Ajoie 3-16. 3. Viège 2-12. 4. Monthey 4-9.

Relégation: Franches-Montagnes - Lausanne 8-7. Lausanne - Sion 3-2. Bulle - Franches-Montagnes 1-6.

Classement: 1. Franches-Montagnes 5-14. 2. Lausanne 4-11. 3. Bulle 4-5. 4. Sion 3-2.

Novices A. Groupe 1: Le Locle - Fleurier 5-4. Neuchâtel YS 10-2. Tramelan - Le Locle 3-11. Singine - Neuchâtel YS 5-2.

Classement: 1. Neuchâtel YS 11-17. 2. Le Locle 11-16. 3. Singine 10-13. 4. Fleurier 9-3. 5. Tramelan 11-3.

Novices B. Groupe 1: Châteaud'Ox - Verbier 5-4.

Classement: 1. Porte du Soleil 8-14. 2. Verbier 9-10. 3. Jean Tinguely 6-9. 4. Moutier 6-6. 5. Les Ponts-de-Martel 7-5. 6. Rarogne 5-2. 7. Châteaud'Ox 7-2.

Minis A. Top. Groupe 1. Promotion: La Chaux-de-Fonds - FR Götteron 2-5. Ajoie - Lausanne 3-9. Ajoie - La Chaux-de-Fonds 5-5. FR Götteron - Lausanne 3-5.

Classement: 1. Lausanne 4-20. 2. FR Götteron 4-16. 3. La Chaux-de-Fonds 4-12. 4. Ajoie 4-10.

Relégation: Sierre - Sion 6-3. GE Servette - Neuchâtel YS 4-3.

Classement: 1. GE Servette 4-12. 2. Sierre 3-11. 3. Neuchâtel YS 4-7. 4. Sion 3-0.

Minis B. Groupe 1: Fleurier - Bulle 4-15. Neuchâtel YS - Singine 2-11. Les Ponts-de-Martel - Saint-Imier 2-12.

Classement: 1. Singine 11-18. 2. Saint-Imier 11-18. 3. Jean Tinguely 10-16. 4. Bulle 11-11. 5. Les Ponts-de-Martel 11-10. 6. Neuchâtel YS 10-5. 7. Fleurier 9-2. 8. Franches-Montagnes 9-2.

Moskitos A. Top. Groupe 1: Lausanne - Forward Morges 10-0. Neuchâtel YS - Viège 3-3. Sierre - La Chaux-de-Fonds 5-19.

Classement: 1. Lausanne 4-6. 2. GE Servette 2-4. 3. La Chaux-de-Fonds 3-4. 4. FR Götteron 2-2. 5. Forward Morges 12-2. 6. Viège 3-2. 7. Neuchâtel YS 2-01. 8. Sierre 4-1.

Groupe 1. Promotion/Relégation: Tramelan - Franches-Montagnes 1-1. Le Locle - Tramelan 9-1. Franches-Montagnes - Ajoie 6-1. Fleurier - Delémont 10-3.

Classement: 1. Le Locle 4-64. 2. Franches-Montagnes 3-5. 3. Moutier 1-2. 4. Fleurier 2-02. 5. Ajoie 12-2. 6. Tramelan 3-1. 7. Delémont 3-0.

Moskitos B. Groupe 1: Le Locle - Fleurier 13-3. Moutier - La Chaux-de-Fonds 2-7. Neuchâtel YS - Ajoie 1-3.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 11-168. 2. Le Locle 12-16. 3. Ajoie 10-15. 4. Lausanne 11-12. 5. Moutier 12-12. 6. Fleurier 10-3. 7. Neuchâtel YS 12-2.

À LOUER

Gérancia & Bolliger S.A.

À LA CHAUX-DE-FONDS
Bel appartement de 4 pièces
 avec cuisine agencée, lave-vaisselle, hall avec armoires, salle de bains-WC, balcon, dépendances.
 Libre tout de suite ou pour date à convenir.
 Situation: Paix 19.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
 Gérancia & Bolliger S.A. • Av. Léopold-Robert 12
 Tél. 032/911 90 90 • 2300 La Chaux-de-Fonds

UNPI 132-087602

jouval A louer

À LA CHAUX-DE-FONDS
 pour date à convenir

Rue de la Fiaz

Studios dès Fr. 320.- + charges
3 1/2 pièces dès Fr. 590.- + charges
4 pièces dès Fr. 750.- + charges
4 1/2 pièces dès Fr. 810.- + charges

Rue de la Paix

3 pièces dès Fr. 740.- + charges
1 pièce Fr. 390.- + charges
 Cuisines agencées, balcons, tout confort.

Rue Jura-Industriel
Places de parc dans garage collectif
 Fr. 100.-

Régie immobilière
 Raffinerie I 2004 Neuchâtel Tél. (032)723 08 86

À LOUER

GHB GERANCE S.à r.l.

La Chaux-de-Fonds Rue du Nord 3 1/2 pièces
 3 chambres, hall, cuisine agencée, salle de bains, cave et chambre haute. Libre tout de suite. Loyer Fr. 800.- + charges.

La Chaux-de-Fonds Rue de l'Est 3 pièces
 3 chambres, hall, cuisine non agencée, salle de bains/baignoire, cave, galetas. Libre: 28.02.2001. Loyer: Fr. 483.- + charges

Le Locle Crêt-Perrelet 4 pièces
 3 chambres, hall, cuisine agencée, salle de bains. Libre tout de suite. Loyer Fr. 850.- + charges.

La Chaux-de-Fonds Fritz-Courvoisier 4 pièces
 4 chambres, cuisine agencée, hall, salle de bains/baignoire, cave. Libre dès le 31.03.2001. Loyer Fr. 1060.- + charges.

GHB Gérance S.à r.l.
 Patinage 4a - 2114 Fleurier
 Tél. 032/861 25 56 - Fax 032/861 12 75
 web: www.ghb-gerance.ch

NARDIN 132-087617

GÉRANCE IMMOBILIÈRE
 A louer au Locle

♦ **3 pièces Daniel-Jeanrichard 35**
 - 3 chambres, 1 cuisine habitable, 1 douche/W.-C.
 Loyer mensuel: Fr. 480.- charges comprises.
 Libre tout de suite ou à convenir.

♦ **6 pièces Daniel-Jeanrichard 35**
 - 6 chambres, 2 cuisines habitables, 1 salle de bains/W.-C., 1 douche/W.-C.
 Loyer mensuel: Fr. 901.- charges comprises.
 Libre tout de suite ou à convenir.

♦ **Surface commerciale Daniel-Jeanrichard 35**
 - Magasin avec W.-C. indépendant.
 Loyer mensuel: Fr. 460.- charges comprises.
 Libre tout de suite ou à convenir.

Léopold-Robert 31 - 032 / 913 59 70
La Chaux-de-Fonds

NARDIN 132-087616

GÉRANCE IMMOBILIÈRE
 A louer au Locle

♦ **1 1/2 pièce Corbusier 21**
 - 1 chambre, 1 cuisine agencée, 1 hall, 1 salle de bains/W.-C., 1 cave et 1 balcon.
 Loyer mensuel: Fr. 330.- charges comprises.
 Libre tout de suite ou à convenir.

♦ **2 pièces Corbusier 21**
 - 2 chambres, 1 cuisine, 1 salle de bains/W.-C., 1 vestibule, 1 cave et 1 balcon.
 Loyer mensuel: Fr. 470.- charges comprises.
 Libre dès le 1^{er} avril 2001.

♦ **6 pièces Corbusier 21**
 - 6 chambres, 2 cuisines, 2 salles de bains/W.-C., 2 caves et 2 balcons.
 Loyer mensuel: Fr. 1060.- charges comprises.
 Libre tout de suite.

Léopold-Robert 31 - 032 / 913 59 70
La Chaux-de-Fonds

À LOUER, au Locle, rue du Verger 22
 Libre tout de suite ou à convenir

Appartement de 2 pièces
 Loyer: Fr. 350.- + charges.

AZIMUT SA, Membre SVIT/USFI
 Tél. 032/731 51 09

L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

AÉROPORT LES ÉPLATURES

NAVETTES AÉRIENNES

Horlogerie, bijouterie	Bâle	22 - 29 mars	Fr. 265.-
Ce-BIT	Hannover	22 et 27 mars	Fr. 1'260.-
Hannover Messe	Hannover	23 - 28 avril	Fr. 1'260.-
Ligna	Hannover	22 mai	Fr. 1'260.-
EMO	Hannover	13 et 18 septembre	Fr. 1'260.-

PRIX DU VOL ALLER ET RETOUR PAR PERSONNE H.T.
 (BÂLE: TVA 7,6% en plus).
 Chambres disponibles à Hannover.
Autres destinations européennes: Vols taxis à la demande, nous consulter.

Renseignements et réservations:
ARESA - AÉROPORT RÉGIONAL LES ÉPLATURES SA
 Bd des Eplatures 56, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 032/925 97 97 - Fax 032/925 97 96 E-Mail: aeroportleseplatures@bluewin.ch

OFFRES D'EMPLOI

BATIGROUP

Nous sommes une entreprise spécialisée dans le bâtiment, génie civil, solidement implantée au niveau régional et cherchons tout de suite ou à convenir un ou une

technicien(ne)-chef(fe) de chantier

Le cahier des charges comprendra entre autres:

- La gestion et le suivi de chantiers propres et en association.
- La calculation d'offres et de soumissions.
- L'établissement de relevés mensuels sous forme de reporting-facturation.

Nous demandons pour ce poste une personne bénéficiant de quelques années d'expérience dans les tâches précitées.

Nous offrons des conditions de travail et avantages sociaux d'une grande entreprise à la pointe dans son domaine.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier à:

Batigroup SA
 Service du personnel
 Crêt-Taconnet 30
 2002 Neuchâtel

Seuls les candidats répondant aux critères précités recevront une réponse. Merci de votre compréhension.

UM2 SA

Jeune société active dans la fabrication d'habillements horlogers et produits de haut de gamme cherche

secrétaire de fabrication

Vous êtes capable d'évoluer d'une manière autonome pour traiter les commandes aux fournisseurs et le suivi de fabrication d'une petite société.

Vous avez un bon contact téléphonique avec la clientèle et les fournisseurs, et vous êtes apte à les recevoir.

Nous offrons une place passionnante et gratifiante à une personne capable de s'intégrer dans une équipe dynamique au service d'une clientèle exigeante.

Veillez faire parvenir une offre écrite à l'attention de M. C. Varcin.

Ce poste est accessible indifféremment aux femmes comme aux hommes.

UM2 SA
 Rue du Collège 85 - Case postale 2068 - 2302 La Chaux-de-Fonds

Partner Job

Mandatés par plusieurs entreprises du canton de Neuchâtel, nous cherchons pour des EMPLOIS FIXES des:

Mécaniciens-monteurs

Au bénéfice d'un CFC de mécanicien de précision ou ayant une expérience confirmée dans le montage.

Vos tâches seront l'assemblage mécanique de sous-groupe, le montage mécanique et la mise en route de dispositifs et/ou de machines.

Mécaniciens

Au bénéfice d'un CFC (étampes, micro, précision) ou excellent aide-mécanicien, maîtrisant l'usinage conventionnel et/ou CNC pour assurer les réglages, les changements d'outils, le suivi de production.

Régisseurs CNC

Agés de 22 à 45 ans, Suisses ou permis C, au bénéfice d'un CFC ou d'une solide expérience, réglages de machines OKUMA, ALMAC, W.-MACODELL, SCHAUBLIN... commandes Siemens, NUM, Fanuc, Fagor, dynamiques et motivés pour travail en équipe (2 x 8 ou 3 x 8).

Intéressé? Alors prenez contact ou envoyer votre dossier complet à Emmanuel Oro.

PARTNER JOB SA, 2300 La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 47/49
 Tél. 032/910 60 00, Fax 032/910 60 09, E-mail: pjchx-de-fonds@partnerjob.ch

CONFÉRENCES MÉDICALES PUBLIQUES

LA MÉDECINE AUJOURD'HUI
 LE POINT SUR QUELQUES MÉTHODES ACTUELLES

La clinique Montbrillant-Lanixa vous propose de vous informer des possibilités actuelles dans différentes spécialités, grâce à un cycle de trois conférences médicales publiques. Deuxième volet:

L'OSTÉOPOROSE

Une maladie prévisible et traitable.
 Faut-il considérer l'ostéoporose comme un problème sérieux?
 Comment saurai-je si je risque d'être atteint d'ostéoporose?

La présentation de ce thème sera assurée par le Prof. Dr. Bernard Ruedi, spécialiste FMH en endocrinologie et aura lieu le **jeudi 25 janvier 2001 à 19 h 30** au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 34.

Entrée libre, petite collation servie après la présentation et le débat.
 Renseignements: Clinique Montbrillant-Lanixa, tél. 032 / 910 04 00 (int. 4612).

La troisième conférence du cycle aura lieu le 29 mars 2001 sur le thème de la cataracte.

CLINIQUE MONTBRILLANT

Rue de France 18
 2400 Le Locle
 Tél. 032/933 99 20

La Gentilhommière
 Home médicalisé
 désire engager

♦ **INFIRMIER(ÈRE) à 80%**

Faire offre avec documents usuels

Suite au développement de notre service de courtage

Gérance immobilière cherche une

secrétaire à temps partiel

Profil souhaité: maîtrise de l'informatique, travaillant de manière indépendante et dynamique. Bonne présentation exigée

Pour entrée immédiate

Adresser vos offres sous chiffres avec curriculum vitae et photo à: Y 132-87622 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

URGENT

Entreprise de sécurité privée recrute du personnel pour du travail temporaire pour la surveillance de danses publiques.

SENTINELLE SURVEILLANCE

- Masculin et Féminin -
- 22 ans révolus -
- Suisse(esse) ou permis C -
- Bonne présentation -
- Sportif(ve) -
- Moralité irréprochable -

Information au (032) 926 24 84 à partir de 18 heures

incabloc

PME de la branche horlogère, spécialisée dans le domaine de la fabrication d'antichocs pour montres mécaniques

recherche, pour renforcer son équipe

une visiteuse / ouvrière expérimentée

Tâches principales: visitage de nos différents composants en cours de fabrication et produits finis.

Vos atouts: très bonne aptitude aux binoculaires, micros et brucelles, excellente acuité visuelle, consciencieuse, polyvalente, rapide et habile.

Entrée en fonctions: immédiate ou à convenir.

Nous vous offrons un emploi stable à horaire variable, dans un cadre de travail très agréable, et au sein d'une équipe professionnelle et conviviale.

Veillez adresser votre candidature écrite accompagnée des documents usuels à:

incabloc s.a. • Rue de la paix 129
Case postale • CH-2301 • La Chaux-de-Fonds

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.



Société internationale avec son siège à Dallas, USA, est leader sur le marché américain de produits cosmétiques et de soins pour le visage. Spécialisée dans la vente directe, Mary Kay est représentée dans plus de 38 pays et comprend plus de 600.000 conseillères de beauté indépendantes.

Pour renforcer l'équipe de notre site de production au Crêt-du-Loche, nous cherchons un

MÉCANICIEN/ RÉGLEUR

Responsabilités:

- Réglage des machines d'emballage.
- Assurer la maintenance de toutes nos installations techniques.
- Utilisation de commandes numériques un plus.

Profil souhaité:

- CFC de mécanicien.
- Connaissances en mécanique d'entretien, pneumatique et SAV.
- Expérience minimum de 5 ans.
- Dynamique, flexible, sens des priorités.
- Suisse ou permis valable.

Nous offrons un cadre de travail agréable et les prestations d'une société internationale. Nous vous garantissons une discrétion absolue.

Avons-nous réussi à susciter votre intérêt? Si oui, veuillez faire parvenir votre dossier à:

Mary Kay (Switzerland) S.A.
Département des Ressources Humaines
2322 Le Crêt-du-Loche
Tél. 032 / 924 23 00
Fax 032 / 924 23 90.

132-087625/DUO



Leading international skincare and cosmetics company based in Dallas, USA, Mary Kay is specialised in direct sales in more than 38 countries with 600.000 independent beauty consultants worldwide.

For our site in Le Crêt-du-Loche, we are looking for a:

Purchasing Assistant

Responsibilities include:

Follow up on orders with suppliers in US, Europe and Far East.
Ensure orders received by suppliers.
Update system with committed delivery dates.
Establish and maintain tracking system.
Liaise between suppliers and freight forwarders.
Update planning department on delivery dates.

Requirements:

Excellent English.
Dynamic.
Good communication skills.
Able to handle multiple tasks.
Persuasive.
MS Office knowledge.

We offer a pleasant working environment with the benefits of an international company. We assure you total discretion.

Are you interested? If yes, please send your resumé to:

Mary Kay (Switzerland) S.A.
Human Resources department
2322 Le Crêt-du-Loche
Tél. 032 / 924 23 00
Fax 032 / 924 23 90.

132-087627/DUO



Mandatés par une entreprise de la région, nous cherchons un(e)

Contrôleur opérations industrielles

De formation technique, postgrade et/ou expérience en finances, logistique ou méthodes, vous analysez, surveillez et diminuez les coûts de production, vous ajustez les paramètres standards, vous suivez les écarts entre la comptabilité industrielle et générale, validez les capacités charges, collaborez étroitement entre la logistique et les finances.

Communicateur, disponible et motivé.
Poste ouvert indifféremment aux hommes et aux femmes.
Discrétion assurée.

Envoyer votre dossier complet à Daniel Leuba.

PARTNER JOB SA, 2300 La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 47/49
Tél. 032/910 60 00, Fax 032/910 60 09, E-mail: pjchx-de-fonds@partnerjob.ch

Membre du groupe A1&T



132-087598/DUO

La Clinique dentaire de la Ville de La Chaux-de-Fonds met au concours un poste de:

Secrétaire-réceptionniste à temps partiel (tous les après-midi)

Exigences:

- certificat fédéral de capacité d'employé/e de commerce ou titre officiel équivalent,
- connaissance de Windows, Word et Excel,
- bonne connaissance du français et facilité de rédaction,
- la préférence sera donnée à une personne ayant déjà travaillé dans un cabinet médical ou dentaire.

Traitement:

selon réglementation.

Entrée en fonctions:

dès que possible.

Renseignements:

des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du Dr Elyane Poisson, directrice, tél. (032) 967 61 91.

Tous les postes mis au concours au sein de l'Administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les candidat(e)s sont prié(e)s d'adresser leurs offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae jusqu'au **6 février 2001** à la Clinique dentaire, à l'attention du Dr Poisson, rue de la Serre 14, case postale, 2300 La Chaux-de-Fonds.

La Chaux-de-Fonds, le 19 janvier 2001.

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS



Bien plus qu'un job!
Depuis 1945, Kelly Services, est des leaders mondiaux de l'emploi fixe et temporaire, est reconnu pour la qualité et la fiabilité du service.

Mandatés par des manufactures horlogères, nous recherchons pour des engagements FIXES, des Opératrices en horlogerie

ayant de l'expérience dans l'assemblage de mouvements d'horlogerie, réglage traditionnel, remontage, etc.

Nous demandons:

Expérience en remontage horloger. Bonne vue, utilisation des brucelles et dextérité manuelle indispensables.

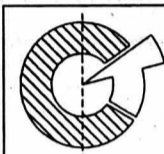
Veuillez faire parvenir votre candidature à Gérard Forino.

028-291512

Av. Léopold-Robert 65 - 2300 La Chaux-de-Fonds - 032/910 55 10

Cabaret Le Feeling
2208 Les Hauts-Geneveys
Tél. 079/501 12 63 dès 17 heures
cherche tout de suite ou à convenir
UNE BARMAID

028-291510



C.TENDON
DECOLLETAGE

Décolleteur, homme ou femme pour machines TORNOS

capable de faire ses mises en train et désireux(se) d'apporter sa collaboration au développement de l'entreprise. Connaissances CNC pas indispensables.

Faire offre à
CHRISTIAN TENDON
DECOLLETAGE
Finz-de-Praz 22
2024 Saint-Aubin

28-290899/4x4

La fondation en faveur des adultes en difficultés sociales cherche pour le Foyer 44 à Neuchâtel

Un(e) éducateur(trice)

Profil:

- diplôme d'éducateur ou équivalent,
- expérience professionnelle,
- intérêt pour les adultes en difficultés.

Nous offrons:

- travail dans une petite équipe,
- participation active à l'accueil et à la prise en charge,
- 40 h hebdomadaires.

Déla:

15 février 2001.

Engagement:

1^{er} avril 2001.

Les dossiers doivent être envoyés à la direction des institutions Feu-Vert, Fritz-Courvoisier 27, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de M. Y. Sjoestedt, responsable du foyer, tél. 032/730 33 00.

132-087587/DUO

Pisciculture des Enfers
Le Locle
cherche

Employée à temps partiel

Tél. 032/931 88 32

132-087251

URGENT!

Mandatés par plusieurs entreprises du haut du canton, nous cherchons pour des postes fixes:

- OPÉRATEURS CNC

- Equipe 2 x 8 et équipe de nuit
- 1) Chargement, réglages, sachant être autonomes
- 2) Réglage et programmation.

- OPÉRATEURS machines

Equipe 2 x 8 et nuit

- ÉLECTRONICIENS - MÉCANICIENS- ÉLECTRICIENS

- pour différents travaux de montage et câblage.

Intéressés? Alors n'hésitez pas à contacter Daniel Balsalobre qui se fera un plaisir de vous renseigner ou faites-lui parvenir votre dossier de candidature qui sera traité en toute confidentialité.

dbalsalobre@vediornewjob.ch

VediorNewjob SA
Travail fixe et temporaire
Av. Léopold-Robert 64
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 / 910 55 55

028-291455

L'annonce, reflet vivant du marché

Haute école spécialisée HES-BE

Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier

Mise au concours d'une place d'apprentissage

d'employé-e de commerce

au secrétariat de l'école.

Début de l'apprentissage: 13 août 2001

Durée de l'apprentissage: 3 ans

Les jeunes gens et jeunes filles intéressé-e-s peuvent s'annoncer par lettre manuscrite en indiquant les écoles suivies. Prière de joindre les derniers bulletins scolaires et une photo **jusqu'au 3 février 2001**, à l'adresse:

Ecole d'Ingénieur-e-s
26, rue Baptiste-Savoie 26
26 10 Saint-Imier

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de l'école, **Tél. 032/942 42 42.**

HOME MÉDICALISÉ
«LA CHOTTE»
2043 MALVILLIERS

cherche pour compléter son effectif:

- 1 aide-soignant(e) certifié(e) ou expérimenté(e) à 100%
- 1 veilleuse expérimentée à 50%

Conditions de travail: normes ANIPPA.

Date d'entrée: à convenir.

Les renseignements complémentaires peuvent être pris auprès de l'infirmier-chef, M. Th. Zurbuchen (tél. 032/857 10 40).

Veuillez adresser votre postulation avec les documents usuels à la direction du home.

028-291518/DUO

HÔTEL

cherche une

femme de chambre

avec expérience, à 100% et

plusieurs personnes à temps partiel

Sans permis valable s'abstenir.

Ecrire sous chiffres Q132-87455 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds

132-087455

DEMANDES D'EMPLOI

Cherchez-vous quelqu'un avec un esprit de battant?

Cadre commercial

de formation technique, avec expérience dans le marketing et la vente, cherche nouveau challenge dans le secteur horloger (montre, bracelet, boîte ou mouvement).

Pour un premier contact composez le **078 839 23 94**

132-087411



Pour votre manifestation sportive, misez sur le bon cheval: l'annonce.
Tél. 032-911 24 10 ou fax 032-968 48 63.
PUBLICITAS

132-087337/DUO

Mandatés par une entreprise industrielle en pleine croissance du Littoral neuchâtelois, nous cherchons un

Technicien de développement

Vous avez une formation d'ingénieur ETS en informatique, électrotechnique ou équivalente, vous avez des connaissances en vision et optique et de plus vous maîtrisez le langage de programmation assembleur.

Vos tâches principales seront le développement et l'entretien de différents logiciels, la réception et les tests des PC produits, la participation et l'élaboration des documents de présentation d'appareils et de machines, le développement des concepts informatiques et électroniques fiables, la proposition des nouveaux produits ou des améliorations de produits, la gestion des fournisseurs et des sous-traitants et l'application de critères d'assurance qualité.

Intéressé(e), curieux(se)? Alors n'hésitez pas à envoyer votre dossier complet à Emmanuel Oro.

DISCRÉTION ASSURÉE.

PARTNER JOB SA, 2300 La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 47/49
Tél. 032/910 60 00, Fax 032/910 60 09, E-mail: pjchx-de-fonds@partnerjob.ch

Membre du groupe A1&T

Ici, les conseillers assurent et rassurent aussi leurs clients.



En qualité de conseiller/ère en assurances à notre agence générale de La Chaux-de-Fonds.

Vous bénéficiez d'une bonne expérience en assurances. Dans vos activités professionnelles, vous savez vous organiser efficacement, travailler d'une manière indépendante et aussi prendre des initiatives pour atteindre avec succès vos objectifs.

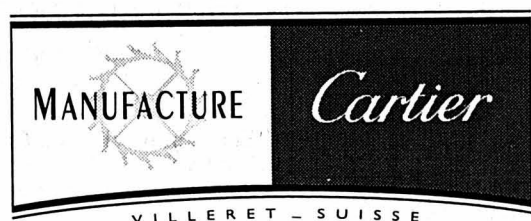
Chez nous, dans le cadre du développement de notre service, vous assumerez le suivi pour les clients de notre portefeuille et contribuerez, par vos conseils compétents, à l'acquisition de nouveaux assurés.

Si vous avez entre 25 et 45 ans, que vous êtes une personnalité ambitieuse, au caractère ouvert et flexible, vous appréciez le contact avec les clients et disposez d'une bonne capacité d'assimilation, alors nous serions heureux de faire votre connaissance.

Pour toute question, veuillez vous adresser à M. Pierre Strahm, «Zurich», Agence générale, Avenue Léopold-Robert 60, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 910 54 60 ou lui envoyer votre dossier de candidature. Autres offres d'emploi sous www.zurich.ch

Your aspirations. Our passion.

144-057340



Nous sommes une Manufacture Horlogère
D'ASSEMBLAGE DE MONTRES
ET MOUVEMENTS HAUT DE GAMME
située à 20-30 minutes de voiture
de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

Pour renforcer nos équipes suite
au développement de nos activités,
nous recherchons, de suite ou
pour date à convenir, un

Chef de projet mouvements

qui aura pour mission d'assurer la mise
en fabrication des nouvelles exécutions
des mouvements quartz et mécaniques
ainsi que les modifications techniques
induites par l'amélioration continue sur
les mouvements en production.

Votre profil:

- Ingénieur microtechnique ou de formation technique horlogère
- expérience en milieu horloger et en gestion de projets souhaitée
- utilisation de GPO, MS Project, Autocad et outils informatiques courants
- autonomie, entrent, sens de l'organisation, personnalité affirmée avec la volonté de réussir.

Nous vous offrons un cadre de travail
dynamique, des perspectives d'évolution
ainsi que des prestations et avantages
sociaux d'un Groupe moderne.

Si votre ambition est de contribuer au
succès de marques de renom et que
vous êtes prêt à relever un nouveau
défi, nous vous invitons à envoyer votre
dossier de candidature à:

MANUFACTURE CARTIER
MME KIM INGOLD
DPT. DES RESSOURCES HUMAINES
LES FAVERGES I
2613 VILLERET

LES MANUFACTURES SUISSES V-L-G

28-291092/4x4

RESPONSABLE VISITAGE

Les cadrans que nous produisons habillent les montres suisses les plus prestigieuses et nous jouissons d'une excellente renommée auprès d'une clientèle exigeante, grâce notamment à la qualité de nos produits.

Nous souhaitons engager, tout de suite ou pour date à convenir, un(e) collaborateur(trice) à même de diriger notre service contrôle technique et visitage.

Nous souhaitons:

- formation de base horlogère, des connaissances de la fabrication du cadran étant un atout majeur;
- expérience confirmée dans le contrôle technique et visitage;
- aptitude à diriger du personnel;
- esprit de collaboration et de décision;
- entrent pour les contacts avec la clientèle.

Nous offrons:

- emploi stable dans une entreprise en constant développement;
- très bonnes conditions de travail;
- soutien d'une équipe dynamique et compétente;
- rémunération en relation avec le poste;
- horaire variable et vacances partiellement à la carte;
- avantages sociaux actuels liés à la convention collective horlogère.

Les personnes intéressées et prêtes à s'investir totalement dans un tel poste sont priées d'adresser une offre écrite détaillée et accompagnée des documents usuels, au service du personnel qui la traitera avec confidentialité.

132-087600/DUO

JEAN SINGER & CIE S.A. - Fabrique de cadrans soignés
Crêtets 32 - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/913 42 06

Merusa S.A.

CADRANS ET BOÎTES DE LUXE
DEPUIS 1915

Société biennoise spécialisée dans la fabrication de cadrans haut de gamme destinés aux marques les plus prestigieuses, cherche dans le cadre du développement de ses activités

UN MÉCANICIEN

Nous souhaitons que notre nouveau collaborateur

- soit au bénéfice d'un CFC;
- ait des connaissances des machines CNC (prototypes, pièces uniques, etc.);
- soit habitué à travailler de manière indépendante.

Nous offrons:

- une place de travail stable;
- un salaire adapté aux exigences du poste;
- les prestations d'une entreprise moderne.

Les intéressés sont priés d'adresser leur dossier de postulation au Service du personnel de MERUSA S.A., 55, rue des Pianos, 2500 BIENNE 7. Tél. 032/365 65 25, interne 13. e-mail: merusa@merusa.ch.

006-321555

KELLY SERVICES Bien plus qu'un job!
Depuis 1966, Kelly Services, un des leaders mondiaux de l'emploi en temps partiel, est reconnu pour la qualité et la fiabilité de ses services.

Pour occuper de nombreux postes fixes et temporaires de longue durée, nous cherchons, dans la région de St-Imier, La Chaux-de-Fonds et Le Locle, des:

Opérateurs-régulateurs sur machines CNC

connaissances dans le réglage, travail en équipe.

Mécaniciens-régulateurs

réglage de machines et mise en train, autonome, dans le domaine de l'horlogerie microtechnique.

Mécaniciens monteurs

expérience dans le montage de machines.

Régulateurs-programmeurs sur machines CNC

formation de mécanicien de précision pour: tournage, fraisage et perçages sur commandes Fagor, Num, Siemens. Aptitude à réaliser des travaux précis.

Mécaniciens de précision

sur machines conventionnelles, avec expérience dans la micromécanique de précision.

Veuillez faire parvenir votre candidature à Patrick Parel.

Av. Léopold-Robert 65 - 2300 La Chaux-de-Fonds - 032/910 55 10

Partner

Vous avons besoin de votre expérience, collaborons afin de trouver l'emploi à la hauteur de vos ambitions. Mandatés par des entreprises du canton de Vaud, des Franches-Montagnes et du Vallon de Saint-Imier, nous recherchons des

Contremaîtres

âgés de 40 à 55 ans, vous êtes suisses ou permis C, avec expérience en entreprise pour la calculation d'offres, avant métrés, métrés, commandes de matériel, séances de chantiers, planifications, vous êtes aptes à travailler de manière autonome, précis, sachant respecter les délais.

Chefs d'équipes

âgés de 30 à 55 ans, vous êtes suisses ou permis C, aptes à diriger une équipe sur les chantiers, respect des consignes, à l'aise avec tous types de travaux et matériaux, gros-œuvre et villas, vous êtes autonomes, précis, rapides. N'hésitez pas à contacter ou à transmettre votre dossier à Toni Vega.

PARTNER JOB SA, 2300 La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 47/49
Tél. 032/910 60 00, Fax 032/910 60 09, E-mail: pjchx-de-fonds@partnerjob.ch

028-291503/DUO

Notre spécialité:
Les croûtes aux morilles

Restaurant des Pontins
2042 Valangin
Ch. Blandenier
Tél. 032 / 857 21 98

URGENT

Nous cherchons
SOMMELIÈRE
à 100%

pour entrée immédiate.

Nous attendons avec plaisir votre offre de service.
Appelez-nous rapidement.
Demandez M. Blandenier au 032/857 21 98.

L'annonce, reflet vivant du marché

POLI GOLD
ATELIER DE POLISSAGE
Haut de gamme - Boîtes et bracelets
en pleine expansion, cherche plusieurs
POLISSEURS-PRÉPAREURS
expérimentés et

**UNE OUVRIÈRE POUR
LAVAGE-VISITAGE à 100%**

Se présenter rue du Parc 102
ou téléphoner au No 032 914 75 03.

132-087140

Tout le monde peut aider.
Donnez de votre sang.
Sauvez des vies.

Tél. 032/967 20 31

Publicité intensive,
publicité par annonces



Pour votre manifestation sportive, misez sur le bon cheval: l'annonce. Tél. 032-911 24 10 ou fax 032-968 48 63.

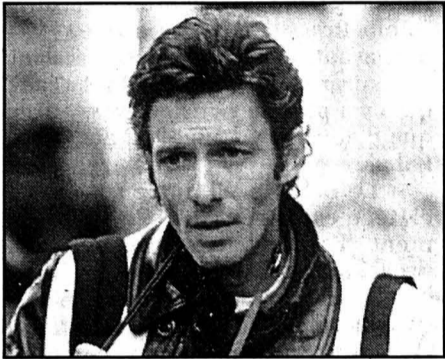
PUBLICITAS

ZAPPING

VIE PRIVÉE-VIE PUBLIQUE. Mireille Dumas a choisi comme nouveau sujet de dialogue la révélation d'affaires de familles. Un psychiatre sera sur le plateau, ce soir à 20h55 sur France 3, pour analyser certaines des conséquences d'une divulgation de faits. Il pourra ainsi notamment répondre à Rémi, un homosexuel qui s'est confié à ses proches caché derrière l'objectif d'une caméra, ou à la fille de l'ancien maire de Lyon qui a vu ses écrits les plus intimes dévoilés. Le jeune journaliste belge, à l'origine de l'information selon laquelle le roi Albert II avait une fille illégitime, participera également à ce rendez-vous. /cke

TANGO ET CASH. Sylvester Stallone a essayé des critiques virulentes à la sortie de son dernier film, «Get Carter». Le paquet de muscles, à 54 ans, ne s'avoue pourtant pas vaincu puisqu'il a accepté de tourner «Avenging Angelo». Dans cette comédie, il interpréterait le garde du corps de la fille d'un mafieux qui ne trouve rien de mieux que de reprendre le flambeau. Comme dans toutes les histoires de ce genre, il finira par tomber amoureux de la belle. En attendant, savourez «Tango et Cash», à 20h55 sur France 2. /cke

DE TOUTE URGENCE. Nils Tavernier, acteur et réalisateur de documentaires, venait de terminer une longue enquête sur les soins palliatifs en milieu hospitalier lorsque Philippe Triboit l'a contacté pour camper le personnage de Luc. «J'avais passé beaucoup de temps à observer et à filmer des médecins et voilà qu'on me propose d'incarner un photographe qui fait un reportage sur l'univers du Samu...», se souvient le comédien avant d'ajouter: «Même si le contexte n'avait rien à voir, la proximité était vraiment troublante».



Polyvalent, Nils Tavernier vient de présenter un document sur les danseurs de l'Opéra de Paris.

Selon lui, la fiction, dont le second volet est diffusé ce soir, à 20h50 sur France 2, ne parle que du poids du silence et des non-dits. Ce thème l'interpelle et lui fait même espérer que le film «permettra aux gens de se parler un peu et de prendre le temps de s'écouter». /cke

LA NUIT DES GÉNÉRAUX. Au milieu des années 60, Anatolie Litvak réunissait dans le cadre d'une production franco-britannique deux vedettes de l'époque, à savoir Peter O'Toole et Omar Sharif. Philippe Noiret et Juliette Gréco ont aussi obtenu un rôle dans cette réalisation d'après un roman de Hans Helmut Kirst qui mêle intrigue policière et faits historiques. A voir ce soir, à 23h55 sur France 3. /cke

«Jason et les Argonautes» Un péplum dans les règles de l'art

Effets spéciaux, monstres tous plus horribles les uns que les autres et valeureux combattants en jupette, pas de doute, c'est du péplum. Avec «Jason et les Argonautes», pas le temps de respirer, les aventures se succèdent à un rythme haletant.



Nancy Kovack (Médée) et Todd Armstrong (Jason), dans un péplum qui décoiffe. photo m6

Jason, qui a échappé au massacre de sa famille par l'usurpateur Pélidas, retourne en Thessalie pour revendiquer le trône de son père.

Sur le conseil des dieux et avec le perfide encouragement de Pélidas lui-même, Jason part à la recherche de la fameuse Toison d'or, gage de prospérité. Il construit un bateau, l'Argo, embarque avec un équipage composé des plus braves guerriers thessaliens. Le fils de Pélidas, Acaste, l'accompagne, chargé par son père de le tuer une fois qu'il aura trouvé le précieux talisman.

Protégés par la déesse Héra et sur les indications d'un vieillard aveugle qu'ils dévient des terribles Harpies, ils font voile vers la Colchide, débarquent dans une île où ils doivent affronter le colosse d'airain, Delos, qu'ils terrassent, traversent de dangereux détroits et abordent en Colchide avec la fille du roi, Médée, qu'ils ont sauvée d'un naufrage.

Défilé de monstres

Avec la complicité de la princesse qui trahit son père pour l'amour de Jason, celui-ci s'empare de la Toison d'or

après avoir triomphé de l'Hydre à sept têtes dont avait été victime Acaste, qui l'avait devancé et parvient à regagner l'Argo avec Médée, poursuivi par une horde de squelettes guerriers envoyés par le roi. Ils font route enfin vers la Thessalie avec la précieuse Toison d'or et les valeureux Argonautes qui ont survécu aux tragiques péripéties de cette expédition.

«Jason et les Argonautes» est déjà un superbe péplum inspiré de la mythologie grecque, racontant la quête de la Toison d'or par Jason et les Argonautes... Il y a les effets spéciaux et les créatures du maître Ray Harryhausen, à qui l'on doit des films aussi magiques que «Le septième voyage de Sinbad», «Un million d'années avant J. C.» ou «Le choc des Titans».

Ici, il invente et anime, image par image, des créatures étonnantes: les Harpies, l'Hydre aux multiples têtes ou encore une armée de squelettes se livrant à un combat sans merci. Lorsqu'on a vu «Jason et les Argonautes», on se dit que, au cinéma, tout est possible. /sp-réd.

«Jason et les Argonautes», mardi 23 janvier, 20h55, M6.

RADIO MARDI

RTN
L'Info: 6.00, 7.00, 8.00, 12.15, 18.00 Journal; 6.30, 7.30, 8.30, 9.00, 10.00, 11.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Flash infos; 7.15 Revue de presse; 12.00 Les titres du journal; 18.30, 19.00 Rappel des titres. Les jeux: 6.15 Siffier n'est pas joué!; 7.40 Bonjour chez nous!; 8.40 Presse citron; 10.15 Le Club des quatre; 11.45 La Tirelire RTN; 12.45 La colle entre l'école; 16.35 Double Clic; 17.25 Double Clic. Les rendez-vous: 6.40 Trajectoire; 8.15 L'invité du matin 8.55, 13.45 Petites annonces; 9.20 Flash watt; 9.30 Bulletin d'enneigement 9.35 De A à Zèbre 11.05 L'invité de 11 heures; 13.00 Les naissances; 13.10 Les anniversaires; 13.30, 17.45 Tube image; 13.40 Les Dossiers de l'Étrange; 17.15 Les mastos; 19.02 Note Bleue; 19.30 Zig zag zoug

13.00, 17.05, 18.32 100% Musiques 9.00, 10.00, 11.00, 17.00 Flash infos 10.05, 11.05 Animation 11.04 PMU 11.50 Les naissances 12.00 Les titres 18.00 Le Journal 18.00 Rappel des titres 18.32 Antipasto 19.00 Rappel des titres 22.00 100% Musique

RADIO FRIBOURG
LE TEMPS DE VIVRE

19.30 Retransmission sportive: Hockey. Ambri - Fribourg Gottéron

5.50-8.45 L'équipe du matin avec Patricia Clerc et Florian Barbey. Infos, musique et bonne humeur 8.45-9.30 A l'ombre du Baobab avec Thierry Savary 10.00 -14.00 Amaëlle avec à 11.45 Le quart d'heure mandarine 13.00-14.00 Dédicaces au dîner 14.00-17.30 Mix Radio Fribourg 17.35-18.00 Vipère au poing avec Patrick 18.00-22.00 Tam-Tam avec Tania 22.00-5.50 Mix Radio Fribourg

FM France Musique

7.05 Tous les matins du monde 9.07 Si j'ose dire 10.30 Papier à musique 12.35 C'était hier 13.30 Au fur et à mesure 15.00 France Musiques au Midem. Concert en direct du Palais des Festivals de Cannes. Œuvres de Johann Sebastian Bach; Eugène Ysaÿe; Bela Bartok; David Grimal; violon 17.00 Métamorphoses 18.00 Le jazz est un roman 19.00 Journal 19.07 Spécial Midem en de Cannes 20.00 Un mardi idéal 22.30 Jazz: suivez le thème 23.00 Le conservatoire 0.00 Tapa nocturne

Suisse alémanique

6.00 Morgenjournal/Sport 6.30 Meteo 6.40 Zum neuen Tag 7.30 Meteo 7.40 Morgenstund hat Gold im Mund 8.00 Morgenjournal/Sport 8.08 Espresso 8.50 Zum neuen Tag 9.10 Gratulationen 9.40 Memo 10.03 Treffpunkt 11.45 KinderClub 12.03 Regionaljournal 12.30 Mittagsinfo 13.30 Am Nachmittag 14.05 Siesta 15.10 Aller Weits Geschichten 16.10 Der Ausstopfer oder Dramen aus dem täglichen Leben 16.40 KulturTipp 17.10 Sportstudio 18.00 Echo der Zeit/Sport 18.50 Firabigmusig 19.30 Sigg-SaggSugg 20.03 Familienrat 21.03 A la carte 23.00 In der Nacht 23.04 Musik vor Mitternacht 0.05 Nachtclub

RFJ
19.30 Retransmissions sportives: Hockey. Bâle - Ajoie; Zurich - La Chaux-de-Fonds; Bienne - GC.

6.35, 7.35 Etat des routes 7.15 Sur le pont Moulinet 7.50 Revue de presse 8.45 Question de chez nous! 9.05, 10.05 Aujourd'hui la vie 9.10 Jeu PMU 9.15 Mieux comprendre «Loisirs» 10.15 Aujourd'hui la vie «Modem» 11.05 Zenith 11.15 La corbeille 11.20 La chanson souvenir 11.45 Jeu du rire 12.00 Infos titres 12.15 Jura midi 12.35, 18.17 Météo 12.37 Carnet rose 12.50 Troc en stock 13.00 Eclats de voix 13.15 Sélection TV 13.20 Sketch 13.30, 14.05, 15.05 Verre azur 16.05, 17.05 Zone libre 16.30 Sorties cinéma 16.45 Question cinéma 17.15 L'invité 17.30 CD de la semaine 18.00 Jura soir 18.17 Météo 18.30 Rappel des titres 18.31 Questions de temps 19.00 Les Ensoirées 0.00 Trafic de nuit

La Première

5.00 Le journal du matin 8.35 On en parle 9.30 Mordicus 11.06 Les dicodours 12.00 Salut les p'tits zèbres 12.06 Chacun pour tous 12.30 Le journal de midi trente 13.00 Café des arts 13.30 Tombouctou, 52 jours 14.00 Ouvert pour cause d'inventaire 15.00 C'est curieux... 17.00 Presque rien sur presque tout 18.00 Forums 19.05 Trafic 20.00 20 heures au conteur 21.00 La smala 22.00 La ligne de cœur (22.30 Journal de nuit) 0.00 Vos nuits sur la première

Espace 2

6.06 Matinales 8.30 Domaine parlé 9.06 Les mémoires de la musique 10.05 Nouveautés du disque 11.30 Méridienne 12.04 Nota Bene 13.30 A vue d'esprit 13.45 Musique d'abord 15.50 Concert: Toby Spence, ténor. Roger Vignoles, piano. Quatuor Lindsay. Britten, Ravel, Vaughan Williams 17.30 Info culture 17.36 Feuilleton musical 18.06 Jazz. 19.00 Empreintes musicales 20.00 Récital. Prélude. Perrenoud, Pouenc, Gaudibert, Racine.

uno

6.00 Primo mattino 7.00, 8.00 Radiogiornale 9.06 Mille voci 9.10 Modern 9.50 Intrattenimento musicale 11.05 Tipi 12.00 L'informazione di mezzogiorno 12.30 Radiogiornale 13.00 Quelli della uno 15.10 Canzoni raccontate 17.00 Prima pagina 17.07 Prima di sera. Cronache regionali 18.30 Radiogiornale 19.00 Rosa di sera 19.55 Buonanotte bambini 21.05 Il suono della luna. Pop. Musica italiana. Juke-box. Dedicato a... 23.15 L'erba del vicino 0.10 L'oroscopo, segue: Luna nera: Black soul, rhythm & blues, Tropical

rjb
19.30 Retransmissions sportives: Hockey. Bâle - Ajoie; Zurich - La Chaux-de-Fonds; Bienne - GC.

7.00, 8.00, 12.15, 18.00 Journal 7.00, 8.10, 9.05, 10.05.

• AU CINÉMA • AU CINÉMA • AU CINÉMA •

LA CHAUX-DE-FONDS

CORSO - Tél. 916 13 77

CHICKEN RUN
V.F. 16 h 30.
Pour tous. 6e semaine.
De Nick Park et Peter Lord.
Les créateurs de Wallace et Gromit sévisent à nouveau dans un film génial où la révolte gronde dans le poulailler...
DERNIER JOUR

CORSO - Tél. 916 13 77

AMERICAN PSYCHO
V.F. 18 h 30.
18 ans. 2e semaine.
De Mary Harron. Avec Christian Bale, Reese Witherspoon, Willem Dafoe.
Il est jeune, riche, beau et envié. Mais sous ses apparences dorées se cache quelque chose d'innommable...
DERNIER JOUR

CORSO - Tél. 916 13 77

INCASSABLE
V.F. 20 h 45.
14 ans. 4e semaine.
De M. Night Shyamalan. Avec Bruce Willis, Samuel L. Jackson, Robin Wright Penn.
Il est le seul survivant d'une catastrophe ferroviaire, sans une égratignure...
EDEN - Tél. 913 13 79

MON BEAU-PÈRE ET MOI
V.F. 18 h, 20 h 30.
12 ans. 3e semaine.
De Jay Roach. Avec Robert De Niro, Ben Stiller, Blythe Danner.
Greg veut épouser la jolie Pam. Mais avant, il doit s'adapter au père, un bourgeois de première... Gare aux catastrophes!

LA CHAUX-DE-FONDS

PLAZA - Tél. 916 13 55

SEUL AU MONDE
V.F. 14 h, 17 h 15, 20 h 15.
12 ans. Première suisse.
De Robert Zemeckis. Avec Tom Hanks, Helen Hunt, Nick Searcy.
Après un crash en plein Pacifique, un radeau s'échoue sur une île déserte. Un seul rescapé... Accrochez-vous!

SCALA 1 - Tél. 916 13 66

BILLY ELLIOT
V.F. 15 h, 18 h, 20 h 15.
10 ans. 2e semaine.
De Stephen Daldry. Avec Jamie Bell, Gary Lewis, Jamie Draven.
Billy, 11 ans, découvre qu'un cours de danse partage le local de son club de boxe. C'est le coup de foudre...

SCALA 2 - Tél. 916 13 66

LE PLACARD
V.F. 15 h, 18 h 15, 20 h 45.
12 ans. Première suisse.
De Francis Veber. Avec Daniel Auteuil, Gérard Depardieu, Thierry Lhermitte.
Pignon travaille dans une entreprise de préservatifs. Et lorsqu'on lui colle une étiquette d'homosexuel... Comédie comédie.

SCALA 3 - Tél. 916 13 66

ERIK LE VIKING
V.O. s.-t. fr./all. 18 h.
Cycle «Nouveaux mondes?»
12 ans.
Du dimanche 21 janvier au mardi 23 janvier
De Terry Jones. Avec Tim Robbins, John Cleese, Terry Jones.
De désespoir, il part à la recherche de l'autre monde, qui était censé être plat... Une parodie «made in Terry Jones!»

LA CHAUX-DE-FONDS

SCALA 3 - Tél. 916 13 66

DOCTEUR T. & LES FEMMES
V.F. 15 h, 20 h 30.
12 ans. 2e semaine.
De Robert Altman. Avec Richard Gere, Helen Hunt, Farrah Fawcett.
Le Dr Travis est le gynéco favori des dames de la Haute de Dallas. Il va fidéliser une clientèle bien trop collante...

ABC - Tél. 967 90 42

LE VOYAGE DE FELICIA
V.O. s.-t. fr./all. 20 h 45.
12 ans. Première vision.
De Atom Egoyan. Avec Bob Hoskins, Elaine Cassidy, Arsinée Khanjian.
Étrange rencontre d'une fille-mère et d'un fils-père; quand Atom Egoyan construit son puzzle, la grâce n'est pas loin.

LE VOYAGE DE FELICIA
Felicia's Journey
www.levoyagedefelicia.com

Bob Hoskins Elaine Cassidy
UN FILM DE Atom Egoyan

www.levoyagedefelicia.com

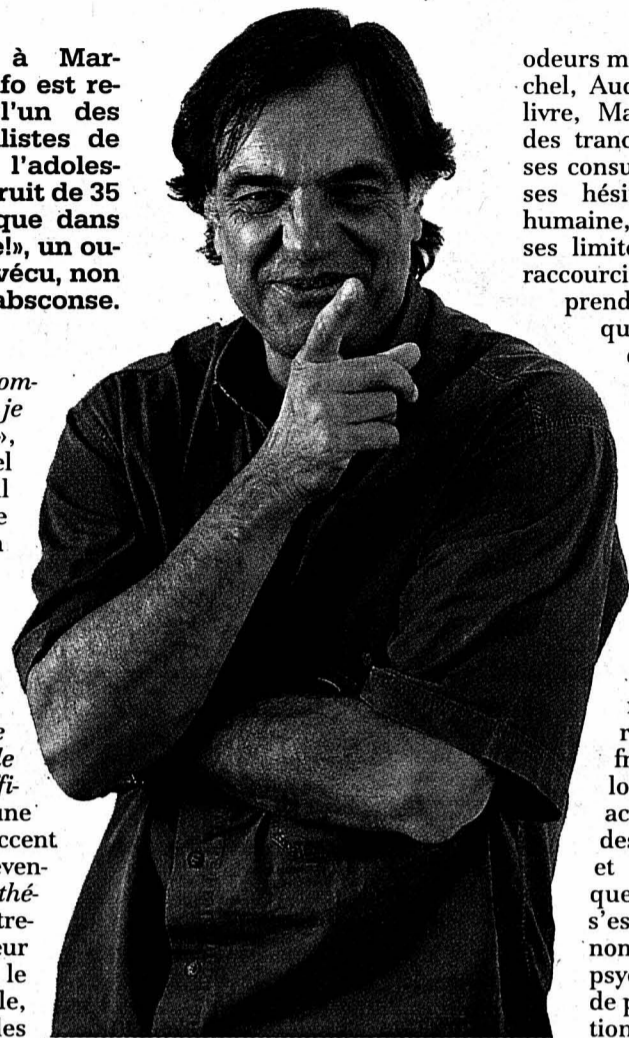
• AU CINÉMA • AU CINÉMA • AU CINÉMA •

Pédopsychiatrie Marcel Rufo:

«En 20 ans, les parents ont progressé»

Pédopsychiatre à Marseille, Marcel Rufo est reconnu comme l'un des meilleurs spécialistes de l'enfance et de l'adolescence. Il livre le fruit de 35 années de pratique dans «Édipe toi-même!», un ouvrage axé sur le vécu, non sur la théorie absconse. Interview.

«Je viens de comprendre pourquoi je suis psychiatre!», s'exclame Marcel Rufo, alors qu'il évoque son enfance et sa prédisposition à chercher, toujours, des solutions psychologiques. «À l'école, poursuit-il, je rendais cinq rédactions sur le même sujet, car une seule réponse ne me suffisait pas». Avec une même pointe d'accent méridional, il revendique une «psychothérapie exotique», autrement dit le bonheur de travailler sous le soleil de Marseille, dans le confort et les



odeurs méditerranéennes. Michel, Audrey, Elsa: dans son livre, Marcel Rufo rapporte des tranches de vie, restitue ses consultations, fait part de ses hésitations. Accessible, humaine, la démarche a aussi ses limites: en recourant au raccourci, à l'ellipse, on prend le risque de créer quelques malentendus.

- Quelle était votre intention en écrivant ce livre tout public?

- Elle est liée à mes origines, à mon pays où on se raconte des histoires pour comprendre la vie. Je destinais, en priorité, ce livre aux parents, mais j'ai été frappé par l'épidémiologie de ceux qui l'ont acheté. Outre l'intérêt des travailleurs sociaux et des éducateurs auquel je m'attendais, s'est ajouté celui de nombreux étudiants en psycho, de généralistes, de psychiatres en formation.

- On se préoccupe beaucoup, actuellement, de la violence des jeunes. Quel est votre propre constat?

- Il est indiscutable que les adolescents sont plus violents, qu'ils passent davantage à l'acte qu'auparavant. Mon discours paraît peut-être étonnant, mais je crois qu'on a tellement fait de progrès pour élever les petits enfants, qu'il faut bien qu'ils se manifestent d'une façon ou d'une autre à l'adolescence. Ils expriment leur adolescence comme leur dernière chance d'être singulier. Provoquer, c'est de leur âge, et la violence est l'une des pires provocations; elle interdit la discussion, le passage à l'acte remplace la pensée.

- A qui faut-il attribuer ces progrès de la petite enfance?

- Beaucoup aux parents. Ceux que je vois en consultation sont vraiment plus proches des idées de développement de l'enfant qu'il y a 20 ans. Dans mon service, 74% des parents viennent spontanément, et deux pères sur trois. Peut-être ai-je moi aussi progressé, peut-être que je suis moins couillon, que j'ai moins

de théories toutes faites. Il y a des progrès mutuels qui font que l'on s'entend beaucoup mieux!

- Les abus sexuels font aussi la une des médias. Quelle évolution avez-vous enregistrée dans votre pratique quotidienne?

- C'est le signalement des abus qui a augmenté. Les abus eux-mêmes ont toujours existé. Maintenant, ils sont énoncés. Les parents ont moins de pouvoir sur les enfants, ils n'ont plus le droit de commettre sur eux des actes qui, avant, existaient pareils. À contrario, je voudrais dire qu'il y a plus de signalements que d'abus. Il y a un abus de l'abus.

- Le modèle de notre société, c'est la réussite. Comment l'enfant vit-il cette pression?

- Le vrai problème apparaît au collège, à l'adolescence. Il y a un investissement sur l'école qui, maintenant, fait que l'on risque d'avoir un trouble de l'estime de soi si on ne réussit pas. Toutes les pathologies, le suicide, la phobie scolaire, l'anorexie, la boulimie, la dépression, la fugue, la violence rajeunissent, car

les jeunes commencent leur adolescence plus tôt, à partir de 10-11 ans, dès l'entrée au collège. On est tous trop tourné vers l'école. Mon patient le plus riche possède six boulangeries à New York, il n'a pas fait d'études! Il existe donc d'autres chances: le monde du travail, l'insertion socio-professionnelle, l'insertion familiale.

- A quelle idée reçue vous heurtez-vous le plus fréquemment en matière de développement de l'enfant?

- «J'étais déprimée pendant ma grossesse, c'est pour ça que mon enfant a des troubles du développement». Ou: «J'ai perdu ma tante que j'aimais tant alors que j'étais enceinte, ne croyez-vous que, s'il ne parle pas bien, c'est à cause de ce deuil». Ces remarques sont idiotes. Il faut les dénoncer. Je suis tout à fait d'accord que, dans la vie utérine, il existe des odeurs, des goûts, voire même des formes de rêves. Mais pas la transmission d'un deuil!

Propos recueillis par Dominique Bosshard

● «Édipe toi-même!», Marcel Rufo, éd. Anne Carrière, 2000.

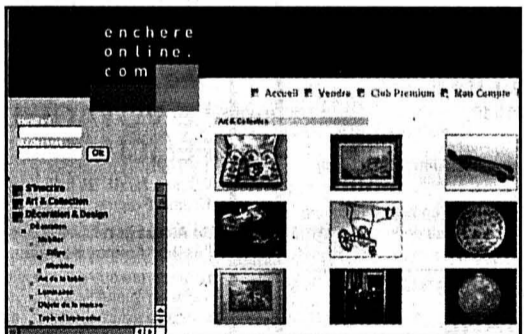
Consommation Gare aux enchères virtuelles!

Désormais, sous le règne d'Internet, n'importe qui peut vendre ou acheter aux enchères sans même quitter son fauteuil. Un gain précieux de temps, direz-vous. Oui, mais il convient toutefois de ne pas foncer tête baissée dans une aubaine... qui peut vous coûter très cher.

Le magazine de consommation «Bon à savoir» est allé fuiter du côté des sites de ventes aux enchères et livre quelques précieux conseils qui pourraient vous éviter bien des déboires car, selon le FBI américain, c'est le domaine du commerce électronique où l'on rencontre le plus d'escrocs et autres aigrefins.

En premier lieu, il vaut mieux lire avec attention les conditions de paiement et de livraison, ainsi que la description de l'objet. Renseignez-vous aussi sur le

prix de l'objet dans le commerce. Choisissez de préférence les sites qui permettent de contacter le vendeur avant la fin de l'enchère et demandez des détails sur l'objet, histoire de savoir si celui-ci existe réellement et qu'il vaut le prix demandé. Certains vendeurs n'hésitent pas à faire monter eux-mêmes les enchères. Évitez aussi de choisir un objet qu'on vous demande de payer avant la livraison ou par carte de crédit, et de toute façon, abstenez-vous de faire des achats coûteux hors des sites de maisons réputées - il en existe tout de même! **SAB**



Un site de vente aux enchères d'antiquités, très classe, très chic. photo sp

Société (Mal)nutrition au salon intergénérationnels de l'Age d'or

Premier du genre et côtoyant les classiques que sont le mariage, la mode ou la gastronomie, l'Age d'or, salon des aînés, de leur famille, du bien-être et de la santé, est activement soutenu par Pro Senectute et l'Académie suisse de sophrologie. Deux invités d'honneur auxquels se joignent d'autres partenaires pour lesquels mieux vivre est une priorité: le Mouvement des aînés, l'Avivo, le Club des loisirs, les homes.

Au programme de la manifestation, les organisateurs ont inscrit toute une série d'exposés, allant de la 11e révision de l'AVS au plein épanouissement par la pratique du sport à tous les âges. Mémoire, nutrition, loisirs adaptés n'ont pas non plus été oubliés.

Parmi les interventions de spécialistes, deux au moins s'intéressent à l'alimentation. Paradoxalement, dans une société où les aliments abondent, on se trouve face à un phénomène de malnutrition qui, s'il peut toucher des personnes de tous les milieux et



Vous reprendrez bien un peu de légumes? photo sp

de tous âges, est surtout le fait des seniors.

Pourtant, «si une personne âgée se nourrit régulièrement, en variant ses mets, il n'est pas forcément nécessaire de lui administrer des compléments alimentaires pour remédier à d'éventuelles carences en vitamines et en sels minéraux», explique une diététicienne de l'hôpital de La Chaux-de-

Fonds. Par contre, la personne qui abandonne petit à petit certaines catégories d'aliments (viandes, crudités, etc.) peut s'attendre à présenter des insuffisances, car ses besoins «qui ne sont pas moins importants que ceux d'une personne jeune» ne sont plus couverts. En outre, la qualité des aliments doit être irréprochable, puisque l'organisme les assimile généralement moins bien à mesure que l'âge avance. Les hôpitaux et les homes ne sont pas rares à remarquer des problèmes de péjoration de l'état général de leurs pensionnaires, qui arrivent parfois dans un état proche de la dénutrition, déshydratés, et présentant une perte de poids anormale. Aussi conseille-t-on généralement aux seniors de veiller à ingérer suffisamment de calcium et, surtout, de manger le plus varié possible. «C'est la monotonie qui crée les risques de carences».

Diététicienne qui a lancé sa propre gamme de compléments alimentaires et de soins du corps à base de plantes, Na-

tacha Bringolf précise que les problèmes de nutrition concernent tout le monde. «Je reçois aussi des enfants ou des sportifs en manque de vitamines qui veulent être au mieux de leur forme ou améliorer leurs performances. L'important est de trouver son équilibre et de se nourrir par rapport aux saisons. Par exemple, manger des tomates ou des fraises en hiver n'apporte rien à l'organisme», préconise-t-elle sans pour autant être dogmatique. «Les écarts sont toujours permis».

Un large public devrait être intéressé par ce thème très porteur et fort judicieusement intégré à l'Age d'or.

Sonia Graf

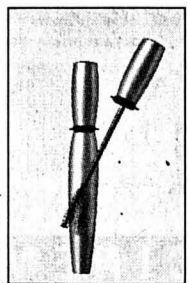
● La Chaux-de-Fonds, Salon des aînés, de leur famille, du bien-être et de la santé, Polyexpo, 25-28 janvier. «Vitamines, minéraux: les suppléments alimentaires sont-ils utiles?», Dr Pauline Coti, CHUV, 25 janvier, 17h. «Compléments alimentaires et soins», Natacha Bringolf, Nutriline, 27 janvier, 17h.

EN BREF

■ **DOUCEUR.** C'est à la fin de l'hiver en particulier que les peaux desséchées et irritées sous les vêtements se font plus exigeantes. C'est pourquoi la ligne Remederm de Louis Widmer vient de s'enrichir d'une huile corporelle spécialement élaborée pour rééquilibrer les épidermes déshydratés. Elle contient des huiles et des lipides naturels appréciables, ainsi que des vitamines. Présentée en spray, elle convient aussi aux peaux sensibles des bébés ou des personnes âgées. Extrêmement fluide, elle pénètre instantanément, sans laisser de film gras. / sog



■ **REGARD.** En quatre variations tonales - noir, brun, bleu acier et prune -, le mascara Crescendo d'Helena Rubinstein modèlera les cils, de la manière la plus naturelle à la plus sophistiquée, et confère à la femme soignée un regard extrêmement profond si elle le désire. A elle de choisir d'intensifier son maquillage jusqu'à l'impertinence, en superposant les couches recouvrantes, ce mascara s'appliquant sans faire de désagréables paquets de cils et autorisant même les retouches. Grâce à sa technologie exclusive, voilà un produit qui se fait intelligent. / sog



■ **NUIT.** Nouveau soin nocturne signé Christian Dior, Model Lift Nuit est conçu afin de développer son action en trois dimensions: relaxer en profondeur, exercer un effet fermeté et, enfin, remodeler les contours du visage. Présentée en pot, cette crème onctueuse garantit un confort remarquable dès la première application. Mais, au-delà, alliée aux effets réparateurs du sommeil, elle agit comme un puissant antidéprime grâce, entre autres, à son puissant agent détoxifiant. Ce qui ne l'empêche pas non plus de nourrir et d'hydrater l'épiderme. / sog

■ **TEINT.** «La peau est la toile de fond du maquillage, le fond de teint en est la première touche», affirme Nicolas Degennes, responsable du maquillage chez Givenchy. Aussi présente-t-il, pour ce printemps, la gamme Teint Miroir, trois textures et six tonalités en parfaite harmonie. En version Satiné, celui-ci estompe les imperfections grâce à ses particules de nacre rosée; en version Mat, sa texture ultralégère exempte



d'huile équilibre et met en échec les brillances du nez; enfin, les peaux matures profiteront de Lift Confort au thé vert et à la cire d'abeille, raffermissants et lissants. / sog

■ **TONIFIANT.** Elaboré par Clarins, le démaquillant Tonic Express qui tombe actuellement sur les comptoirs se veut futuriste et entend débarrasser la peau des impuretés qui s'y accumulent tout au long de la journée, et la tonifier, en un seul geste, rapide et sûr. Rafraichissant et laissant l'épiderme éclatant, ce démaquillant présente encore l'avantage de convenir à toutes les peaux. Formule hybride, huileuse et aqueuse, ce soin antipollution et rénovateur d'éclat, doit son efficacité à la sève d'orange qu'il contient, ainsi qu'au moringa, puissant purificateur tropical. / sog



■ **HYGIÈNE INTIME.** Une serviette hygiénique blanche sous une petite robe noire? Impensable pour toutes celles qui se revêtent de noir de la tête aux pieds, dessous et dessus. C'est pour elles qu'Alldays Black d'Always a été créé. Protège-slip soyeux et ultramine, allié incontestable des sous-vêtements noirs, il assure à la femme sans concession un confort total, grâce à sa surface qui reste toujours sèche et à son dos autocollant qui en garantit le maintien parfait. Présenté en emballage noir et violet, cet incontournable de l'hygiène intime arrive à point nommé. / sog



TSR
 7.00 Minizap 7422101 7.55
 Tèlèttubbies 6953746 8.20 Quel
 temps fait-il? 3228236 8.35 Top
 Models 1437255 9.00 Made-
 moiselle Ardel. Film 8945439
 10.20 Euronews 8856322 10.40
 Les feux de l'amour 5888946
 11.30 Chasse gardée 2601743
 12.15 Voilà 92150656

12.45 TJ Midi/Météo 662694
 13.10 Zig Zag café 6037014
 14.00 Questions pour
 champion 766089
 14.30 Inspecteur Derrick
 9632101
 15.35 Entrez sans sonner
 3873033
 15.45 C'est mon choix
 5949878
 16.55 Entrez sans sonner
 835138
 17.10 Le flic de Shanghai
 4554033
 17.55 Entrez sans sonner
 879168
 18.10 Top Models 6880101
 18.35 Météo 9166217
 18.45 La poule aux œufs
 d'or 9155101
 18.55 Tout en région
 568323

19.15 Tout sport 3994878
 19.30 TJ-Soir/Météo 808120
 20.05 A bon entendeur
 Test téléphones
 portables: Quelle
 efficacité et quel
 danger? 233762

20.40 360743
Junior
 Film de Ivan Reitman, avec
 Arnold Schwarzenegger,
 Danny de Vito



Un savant autrichien qui
 travaille au USA, a inventé
 un médicament qui permet
 aux femmes une grossesse
 sans risque

22.30 Armstrong 5260694
 De Menahem Golan
 0.05 Demain à la Une
 36390892

0.10 La famille Clinton fait vi-
 siter la Maison Blanche
 1858584 1.00 C'est mon choix
 5722217 1.50 TJ Soir 3436255
 2.20 Tout en région 6169323
 2.40 A bon entendeur 15614694

Canal +
 6.45 Teletubbies 47569385 7.15
 Nulle part ailleurs 13669120
 8.30 Calmos. Film 79214014
 10.10 L'appartement 48951410
 10.40 Rien à faire. Film 93262743
 12.45 Les titres du journal
 79547675 12.30 Nulle part
 ailleurs 10669743 13.45 Le bleu
 des villes. Film 6579526 15.25
 + de Zapping 45665304 16.05 La
 légende des animaux 66360255
 16.30 Waterboy. Film 13876385
 18.00 Chris Colorado 12299304
 18.30 Nulle part ailleurs
 71232526 20.35 90 minutes. Ma-
 gazine 20590781 22.25 Le cor-
 rupteur. Film 92850830 0.15 Th
 Hi-Low country. Film 33661250
 2.05 C'est filmé près de chez
 nous. Doc 45911502 2.35
 Gummio. Film 96572637 4.10 Un
 hiver au bout du monde. Film
 98308724 5.55 Le rêve perdu de
 Bonaparte. Doc 69334543

RTL 9
 Pas d'émission le matin
 12.00 Les nouvelles filles d'à
 côté 98038491 12.25 Ciné-Files
 67610033 12.35 Robocop
 85721323 13.20 Un cas pour
 deux 80979138 14.25 Le re-
 nard 31410217 15.30 Derrick
 85368897 16.30 Papa bricole
 61674743 17.00 Shérif, fais-moi
 peur! 48902155 17.50 Des jours
 et des vies 46823168 18.15 Top
 models 67596566 18.40 Robo-
 cop 22313912 19.25 Zorro
 35768052 19.55 La vie de fa-
 mille 44580552 20.20 Friends
 4452588 20.45 Absolom 2022.
 Film de Martin Campbell
 avec Ray Liotta 55561743
 22.45 Keaton's Cop. Film
 49794014 0.20 Aphrodisia
 57682502 1.50 Derrick 93298845
 2.50 Le Renard 18195811 3.50
 Un cas pour deux 70785540
 4.50 Derrick 13022705

Monte Carlo
 9.30 Jinny de mes rêves
 99718946 10.00 La vérité est un
 vilan défaut. Téléfilm 54409323

TSR
 7.00 Euronews 79750743 7.30
 Fan de foot 79753830 8.00
 Questions pour un champion
 95365052 8.25 Quel temps fait-
 il? 74706675 8.55 Tennis: Open
 d'Australie. Quarts de finale
 dames et messieurs. Comen-
 taire Pierre-Alain Du-
 puis. En direct de Melbourne
 73060052

14.00 Les Zap 61454366
 Océane, Cyrano,
 Renada
 17.00 Les Minizap 64115878
 Marcelino, Bidoum,
 Hey Arnold
 17.55 Ski alpin 52385168
 Slalom messieurs,
 1e manche
 18.40 Tèlèttubbies 32871491
 19.10 Videomachine
 94887025
 19.40 L'anglais avec
 Victor 82126101
 John is looking for
 a Job 34955149
 20.00 Zorro 28100217
 Esclaves de l'aigle
 noir
 20.25 Cadences 83461101



Flavia Matea reçoit
 Patricia Leroy,
 Secrétaire générale
 du Prix de Lausanne

20.40 20267520
Ski alpin
 Coupe du monde
 Slalom messieurs
 2e manche

Commentaire:
 Fabrice Jaton.
 En direct de Schladming

21.30 Football: Coupe
 des Rois 58983453
 Demi-finales et
 finale
 22.50 TJ Soir/Météo
 44624323
 23.25 Hockey sur glace
 50006472
 23.55 Zig Zag café 94439217
 0.40 Tout en région
 83523453
 0.55 Tennis 89710786

Planète
 6.55 Enquêtes médico-lé-
 gales 83461217 7.10 Histoire
 de la naissance de l'Etat d'Is-
 raël 28000588 8.15 L'appel des
 anges 14108694 9.05 Nat
 King Cole 11404743 10.05 Cin-
 g colonnes à la une 48560965
 11.00 Jakupa, peintre papou
 25574149 12.00 Face Value
 42452439 12.05 Fausto Coppi,
 héros italien 31025110 15.00
 Esprit des peuples premiers
 30099588 15.25 Histoires ou-
 bres de l'aviation 72361762
 16.15 L'astéroïde qui dévasta
 le monde 46779385 17.05 La
 petite Amérique 12659507
 18.10 Les coulisses du Royal
 Opera de Londres 27024236
 19.00 A l'est de la fenêtre
 86187217 20.00 Tonino Benac-
 quista n'est pas si noir
 87022120 20.30 L'Arche 2000
 ans après 82530101 21.35 Tze-
 dek, les justes 16207762 22.30
 Voyage en Antarctique
 87041255 23.00 La vallée des
 montreaux d'ours 67486323
 0.35 Femmes du monde
 arabe 60069873 1.00 Un ange
 pour les condamnés 64048540

ARD
 9.00 Heute 9.05 Die glück-
 liche Familie 9.55 Wetter-
 schau 10.00 Heute 10.03 Bri-
 sant 10.30 Prinzessin
 Alexandra, Melodram 12.00
 Heute mittag 12.15 Buffet

France 1
 6.40 Info 54380588 6.50 Jeu-
 nesse: Salut les toons
 84737878 9.10 TF1 info- Météo
 42483656 9.20 Elle & lui 32426255
 10.18 Météo 39452303 10.20
 Mission sauvetages 82508052
 11.10 Dallas 10034588 12.03
 Tac O Tac Tv 35758333

12.10 Le juste prix 23439507
 12.50 A vrai dire 33713052
 13.00 Journal 28196588
 13.50 Météo 13193120
 13.55 Les feux de
 l'amour 11218052
 14.50 Le chemin de
 l'espoir 12548323
 Film d'Elodie
 Keene, avec Linda
 Hamilton
 16.40 Les dessous de
 Palm Beach 25265656
 17.35 Sunset Beach
 10220491
 18.25 Exclusif 24722965
 19.05 Le Bigdil 30384946
 20.00 Le journal 28480304
 Du côté de chez
 vous
 20.42 Les courses 220700255
 20.45 Météo 21294236

20.55 62018588
Tango et Cash
 Film de Andreï Koncha-
 lovsky, avec Sylvester
 Stallone, Kurt Russell



A Los Angeles, deux poli-
 ciers qui n'ont rien en com-
 mun sauf l'intrépidité, as-
 socient leurs forces pour
 venir à bout d'un chef ma-
 fieux qui les a fait tomber
 dans un traquenard...

22.50 Ciel mon mardi! 99042878
 1.05 Les rendez-vous de
 l'entreprise 35809368
 1.35 Exclusif 26688255

2.05 TF1 nuit/Météo 66190743
 2.20 Reportages: Froufrous...
 Dessus, dessous 15478255
 2.45 Très chasse 62571017 4.30
 Les aventures du jeune Pa-
 trick Pacard 39466743 4.30
 Musique - 23081085 4.55 His-
 toires naturelles 45014859

SF 1
 8.00 Wetterkanal 9.50
 Schweiz aktuell 10.15 Der
 Bergdoktor 11.05 Sabrina
 11.30 Tennis: Australien
 Open Melbourne 12.30 Mit-
 tagsmagazin 13.00 Tages-
 schau 13.15 Trend Familie
 13.40 Typisch Schweiz 14.45
 Lindenstrasse 15.15 Im Na-
 men des Gesetzes 16.05
 Happy Birthday 16.55 Sailor-
 moon 17.15 Chibi Maruko
 Chan 17.35 Gutenacht-Ges-
 chichte 17.45 Tagesschau
 17.55 Der Bergdoktor 18.45
 Telesquard 19.00 Schweiz
 aktuell 19.30 Tagesschau/
 Météo 20.00 Siska. Krimise-
 rie 21.05 Kassensturz 21.35
 Voilà 21.50 10v 10 22.20 Der
 Club 23.40 Die Cleveren. Kri-
 miserie 0.25 Nachtbulletin/
 Météo

ZDF
 9.00 Tagesschau 9.05 Volle
 Kanne, Suzanne 10.00 Ta-
 gesschau 10.03 Das Erbe der
 Goldenburgs. Serie 10.50
 Florida Lady 11.35 Praxis täg-
 lich 12.00 Heute mittag
 12.15 Drehscheibe Deut-
 schland 13.00 Tagesschau
 14.00 Heute in Deutschland
 14.15 Discovery 15.00 Heute
 Sport 15.10 Streit um drei
 Punkte 16.00 Heute in Europa
 16.15 Risiko 17.00 Heute Wetter
 17.15 Hallo Deutschland
 17.45 Heute heute 18.00 Herz
 schlag. Das Arztteam Nord
 19.00 Heute 19.20 Wetter
 19.25 Die Biester 20.15 CASH
 21.00 Todeszug in die Tundra
 21.45 Heute Journal/Wetter
 22.15 37 22.45 Die Strom-
 preis-Lüge 23.15 Sport extra
 19.30 Il Quotidiano 20.00 Te-
 legiornale/Météo 20.40
 Apreite le porte 22.10 Doc Doc
 23.10 Telegiornale 23.30
 Walker Texas Ranger 1.05
 Textivision 1.10 fine

SWF
 10.30 Flieger 11.30 Landes-
 programme 12.00 Schätze
 der Welt 12.15 Buffet 13.00
 Nano 13.30 Der grosse Durst
 14.00 Tagesschau 14.03
 Yo!Yo! Kids 15.00 Tages-
 schau 15.15 Infomarkt-

France 2
 6.30 Télématin 47179897 8.35
 Des jours et des vies 68553946
 9.00 Amour, gloire et beauté
 85618120 9.25 C'est au pro-
 gramme 56154965 10.00 Flash
 info 54213471 11.05 Motus
 71268588 11.45 Les Z'Amours
 39834007 12.15 Un livre 35376410
 12.20 Pyramide 87197743

12.55 Météo/Journal
 94021472
 13.45 The Race 56635025
 13.55 Expression directe
 13190033
 14.00 L'enquêteur 15442743
 14.50 En quête de
 preuves 17386255
 15.45 Tiercé 11693830
 16.00 Cap des Pins 30866110
 16.25 Des chiffres et des
 lettres 39276439
 16.55 Un livre 50019323
 17.00 Viper 25385526
 17.50 Un toit pour trois
 99014830
 18.20 Tutti frutti 34955149
 19.15 Qui est qui 50500149
 19.50 Un gars, une fille
 56897859
 20.00 Journal 28477830
 20.35 Image du jour
 The Race 63913255
 20.40 Météo 21293507

20.50 83404965
De toute urgence
 Film de Philippe Tribot,
 avec Mathilda May, Nils
 Tavernier (2/2)



Témoin de la mort acciden-
 telle de son frère, une
 brillante jeune femme mé-
 decin voit sa vie basculer.
 Traumatisée, elle est inca-
 pable d'exercer son métier...

22.20 Un livre 15317694
 22.25 On a tout essayé 98582878

0.30 Journal de la nuit/Météo
 55859878 0.50 Les raisons du
 cœur. Film 99538946 2.35
 Mezzo l'info 40289101 2.45 Ar-
 gent public, argent privé (R)
 45789946 4.15 24 heures d'Info.
 Météo 85763255 4.35 Pyra-
 mide 63772255 5.05 Trois
 mousquetaires à Shanghaï
 49091656

France 3
 6.00 Euronews 27990120 6.40
 MNK 88292830 8.40 Un jour en
 France 34950830 9.45 Le re-
 nard 32402675 10.45 L'île fan-
 tastique 27155675 11.40 Bon
 appétit, bien sûr 58195491

12.00 Le 12/14 14326878
 13.50 Keno 13195588
 13.55 C'est mon choix
 11203120
 14.50 La magazine du
 Sénat 26496025
 15.00 Questions au Gou-
 vernement 96131781
 16.00 Les pieds sur
 l'herbe 40516781
 16.35 MNK 36940994
 17.35 A toi l'Actu@ 80633217
 17.50 C'est pas sorcier
 31886762
 18.15 Un livre, un jour
 64786491
 18.20 Questions pour un
 champion 15553878
 18.50 19/20 27486236
 20.10 Tout le sport 45745255
 20.25 Tous égaux 48996859

20.55 12612217
**Vie privée, vie
 publique**
 Magazine présenté par
 Mireille Dumas

Secrets de famille
 Personnages publics ou
 anonymes, ils ont vu leur
 vie privée ou leurs secrets
 intimes étalés au grand
 jour. D'autre ont ressenti le
 besoin de médiatiser leurs
 conflits familiaux pour les
 exorciser. Cette émission
 propose de lever le voile
 sur ces secrets qui hantent
 bien des familles

22.55 Météo/Soir 3 25336743
 23.25 La nuit des
 généraux 74814472

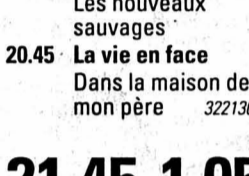
0.30 Journal de la nuit/Météo
 55859878 0.50 Les raisons du
 cœur. Film 99538946 2.35
 Mezzo l'info 40289101 2.45 Ar-
 gent public, argent privé (R)
 45789946 4.15 24 heures d'Info.
 Météo 85763255 4.35 Pyra-
 mide 63772255 5.05 Trois
 mousquetaires à Shanghaï
 49091656

1.40 Livre court 26649366
 Un petit air de fête
 2.10 Nocturnales 78926892

La Cinquième
 6.30 Langue: anglais 11897656
 6.45 Cellulo 16658491 7.10 De-
 bouts les zozous 91788588 8.15
 Le journal de l'histoire 73624472
 9.05 Les écrans du savoir
 15435965 10.00 Le magazine de
 la santé 90671743 10.55 Légal,
 pas légal 42000526 11.20 Le
 monde des animaux: Reptiles
 et batraciens 70047217 11.50
 Terres de fêtes 65126556 12.20
 Cellulo 76670566 12.50 Dans la
 boue du rio 87148304 13.45 Le
 journal de la santé 64277439
 14.05 Les dessous de la Terre
 21046033 14.35 36, rue des Mo-
 rillons 28145965 15.30 Entretien
 82284965 16.00 Le système Ikea
 82285694 16.30 Les écrans du
 savoir 18978491 17.35 100%
 question 61059946 18.05 Le
 monde des animaux: Pouvoir
 et domination 58732014 18.35 Le
 journal de la santé 92580319
 18.55 Météo 13268743

19.00 Archimède 908694
 19.45 Météo 3974781
 19.50 ARTE info 643168
 20.15 Reportage 489304

20.55
**Jason et les
 Argonautes**
 Film de Don Chaffey



Les nouveaux
 sauvages
 20.45 La vie en face
 Dans la maison de
 mon père 3221304

21.45-1.05
Thema
**Les contes de la
 séduction**
 Sept grands réalisateurs
 se frottent au désir. Une
 étonnante ronde érotique

21.46 Journal d'une
 séduction 100675149
 De Susan Steinfeld
 22.15 Dans les vignes de
 Géorgie 382052
 22.45 Un garçon très
 convoité 5826675
 23.15 Fais de beaux
 rêves 6472656
 23.40 Angela 5192656
 0.10 Sensualité glacées
 215873
 0.35 Kimono 6497057
 1.05 Stoever et le
 cadavre de l'île (R)
 28228182

M 6
 6.00 M comme musique
 26026014 7.00 Morning Live
 9.05 M6 boutique 94005830
 9.35 M comme musique
 35640781 11.54 Six minutes
 Midi / Météo 490622120 12.05
 La vie de famille 23679410

12.35 La petite maison
 dans la prairie
 46926052
 13.35 L'offensive du
 cœur 61362149
 Téléfilm de Larry
 Elikann
 15.25 The practice:
 Donnell & Associés
 La défense 75600507
 16.15 M comme musique
 67437694
 17.30 Zoe, Duncan, Jack
 & Jane 12296217
 18.00 Le clown 36861471
 18.55 Le flic de Shanghai
 32793033
 19.50 i-Minute
 45537410
 19.54 6 minutes/Météo
 469566491
 20.05 Une nounou d'or
 37010033
 20.45 E=M6 découverte
 59448588

20.55 10876743
**Jason et les
 Argonautes**
 Film de Don Chaffey



Jason, qui a échappé à
 un massacre de sa famille par
 l'usurpateur Pélidas, re-
 tourne en Thessalie pour
 revendiquer le trône de son
 père...

22.50 Enquête en eaux
 troubles 18112830
 Téléfilm de Richard
 Martin
 0.35 Two 90985328
 Rendez-vous à la
 morgue
 1.20 Mode 6 58900156 1.30 M
 comme Musique 53266507
 2.30 Jazz 6 252114723 3.30 Blues
 in Marcia 74346138 3.55
 Turbo 83812588 4.25 Plus vite
 que la musique 75695878 4.45
 Fan de... 76255385 5.10 Fré-
 quenstar 94260675 6.00 M
 comme Musique 63345651

TV 5 Europe
 8.00 Journal canadien
 91825304 8.30 Zone X 56817052
 9.00 Infos 46337507 9.05 Zig
 Zag Café 34102304 10.00 Jour-
 nal 60989865 10.15 Entretien
 70277304 11.00 Claire La-
 marche 87570965 12.00 Infos
 95611507 12.05 100% Ques-
 tions 13663014 12.30 Journal
 France 3 94456491 13.00 Infos
 79355584 13.05 Dimanche midi
 Amar 56296859 14.00 Journal
 82376287 14.15 L'affaire des
 poisons. Film 81841304 16.00
 Journal 39563217 16.15 Le
 journal de l'éco 13916743 16.20
 L'invité 21891526 16.30 Chroni-
 ques d'en haut 74019878
 17.00 Infos 78800472 17.05 Py-
 ramide 45277439 17.30 Ques-
 tions pour un champion
 74013694 18.00 Journal
 65043615 18.15 L'affaire des
 poisons. Film 81841304 20.00
 Journal suisse 89476255 20.30
 Journal France 2 89475526
 21.00 Infos 24866304 21.05
 Temps présent 53851220 22.00
 Journal 22172217 22.15 Ça se
 discute 74572675 0.30 Journal
 belge 20458417 1.00 Infos
 49645724 1.05 Soir 3 67238908
 1.30 Union libre 4632706 2.30
 Les carnets du bourlingueur
 44858273 3.00 Infos 69919873
 3.05 Courant d'art 93805502
 3.30 Alice 80624960

7.00 Sport matin 9859694 8.30
 Tennis: Internationaux
 d'Australie 12500830 13.00
 Tennis: Internationaux
 d'Australie, quarts de finale
 71522052 19.30 Championnats
 d'Europe de patinage: pro-
 gramme court messieurs
 78190491 22.15 Football: tou-
 rnoi en salle de Genève
 8285762 23.15

URGENCES

POLICE: 117.
URGENCES-SANTÉ ET AMBULANCE: 144.
FEU: 118.
INTOXICATION: 01 251 51 51.
LA MAIN TENDUE: 143.
VIOLENCES: Centre de consultations LAVI - aide aux victimes. 889 66 49 ou 919 66 52 ou La Main Tendue (143) ou la police (117). S.O.S. racket-violence, tél 079/270 92 06. Solidarité-Femmes, tél 968 60 10.
LA CHAUX-DE-FONDS. Pharmacie de service: de la Fontaine, Léopold-Robert 13b, jusqu'à 19h30 (en dehors de ces heures, 913 10 17). Permanence médicale et ophtalmologique: 913 10 17. Hôpital: 967 21 11. Clinique Lanixa: 910 04 00. Permanence gynécologique: 913 10 17. Dentiste de garde: 913 10 17.
LE LOCLE. Pharmacie de service: du Casino, jusqu'à 20h (en dehors de ces heures, 931 10 17). Permanence médicale: 117 ou hôpital 933 61 11. Dentiste de garde: 931 10 17.
JURA BERNOIS.
CORGÉMONT. Médecin: Dr Ennio Salomoni 489 17 66 ou Dr Brechbühler 489 11 67.
COURTELARY. Médecin: Dr Bernacki-Dziewiecka, 944 11 42 ou Dr Ruchonnet 944 10 10.
SAINT-IMIER. Pharmacie de service: renseignements au 111. Médecin de service: 079 240 55 45 (24h/24h). Urgence et ambulance: 942 23 60. Hôpital: 942 24 22.
SONCEBOZ. Médecin: Dr Ivano Salomoni, 489 24 24.
TRAMELAN. Pharmacie: Schneberger, 487 42 48 ou von der Weid, 487 40 30. Médecin: Dr Graden, 487 51 51, Dr Meyer 487 40 28 ou Dr Geering, 487 45 45.
JURA - LES BREULEUX. Médecin: Dr Tettamanti 954 17 54.
LE NOIRMONT. Pharmacie: Saint-Hubert, 953 12 01. Médecin: Dr Bosson, 953 15 15.
SAIGNELÉGIER. Pharmacie: des Franches-Montagnes, 951 12 03. Médecin: Dr Rossel 951 12 84, Dr Meyrat, 951 22 33, Dr Anker 951 22 88 ou Dr Kovats, 951 15 50. Ambulance: 144. Hôpital: 952 12 12.
NEUCHÂTEL. Pharmacie de service: Wildhaber, rue de l'Orangeirie/fbg de l'Hôpital, 8-20h (en dehors de ces heures, le n° 722 22 22 renseigne). Médecin de garde: 722 22 22. Dentiste de garde: 722 22 22. Permanence ophtalmique: 722 22 22. Hôpitaux: Cadolles (poli-clinique médicale et chirurgicale) 722 91 11, Pourtalès (poli-clinique chirurgicale, pédiatrique et gynécologique) 727 11 11, Providence 720 31 11.
DISTRICT DE BOUDRY. Pharmacie de garde: pour les urgences et l'ouverture de la pharmacie de garde, le n° gratuit 0800 832 800 renseigne. Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde est ouverte de 11h à 12h et de 18h à 18h30. Médecin de garde de la Basse-Areuse: 079/387 21 00. Médecin de garde de la Côte neuchâteloise: 730 16 30. Médecin de garde région Bevaix-Béroche: 835 14 35. Dentiste de garde: 722 22 22. Hôpital de la Béroche: 836 42 42.
ENTRE-DEUX-LACS. Pharmacie du Landeron 752 35 35 (le soir uniquement sur appel téléphonique). Permanence médicale: votre médecin habituel.
DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS. Médecin de garde: du lu au sa de 18h à 8h, Dr L. Reuge, Cernier, 853 19 64. Dentiste de garde: 722 22 22. Pharmacie de service: la police renseigne au 888 90 00. Permanence médicale: votre médecin habituel ou hôpital de Landeyeux 854 45 45.
DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS. Pharmacie de garde: 888 90 00. Hôpital et maternité, Couvet: 864 64 64. Urgences-santé et ambulance: 144. Médecin de garde: 888 90 00. Permanence médicale: votre médecin habituel. Dentiste de garde: 722 22 22 à Neuchâtel ou 913 10 17 à La Chaux-de-Fonds.
SUD DU LAC.
HAUT ET BAS-VULLY. Médecin de garde: 026 670 32 00. Ambulance: 026 670 25 25.
AVENCHES. Service du feu: 117 ou 026 675 12 21.
VÉTÉINAIRE DE GARDE: le téléphone de votre vétérinaire renseigne.
Toutes les autres informations pratiques, non ponctuelles, sont publiés au début de chaque mois (sur une page à conserver).

AUJOUR-D'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS
Centre intercommunal de formation des montagnes neuchâteloises: 14h15-16h, l'Uni du 3A: «La Jordanie: L'ancienne cité de Petra», par François Hans, physiothérapeute-voyageur.
Club 44: 20h, «La grande carrière, joyau naturel au bord du lac de Neuchâtel», conférence et diaporama par Benoît Reveney.
NEUCHÂTEL
Patinoires du Littoral: (intérieur) 9-11h45/13h45-15h30; (extérieur) 9-11h45/13h45-16h15.
Musée d'art et d'histoire: de 12h15 à 13h15, les mardis du musée - exposition «La grande illusion»: L'évolution du support de l'argent comme moteur de la consommation, visite commentée par M. Gilles Perret.
Faculté des lettres, Espace Agassiz: 14h15-16h, l'Uni du 3A: «La peinture ferraraise, magie et métaphysique», par Pierre-Antoine Aellig, professeur d'histoire de l'art à la retraite.
Cité universitaire: 20h, ciné-club Halluciné: «West Beyrouth», de Z. Doueiri, 1998.
Temple du Bas: 20h, l'Orchestre de la Fondation Gulbenkian, avec le Raschür Saxophon Quartet. Direction Luca Pfaff.
Maison du Concert: 20h30, «Contes à rebours III»: Pouce d'Hélène Bezençon et Livesco «Sueur d'or», de Pascal Berney.
FONTAINEMELON
Salle de spectacle: 20h30, «Un avocat pour Karla», de Jean Naguel, par la Compagnie de la Marelle.

CINÉMAS

Le programme des films diffusés dans les salles de La Chaux-de-Fonds figure dans la page des programmes TV.

NEUCHÂTEL
APOLLO 1, 2, 3 (710 10 33)
LE PLACARD. 15h-18h15-20h45. 12 ans. Première suisse. De F. Veber.
LE GRINCH. 15h. Pour tous. 7me semaine. De R. Howard.
WONDERBOYS. 17h45-20h15. 16 ans. Première suisse. De C. Hanson.
LE LIVRE DE LA JUNGLE. 16h. Pour tous. 6me semaine. De W. Reitherman.
AMERICAN PSYCHO. 20h30. 18 ans. 2me semaine. De M. Harron.
EASY RIDER. 18h (VO st. fr/all.). 12 ans. Cycle «Nouveaux mondes?». De D. Hopper.

ARCADES (10 10 44)
SEUL AU MONDE. 14h-17h15-20h15. 12 ans. Première suisse. De R. Zemeckis.
BIO (710 10 55)
POKEMON 2. 15h. Pour tous. 6me semaine. De M. Haigney.
VIRGIN SUICIDES. 18h (VO st. fr/all.). 16 ans. 3me semaine. De S. Coppola.
DOCTEUR T. & LES FEMMES. 20h15 (VO st. fr/all.). 12 ans. 2me semaine. De R. Altman.
PALACE (710 10 66)
MON BEAU-PÈRE ET MOI. 15h-18h-20h30. 12 ans. 3me semaine. De J. Roach.
REX (710 10 77)
CHICKEN RUN. 16h. Pour tous. 6me semaine. De N. Park et P. Lord.
ESCROCS MAIS PAS TROP. 18h15 (VO st. fr/all.). 12 ans. 5me semaine. De W. Allen.
INCASSABLE. 20h30 (VO st. fr/all.). 14 ans. 4me semaine. De M. Night Shyamalan.
STUDIO (710 10 88)
BILLY ELLIOT. 15h-18h-20h30 (VO st. fr/all.). 10 ans. 2me semaine. De S. Daldry.
COUVEZ
COLISÉE (863 16 66)
MON BEAU-PÈRE ET MOI. Ve/sa/di 20h30 (di aussi 15h et 17h30). 7 ans.
BÉVILARD
PALACE
POKEMON 2. Di 16h. Dès 7 ans. De M. Haigney et K. Yuyama.
À L'AUBE DU 6ÈME JOUR. Ve/sa/di 20h30. 16 ans. De R. Spottiswoode.
LES BREULEUX
LUX
INCASSABLE. Ve/sa 20h30, di 20h. 14 ans. De M. Night Shyamalan.
LE NOIRMONT
CINÉLUCARNE (953 11 84)

L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES. Ma 20h30. 16 ans. De F. Truffaut.
ÇA IRA MIEUX DEMAIN. Je/ve/di 20h30, sa 20h45. 14 ans. De J. Labruno.
SAINT-IMIER
ESPACE NOIR (941 35 35)
Relâche.
TAVANNES
CINÉMA ROYAL
LE ROI DANSE. Ma 20h30. 12 ans. De G. Corbiau.
INCASSABLE. Ve 20h30, sa 17h-21h, di 17h. 16 ans. De M. Night Shyamalan.
SNATCH. Di 20h30 (VO). 16 ans. De G. Ritchie.
TRAMELAN
CINÉMATOGRAPHE (487 45 61)
ÇA IRA MIEUX DEMAIN. Me 20h, ve 20h30, sa 21h, di 17h. 14 ans. De J. Labruno.
INCASSABLE. Me 17h. 16 ans. De M. Night Shyamalan.
LA CALIFORNIE. Je 20h. Connaissance du monde.
LA COULEUR DU PARADIS. Sa 18h, di 20h (VO). 14 ans. De M. Majidi.
Pour plus d'informations, voir notre page "Cinéma" publiée chaque vendredi.

EXPOS/DIVERS

LA CHAUX-DE-FONDS
Bibliothèque de la Ville. Edouard Urech, pasteur et illustrateur (1900-1984). Lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h. Jusqu'au 3.2.
Bois du Petit-Château. Tous les jours de 8-19h (été) ou 17h (hiver). Vivarium: 9-12h/14-18h (été) ou 17h (hiver).
Club 44. «Traverser l'arc-en-ciel» installation picturale de Sabine Zaalene et Richard Jean dit «M. Jean», créateur d'objets sonores et compositeur musicien. Ouvert au public les soirs de conférence et sur rdv 913 45 44.
LES PONTS-DE-MARTEL
Fromagerie. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.
TRAMELAN
CIP. «Tibet - sur le toit du monde», photographies de Jean-Marie Jolidon. Lu-ve 8-18h, sa/di 14-17h. Prolongation jusqu'au 26.1.
NEUCHÂTEL
Bibliothèque publique et universitaire. «Navigateurs, explorateurs et aventuriers», grands livres de voyages maritimes de la Renaissance au XIXe siècle. Lu-ve 8-20h, sa 8-17h. Jusqu'au 31.3. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau», me/sa 14-17h, ou sur rdv. 717 73 00.
Ecole-club Migros. «L'invité du Grizzly», photographies de Jean-Lou Zimmermann. Lu-je 8-20h30, ve 8-20h, sa 9-12h. Jusqu'au 24.2.



Espace des Solidarités (Pl. d'Armes 3). Yvan Barral. Lu-je 10-16h30. Jusqu'au 28.2. Tél 721 11 16.
Home les Charmettes. Exposition d'huiles par Ruth de Metsenœer et Hedi Hügli. Tous les jours 10-17h30. Jusqu'au 22.2.
Jardin botanique. Parc et serres ouverts tous les jours 9-18h. Serres fermées le lundi.
Piscines du Nid-du-Crô: lu-ve 8-22h, sa 8-21h, di 9-20h.
Villa Lardy/salle Aimé Montandon. Huiles, gravures encre de Chine. L'après-midi ma-ve 14-17h sur rdv pris au Musée d'art et d'histoire à Neuchâtel.
BEVAIX
Pavillon d'information A5, je 14h45-18h30.
CORCELLES
Foyer de la Côte. Alain Robert, aquarelles. Tous les jours 10-20h. Jusqu'au 28.2.

FLEURIER
Home des Sugits. Marlène Gilliand, aquarelle. Lu-di (sauf jeudi) 14-18h en présence de l'artiste. Jusqu'au 11.2.
FRESENS
Home Chantevent. Aquarelles de Gérard Donzé. Tous les jours 14-18h. Jusqu'au 21.2.
MARIN
Papillorama/Nocturama. Tous les jours 10-17h.
SAINT-AUBIN
Pavillon d'information A5, rue de la Poste, me 14h45-18h30.
SAINT-SULPICE
Vapeur Val-de-Travers. Visites du dépôt, tous les samedis 9-17h et sur demande, tél/fax 751 38 07.
TRAVERS
Mines d'asphalte de La Presta. Groupes: visites toute l'année, toute la journée sur réservation; mens. au 863 30 10. Individuels: di à 12h et 14h. Café des mines: di dès 11h. Tous les jours sur réservation pour groupes dès 15 personnes.

VAUMARCUS
Artespace - Château. Fondation Marc Jurt, Centre de documentation sur l'estampe «Pas de semaine sans traces», Marc Jurt, gravures. Me-ve 14-17h, sa/di 11-17h et sur rdv 836 36 21.
MUSÉES
LA CHAUX-DE-FONDS
Musée des beaux-arts. Les collections permanentes: art neuchâtelois, suisse et international (19e et 20e siècles). Collection René et Madeleine Junod (Liotard, Constalbe, Delacroix, Van Gogh etc.). Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin entrée libre.
Musée d'histoire. Les collections permanentes. Ma-ve 14-17h, sa 14-18h, di 10-12h/14-18h. Dimanche matin entrée libre.
Musée d'histoire naturelle. «Nature d'artistes, 3e...», jusqu'au 28.1. Les collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Ma-sa 14-17h, di 10-12h/14-17h. Entrée libre.

Musée international d'horlogerie. «L'homme et le temps» histoire de la mesure du temps. Ma-di 10-12/14-17h.
Musée paysan et artisanal. «Froid dehors, chaud dedans - Suisses et Français face au froid de la haute chaîne jurassienne», jusqu'au 26.2. Me-sa di 14-17h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois.
LE LOCLE
Musée des beaux-arts. «Akiko Sato, gravure, sculpture et dessin», jusqu'au 28.1. Et les collections permanentes. Ma-di 14-17h et sur rdv.
Musée d'horlogerie. Château des Monts. Dans un univers d'inventeurs et d'artistes découvrez le nouveau parcours à thèmes «Les temps du Temps». Ma-di 14-17h.
Moulins souterrains du Col-des-Roches. Individuels: ma-di 14-17h. A 14h15 et 15h45, un guide bilingue (fr/all) est à votre disposition pour vous faire découvrir la grotte. Groupes: sur réservation. 931 89 89. Jusqu'au 30.4. Visites également le lundi et en dehors de l'horaire.

Jésus dit: «Venez à moi vous tous qui peinez sous le poids du fardeau et moi je vous donnerai du repos.»

Matthieu 11.28

Madame Hélène Wermeille, à La Chaux-de-Fonds;
 Madame et Monsieur Micheline et Klaus-Peter Geiger, à La Chaux-de-Fonds;
 Mademoiselle Corinne Geiger et son ami Philipp Schuch, à Olten;
 Mademoiselle Bernadette Wermeille, à Genève;
 Monsieur et Madame Georges Wermeille, à Genève;
 Les familles Wagner, Monnier, Sieber, Mouche,
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
 ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Marcel WERMELLE

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 82e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 21 janvier 2001.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire, le jeudi 25 janvier à 11 heures.

Marcel repose au pavillon du Centre funéraire.

Domicile de la famille: Madame Micheline Geiger
 Rue de la Ronde 26, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-87719

SAINT-IMIER

Quand la force s'en va,
 ce n'est pas la mort
 mais la délivrance.

Raymond Perret et son amie Marie-Pierre Arcaleni à Saint-Imier;
 Pierre-André et Yolande Perret, leur fils Cyril à Saint-Imier;
 Marie-José Perret-Bitz à Saint-Imier;
 Isabelle et Willy Tanner-Perret à Sonvilier;
 Katia et Tino Cocco-Perret et leurs enfants à Saint-Imier;
 Mario et Blanche Affentranger-Gertsch et leurs enfants à Rüscheegg-Eywald,
 ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Bluette PERRET
née GERTSCH

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie enlevée à leur tendre affection dans sa 78e année.

SAINT-IMIER, le 21 janvier 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 24 janvier, à 14 heures, en l'église néo-apostolique de Saint-Imier.

Bluette repose dans une chambre mortuaire des Pompes Funèbres Niggli au cimetière de Saint-Imier.

Adresse de la famille: Pierre-André Perret
 Sur-le-Pont 20, 2610 Saint-Imier

Cet avis tient lieu de faire-part.

LA MUSIQUE D'HARMONIE
 LES ARMES-RÉUNIES

a la tristesse de faire part du décès de

Madame Pierrette CHAPPATTE

maman de son cher ami et banneret
 Pierre Chappatte

132-87767

Réception des avis
 mortuaires:
 du lundi au vendredi
 jusqu'à 17 heures à
 Publicitas La Chaux-de-Fonds
 fax 032 / 968 48 63
 jusqu'à 20 heures
 à L'Impartial
 fax 032 / 911 23 60

COMMUNIQUÉS

Bureaux postaux A qui vont profiter les suppressions?

La Poste a décidé la fermeture de nombreux bureaux de La Poste dans l'ensemble de la Suisse (près d'un millier en 5 ans, sur 3390 existant).

Il y a quelques mois, seule une «fuite» avait permis de connaître les projets de la direction de La Poste. Une fois passée l'échéance de la votation sur la LPERS (Loi sur le personnel fédéral), le couperet vient de tomber. On le voit, les propos lénifiants tenus à cette époque par les autorités fédérales, qui se voulaient rassurantes, relevaient de l'intoxication pure et simple.

Les régions périphériques touchées

Bien évidemment, les régions périphériques font les frais de l'exercice: 35 bu-

reaux (sur 84) dans notre canton, 54 (sur 78) dans le canton du Jura sont menacés. Quant aux employés de La Poste, les managers comptent sur les «départs naturels», c'est-à-dire des retraites anticipées contraintes pour amortir le choc. C'est inadmissible. Que La Poste doive s'adapter, cela ne fait aucun doute. Que ses choix de développement soient dictés directement par des critères de rentabilité économique, c'est cela que nous refusons, car cela conduit tout droit à la privatisation de La Poste au profit de ses futurs actionnaires et au détriment des usagers.

Le public doit réagir fortement

L'an dernier, les différents groupes d'Attac en Suisse

avaient mené une campagne contre ce projet de démantèlement du service postal. Attac-NE avait notamment interpellé (sans avoir de réponse satisfaisante) le conseiller fédéral Moritz Leuenberger, lors de son passage à La Chaux-de-Fonds. Sans réaction forte du public, c'est la dynamique du démantèlement du service postal qui va s'enclencher. L'exemple de la poste de Saint-Jean à Genève démontre que la résistance de la population peut s'y opposer. Attac-NE est prête à soutenir toutes les initiatives qui pourraient être prises dans ce sens. Le service postal est un bien commun de notre pays et doit le rester.

Pour Attac-NE: le président André Babey

*Je suis parti en silence,
je ne voulais pas déranger,
j'ai gardé pour moi la souffrance,
afin de ne pas vous inquiéter.*

Yvonne Ruegsegger sa conjointe, à La Chaux-de-Fonds;
Myriam et Silvio Surdez et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds;
Sandra Ruegsegger et Joseph Bracco, à La Chaux-de-Fonds;
Laurent et Brigitte Schmitter, à La Chaux-de-Fonds;
Les familles Schmitter, Aigner, Perrino, Moni Bidin, Perriard, Zeller, Thévoz,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Willy SCHMITTER

leur cher conjoint, papa, grand-papa, frère, oncle, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection à l'âge de 54 ans.

2300 LA CHAUX-DE-FONDS, le 17 janvier 2001.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille: Madame Yvonne Ruegsegger
Rue Neuve 4
2300 La Chaux-de-Fonds

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-87720

LE DIRECTOIRE, LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE FERRIER LULLIN & CIE S.A.

ont le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Willy SCHMITTER

frère de notre collaboratrice et collègue, Madame Marie-Rose Perino.

18-70368

L'ÉTUDE OESCH ET JACOT, AU LOCLE,

fait part avec peine du décès de

Madame Rose-Andrée ORLANDINI

belle-maman de leur collaboratrice Madalina ORLANDINI

132-87760

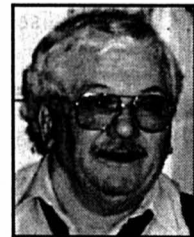
2000 - 23 janvier - 2001

Raymond LEUENBERGER

Nous pensons à toi
Merci pour tout ce que tu nous as appris.

Ta famille

132-87413



Profondément touchées par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de leur deuil, la compagne et la famille de

Monsieur Ewald-M. RAHM

remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureuse épreuve, par leur présence et leur message.

Elles les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

FONTAINEMELON et LE LOCLE, janvier 2001.

132-87669

Exécutif du Locle L'initiative du temps partiel est dénaturée

En 1992, les électeurs loclais ont massivement accepté l'initiative lancée par Droit de parole et un groupe de citoyens visant à ce que les membres du Conseil communal exercent leur charge à tiers temps. A l'époque, nous avions clairement expliqué qu'un emploi à 50% était une mauvaise solution puisque, dans beaucoup de cas, il empêcherait le titulaire d'avoir une autre activité professionnelle.

Pourtant, en 1996, le Conseil général a décidé de passer de 33 à 50 pour cent. Et, lors de sa dernière séance, le législatif a accepté une proposition du Conseil communal consistant à intégrer dans le salaire des indemnités liées aux charges inhérentes à la fonction (frais de déplacement et de représentation notamment). Ce qui revient à faire passer le salaire des élus à environ 57% (77.360 francs par

année). L'initiative dite du tiers temps a donc été complètement dénaturée.

Aujourd'hui, même sans tenir compte de l'élément ci-dessus, l'exécutif de la ville du Locle dispose de 2,5 postes permanents. Cette dotation est de loin la plus importante de toutes les villes suisses ayant une population entre 10.000 et 20.000 habitants (par exemple, la ville de Delémont dispose de 1,7 poste permanent). Avec moins de 10.500 habitants aujourd'hui, Le Locle est particulièrement privilégié au niveau du temps de travail et de la rémunération des membres du Conseil communal. Et certains osent encore se plaindre!

Droit de parole a toujours affirmé que les membres de l'exécutif utilisent trop de temps et d'énergie à résoudre des problèmes administratifs et de ges-

tion courante qui devraient être de la compétence des chefs de service. Hélas, toutes les propositions que nous avons faites pour remédier à cette situation (notamment la création de dicastères plus cohérents) ont toujours été systématiquement écartées par les autres partis politiques.

Dans peu de temps, avec en particulier la suppression de la taxe foncière, la ville du Locle devra trouver des solutions pour équilibrer ses comptes. Et il n'est pas question d'augmenter une fiscalité déjà élevée (le coefficient de 105 que nous avons accepté est pour nous un maximum). Ce n'est pas en restant sur des positions idéologiques rigides que les partis politiques assureront l'avenir de la ville.

**Mouvement
Droit de parole,
Le Locle**

NÉCROLOGIE

Saint-Blaise Olivier Grandjean



Olivier Grandjean était à la fois un grand esprit scientifique et un homme extrêmement modeste. Sa famille et ses amis ont pris congé de lui vendredi passé au temple de Saint-Blaise. Il est décédé le 13 janvier des suites d'un cancer, dans sa 56e année.

Né à Bâle, fils de Philippe et Suzanne, frère de Michel et Alain, Olivier Grandjean a vécu ses premières années aux portes de la ville rhénane, séjournant souvent chez ses grands-parents et chez sa tante et marraine Jeanne à Lausanne. Il effectua ses études secondaires au gymnase de Bâle, puis ses études supérieures en biologie-zoologie aux universités de Bâle, Fribourg et Neuchâtel. Il écrivit sa thèse en parasitologie sous la direction du professeur André Aeschli-

mann. Il entreprit également des études post-grade à l'EPFL en génie de l'environnement.

Après des séjours en Afrique, il travailla à Medellín (Colombie) à un concept d'élimination des déchets. Ses propositions firent école en Amérique latine. Revenu en Suisse, il fut engagé à l'Office fédéral de l'énergie à Berner comme collaborateur scientifique en économie d'énergie. Durant ses temps libres, il participa au Groupement neuchâtelois pour une nouvelle politique de l'énergie et fut un des pionniers de la course annuelle des bateaux solaires sur les trois lacs de l'Arc jurassien.

Il vivait depuis vingt-cinq ans avec sa compagne Françoise, biologiste également.

Ecrire qu'Olivier Grandjean était un homme discret, conciliant, bienveillant et tolérant, ne relève pas de la littérature nécrologique. Il n'avait pas d'ennemi, et ceux qui étaient très différents de lui ne tar-

daient pas à vouloir s'en faire un ami. Ils découvriraient alors, derrière le stoïcien qu'il était aussi, un véritable amoureux de la vie. Il a aimé la vie par sa disponibilité pour ses proches et ses amis, par son intérêt pour les animaux les plus petits, et par son engagement scientifique et professionnel pour le développement durable de la planète.

J'ai parlé de sa modestie, et je ne sais pas s'il m'aurait autorisé à écrire ces quelques lignes. Alors je dirai pour finir qu'on pouvait le croire gauche et maladroit, au premier abord. Mais une fois dépassée cette expression sincère de simplicité, on prenait la mesure de ses grands talents de vulgarisateur et de communicateur.

Il ne voulait offusquer personne. Pour autant, il n'enfouissait jamais ses convictions dans sa poche. C'est aussi pour cela qu'il reste infiniment exemplaire.

Rémy Gogniat

ACCIDENTS

Neuchâtel Appel aux témoins

Le conducteur de la voiture qui, le vendredi 19 janvier vers 22h circulait sur le viaduc de Vauseyon, en direction de Neuchâtel et qui, dans une courbe à gauche, heurta le mur sis à droite de la chaussée, ainsi que les témoins de cet accident, sont priés de prendre contact avec la police de la circulation à Neuchâtel, tél. (032) 888 90 00. /comm

Perte de maîtrise

Samedi vers 4h50, une voiture conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds circulait sur l'autoroute de raccordement A5-H20, sur le viaduc de Vauseyon, chaussée Neuchâtel. Dans un virage à gauche, le conducteur a perdu la maîtrise de sa machine et, de ce fait, elle heurta le mur droit, pour s'immobiliser un peu plus loin. /comm

Scotériste blessé

Samedi vers 13h35, au guidon d'un scooter, un habitant de Neuchâtel circulait rue de l'Evole, en direction d'Auvergnier. A la hauteur de l'immeuble N° 33, le scotériste devia de sa trajectoire, heurta le mur sis à droite et chuta. Blessé, il a été transporté en ambulance à l'hôpital des Cadolles, après avoir reçu les premiers soins du Smur. Les TN ont été bloqués dans ce secteur jusqu'à 14h10. /comm

Contre un arbre

Dimanche vers 1h15, une voiture conduite par une habitante de Carouge, circulait sur la route menant de Pierre-à-Bot à Fenin. Dans un virage à gauche, le véhicule traversa la chaussée de droite à gauche, quitta la route et termina sa course quelques 30 mètres en contrebas contre un arbre. /comm

Conducteur recherché

Dimanche vers 13h, une voiture conduite par un habitant de Marin-Epagnier circulait rue de Tivoli, à Neuchâtel, en direction d'Auvergnier. A la hauteur de la sortie de la place de parc de l'immeuble N° 11, une collision se produisit avec une voiture rouge, qui venait depuis le sud de la chaussée. Le conducteur de la voiture rouge, ainsi que les témoins de cet accident, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel, tél. (032) 888 90 00. /comm

Ponts-de-Martel Deux blessés

Samedi vers 4h40, une voiture conduite par un habitant de La Sagne circulait sur la route tendant des Ponts-de-Martel, en direction de La Sagne. Peu avant le bâtiment Les Coeudres 39, le conducteur perdit la maîtrise de son automobile, empiéta sur le bord droit de la chaussée, se déporta sur la gauche, escalada un

talus, pour terminer sa course dans le jardin, à l'ouest de la maison précitée. Blessés, le conducteur et sa passagère, habitante de La Sagne ont été transportés en ambulance à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. /comm

Le Col-des-Roches Conductrice blessée

Dimanche vers 12h, une voiture conduite par une habitante de Montlebon/F circulait sur la route cantonale menant du Col-des-Roches au Prévoux. Peu après le restaurant du Jet-d'Eau, l'automobiliste traversa la chaussée de droite à gauche, percuta la barrière métallique bordant la chaussée pour terminer sa course une dizaine de mètres plus loin, contre un arbre. Blessée, la conductrice a été transportée en ambulance à l'hôpital du Locle. /comm

DÉCÈS

Bôle
Lucie Martinet, 1920
Courrendlin
Simone Plüer, 1923
Boécourt
Georgette Vernier, 1910
Courfaivre
Henriette Jallon, 1912
Fleurier
Olga de Dvortgitsky, 1905
Lajoux
Germaine Saucy, 1924
Bassecourt
Georges Chèvre, 1907

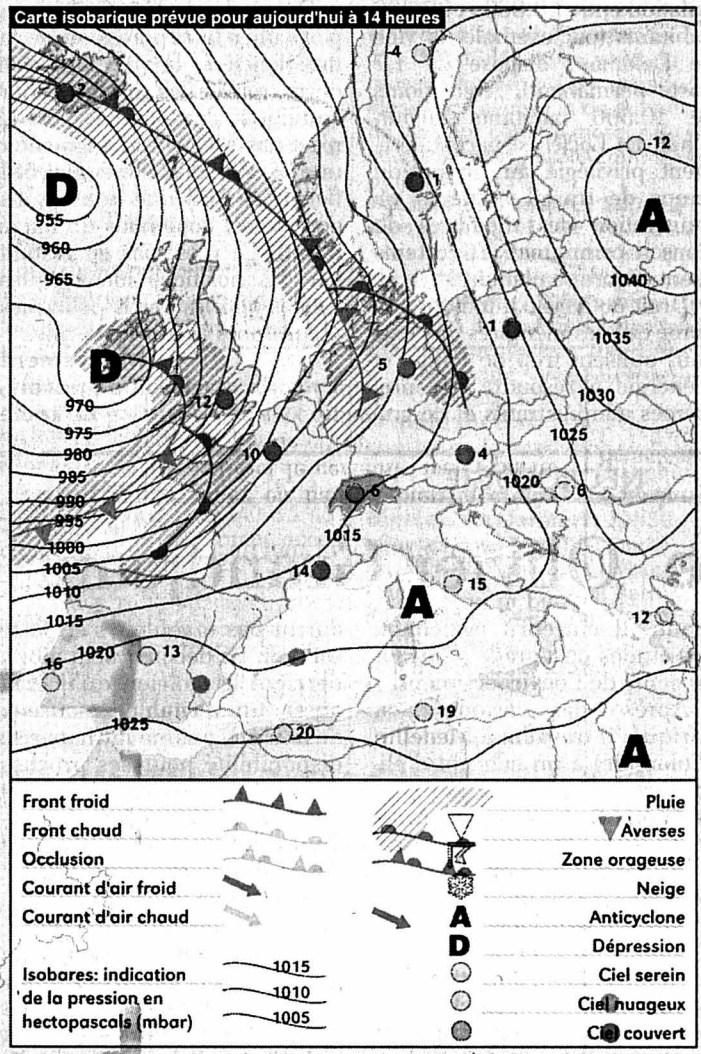
Aujourd'hui Une ascension irrésistible

Situation générale: c'est le mercure qui monte, qui monte. La puissante dépression centrée près de l'Irlande engendre de forts vents de sud-ouest sur toute l'Europe occidentale. Un nouveau front chaud est emporté dans ce flux et atteint notre région en soirée avec toute son armada habituelle, nuages à la pelle et douceur excessive pour la saison. Il n'y a plus de calendrier.

Prévisions pour la journée: d'épais nuages nous accueillent au saut du lit avec de petites précipitations, neige sur les crêtes. Sans que cela tienne du miracle, quelques éclaircies se développent ensuite, surtout en plaine. A déguster sans modération, car cela ne dure pas. Des nuages élevés entrent en scène, suivis de pluies dès la nuit prochaine. Le mercure atteint allègrement 6 à 8 degrés.

Demain et jeudi: couvert et précipitations. La limite des flocons redescend. Vendredi: petite accalmie.

Jean-François Rumley



Fête à souhaiter Raymond

Températures Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 6°
- Boudry: 6°
- Cernier: 5°
- Fleurier: 5°
- La Chaux-de-Fonds: 6°
- Le Locle: 6°
- La Vue-des-Alpes: 4°
- Saignelégier: 6°
- St-Imier: 5°

Hier à 13 heures

En Suisse...

- Bâle: très nuageux, 8°
- Berne: beau, 5°
- Genève: très nuageux, 7°
- Locarno: beau, 5°
- Sion: très beau, 7°
- Zurich: beau, 6°

... en Europe

- Athènes: très nuageux, 11°
- Berlin: neige, -2°
- Istanbul: nuageux, 7°
- Lisbonne: très nuageux, 15°
- Londres: très nuageux, 9°
- Madrid: très nuageux, 5°
- Moscou: beau, -11°
- Paris: très nuageux, 9°
- Rome: très nuageux, 13°

... et dans le monde

- Bangkok: nuageux, 34°
- Le Caire: nuageux, 19°
- Johannesburg: nuageux, 28°
- Miami: nuageux, 19°
- Pékin: neige, -1°
- Rio de Janeiro: nuageux, 29°
- San Francisco: nuageux, 13°
- Sydney: nuageux, 30°
- Tokyo: nuageux, 9°

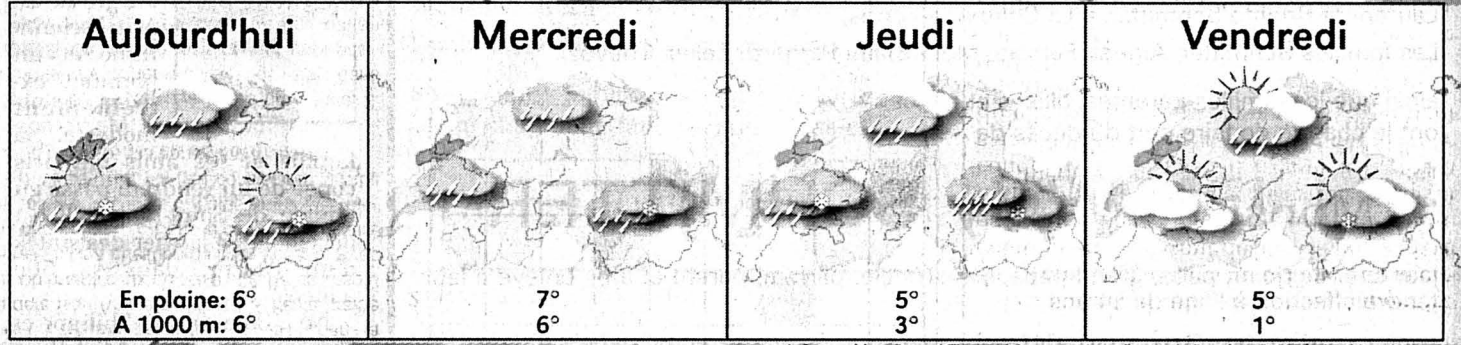
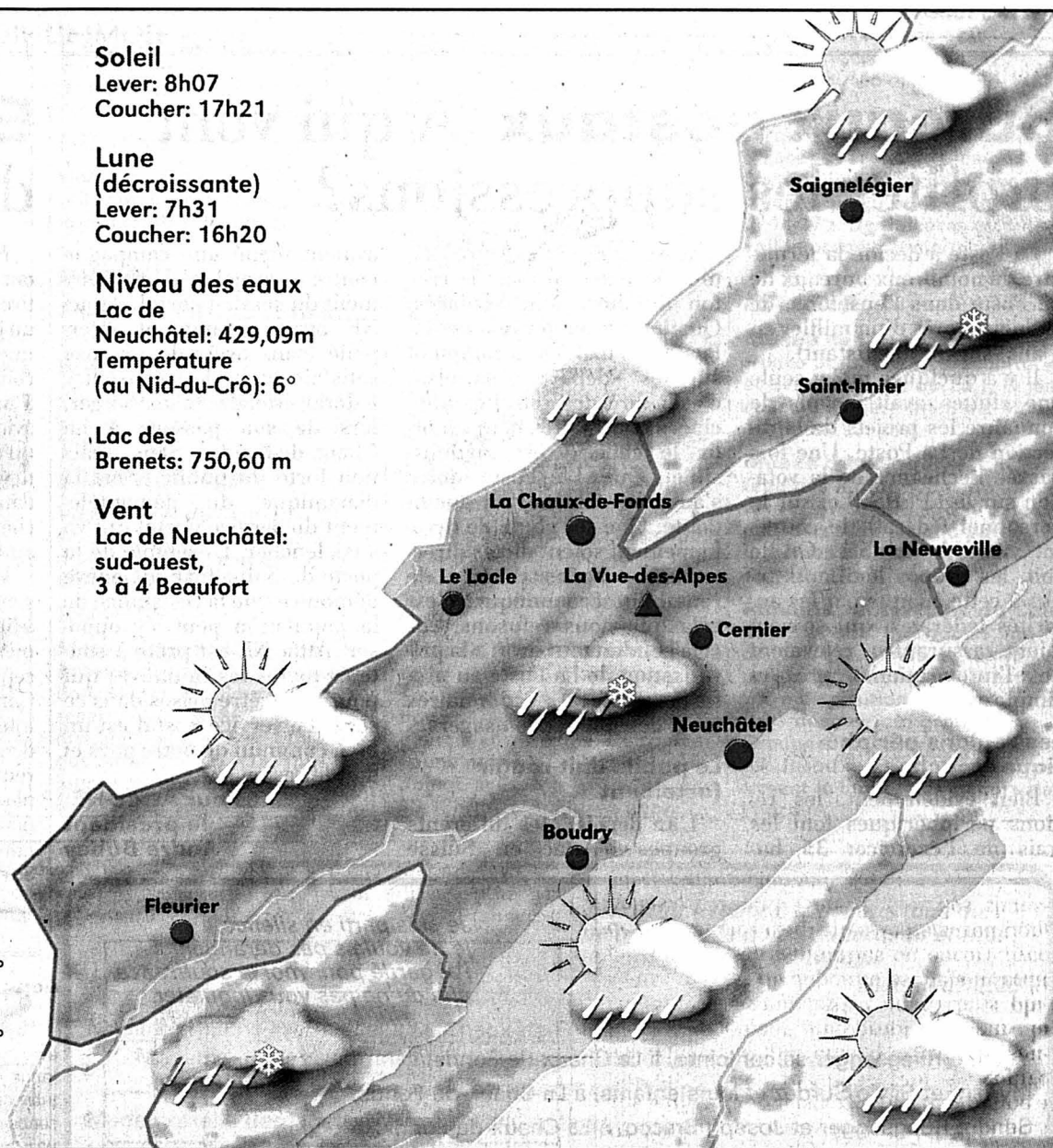
Soleil
Lever: 8h07
Coucher: 17h21

Lune (décroissante)
Lever: 7h31
Coucher: 16h20

Niveau des eaux
Lac de Neuchâtel: 429,09m
Température (au Nid-du-Crê): 6°

Lac des Brenets: 750,60 m

Vent
Lac de Neuchâtel: sud-ouest, 3 à 4 Beaufort



Infographies: Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

Cuisine La recette du jour

Entrée: artichaut vinaigrette
Plat principal: PAPILOTES À LA CRÈME
Dessert: riz au lait

Préparation: 8mn
Cuisson: 20mn

Ingrédients pour 4 personnes: 4 filets de dorade, 4 tranches de jambon fumé, 25g de beurre, 200g de crème fraîche, 2 citrons, basilic et cerfeuil, sel et poivre.

Préparation: sur un carré de papier d'aluminium, placez une demi-tranche de jambon, un filet de dorade, puis l'autre demi-tranche de jambon; arrosez de jus de citron; salez et poivrez légèrement, puis ajoutez une noix de beurre.

Fermez soigneusement les deux côtés de la papillote. Formez les trois autres papillotes de la même façon. Mettez au four préchauffé (th.6) pendant 25 minutes.

Préparez une sauce en battant bien la crème fraîche avec le basilic et le cerfeuil ciselé; parfumez avec le reste du jus de citron.

Servez les papillotes accompagnées de pommes vapeur et de la crème fraîche parfumée.

MOTS CROISÉS No 893

Horizontalement: 1. C'est pour protester qu'on la fait dans la rue. 2. Matière à défense - Article contracté. 3. Petite graine - On maîtrise plus ou moins ceux du cœur... 4. Refus absolu - Jointure au poitrail. 5. Une question de nez - Pose. 6. Avec le temps, elle finit par arriver... 7. Dans le coup - Un solitaire qui ne s'accorde pas grand chose. 8. Poids lourd - Dernier cri. 9. Chavirée - Bout de bois. 10. Peu consistante. 11. La manière de rendre à César ce qui appartient à César.

Verticalement: 1. Parfois, il n'est payé que d'ingratitude. 2. Ce n'est pas le moment de lâcher un fil... - Pas lisible dans une lettre anonyme. 3. Un qui plie mais ne se rompt pas - Insignifiants. 4. Passé amusé - C'est peut-être une potion magique. 5. Fâcherie passée - Pour doubler l'adversaire, il en faut plus d'une... - Note. 6. C'est ça! - Assurance tous risques - Pour faire sourire, il doit être vraiment bon. 7. Que seraient les généraux, sans elles? - Parcours. 8. Quand on y entre, c'est pour quelques tours de piste - Œuvre d'art ou simple navet. 9. Possédés - Assembler en nattes.

Solution dans une prochaine édition

Solution du numéro 892

Horizontalement: 1. Repêchage. 2. Emotion. 3. Curé - Bi. 4. Pétun. 5. Usina - Été. 6. Toques - OS. 7. Ecu - Loir. 8. Eclipse. 9. Et - Lare. 10. Noce - Ecu. 11. Tic - Jeans. Verticalement: 1. Recrutement. 2. Emu - Soc - Toi. 3. Portique - CC. 4. Eté - Nu - Clé. 5. Ci - Paella. 6. Houe - Soirée. 7. An - Té - Ipéca. 8. Butors - RN. 9. Epines - Elus. ROC 1963

Insolite Semelles mortelles

Les parents d'une adolescente japonaise de 13 ans, morte dans un accident de la circulation en 1999, ont décidé de poursuivre en justice l'automobiliste, une jeune étudiante, qui l'a percutée. Ils estiment que la conductrice n'a pas pu freiner à temps à cause des chaussures à semelle compensée qu'elle portait. Les plaignants réclament quelque 60 millions de yens (environ 900.000 francs) de dommages et intérêts.

Les chaussures dotées d'une semelle compensée, qui peut atteindre 15 centimètres d'épaisseur, font un tabac auprès des jeunes Japonaises. La police nippone a mis en garde à plusieurs reprises contre les dangers importants que de tels souliers, totalement inappropriés pour la conduite, peuvent faire courir. Dans plusieurs régions du Japon, il est déjà interdit de conduire en pantoufles ou encore avec des «geta», les claquettes de bois traditionnelles. A quand l'interdiction des chaussures à talon compensé? /ap

